TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 9999 — 38 PAGES — JEUDI 24 MARS 1977

A LONDRES

La Chambre des communes se prononce sur la motion de censure

LIRE PAGE 4



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 120 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,85; Danemark, 3 kr.; Espagne, 28 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 rls; Italie, 350 L.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 14 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 85 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 26

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

L'ÉCHEC ULTIME DU PREMIER MINISTRE NÉERLANDAIS

Le cabinet néerlandais de centre-gauche de M. Den Uyl aura échoué tout près du port. Difficilement formé le 11 mai 1973, après cent soixante-quatre jours de crise, il aura presque tenu sa gageure : gouverner avec une coalition de socialistes et de partis confessionnels jusqu'à la date prévue pour les élections, le 25 mai.

Pour n'être pas exempte d'arrière-pensées électorales, la démission des deux ministres chrétiens-démocrates, MM. Van Agt et Van der Stee, qui a ouvert la crise, est cependant révélatrice des tensions auxquelles M. Den Uyl a été soumis pendant ces quatre ans de législature.

Les Pays-Bas ont relativement bien traversé la crise économique qui a affecté l'Europe occidentale, mais ils ont, ces dernières années, été confrontés à de graves problèmes politiques.

Moins de six mois après son installation, la coalition gouvernementale devait faire face à un embargo pétrolier particulièrement sévère en raison des sympathies affichées de La Haye pour Israël. Pendant plusieurs semaines, les Néerlandais connurent un rationnement du carburant et des dimanches sans automobiles.

Deux ans plus tard avait lieu le « procès du marché du siècle » : deux députés socialistes — qui devaient être acquittés — étaient accusés d'avoir reçu des pots-de-vin de la firme Marcel-Dassault pour influencer, en faveur du Mirage français, le choix du ministre de la défense chargé de décider du remplacement des Startfighter américains démodés.

Dans le même temps, le projet de libéralisation de la législation sur l'avortement, souhaitée par les socialistes, rencontrait une violente opposition dans une partie du pays. Opposition dont le ministre de la justice, M. Van Agt, se fit le porte-parole.

Mais c'est surtout l'affaire Lockheed qui bouleversa l'opinion néerlandaise et mit le premier ministre dans une situation délicate. Soupçonné d'avoir reçu d'importantes sommes d'argent pour faciliter les marchés de la firme aéronautique américaine, le prince Bernhard, époux de la reine Juliana, dut se démettre de toutes ses fonctions officielles. Des bruits d'abdication de la reine coururent. Cependant, la coalition gouvernementale, pour des raisons diverses, se rangea en bloc derrière la Couronne. Les chrétiens-démocrates par foi et par affection pour la famille royale, les socialistes peut-être plus par opportunisme. Quelles qu'aient été les raisons profondes de ce consensus, la Couronne sortit intacte de l'épreuve, et les bonnes relations de la reine avec son premier ministre socialiste en furent consolidées.

En matière de politique étrangère, le gouvernement Den Uyl s'est souvent signalé par des prises de positions qui ont tranché sur la prudence des autres chancelleries. Tout dernièrement, la rencontre du chef de la diplomatie néerlandaise, M. Van der Stoel, et du dissident tchécoslovaque Jan Patocka, a eu un retentissement mondial.

La coalition Den Uyl laissera aussi le souvenir de son libéralisme en matière sociale. Ce n'est pas le moindre mérite du chef du parti du travail que d'avoir réussi à poursuivre la politique de sang-froid et de tolérance à l'égard de la société « permissive » dont les Pays-Bas se sont fait une spécialité ces dernières années.

(Lire nos informations p. 4.)

LA NEUTRALITÉ N'EST PAS UNE FIN MAIS UN MOYEN DE CONSERVER NOTRE INDÉPENDANCE

nous déclare le chef de la diplomatie suisse

(Lire page 38.)

Les tensions dans le continent noir

• M. Podgorny affirme en Tanzanie que l'U.R.S.S. ne veut pas de bases
• L'archevêque de Brazzaville est assassiné

Tandis qu'une intense activité diplomatique se développe en Afrique orientale, les assassinats et les violences se succèdent au centre du continent noir.

● A DAR-ES-SALAAM, première étape d'un voyage qui le conduira ensuite en Zambie et au Mozambique, M. Podgorny, chef de l'Etat soviétique, a déclaré, mercredi 23 mars, que son pays « ne recherche aucune concession et ne désire acquérir aucune base militaire en Afrique ni quoi que ce soit d'autre ».

● EN ANGOLA, M. Fidel Castro, premier ministre cubain, commence, ce mercredi, une visite officielle de plusieurs jours. Il a eu, lundi et mardi, des entretins à Beira avec le président mozambicain, M. Machel.

● AU ZAIRE, le gouvernement éprouve certaines difficultés à repousser l'invasion des ex-gendarmes katangais, encadrés, selon Kinshasa, par des « Cubains » — ce qu'a nié M. Castro — et escompte de Washington une aide militaire.

● AU CONGO, cinq jours après le meurtre du président Ngouabi, trois membres de sa famille ont assassiné, dans la nuit du 22 au 23 mars, le cardinal Emile Biayenda, archevêque de Brazzaville. Les meurtriers ont été arrêtés. On se perd en conjectures sur les raisons qui ont pu pousser des parents du président défunt à attenter à la vie d'une personnalité religieuse qui, dans le passé, a toujours manifesté de la compréhension à l'égard des orientations socialistes du régime congolais.

L'AFRIQUE, CHAMP DE BATAILLE

par ANDRÉ FONTAINE

Les mêmes causes n'en finissent pas d'engendrer les mêmes effets. Helsinki ayant consolidé le partage de l'Europe, les Etats-Unis ayant renoncé à s'opposer par la force des armes aux divers avatars du marxisme asiatique, mais tenant toujours solidement en main un hémisphere occidental, où l'U.R.S.S. sait pertinemment qu'elle n'a rien à faire, le Proche-Orient, saigné à blanc par des guerres en chaine, hésitant entre faire la paix et reprendre les armes, c'est sur le continent d'Afrique que l'interférence des rivalités des grands et des contradictions des petits fait maintenant peser la menace des plus graves conflits.

Il en va toujours ainsi lorsque l'effacement d'un impérialisme ne s'accompagne pas de l'apparition d'un pouvoir de relève incontesté. On l'a vu dans les Balkans avec la révolte des nationalités contre le joug des Ottomans et des Habsbourg. L'entrelacs des populations était tel qu'aucune solution territoriale n'imposait son évidence. Tous les projets de fédération régionale étaient voués à l'échec. Les Roumains disputaient la Transylvanie aux Hongrois, la Bessarabie aux Russes, la Dobroudja aux Bulgares. La Macédoine faisait l'objet d'un litige permanent entre Belgrade, Athènes et Sofia, qui réclamait une partie de la Thrace à la Grèce, tandis que celle-ci, non contente de revendiquer la partie de l'Epire attribuée à l'Albanie, se trouvait en conflit avec la Turquie, de Constantinople-Istanbul à Smyrne-Izmir.

On pourrait continuer longtemps l'énumération. Les antagonismes séculaires entre Slaves et Germains, entre Rome et Byzance, entre chrétiens et musulmans, les ambitions des grands impérialismes déversaient leurs étincelles sur ce paquet d'étoupe ; il en est résulté en un siècle deux guerres balkaniques, la première guerre mondiale, une guerre gréco-turque et la seconde guerre mondiale : des dizaines de millions de morts. Si une paix relative est revenue aujourd'hui dans le secteur, c'est seulement grâce à l'établissement d'une prépondérance qui a montré à plusieurs reprises, à Budapest en 1956 comme à Prague en 1968, qu'elle était bien déterminée à ne pas se laisser remettre en cause.

La situation est comparable dans l'Afrique d'aujourd'hui. Les uns après les autres, les Allemands, les Italiens, les Français, les Belges, les Britanniques, les Portugais, ont fait leurs valises.

(Lire la suite page 2.)

Le gouvernement tire la leçon des élections

• *M. Giscard d'Estaing rend M. Jacques Chirac largement responsable de l'échec de la majorité*
• *De nouveaux prêts à faibles taux pour les entreprises*

Le conseil des ministres, réuni au palais de l'Elysée mercredi matin 23 mars, devait entendre une communication de M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, sur les résultats des élections municipales. Tous les ministres et les seize secrétaires d'Etat (sur dix-neuf) qui furent candidats étaient convoqués. On attendait que, après le « tour de table » auquel devait procéder le chef de l'Etat, celui-ci rompe le silence qu'il observe depuis dimanche.

M. Giscard d'Estaing, qui a reçu mardi matin M. Edgar Faure, a entendu le président de l'Assemblée nationale plaider devant lui la cause de la représentation proportionnelle. Une telle réforme de la loi électorale, à laquelle M. Poniatowski semble favorable, est également préconisée par M. Olivier Stirn, dont la prise de position est considérée par certains comme un « ballon d'essai » lancé par l'Elysée. En revanche, le R.P.R. demeure fermement attaché à l'actuel mode de scrutin. M. Michel Debré a dénoncé mardi comme une « combine » toute modification éventuelle. Son analyse est partagée, notamment, par MM. Jacques Chirac et Olivier Guichard. M. Poniatowski s'est contenté de déclarer, pour sa part, que « la question n'est pas posée ».

MM. Durafour et Brousse, battus aux élections municipales, ont offert leur démission.

M. Barre devait présenter au conseil des ministres une communication sur la réorganisation du ministère de l'économie et des finances, annoncée le 1er février dernier par M. Giscard d'Estaing, dans le souci d'« humaniser » les rapports de l'administration avec les citoyens. Le même souci a amené les pouvoirs publics à proposer la modification des règles qui régissent les rapports du fisc et des contribuables, cela notamment pour éviter l'arbitraire de l'administration dans les sanctions pour fraude fiscale. Un plus grand rôle sera donné à la justice (voir page 35).

M. Barre devait également présenter le « collectif » pour 1977 : 19 milliards de francs de dépenses supplémentaires par rapport à ce qui avait été voté l'année dernière, dont 400 millions (destinés à l'emploi des jeunes) constituent une mesure nouvelle.

Le premier ministre fera dimanche, à Lyon, le point de la situation économique : nécessité absolue de poursuivre l'effort de redressement, incitation, limitée et ponctuelle, à l'investissement (un emprunt de quelques milliards de francs bonifié par l'Etat permettrait aux entreprises de disposer d'argent à bas taux d'intérêt). Il est possible que le premier ministre annonce à Lyon que, au cas où l'assainissement de l'économie française se confirmerait, une légère progression du pouvoir d'achat pourrait être consentie à la rentrée de septembre ; un effort particulier serait fait notamment pour les travailleurs payés au SMIC.

Tous ceux qui, dans l'entourage du chef de l'Etat, se refusent au pessimisme au lendemain des élections municipales font valoir que M. Giscard d'Estaing s'engagera personnellement dans la campagne des législatives, comme il l'a dit à Ploërmel, le 8 février dernier, et que s'il est resté à l'écart de la bataille municipale, c'est principalement parce qu'il était trop tard pour remonter la pente.

Tout en affectant de croire au caractère local du scrutin communal, le président de la République n'en ignorait pas l'enjeu politique, notamment à Paris, où il a demandé à M. Raymond Barre d'aller soutenir M. d'Ornano dans le dix-huitième arrondissement, mais il a préféré ne pas compromettre totalement une autorité que l'échec prévisible de la majorité ne pouvait, de toute façon, manquer d'affaiblir. Pour les élections législatives, ce sera évidemment une autre affaire : en montant en première ligne, le président de la République croit possible de ramener à lui cet électorat de centre gauche qui a rallié le parti socialiste, qui n'a pas craint de porter ses voix sur le parti communiste, et qui, en tout cas, comme le relèvent les amis de M. Giscard d'Estaing, n'a pas rejoint M. Chirac.

Un contrepoids

La responsabilité de l'ancien premier ministre est particulièrement dénoncée par le chef de l'Etat. Le président du R.P.R., selon cette analyse, aurait rassemblé autour de lui, en particulier dans la capitale, la droite la plus conservatrice et éloigné de la majorité les « libéraux » qui, faute de trouver en M. Giscard d'Estaing un contre-poids suffisant, auraient préféré se tourner vers la gauche. La question est assurément de savoir pourquoi ces giscardiens virtuels, qui avaient assuré la victoire du président de la République en 1974, ont cessé de se reconnaître en lui, et comment M. Giscard d'Estaing peut espérer reconquérir leur faveur.

A l'Elysée, les porte-parole du chef de l'Etat se taisent. M. Jean Serisé, son conseiller politique, ne répond pas au téléphone. Lundi et mardi, M. Jean-Philippe Lecat, chef du service de presse, était resté invisible, et son adjoint, M. Michel Bassi, se refusait à tout commentaire.

THOMAS FERENCZI.

REMISES EN ORDRE AU SEIN DU P.C.F. ET DU P.S.

(Lire page 8 l'article de THIERRY PFISTER.)

AU JOUR LE JOUR

ÉTATS D'AME

Quand j'ai retrouvé la France, après une dizaine de jours d'absence, elle n'avait, bien sûr, pas changé. Mais il me sembla noter dans l'air comme une différence.

Je crus d'abord que c'était le printemps, puis je songeai à une parole d'Edouard Herriot, qui disait que le radicalisme n'était pas un parti mais un état d'âme.

Ce fut longtemps l'état d'âme de la France municipale. Il y a vingt ans, elle lui préféra les couleurs du gaullisme.

La France est toujours la même, mais j'ai compris, en ouvrant le journal par ce matin de printemps, qu'elle avait — et pour longtemps — changé d'état d'âme.

ROBERT ESCARPIT.

Fleurir les guichets ?

par PIERRE DROUIN

Le *« pouvoir écologique »*, qui s'est manifesté avec vigueur lors des élections municipales, ne s'alimente pas seulement dans le refus des tours, du béton et de la pollution du centre des villes par l'automobile. Comme l'écrivait un chaud partisan des *« listes vertes »* (1) : *« Notre programme est* « explicitement convivial » : *comités de quartier, coopératives de production et d'achat, mairies de quartier élues au suffrage universel, référendums municipaux. »*

Derrière le rêve se profile cette revendication majeure de tous ceux qui tournent comme des totons dans le réseau des organisations : retrouver l'identité perdue, les canaux de la vraie communication avec l'autre, les rythmes naturels. Courant si profond que M. Giscard d'Estaing comme M. Mitterrand plaident pour la « qualité de la vie », que M. J.-J. Servan-Schreiber inscrit la mission que lui a confiée le président de la République sous la bannière d'un « commissariat à l'émancipation des Français », que M. Defferre propose que la gauche, si elle arrive au pouvoir, baptise le ministère de l'intérieur, ministère de la décentralisation et des libertés (2).

En attendant, le conseil des ministres de ce mercredi s'intéresse à la protection des contribuables et à la réforme du ministère de l'économie et des finances, premier pas sur la voie très large de l'amélioration des rapports entre l'administration et les citoyens. Combien de fois sur le métier n'a-t-on pas remis cet ouvrage !

Des hôtesses avenantes dans les services publics ? Très bien ! Fleurir les guichets ? Pourquoi pas ? Mais comment ces attentions pourraient-elles masquer l'essentiel qui est, comme l'écrivait Alain Peyrefitte, de *« l'Etat se substitue aux pouvoirs locaux, aux corporations, aux familles* (3) », que la bureaucratie investit tout.

Si à ces grands maux on n'est pas encore prêt à appliquer les grands remèdes, du moins qu'on cesse de faire des discours et que l'on regarde comment l'on peut concrètement, au niveau de la vie quotidienne de l'administré, améliorer la situation. Le gouvernement n'est plus du tout démuni sur ce chapitre puisqu'il peut bénéficier d'une expérience de quatre ans : celle du « médiateur ».

(Lire la suite page 34.)

(1) Alain Hervé dans *le Sauvage*, 1er mars 1977.
(2) *Si demain la gauche...*, Robert Laffont.
(3) *Le Mal français*, p. 297, Plon.

UN ENTRETIEN AVEC ELIA KAZAN

L'ordre et le chaos

Depuis « les Visiteurs », film de 1972 sur la trace de la guerre du Vietnam laissée sur la jeune Amérique, film qualifié d'admirable et d'ambigu par les uns, de « malhonnête » ou d'« ouvertement belliciste » par les autres, Elia Kazan ne tournait plus. Il écrivait. Ses derniers films, « America America » (1964) et « l'Arrangement » (1969-70), il les avait tirés de deux de ses romans parus en 1962 et en 1964 (le scénario des « Visiteurs » est signé Chris Kazan, l'un de ses fils).

Le fondateur, avec Lee Strasberg, de l'Actor's Studio (qu'il quitte en 1962), celui qui « inventa », dit-on, Marlon Brando (« Viva Zapata », 1951), James Dean (« A l'est d'Eden », 1954), Paul Newman ou Rod Steiger, revient avec un film tiré du « Dernier Nabab », de Scott Fitzgerald, sur un scénario de Harold Pinter, qui va sortir à Paris le 13 avril prochain. C'est l'histoire d'un « petit juif new-yorkais » devenu un jeune producteur « génial » et solitaire, régnant en maître absolu sur des studios hollywoodiens dans les années 30 et que l'amour pour une jeune Irlandaise, fantôme de sa femme morte, brisera.

Un personnage important, un syndicaliste américain, communiste, seule figure entièrement digne et droite du film, et un avocat grec, anticommuniste caricatural, semblent renvoyer le spectateur de 1977 un quart de siècle en arrière, à l'époque de la « chasse aux sorcières » : le 14 janvier 1952, Elia Kazan comparait devant la commission des activités anti-américaines, déclare avoir appartenu dix-neuf mois au parti communiste, de 1934 à 1936, et, après avoir refusé de dénoncer ses anciens camarades, donne quinze noms le 10 avril.

Ceux-ci, écrivains ou réalisateurs, sont emprisonnés, empêchés de travailler ou contraints de s'exiler. Histoire ancienne, celle de ces « listes noires » ? « The Front » (« le Prête-Nom »), film de Martin Ritt, tourné en 1976, et actuellement projeté à Paris, les remet en mémoire.

(Lire page 17 les propos recueillis par YVES BOURDE.)

AFRIQUE

UN CHAMP DE BATAILLE

(Suite de la première page.)

Le bon sens aurait voulu que s'établissent, après leur départ, ces Etats-Unis d'Afrique dont rêvaient les Nkrumah ou les Haïlé Sélassié, du moins de vastes regroupements régionaux, utilisant les pôles de développement, les centres de communication, les métropoles fondées par le colonisateur. Mais toutes les tentatives dans ce sens ont tourné court, à l'exception de l'union des deux Cameroun, de celle du Tanganyika et de Zanzibar, et de la fusion en un seul Etat de l'ex-Somalie italienne et de l'ex-Somaliland britannique. On ne mentionnera que pour mémoire l'annexion de l'Erythrée par l'Ethiopie, puisqu'elle a pour principal résultat une guerre interminable, ou celle du Togo ex-britannique par le Ghana, cause persistante de tension entre Lomé et Accra.

Tous les éléments étaient réunis pour refaire du continent noir le champ de bataille qu'il a été si souvent depuis que les conquérants européens y ont débarqué. Les matières premières et les positions stratégiques sur la route des Indes, devenue celle du pétrole, sont toujours là, qui avaient provoqué jadis leur intervention ; elles ne sont pas moins intéressantes aujourd'hui qu'hier, même si la nationalité des puissances qui ont les moyens de s'y intéresser a quelque peu changé.

Bandoung a certes fait prendre conscience au tiers-monde, en 1955, de son unité. Mais il en aurait fallu davantage pour que chrétiens et musulmans du Nigéria, du Soudan, d'Ethiopie, d'ailleurs encore, surmontent leur opposition traditionnelle ou que disparaissent les rivalités entre des ethnies dont les territoires n'ont jamais été réellement délimités. Faut-il rappeler la tragédie du Biafra, celle du Burundi ? Les luttes qui ont ensanglanté le Congo ex-belge lorsqu'il ne s'appelait pas encore Zaïre, et que vient de ranimer le retour des « gendarmes » katangais ? La guerre fratricide entre les divers mouvements de libération de l'Angola ? Bien des épisodes de la lutte pour le pouvoir qui s'est déroulée dans tant d'Etats s'expliquent au moins autant par les contradictions tribales que par les désaccords politiques. « *L'Afrique est encore largement au stade pré-idéologique* », répondait Paul-Henri Spaak aux Américains acharnés à voir dans toute manifestation de la violence dans le continent noir l'effet de la « subversion communiste ». La vérité est que l'Afrique en est au stade de la constitution des nationalités, comme l'était l'Europe du XIX[e] siècle. Et c'est ce qui fait qu'unie pour réclamer le départ des colons blancs, elle se déchire si facilement dès que ceux-ci ont cessé d'imposer leur loi.

D'Abidjan à Kinshasa, on a déjà eu quelques indications dans ce sens.

C'est aussi un problème de décolonisation qui tend la situation en Afrique orientale. Pas seulement parce que Djibouti, le 27 juin, aura cessé, en principe, d'être français, encore que la garantie que lui a unilatéralement accordée le gouvernement français donne à cette indépendance un sens bien précis. Mais aussi parce que l'empire éthiopien, basé depuis un siècle sur l'hégémonie des Amharas chrétiens, donne de nombreux signes de désagrégation.



La décolonisation n'est pas terminée

De toute façon, la décolonisation est loin d'être terminée. Pas seulement sur le plan économique, où elle n'est qu'amorcée. Bien que la souveraineté européenne sur l'Afrique se réduise désormais à Ceuta et à Melilla, « presides » que l'Espagne conserve au Maroc, à Mayotte et pour quelques semaines encore à la Côte française des Somalis, rebaptisée sous de Gaulle Territoire des Afars et des Issas, elle explique largement l'ampleur des passions soulevées par les deux principaux conflits dont le continent noir est actuellement le théâtre, les seuls qui aient véritablement des implications internationales : la lutte entre la minorité blanche au pouvoir en Afrique du Sud et en Rhodésie, et la majorité noire ; le conflit multiforme pour la corne de l'Afrique.

Les situations de la Rhodésie et de la République Sud-Africaine sont loin d'être identiques, même si elles se trouvent alliées. La première est une colonie qui a refusé la décolonisation que voulait lui imposer la métropole, qui a cru possible d'ignorer la constatation faite au Cap par M. Macmillan, alors premier ministre de Grande-Bretagne, le 8 février 1960 : « *Le vent du changement souffle sur le continent... que cela nous plaise ou non, nous devons l'accepter comme un fait.* » Le premier ministre Ian Smith, qui incarne cette volonté de refus, ne trouve à l'extérieur que des défenseurs honteux, et ce n'est pas l'arrivée à la Maison Blanche du moraliste Carter, dont le représentant aux Nations unies est un disciple de Martin Luther King, qui va lui faciliter la tâche. Face à un monde hostile, à une guérilla soutenue par les pays limitrophes, de plus en plus gêné pour ses approvisionnements par les sanctions imposées par la communauté internationale, M. Ian Smith mène une bataille à retardement, aussi vaine à long terme que celle que menait le Portugal de Salazar. Il n'a ni les effectifs ni les moyens matériels nécessaires pour la soutenir très longtemps. Et l'établissement des colons de Rhodésie est trop récent pour qu'ils puissent susciter un véritable mouvement d'opinion en leur faveur.

Il en va tout autrement du peuplement blanc d'Afrique du Sud, qui remonte à trois siècles et qui s'est individualisé au point de se donner une langue qui n'est parlée en aucun autre lieu. Pas question pour les quatre millions de Blancs de la République de retrouver un foyer ailleurs. Il leur faut vivre ou mourir sur place. Une partie d'entre eux a mesuré l'absurdité de la politique dite de « *développement séparé* » et du maintien sur la Namibie d'une tutelle que les Nations unies ont retirée depuis belle lurette à Pretoria. Mais les tenants du pouvoir blanc disposent d'atouts encore considérables : une armée puissante, qui aura tôt ou tard, si elle ne les a déjà, des moyens atomiques, une industrie dynamique, d'énormes réserves d'or et de diamants, la possession, avec le Cap et la base voisine de Simonstown, d'une position stratégique dont le monde occidental supporterait mal la chute.

Pour désagréable que la comparaison puisse sonner aux oreilles juives, c'est avec le cas d'Israël que se compare le mieux celui de la République Sud-Africaine. La coopération entre eux n'a d'ailleurs cessé de se développer au cours des derniers mois, comme l'a attesté la brève visite à Jérusalem de M. Vorster. Que celui-ci fasse de moins en moins de cas des libertés démocratiques, les mesures draconiennes qu'il vient de prendre à l'égard de la presse suffisent à le prouver. Il se prépare à l'épreuve de force, en comptant que la nécessité de faire pièce à l'U.R.S.S., trop heureuse de pouvoir montrer aux Africains que c'est d'elle et non de la Chine qu'ils peuvent attendre un secours efficace, amènera les Occidentaux, quoi qu'ils en aient, à le soutenir. Il sait très bien d'ailleurs que le continent noir est loin d'être unanime dans sa réprobation à son égard et que, pour tenir tête au courant progressiste appuyé par les Soviétiques, plus d'un régime africain serait disposé à conclure avec lui un *modus vivendi*.

Or aucune puissance ne peut demeurer indifférente lorsqu'il s'agit de savoir qui contrôlera l'accès à la mer Rouge, artère principale du trafic du pétrole à l'usage de l'Occident, poumon de la Jordanie et d'Israël, chenal essentiel à la mobilité des flottes des grandes puissances.

Djibouti, depuis que la Somalie est indépendante, est l'enjeu d'une rivalité acharnée entre celle-ci et l'Ethiopie. Pour la première, la colonie française est un morceau du territoire national, peuplé en majorité d'Issas, autrement dit de Somalis, et que de Gaulle lui-même appelle d'ailleurs dans ses Mémoires de guerre « Somalie française ». L'Ethiopie craint que l'établissement de la souveraineté somalie ne la prive d'un accès à la mer en un moment où la guérilla d'Erythrée risque de lui faire perdre le contrôle du port de Massaouah. Mais c'est un contentieux beaucoup plus vaste qui l'oppose au régime de Mogadiscio, lequel n'a cessé de réclamer le retour de l'Ogaden, peuplé de nomades somaliens, et dont l'annexion à l'Ethiopie, à l'époque de Ménélik, résulte d'un partage de zones d'influence qui faisait fi de toute considération ethnique.

Haut plateau aride, l'Ogaden n'a jamais été vraiment tenu par les Ethiopiens, qui ont dû replier une partie des garnisons qu'ils y maintenaient sous la pression des attaques de plus en plus fréquentes de guérilleros entraînés par la Somalie voisine. C'est d'ailleurs l'ensemble de l'ancien empire d'Haïlé Sélassié qui se trouve harcelé par des rébellions. En Erythrée, au Tigré, dans le Begemder, le Godjam, le Harrar, l'armée a fort à faire pour tenir tête à des groupes de partisans, dont les motivations sont tantôt ethniques, et tantôt politiques, mais dont on ne diminue pas l'efficacité en les baptisant, selon la tradition, de *shifta* (bandits).

Vers un renversement d'alliances ?

De coup d'Etat en coup d'Etat, le pouvoir qui était tenu à Addis-Abeba par des hommes-liges des Américains est passé aujourd'hui aux mains de « *marxistes-léninistes* ». Ceux-ci ont fait fête à Fidel Castro, venu joindre ses efforts à ceux de Moscou pour éliminer l'influence européenne de cette partie du monde. Il s'est efforcé de persuader le régime somalien, lui aussi « *marxiste-léniniste* », encore que très musulman, et qui passe pour étroitement lié à l'U.R.S.S., à laquelle il a concédé des « *facilités* » navales, de se prêter à un arrangement avec l'Ethiopie. Pour le moment, Mogadiscio, qui se trouve également l'objet des sollicitations de la Ligue arabe, s'interroge. Tout le système d'alliances de la région est d'ailleurs ébranlé.

Le Soudan anticommuniste du général Nemeiry soutient maintenant à fond le séparatisme érythréen, qui a perdu entre-temps l'appui de son principal bailleur de fonds, le colonel Kadhafi, ennemi numéro un du régime de Khartoum et accessoirement de l'Arabie Saoudite, laquelle s'est empressée de se substituer à ce tenace adversaire. Les Etats-Unis ont réduit leur aide à Addis-Abeba en invoquant, non sans quelque raison, les libertés grandissantes que le régime prenait avec les droits de l'homme.

Les militaires somaliens, habitués à la coopération soviétique, craindraient les conséquences d'un refroidissement avec un pays auquel ils doivent d'avoir l'armée la mieux entraînée de cette partie du monde. Mais le général Siad Barre, le « vieux sage », à vrai dire pas si vieux, qui est au pouvoir à Mogadiscio depuis sept ans, redouterait que les Soviétiques, entre la petite Somalie de trois millions d'habitants, et l'Ethiopie qui en compte plus de vingt, ne choisissent de favoriser plutôt la seconde. En nomade, il a appris depuis longtemps à ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier et à ne pas se laisser abuser par les étiquettes idéologiques. Il n'est pas homme, apparemment, à se faire imposer un arbitrage qui laisserait au pouvoir amhara cet Ogaden auquel il tient d'autant plus qu'il en est lui-même originaire. Comme il se trouve que l'Arabie Saoudite ne demande qu'à aider ceux qui, comme le président Assad, s'écartent tant soit peu de la tutelle du Kremlin, et que les Etats-Unis du président Carter regardent l'Afrique à travers les yeux pleins de compréhension d'un Andrew Young, pourquoi ne pas évoluer en conséquence ?

Ne s'étonneront de ces remous que ceux qui s'obstinent à voir dans tout pays du tiers-monde qui accepte l'aide de l'U.R.S.S. un suppôt du communisme international. La vérité, c'est que bien des petites puissances ont appris des grandes à ne se soucier que de l'intérêt national. Surtout lorsqu'il s'agit de pays qui, comme la Somalie, sont de véritables nations, unies par la tradition, la langue — la Somalie est la seule nation africaine à parler et *a fortiori* à écrire une seule langue, — la religion, et dont la Grande-Bretagne elle-même a reconnu, par la bouche d'Ernest Bevin, lorsqu'il était ministre des affaires étrangères, que sa séparation en plusieurs tronçons résultait uniquement des rivalités coloniales.

Entre la volonté de l'Ethiopie révolutionnaire de préserver l'héritage impérial, menacé d'éclatement, et celle de la Somalie de retrouver ses frontières historiques, il n'est pas facile d'imaginer un compromis. Faut-il donc laisser la force — ou l'arbitrage de Moscou — imposer une solution ?

Avec la perspective de la prochaine indépendance de Djibouti, la France se trouve directement impliquée dans cet imbroglio. Elle a esquissé un net rapprochement avec la Somalie, à l'occasion de la visite à Mogadiscio, au début de l'année, de M. Pierre-Christian Taittinger. Mais si ses relations avec l'Ethiopie se sont relâchées, elle est soumise aux pressions de l'Arabie Saoudite et de l'Egypte, également intéressées à ne pas voir le T.F.A.I. réuni d'une manière ou d'une autre à la Somalie. D'où la garantie unilatérale donnée par Paris au nouvel Etat, aux termes de l'accord conclu la semaine dernière avec le chef du gouvernement du Territoire, M. Kamil, et les représentants d'un des principaux mouvements indépendants, la Ligue populaire africaine pour l'indépendance (L.P.A.I.).

Cette garantie va dans le sens des préoccupations de M. Kamil, qui redoute plutôt, pour sa part, un coup de force de l'Ethiopie. Mais elle a vivement désappointé les Somaliens, dont les amis du Front de libération de la Côte des Somalis avaient quitté la conférence de Paris quelques jours avant sa conclusion. Une occasion de reprendre le dialogue peut se présenter avec la réunion, le 28 mars, à Accra, au Ghana, de l'organisation de l'unité africaine, à laquelle doit participer M. Kamil. Mais il reste peu de temps pour éviter une rupture dont les conséquences pourraient être funestes. Outre, en effet, qu'elle aurait toutes chances de consacrer l'influence soviétique sur la Somalie, en un moment où celle-ci cherche à s'en dégager, elle risque fort de ranimer la tension à Djibouti même. L'opinion française serait-elle disposée à l'effort nécessaire pour soutenir, à des milliers de kilomètres de distance, une dernière bataille de la décolonisation ? Les dirigeants de Mogadiscio ne se cachent pas d'être convaincus du contraire.

De toute façon, les intérêts des grandes puissances sont trop engagés, dans cette affaire, pour qu'on puisse croire qu'elles laisseraient un conflit se développer sans s'en mêler de quelque manière. Rien ne permet non plus de penser qu'elles manifesteraient en l'occurrence plus d'intelligence ou d'altruisme qu'à l'accoutumée. Il faudrait que les pays en présence essaient de saisir, au-delà de toutes les raisons qu'ils ont de s'opposer, celles qu'ils auraient de coopérer. Cela dit, on doit reconnaître que c'est un peu comme si l'on avait demandé à la France et à l'Allemagne, dès 1914, de conclure l'association à laquelle elles devaient en venir après la deuxième guerre mondiale.

ANDRÉ FONTAINE.

LA VISITE DU CHEF DE L'ÉTAT SOVIÉTIQUE EN TANZANIE

Les hôtes de M. Podgorny souhaitent que la décolonisation du continent demeure une affaire purement africaine

Dar-Es-Salaam. — Arrivé mardi 22 mars à Arusha, dans le nord de la Tanzanie, M. Podgorny était attendu en fin de matinée à Dar-Es-Salaam, où devait l'accueillir le président Nyerere. Sa tournée de treize jours en Afrique noire le conduira ensuite en Zambie et au Mozambique.

De notre envoyé spécial

Plusieurs milliers de personnes ont acclamé à Arusha le chef de l'Etat soviétique, lequel, contrairement à ce qui avait été annoncé ici la semaine dernière, ne se déplace pas à bord du Concorde soviétique compte officiellement d'un Iliyouchine-62. La délégation soviétique compte officiellement cent vingts membres. Une présence suscite l'intérêt : celle de M. Leonid Ilyitchev, un vice-ministre des affaires étrangères qui passe pour un expert des questions chinoises et africaines.

Le premier voyage en Afrique noire d'un chef d'Etat soviétique éveille une certaine perplexité. Il intervient au milieu d'une polémique sur la nature des combats dans l'ancien Katanga, et au moment où la conduite de la guerre de libération en Rhodésie fait l'objet d'une controverse, plus feutrée, notamment au sein de l'Organisation de l'unité africaine. Podgorny paraît condamné à marcher sur les traces d'un fougueux partenaire, M. Fidel Castro, dont les étapes africaines contrastent singulièrement, dans leur apparente improvisation, avec la minutie de l'organisation du voyage soviétique.

On estime naturel, ici, jusque dans les milieux diplomatiques occidentaux, qu'une personnalité soviétique fasse le tour des trois pays africains les plus concernés par le conflit rhodésien, surtout après les visites de nombreux diplomates occidentaux, dont celle, l'an dernier, de M. Kissinger. Mais, en évoquant l'assistance des pays communistes aux « masses en lutte », le *Daily News* de Dar-Es-Salaam, un organe gouvernemental, écrit, mercredi : « *Cette assistance ne devrait jamais conduire à des rapports d'inégalité entre nos pays, et à des accords commerciaux injustes. C'est notre devoir, ainsi que celui des pays socialistes développés, de maintenir les nobles idéaux du socialisme.* »

Si le déroulement du séjour en Tanzanie de M. Castro peut servir d'indice, les autorités tanzaniennes semblent soucieuses d'éviter des démonstrations excessives. Après un accueil chaleureux, le premier ministre cubain s'était rendu à Zanzibar et dans un parc national — deux détours traditionnels, — mais il n'a guère paru en public, sauf pour visiter des entreprises auxquelles les Cubains accordent leur aide.

Le discours qu'il devait prononcer dimanche dernier, à l'université de Dar-Es-Salaam, a été annulé. Avant de s'envoler pour Beira (Mozambique), où il a rencontré, lundi, le président Machel, il a tenu une conférence de presse à laquelle les correspondants étrangers n'ont pas été conviés. Aucun communiqué conjoint n'a été publié à la fin d'une visite de cinq jours.

Même si M. Castro a choisi Dar-Es-Salaam pour lancer une vive attaque contre le président Mobutu, ses références au caractère « non exportable » des révolutions et le démenti opposé à une participation cubaine aux combats du Shaba (ex-Katanga) semblent devoir satisfaire les Tanzaniens, qui ne souhaitent pas jeter de l'huile sur le feu.

Les Tanzaniens paraissent un peu gênés, en effet, par les événements du Zaïre, et l'on apprend, de bonne source, que le président Nyerere aurait refusé de s'entremettre entre Luanda et Kinshasa, comme le lui aurait demandé le président Mobutu. Contrairement à ce que l'on avait pu croire, la Tanzanie s'interroge, au même titre que le Mozambique, sur l'opportunité du maintien d'un corps expéditionnaire cubain important en Angola.

En revanche, les Tanzaniens auraient souhaité, plus que d'autres Africains encore, que M. Fidel Castro contribue à un rapprochement entre l'Ethiopie et la Somalie, divisées notamment sur l'avenir de Djibouti et de la mer Rouge. Sur ce point, les visites du dirigeant cubain à Mogadiscio et à Addis-Abeba, la semaine dernière, ne semblent pas avoir produit de résultats encourageants.

On apprend, en outre, toujours de bonne source, que les deux nouvelles brigades que l'armée éthiopienne met en ce moment sur pied sont destinées l'une à l'Erythrée, l'autre à faire face à toute éventualité à Djibouti, où le référendum et les élections sont prévus pour le 8 mai.

En ce qui concerne le conflit rhodésien, l' « *appui exclusif* » apporté, le 7 janvier, par les cinq chefs d'Etat africains de la « *ligne de front* » au Front patriotique de MM. Mugabe et Nkomo n'a pas été entériné par le conseil des ministres de l'O.U.A., réuni à Lomé (Togo) fin février. Depuis la plus récente réunion des « cinq », le 14 mars, à Beira, le ton semble plus nuancé. Si l'on en croit le pasteur Sithole et le porte-parole local de l'évêque Muzorewa, le président Nyerere serait prêt à recevoir ces deux autres dirigeants nationalistes de Rhodésie.

Dans de telles circonstances, les hôtes africains de M. Podgorny voudraient éviter que sa tournée ne soit l'occasion d'une démonstration de « *diplomatie musclée* ». Il est clair, dans leur esprit, que la direction de la lutte pour la décolonisation en Afrique australe doit demeurer entre des *mains* africaines, quelle que soit l'importance de l'aide militaire soviétique à la guérilla rhodésienne.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

A Taez (Yémen du Nord)

LES CHEFS D'ÉTAT DU SOUDAN, DE LA SOMALIE ET DES DEUX YÉMENS EXAMINENT LES PROBLÈMES DE SÉCURITÉ DANS LA MER ROUGE

Quatre chefs d'Etat de pays riverains de la mer Rouge — le général Nemeiry, du Soudan ; le général Siad Barre, de Somalie ; M. Salem Robaye, président de la République populaire et démocratique du Yémen, et le commandant Ibrahim El Hamdi, chef de l'Etat nord-yéménite — se sont réunis mardi 22 mars à Taez, au Yémen du Nord, pour discuter de la question de la sécurité dans la mer Rouge.

A l'issue d'une première séance de travail, le ministre nord-yéménite des affaires étrangères, M. Abdallah Asnaj, a déclaré que les quatre chefs d'Etat avaient décidé de former un comité ministériel qui aura pour mission de préparer un « sommet » réunissant tous les pays riverains de la mer Rouge, c'est-à-dire les quatre pays représentés à Taez plus l'Arabie Saoudite, l'Egypte, la Jordanie et l'Ethiopie.

Accueillant ses hôtes, le commandant Hamdi a souligné que la réunion de Taez n'était dirigée contre aucun pays (faisant ainsi allusion à l'Ethiopie, qui a dénoncé les efforts de certains pays arabes pour faire de la mer Rouge un « lac arabe »). « Notre seul objectif, a-t-il dit, est de faire de la mer Rouge une zone de paix. » Le président somalien avait cependant déclaré à Mogadiscio, avant de se rendre à Taez, qu'une « action commune arabe » était nécessaire en vue de garantir la sécurité de la mer Rouge.

Tunisie

● LES INGENIEURS qui avaient déclenché une grève le 18 mars pour obtenir la libération du secrétaire général de leur union, M. Mohamed Bel Hadj Amor, impliqué dans l'affaire de distribution de tracts du Mouvement de l'unité populaire, et pour appuyer des revendications d'ordre syndical, ont décidé de suspendre leur mouvement à partir du 23 mars.

AFRIQUE

République populaire du Congo

• Le cardinal Biayenda, archevêque de Brazzaville a été assassiné
• L'ancien président Massemba-Debat aurait reconnu ses responsabilités dans le meurtre du commandant Ngouabi

Le cardinal Emile Biayenda, archevêque de Brazzaville, a été enlevé et assassiné dans la nuit du mardi au mercredi 23 mars par un groupe de trois personnes appartenant à la famille du commandant Ngouabi, ancien chef de l'Etat, lui-même assassiné le 18 mars. Selon l'agence Reuter, qui cite une source officielle, les trois meurtriers ont été arrêtés.

Dans une déclaration diffusée mercredi matin, le comité militaire congolais, organe regroupant les onze officiers qui assument le pouvoir depuis la disparition du président Ngouabi, stigmatise ce crime qui « *plonge le Congo dans un double deuil national* ».

« *Les assassins du cardinal Biayenda*, poursuit le communiqué, *seront châtiés de façon exemplaire au même titre que ceux du président Ngouabi. Le comité militaire ne peut accepter de tels actes, qui relèvent de la passion aveugle et du banditisme, et met sévèrement en garde tous ceux qui troubleront l'ordre public.* » Le cardinal avait été reçu le 18 mars par le président défunt trente minutes avant l'assassinat de ce dernier.

Une mise en garde aux fauteurs de troubles

M. Alphonse Massemba-Debat, ancien président congolais, a reconnu ses responsabilités dans le meurtre du président Ngouabi, indique en substance un autre communiqué du comité militaire diffusé par la radio de Brazzaville et capté à Yaoundé mardi 22 mars.

Ce communiqué indique que l'ancien président a notamment reconnu « *avoir pris des contacts clandestins avec plusieurs membres de l'opposition au régime actuel ; avoir organisé autour de lui un réseau parmi lequel se trouvaient au moins deux des complices de l'ex-capitaine Barthélemy Kikadidi, auteur du meurtre du commandant Ngouabi ; avoir organisé des séances occultes en vue de reconquérir le pouvoir ; avoir déjà formé à l'avance un gouvernement et choisi un nouveau chef de l'armée ; avoir déjà prévu la dissolution du parti congolais du travail et un changement fondamental du régime* ». — *(A.F.P., Reuter.)*

LE CARDINAL BIAYENDA

Né à Mpangala en 1927, Emile Biayenda fut ordonné en 1958, sacré évêque en 1970 et nommé archevêque de Brazzaville en 1971. Alors qu'il était simple prêtre attaché à la mission de Mouléké, il avait été arrêté en 1965, sans mandat de justice, et maltraité. On l'avait accusé d'avoir distribué des tracts hostiles au gouvernement (M. Massemba-Debat était alors chef de l'Etat).

Membre du synode romain en 1971, qui traitait de la « Justice dans le monde », il avait notamment déclaré : « La critique de Karl Marx sur la religion n'est pas totalement fausse », *et encore :* « Le socialisme est la seule solution capable d'établir un ordre de justice. »

Zaïre

Pékin met en cause l'Union soviétique dans l'« invasion » du pays

L'Agence Chine Nouvelle a déclaré, mercredi 23 mars, que l'invasion du Zaïre avait été préparée et financée par l'Union soviétique. Selon l'agence chinoise, « *les mercenaires sont payés par le social-impérialisme soviétique, qui a organisé l'invasion du Zaïre... Les événements établissent clairement que le social-impérialisme soviétique a recours traîtreusement à des manœuvres néo-colonialistes pour poursuivre son agression et son expansionnisme en Afrique* ».

De son côté, le général Mobutu, président de la République du Zaïre, a déclaré mardi : « *Leonid Brejnev et Fidel Castro ont mauvaise conscience... L'U.R.S.S. s'évertue, depuis 1960, date de l'accession du Zaïre à l'indépendance, à placer une ceinture d'insécurité autour du pays, alors qu'ayant librement défini nos options, nous ne négligeons aucun effort pour entretenir des rapports d'amitié, de paix et de concorde avec tous nos voisins.* »

Le président zaïrois a ajouté : « *Les anciens gendarmes katangais qui ont envahi le Sud (...) sont en réalité encadrés par des Cubains, dont ils ont auparavant reçu un enseignement militaire et idéologique, en dépit des démentis de Fidel Castro.* » Il a indiqué que les agresseurs utilisaient les mêmes armes perfectionnées de fabrication soviétique que les quelque quatorze mille soldats cubains qui ont participé à la guerre civile en Angola.

En dépit des informations optimistes en provenance du Shaba, il apparaît que les gendarmes katangais qui ont envahi la province opposent une vive résistance aux forces régulières. La ville de Kasaji, que celles-ci avaient reprise, serait à nouveau tombée entre les mains des insurgés.

L'armée de l'air zaïroise est intervenue à plusieurs reprises, mais, à Kinshasa, les observateurs restent sceptiques sur l'efficacité des bombardements. Le gouvernement de Luanda a indiqué que trois villages angolais de la province de Moxico avaient été attaqués par des avions zaïrois, qualifiant ces attaques de « *provocation* ».

A Washington, le porte-parole du département d'Etat, M. Fred Brown, a indiqué mardi que les Etats-Unis n'avaient pas encore pris de décision en ce qui concerne la nouvelle demande d'aide présentée par le gouvernement zaïrois. Bien qu , officiellement, on se refuse à préciser la nature de cette requête, on croit savoir de bonne source que Kinshasa a, cette fois, demandé des armes à Washington. La première demande d'assistance, qui avait été immédiatement agréée, portait seulement sur du matériel non offensif. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

BIBLIOGRAPHIE

L'Afrique du jour et de la nuit
de *Robert Arnaut*

Pour son *Afrique du jour et de la nuit*, dans laquelle il reprend une série d'interviews enregistrées au magnétophone au cours d'innombrables tournées à travers savanes, déserts et forêts du continent noir, Robert Arnaut s'est vu remettre, mardi 22 mars, le prix Pierre-Mille. Décernée par le Syndicat fédéral de la presse d'expression française, cette récompense, destinée au meilleur reportage réalisé au cours de l'année écoulée, dans ce qui fut l'« outre-mer français », n'a couronné qu'exceptionnellement le travail d'un homme de *radio*. *Pourtant*, après Pierre Ichac, Robert Arnaut est, à son tour, distingué par le jury qui entretient le souvenir de l'un des journalistes qui contribua le plus à faire connaître la geste coloniale française. Il doit sans doute cette distinction autant à l'*ensemble de* son œuvre qu'à ce seul ouvrage. Auteur d'un glossaire de la radiodiffusion rédigé pour le Conseil international de la langue française et d'une étude consacrée au rayonnement du français à travers le monde, il est en effet considéré comme un ardent zélateur de la francophonie.

Dans son dernier ouvrage, Robert Arnaut s'est efforcé de présenter l'Afrique éternelle telle qu'elle se perpétue à travers des êtres d'exception qui, dit la sagesse populaire, sont, par l'étendue de leur savoir, devenus si grands qu'« *ils peuvent avec leurs mains ramasser les étoiles* ». Du Maroc à l'île Maurice, du Sénégal à Madagascar, en passant par la Côte-d'Ivoire, le Cameroun, le Centrafrique, le Tchad, le Zaïre et le Rwanda, Robert Arnaut nous fait découvrir une étonnante galerie de personnages, que la spécificité de leurs rapports avec la nature range parmi les maîtres de l'*insolite*. Noirs et Blancs, sorciers et guérisseurs, prophètes et savants, que Robert Arnaut fait parler plus qu'il ne les décrit, lancent au lecteur une invitation au voyage sur un continent qui, pour lui, reste essentiellement frappé au coin de l'exotisme. Avec vingt années de décalage, cet ouvrage, comme les inoubliables *Mangeurs d'âmes* de Pierre Fromentin, exhale le mystère et sent le soufre, non sans réserver la place qui convient à l'imagination poétique.

Ph. D.

★ Presses de la Cité, 302 pages, 45 F.

ASIE

Inde

MM. Ram et Desai postulent l'un et l'autre le poste de premier ministre

De notre envoyé spécial

New-Delhi. — Suivant le calendrier qu'impose la Constitution, la coalition qui a remporté les élections indiennes devait désigner, jeudi 24 mars, le président de son groupe parlementaire, qui deviendra automatiquement le premier ministre. Le gouvernement sera formé le jour même. Il sera élargi par la suite. Vendredi, enfin, se tiendra la séance d'ouverture du Parlement, qui doit examiner d'ici à la fin du mois le budget de l'Union.

Toute la journée de mercredi devait être occupée par des discussions entre membres de la *majorité*, portant sur le choix de l'homme qui, après Mme Gandhi, va prendre en main le destin de ce qui est redevenu « *la plus grande démocratie du monde* ». C'est ce choix qu'entérineront, en principe, les parlementaires jeudi, si tant est que, d'ici là, l'unanimité ait pu se faire sur l'une des deux principales personnalités en présence. Car aucun des postulants ne suscitait, mercredi matin, l'adhésion générale, et l'on pensait que la méditation de M. J. P. Narayan, qui fut la « *conscience* » du mouvement d'opposition à la « dictature » avant même que l'état d'urgence ne soit instauré, serait déterminante. La tâche du vieux leader gandhien n'est pas simple : la coalition a été formée avec précipitation, dans la bousculade politique qui a suivi, en janvier, l'annonce des élections, puis, un peu plus tard, celle de la démission du ministre de l'agriculture, M. Ram. On trouve au sein de cette coalition des tendances qui vont du centre gauche à l'extrême droite, pour prendre des références européennes.

L'homme qui ferait le mieux la synthèse entre tous ces courants, estime-t-on généralement, serait le chef du Congrès pour la démocratie, M. Ram. C'est un homme habile, pondéré, ouvert et tolérant. Il serait sans aucun doute le plus capable de faire face ensuite aux tensions *qui ne manqueront pas de se produire* dans la majorité. Sa démission du cabinet de Mme Gandhi l'a rendu très populaire. Mais le large soutien qu'il rencontre dans l'opinion, dans les couches les plus *pauvres, mais aussi* dans l'élite dirigeante et la jeunesse, les sympathies qu'il conserve au sein de son ancienne formation, maintenant minoritaire à la Chambre du peuple, le rendent suspect à ces conservateurs à tout crin que sont les fortes personnalités *dominant* le Parti du peuple.

Inversement, le président de cette formation, M. Morarji Desai, est jugé trop marqué à droite et trop sectaire pour conduire une équipe qui devra s'employer à rechercher de nombreux compromis si elle veut maintenir sa fragile union. Toute l'action politique de cet octogénaire a été depuis dix ans dominée par une volonté opiniâtre d'écarter Mme Gandhi du pouvoir.

A la vérité, ces deux personnalités représentent deux visages complémentaires de l'Inde : celui de l'intouchable parvenu au faîte des honneurs, celui du gandhien ascétique appartenant à une haute caste. Mais ces considérations socio-politiques ne sont pas les seules prises en compte : *la personnalité choisie* pour le poste de chef de l'exécutif devra être acceptée dans le sud du pays, où *la nouvelle* majorité compte peu d'élus.

Avant même que le gouvernement ne soit formé, les dispositions prises sous l'état d'urgence sont levées les unes après les autres. Les droits fondamentaux (liberté d'expression, d'association, etc.), qui avaient été suspendus, ont été rétablis. Vingt-cinq organisations de l'extrême droite, hindouiste et musulmane, et de l'extrême gauche (dont une dizaine de groupes révolutionnaires interdits en juillet 1975) vont pouvoir reprendre leurs activités. Cela devrait avoir pour conséquence la libération de plus de trente mille militants de ces mouvements. Enfin, M. Georges Fernandes, le dirigeant socialiste qui était accusé de complot sous l'état d'urgence a été remis en liberté, sous caution, mardi. *Il est à noter cependant que* M. Ram, répondant aux questions des journalistes, a clairement déclaré qu'il ne lui semblait pas souhaitable d'envisager le démantèlement de l'agence de renseignements politiques, qui avait pris beaucoup d'importance dans les dernières années du régime de Mme Gandhi.

L'ancien premier ministre s'est effacée avec dignité, mardi, se contentant, après avoir présenté sa démission, de rendre publique une déclaration dans laquelle elle affirme accepter « *sans réserves et dans un esprit d'humilité* » le verdict populaire, et offrir sa « *coopération constructive* » au pays.

Ce qui est remarquable, c'est le calme dans lequel s'effectue le passage de la « *dictature* » à la « *démocratie* ». Les passions soulevées par la campagne électorale sont retombées. Les manifestations de joie ont été, somme toute, limitées. On a l'impression que la population demeure encore stupéfaite par l'effet de son vote de protestation, et qu'elle est maintenant soucieuse de savoir ce que l'avenir lui réserve.

GÉRARD VIRATELLE.

Un rapprochement des nouveaux dirigeants avec Washington serait bien vu à Pékin

La défaite de Mme Gandhi, qui avait signé un traité d'amitié et de coopération avec l'U.R.S.S., modifie considérablement les données de la situation en Asie. La majorité issue des élections est plus favorable que le parti du Congrès à la coopération avec les Etats-Unis. Dans la mesure où cette coopération consacrera le recul de l'U.R.S.S. dans la région, le succès de la coalition des partis modérés en Inde est accueilli avec satisfaction par les dirigeants chinois, pour qui l'ennemi demeure le « social impérialisme » soviétique.

Dans un commentaire exceptionnellement prompt, l'agence Chine nouvelle s'est réjouie, mardi 2 2mars, du « fiasco » de Mme Gandhi, qui « *montre l'impopularité de sa politique intérieure et étrangère* ». « *Avec l'appui et la complicité du social-impérialisme soviétique, le parti du Congrès a suivi pendant des années la politique de l'expansionisme* », poursuit l'agence gouvernementale, pour laquelle le traité da'mitié e tde coopération signé en 1971 était un « *moyen pour Moscou d'opprimer, d'exploiter et de contrôler l'Inde* ». Il s'agit là d'une allusion aux clauses prévoyant des livraisons indiennes en nature dont la valeur marchande était dévaluée par l'U.R.S.S. selon un mode de calcul que bien des Indiens trouvaient arbitraires.

Chine nouvelle estime aussti que le traité indo-soviétique a permis à l'U.R.S.S. de « *créer des troubes en Asie du Sud* ». Les accords entre Moscou et New-Delhi prévoyaient en effet une assistance militaire soviétique en cas de nécessité ; ils ont joué, partiellement lors du conflit avec le Pakistan qui a abouti à la création du Biangladesh en 1971.

La précédente attaque de l'agence chinoise contre Mme Gandhi avait précisément été portée à l'automne dernier, lors d'une phase aiguë du conflit *diplomatique qui oppose l'Inde et* le Bangladesh au sujet du partage des eaux du Gange. D'une façon générale, cependant, le ton avait baissé entre Pékin et New-Delhi depuis que les deux capitales avaient échangé des ambassadeurs. Annoncée en avril 1976, la *décision* de « *normaliser* » les relations diplomatiqkues — figées au niveau des chargées d'affaires depuis le conflit de 1962 — n'avait pas été suivie de progrès appréciables dans la recherche d'un *modus vivendi*.

En U.R.S.S., l'embarras est manifeste. Lors de la dernière visite de Mme Gandhi à Moscou — en juin 1976, — les mesures d'*exception décidées par le premier ministre* avaient été présentées par ses hôtes soviétiques comme une riposte nécessaire à « *la réaction intérieure et à l'impérialisme international* ». Aujourd'hui, les *Izvestia* reconnaissent que la défaite de Mme Gandhi ist due en partie aux « *excès commis pour mettre en œuvre les lois adoptées après l'instauration de l'état d'urgence* ».

Faisant allusion au refus des dirigeants du Congrès de coopérer avec le parti communiste prosoviétique (sauf quelques exceptions sur le plan local), contrairement *à ce qui s'était produit* lors des élections précédentes, le correspondant des *Izvestia* à New-Delhi écrit : « *Les milieux de gauche indiens soulignent l'effet négatif qu'a eu sur les élections la division des forces démocratiques et patrio 'ques.* »

Les Soviétiques, qui semblent avoir été surpris par l'échec du Congrès, avaient toutefois quelques motifs d'inquiétude quant à l'évolution du régime indien, même sous la tutelle de Mme Gandhi. Son fils Sanjay ne cachait ni son aversion pour le parti communiste indien ni son désir *que le pays cesse de s'engager* dans la voie de la coopération avec Moscou. Mme Gandhi elle-même avait fait comprendre aux dirigeants du Kremlin, lors de sa dernière visite à Moscou, qu'elle était toujours hostile à la proposition soviétique de créer un pacte de sécurité collective en Asie, dirigé contre la Chine.

Le quotidien *Indian Express* a révélé récemment que les livraisons soviétiques d'eau lourde à l'Inde étaient compromises, parce que l'U.R.S.S. entendait en contrôler l'utilisation. Moscou pouvait invoquer son souci de ne pas faciliter l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins militaires, mais *n'était-ce pas aussi* un chantage exercé sur un gouvernement moins « amical » qu'auparavant ?

A supposer que les nouveaux dirigeants indiens veuillent poursuivre le programme nucléaire de Mme Gandhi, ils devront sans doute se tourner vers le Canada, en l'assurant cette fois des garanties que la fille de Nehru ne pouvait plus lui donner après l'explosion de la première bombe atomique indienne.

Tout en affirmant que Washington avait eu de bonnes relations avec Mme Gandhi, le porte-parole du département d'Etat a *déclaré* mardi *que* les liens *entre* l'Inde et les Etats-Unis pourraient être renforcés par « *un retour complet au système démocratique et aux valeurs humaines essentielles* ».

Pour faire face à une situation économique difficile, les successeurs de Mme Gandhi vont sans doute faire appel à l'aide américaine, que M. Kissinger avait proposé de renforcer lors d'un voyage à New-Delhi en octobre 1974, mais que Mme Gandhi répugnait à accepter. Les contreparties éventuelles de cette aide ne vont-elles pas empêcher l'Inde de continuer à se poser en *pilier du* « *non-alignement* » ? Le départ de Mme Gandhi — dont le père, Nehru, avait fondé ce mouvement avec Tito et Nasser en 1961 à Belgrade — trouble profondément les dirigeants yougoslaves, à deux semaines d'une session du bureau de coordination du mouvement non-aligné, dont l'ouverture était prévue à New-Delhi.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Chine

DES PERSONNALITÉS DU CHEKIANG ET DU HUNAN SONT ACCUSÉES DE COMPLICITÉ AVEC LA « BANDE DES QUATRE »

Hangchow (province du Chekiang) *(A.F.P.)*. — L'épuration se poursuit en Chine, six mois après l'éviction de la « bande des quatre ». Une dizaine de hautes personnalités du Chekiang, province située au sud de Changhaï, sont accusées de « complicité » avec Mme Chiang Ching, révèlent des affiches apposées le week-end dernier dans le centre de Hangchow, la capitale de cette province.

Parmi ces personnalités figurent M. Cheng Yung-sheng, vice-président du comité révolutionnaire provincial, et M. Ho Hsien-chun, vice-président du comité municipal. Une situation semblable paraît prévaloir dans d'autres provinces chinoises, notamment au Liaoning et au Hunan.

A Hangchow, des affiches mettent en doute l'aptitude du comité municipal actuel à « *diriger* » la ville ; l'une d'entre elles, datée de samedi 19 mars, porte le titre suivant, en gros caractères : « *Nous devons arracher la partie pourrie du morceau de viande.* » « *Renversons les éléments contre-révolutionnaires !* », « *Nous n'avons pas encore réglé nos comptes avec tout le monde !* », disent des slogans.

A Changsha, capitale de la province du Hunan, des affiches annoncent le « limogeage » de quelques personnalités locales, dont M. Yeh Wei-tung, vice-président du comité révolutionnaire provincial, rapportent des voyageurs.

EUROPE

CRISES ET TENSIONS POLITIQUES DANS PLUSIEURS PAYS

Pays-Bas

APRÈS LA DÉMISSION DU GOUVERNEMENT DE M. DEN UYL

Des ministres expédieront les affaires courantes jusqu'aux élections du 25 mai

De notre correspondant

Amsterdam. — Le gouvernement néerlandais est démissionnaire. Dans l'après-midi du 22 mars, le premier ministre, M. Den Uyl, a présenté la démission des six ministres chrétiens-démocrates à la reine Juliana, et les dix ministres socialistes ont mis leurs fonctions *« en disponibilité »*. Mais ce n'est qu'une différence de formulation. Comme le veut la tradition constitutionnelle, la reine Juliana prend cette décision en « considération », puisque c'est elle qui nomme et révoque officiellement les ministres.

Dans la pratique, deux solutions sont possibles dans les jours qui viennent : tous les ministres, aussi bien chrétiens-démocrates que socialistes, continueront d'expédier les affaires courantes, ou bien seuls les dix ministres de la gauche resteront en place pour cette tâche. Il n'y aura pas d'élections anticipées, puisque la date du 25 mai avait déjà été fixée.

Dans sa déclaration, où perçait l'émotion, le premier ministre a parlé du problème que le gouvernement de centre-gauche n'a pas su résoudre en raison de la position des chrétiens-démocrates, notamment de M. Van Agt, vice-premier ministre, ministre de la justice : la politique foncière (*le Monde* du 23 mars).

Mais les raisons profondes de la crise sont ailleurs : c'est la méfiance entre chrétiens-démocrates (et surtout les catholiques-populaires) et socialistes. Les socialistes reprochent aux chrétiens-démocrates de ne pas vraiment accepter la politique d'une coalition de centre-gauche et de ne pas vouloir souscrire sincèrement aux réformes de société auxquelles aspirait le gouvernement de M. Den Uyl. Pour les socialistes, la chute du gouvernement, deux mois seulement avant l'échéance normale, est une *« expérience stupéfiante »*, a déclaré M. Van Thijn, leur leader parlementaire.

C'est la troisième fois depuis la dernière guerre que les catholiques font tomber un cabinet de centre-gauche. Pour M. Den Uyl, la chute de son gouverenment est *« l'expérience la plus amère »* qu'il ait jamais faite de sa vie politique.

La volonté de freiner des mesures jugées *« trop à gauche »* et les divergences personnelles entre MM. Van Agt et Den Uyl justifient, pour les chrétiens-démocrates, ce qui vient d'arriver. Pour la démocratie chrétienne, il ne s'agit pas d'une crise provoquée par la proximité des élections, mais la droite du parti entend garder la possibilité de nouer une coalition de centre-droite (avec les libéraux conservateurs). Les leaders chrétiens-démocrates vont devoir maintenant expliquer leur politique aux électeurs. M. Aantjes, chrétien-démocrate protestant de gauche, s'est presque excusé d'avoir provoqué cette crise. Au sein de la démocratie chrétienne, les tensions s'accroissent entre la droite et la gauche, mais la droite semble être la plus forte. Ce n'est un secret pour personne que les deux ministres chrétiens-démocrates protestants, MM. Boersma (affaires sociales) et De Gay Fortman (intérieur) ont longuement hésité avant de se déclarer solidaires de M. Van Agt et de démissionner.

La crise a, en revanche, résolu certains problèmes pour le parti socialistes, qui était divisé sur les concessions à faire aux chrétiens-démocrates.

Ainsi finit l'expérience du gouvernement le plus à gauche que les Pays-Bas aient jamais connu. Sa plus grande réussite fut de changer le climat politique néerlandais, de le rendre peut-être un peu plus humain. Les Pays-Bas ont fait un pas vers une démocratie sociale moderne. En politique étrangère, le gouvernement, et surtout M. Den Uyl lui-même, ont fait preuve de temps à autre d'une franchise rafraîchissante.

MARTIN VAN TRAA.

Grande-Bretagne

LE VOTE SUR LA MOTION DE CENSURE A LONDRES

La gauche travailliste s'inquiète des concessions que M. Callaghan est prêt à faire aux libéraux

Le débat aux Communes sur la motion de censure déposée par Mme Thatcher commence ce mercredi 23 mars à 15 h. 30. Le vote doit intervenir en fin de soirée. Six députés travaillistes sont malades, mais cinq d'entre eux comptent pouvoir se déplacer pour apporter leurs suffrages au gouvernement.

Jusqu'au dernier moment, M. Callaghan a négocié avec les unionistes d'Ulster et les libéraux. Pour ne pas voter la censure, ces derniers ont exigé d'être consultés à l'avenir sur toutes les décisions importantes. La gauche travailliste s'inquiète des concessions que M. Callaghan est prêt à faire au troisième parti.

De notre correspondant

Londres. — *« Le service normal reprendra bientôt. »* Telle est la formule qui apparaît sur les écrans de la télévision britannique en cas de panne. C'est aussi la phrase que M. Callaghan a utilisée, mardi 22 mars, aux Communes, vingt-quatre heures avant que ne s'engage le débat sur la motion de censure déposée par l'opposition conservatrice.

L'atmosphère de la Chambre était plutôt détendue. Salué par ses partisans aux cris de : *« Good old Jim ! »*, M. Callaghan a plaisanté sur les réactions du Stock Exchange. Oui, a-t-il indiqué en substance, les cours de la Bourse sont tombés, lundi, quand le gouvernement a paru être en danger. Mais ils sont remontés immédiatement, lorsque la City s'est rendu compte que le Labour gagnerait les élections générales...

Quelques heures avant le scrutin, l'accord entre le gouvernement travailliste et le parti libéral paraissait en bonne voie. A la City, mardi, l'optimisme a repris le dessus. Reste à savoir si cette réaction de la « citadelle du capitalisme » suffira à désarmer la gauche travailliste. Les cyniques expliquent ainsi cette contradiction : depuis plusieurs mois déjà, le cabinet Callaghan, en s'efforçant de contrôler les salaires et de réduire les dépenses sociales, a poursuivi, en fait, une politique conservatrice...

La journée de mardi a vu s'accélérer le rythme des négociations entre le gouvernement et le groupe libéral, ainsi qu'avec les Unionistes de l'Ulster. A trois reprises, M. Steel s'est entretenu avec le premier ministre, après lui avoir envoyé une lettre définissant l'attitude des députés du troisième parti. Aucune précision n'a été fournie ni d'un côté ni de l'autre, sur le cours de ces tractations.

L'exigence principale de M. Steel est cependant connue : il entend obtenir la promesse que les libéraux seront consultés de façon permanente par le cabinet travailliste. Ce serait le moyen pour eux de convaincre le public qu'ils exercent une influence véritable au Parlement, et qu'ils jouent un rôle essentiel en faisant *« prévaloir le bon sens »* contre les extrémistes du Labour. M. Callaghan a fait un pas dans ce sens : mardi, il a inauguré une émission de télévision, dans laquelle le public pourra poser des questions au premier ministre. A Downing Street, on prend soin de préciser que cette innovation avait été décidée il y a bien des semaines.

Au cours de cette émission, M. Callaghan a donné des satisfactions aux libéraux, tout en s'efforçant de rassurer la gauche de son parti. Il a, comme l'a souhaité M. Steel, publiquement reconnu que le gouvernement travailliste a désormais besoin de la « coopération » d'autres partis, que cet arrangement ne peut pas rester secret, et qu'il doit s'appliquer à l'ensemble du programme législatif à venir.

JEAN WETZ.

Turquie

La perspective d'élections anticipées favorise une recrudescence de la violence

De notre correspondant

Ankara. — Tandis que chacun estime désormais inévitables, à moins d'imprévu, des élections anticipées, la tension politique atteint son paroxysme en Turquie. Le Parti de la justice de M. Demirel, premier ministre, estime en effet que le début du mois de juin serait la date idéale pour la consultation nationale prévue normalement pour octobre (*le Monde* du 11 novembre 1976). Mais cela risque de mécontenter le Parti du salut national, membre de la coalition gouvernementale, décidé à rester au pouvoir jusqu'au bout.

Les amis du professeur Erbakan, qui animent le parti, menacent de quitter la coalition quadripartite et envisagent même de former une nouvelle alliance gouvernementale avec les partis de l'opposition, « punissant » ainsi M. Demirel. Les partis de la confiance et du mouvement nationaliste, les petits partenaires de la coalition, pour leur part, ne sont pas opposés au xélections anticipées.

Tout dépendra, en fin de compte, de l'attitude qu'adoptera le Parti républicain populaire (P.R.P.) de M. Ecevit, le parti le plus important de l'opposition.

Soucieux avant tout d'attirer l'électorat flottant, le P.R.P. semble se refuser à conclure des alliances électorales avec les autres formations de gauche. Mais cette méfiance à l'égard des autres mouvements socialistes risque d'enlever à M. Ecevit une grande partie des voix qui l'avaient soutenu lors des consultations précédentes.

L'Assemblée a jusqu'au 12 avril pour décider de l'éventualité de ces élections anticipées, un délai de trois mois étant constitutionnellement requis entre la date de la décision et la consultation.

En attendant, la violence demeure une constante de la vie politique. La majorité des établissements universitaires sont fermés. Les assassinats n'en continuent pas moins, mais cette fois dans la rue, et dans presque toutes les villes de province. Près de quarante jeunes gens ont perdu la vie depuis le mois de janvier. Les bagarres entre groupes rivaux risquent de s'étendre encore, estime-t-on ici, dans la période pré-électorale. D'ores et déjà les premiers heurts ont été enregistrés entre les militants du P.R.P. et ceux du parti de la justice à l'occasion du contrôle des listes électorales, certaines listes étant tout simplement déchirées afin d'empêcher tout contrôle des adversaires.

Plus graves encore sont les raids effectués par les militants d'extrême droite contre les marchands de journaux. Des autodafés de journaux proches du Parti républicain du peuple et des autres formations de gauche font suite à leur confiscation chez des marchands terrorisés. Même à Istanbul, les lecteurs du *Cumhuriyet* (centre gauche), ou ceux de *Vatan* (gauche), sont pris à parti et molestés en pleine rue. Dans plusieurs villes de province il est pratiquement impossible de trouver d'autres journaux que ceux proches des partis de la droite : les marchands, pris de panique, en viennent à les retirer de la vente.

Samedi 19 mars, un groupe de militants du Parti de la justice, mécontents de la publication de certaines nouvelles dans le quotidien *Cumhuriyet*, ont manifesté devant le siège du journal, à Istanbul, et brûlé des exemplaires en signe de protestation.

D'autre part, les purges d'éléments jugés « progressistes » continuent à l'Office de radio et télévision d'Etat, sous l'impulsion d'un directeur général zélé, qui ne cache pas ses sentiments *« nationalistes »*.

ARTUN UNSAL.

Italie

Deux policiers en civil sont tués à coup de revolver à Rome

De notre correspondant

Rome. — L'interdiction de manifester dans la capitale a été levée pour permettre aux Romains d'observer ce mercredi 23 mars la grève générale, qui n'avait pu se dérouler la semaine dernière, comme dans les autres villes d'Italia. Deux manifestations étaient prévues dans la matinée : l'une organisée par les confédérations syndicales ; l'autre organisée par les étudiants d'extrême gauche. D'importantes forces de police ont été mobilisées pour la circonstance.

Le malaise des policiers s'est encore exprimé dans la nuit de mardi à mercredi, à l'occasion d'une double et tragique fusillade. A 11 heures du soir, un membre de la Pubblica Sicurezza en civil se trouvait dans l'autobus n° 27. Il aperçut un couple de passagers, dont l'identité ne faisait pas de doute : c'était des terroristes, membres des noyaux armés prolétariens. Le policier les menaça de son revolver et intima au chauffeur l'ordre de se rendre au commissariat le plus proche.

Pendant qu'il parlait au chauffeur, l'un des terroristes dégaina à son tour et tua le policier. Puis il prit la fuit avec sa compagne. Plusieurs voitures de police devait les poursuivre. Au cours d'une nouvelle fusillade, un autre policier en civil fut tué, mais, cette fois, par ses camarades, qui l'avaient pris pour un... bandit.

La nouvelle n'allait pas parder à se répandre. A 2 heures du matin, une centaine de policiers en civil se réunissaient sur une place de Naples pour protester contre la mort de leur camarade tué dans l'autobus à Rome.

Ce fait divers tragique n'autorise pas à parler de *« provocation criminelle, à quelques heures de la grève générale »*, comme le font un peu rapidement certains journaux italiens. Il est cependant significatif de l'état d'esprit qui règne dans la police et de la facilité avec laquelle on décharge désormais son revolver en Italie.

ROBERT SOLÉ.

République fédérale d'Allemagne

Tous les partis politiques sont impliqués dans les scandales d'écoutes

De notre correspondant

Bonn. — Aux petits micros clandestins de la taille des pièces de 5 francs qui, placés sous les bureaux, sous les tapis, derrière les tableaux, permettent d'écouter discrètement les conversations, les Allemands ont donné le nom de « punaises ». Après l'affaire Traube et les écoutes à la prison de Stuttgart-Stammheim, un quotidien de Cologne remarquait avec humour : *« Nous voilà déjà avec un couple de punaises. Et puisqu'on accorde à ces petites bêtes une fécondité respectable, la question se pose, et pas seulement aux zoologues, de savoir si elles ne se sont pas déjà multipliées. »* Cette supposition était fondée. Devant la commission de l'intérieur du Bundestag, M. Maihofer, ministre fédéral de l'intérieur, a indiqué, le mardi 22 mars, que plusieurs opérations semblables à l'affaire Traube et à celles de Stammheim, officiellement qualifiées d'*« uniques et sans précédent »*, avaient été menées depuis quelques années. Selon le journal libéral de Munich *Suddeutsche Zeitung*, M. Maihofer a notamment cité les exemples suivants :

— De 1966 à 1968, un micro clandestin a été placé dans l'appartement d'un permanent du parti communiste allemand interdit (K.P.D.) ;

— En janvier 1973, avec l'accord du ministre de l'intérieur de l'époque, M. Genscher, les membres du groupe P.A.K., organisation grecque opposée au régime des colonels, ont été écoutés dans un hôtel de Rhénanie-Palatinat ; les autorités craignaient que *« des actions terroristes ne soient menées en R.F.A. contre la junte »* ;

— En 1975, des hommes des renseignements généraux se sont introduits dans les bureaux d'une maison d'édition de gauche, à Cologne, et ils ont photographié des documents ;

— Dès 1972, M. Genscher a interdit que les entretiens entre Gudrun Ensslin, membre du groupe Baader emprisonnée à Essen, et son défenseur, M[e] Otto Schilly, soient écoutés, sur ordre du président de la police judiciaire et au mépris de la loi.

Dans quelques cas, les services du contre-espionnage auxquels la loi interdit toute activité à l'intérieur de la République fédérale ont apporté une « aide technique » à leurs collègues des renseignements généraux. Le porte-parole du gouvernement fédéral s'est refusé à confirmer ou à démentir ces informations.

Ce qu ela *Suddeutsche Zeitung* appelle *« un désastre pour l'Etat constitutionnel »* aura-t-il des conséquences politiques immédiates ? On le croit de moins en moins à Bonn après la réunion, mardi matin 22 mars, autour du chancelier Schmidt, des chefs des groupes parlementaires et des présidents des partis représentés au Bundestag, qu'ils appartiennent à la majorité ou à l'opposition. Pendant deux heures, la situation créée par la révélation des écoutes clandestines a été examinée. Tout le monde est tombé d'accord pour éviter toute surenchère et refuser la création d'une commission d'enquête parlementaie.

Que le chancelier et les dirigeants de la coalition gouvernementale puissent, en cas de crise grave, discuter directement avec les dirigeants de l'opposition est sans doute un signe de bonne santé pour la démocratie ouest-allemande. Pourtant, ce consensus ressemble fort à de la complicité. Tous les partis sont à des degrés divers impliqués dans ces affaires d'écoutes clandestines. Les libéraux avec M. Maihofer, les sociaux-démocrates avec M. Schüler, secrétaire d'Etat à la chancellerie et coordinateur des services secrets, les chrétiens-démocrates avec les ministres du gouvernement de Stuggart. Chacun a intérêt à enterrer une affaire dont personne ne sort grandi.

DANIEL VERNET.

● ERRATUM. — Dans l'article intitulé « M. Schüler, secrétaire d'Etat à la chancellerie, est mis en cause » (*le Monde* daté des 20-21 mars), il fallait lire : « M. Wehner, chef du groupe parlementaire S.P.D. » (et non F.D.P.). Et, un peu plus loin, « le S.P.D. (et non le F.D.P.) a constitué une commission ».

DROITS DE L'HOMME

L'« antisémitisme d'État » en U.R.S.S. est dénoncé au cours d'un meeting à la Mutualité

L'« antisémitisme d'Etat » en Union soviétique a été dénoncé mardi soir 22 mars, au palais de la Mutualité à Paris, au cours d'un meeting présidé par M. Laurent Schwartz (professeur de mathématiques à l'École polytechnique).

A la tribune se trouvaient : MM. André Lwoff, Daniel Mayer, André Monsaingeon, Maurice Rolland, Vladimir Jankélevitch, Vercors, Henri-Pierre Klotz. Dans la salle, parmi une très nombreuse assistance, se trouvaient M. et Mme Leonid Pliouchtch, Mme Siniavski, le professeur Abraham (Collège de France) et le professeur Etkind (université de Paris-Nanterre).

Les orateurs se sont demandé si l'actuelle campagne en U.R.S.S. préparait une nouvelle série de procès semblables à ceux de Leningrad en 1970. Le professeur Klotz sest félicité du mouvement qui a permis la libération du docteur Stern : il a marqué l'importance de l'intervention des syndicats C.G.T. et C.F.D.T., du parti communiste français et de six cents médecins signataires d'une lettre à la justice soviétique.

Dans un long rapport sur la situation des juifs en Union soviétique depuis 1963, M. Daniel Mayer a signalé le changement d'attitude des autorités soviétiques, *« qui utilisent la presse et la télévision pour dénoncer les activistes juifs »*.

M. André Lwoff a traité de la situation des scientifiques juifs en U.R.S.S. : *« Une nation qui ne respectait pas ses propres citoyens ne saurait respecter ceux des autres Etats. »* Il a évoqué le sort de nombreux savants, en particulier les professeurs Lerner et Levitch, empêchés de travailler, de rencontrer leurs collègues occidentaux et réduits à des conditions de vie précaires.

Le professeur A. Voronel, physicien soviétique maintenant installé en Israël, a parlé du contexte de l'antisémitisme en U.R.S.S. : *« Dans un pays sous-développé comme l'U.R.S.S.*, a-t-il dit, *on ne peut faire jouer la haine contre des minorités sans faire peser sur elles de très graves menaces. »*

En fin de réunion, M. Maurice Rolland, président honoraire de la Cour de cassation, ancien président du Syndicat de la magistrature, et M. Daniel Jacoby, avocat membre du comité central de la Ligue de droits de l'homme, ont dénoncé *« les incitations à la haine raciale et l'antisémitisme d'Etat »* en invitant les participants au meeting à mener une campagne d'opinion pour faire connaître la situation des juifs soviétiques.

D'autres cas concrets, comme celui de M. Chtcharansky, arrêté au début de ce mois, ont été mentionnés au cours du meeting.

● ERRATUM. — Dans l'article de Paul Ricœur, « Jan Patocka, le philosophe-résistant » paru dans *le Monde* daté 19 mars 1977, une coquille nous a fait écrire à la première page, dans le dernier paragraphe : « *Je n'hésite pas à discerner dans cet appel de Husserl un des relais par lequel la présente revendication des libertés et des droits humains, à Prague, se rattache au grand* nationalisme *européen de l'âge classique...* ». Il convenait de lire « *rationalisme européen...* ».

Après le discours de M. Brejnev

M. Carter réaffirme son intention de défendre les libertés

Washington (*A.F.P., A.P.*). — Le président Jimmy Carter a déclaré, mardi 22 mars, aux dirigeants du Congrès qu'il n'avait pas l'intention de mettre un frein à sa campagne en faveur des droits de l'homme, malgré les violentes critiques que M. Leonid Brejnev lui avait adressées la veille (*le Monde* des 22 et 23 mars).

« Certaines personnes s'inquiètent chaque fois que M. Brejnev éternue », a notamment déclaré M. Carter, dont les propos ont été rapportés par le sénateur Alan Cranston (démocrate), participant avec d'autres à un petit déjeuner à la Maison Blanche. Le président des Etats-Unis a également dit avoir trouvé *« quelques signes fort prometteurs »* dans le discours de M. Brejnev, ajoutant qu'il avait eu avec celui-ci des communications privées encourageantes. Le président a mentionné particulièrement la modération de Moscou au sujet du Proche-Orient.

Un peu plus tard, M. Jody Powell, porte-parole de la Maison Blanche, a déclaré que le président Carter continuerait à prendre publiquement la défense des droits de l'homme dans le monde, malgré les objections de M. Brejnev.

« Les Etats-Unis ne redoutent pas un débat public sur les principes qui guident nos sociétés respectives, devant le tribunal de l'opinion mondiale », a ajouté M. Powell. Cependant, *« nous espérons que l'U.R.S.S. ne permettra pas qu'un débat ouvert et sain sur les problèmes des droits de l'homme contrarie le désir des Etats-Unis de négocier sérieusement et de bonne foi pour réduire le fardeau de la course aux armements et la menace d'un holocauste nucléaire »*.

Pour sa part, la Chambre des représentants, comme l'avait déjà fait le Sénat, a adopté, mardi, par 400 voix contre 2, une résolution s'inquiétant du traitement infligé aux juifs et autres minorités d'U.R.S.S. : *« L'obstruction et le harcèlement des juifs et autres minorités soviétiques cherchant à obtenir des visas d'émigration en vue de la réunification des familles choquent profondément les consciences d'un peuple libre »*, estiment les représentants.

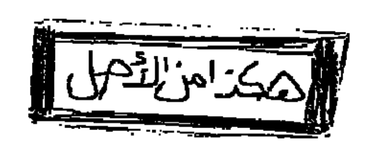
A travers le monde

États-Unis

● M. TAKEO FUKUDA, PREMIER MINISTRE JAPONAIS, termine ce mercredi 23 mars sa visite officielle aux Etats-Unis. Il doit regagner Tokyo le même jour. M. Fukuda a été reçu lundi et mardi par le président Carter, mais n'a pu obtenir que celui-ci lève les objections de principe que les Etats-Unis opposent au développement d'usines de retraitement du combustible nucléaire irradié, qui, par la production de plutonium, peuvent permettre la fabrication d'armes nucléaires (*le Monde* daté 20-21 mars). M. carter s'est cependant engagé à ce que les Etats-Unis fournissent au Japon des quantités suffisantes d'uranium enrichi pour lui permettre de se passer d'une usine de recyclage. — (*A.F.P., U.P.I.*)

Guinée-Équatoriale

● L'ESPAGNE a suspendu ses relations diplomatiques avec la Guinée équatorialle, *« à la suite des accusations diffamatoires lancées par le président Macias Nguema contre l'ancienne puissance colonisatrice »*, a annoncé, mardi 22 mars, un porte-parole du ministère des affaires étrangères à Madrid. Le chargé d'affaires espagnol a été rappelé. (*Reuter.*)



AYS

ions anticipées
rudescence
ence

ARTUN UNSAL

d'Allemagne

olitiques
andales d'écoutes

DANIEL VERNET

EUROPE

EUROPÉENNES DU SUD...

Trois pays d'Europe du Sud (Italie, Espagne, Portugal) qui ont vécu ces trois dernières années en état d'effervescense politique se trouvent confrontés à la « révolte féministe ». D'autant plus subversive qu'elle se développe au sein d'une civilisation latine et catholique, elle s'exprime *ici* et là de façon différente. En Italie le féminisme, déjà ancien, est à la fois très politisé et très circonspect à l'égard des partis traditionnels (*« le Monde »* des 22 et 23 mars).

III. — Une éruption en Espagne

De notre envoyé spécial JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD

Madrid. — Violentes les Espagnoles ? Le 17 février *El Pais*, quotidien à grand tirage, publie « pleine page » le fac-similé d'un tract féministe. Une femme, hilare, y répond par un bras d'honneur sans ambiguïté au vieux slogan du « machisme » ibérique assignant à l'épouse une place et une « posture » sociale assez précises. « *La mujer en casa con la pata quebrada.* » « La femme à la maison et les jambes écartées. » Ce bras d'honneur « libéralisé » s'accompagne d'une exclamation catalane — « *Butifarra* » — que, soucieux de bienséance, nous traduirons approximativement par « *Tu peux toujours courir.* » L'un et l'autre s'adressent, *in fine*, à la mémoire de Franco et aux franquistes. En Espagne, un an et demi après la mort du Caudillo, la révolte des femmes n'est pas une plaisanterie.

Le magazine *Cambio 16* rend compte, la même semaine, d'une enquête sur la sexualité des étudiants entreprise par le département de psychologie de l'université de Barcelone. Résultats à faire rougir la reine Sophie : 10 % des garçons et filles avouent pratiquer la *sexualité de groupe* ; 22,45 % reconnaissent avoir eu des relations homosexuelles... Tout cela publié et paisiblement commenté dans la très vertueuse et très catholique Espagne. Voilà qui en dit plus qu'une longue analyse sur l'extraordinaire bouillonnement de l'après-franquisme et la petite tempête qui souffle sur toutes les provinces de la péninsule.

Le temps paraît bien loin, déjà (moins de deux ans !), où les Espagnols sautaient en foule les frontières pour se précipiter à Perpignan dans les cinémas donnant *le Dernier Tango à Paris* ou *Emmanuelle*.

La prise de parole

La réinvention, grâce au suffrage universel, d'une démocratie vivante après quarante ans de paternalisme autoritaire n'est pas le seul enjeu de l'année 1977. Grisée, ivre de politique, volcanique, l'Espagne — devançant les lois et les Cortès — n'en finit pas de célébrer « tous azimuts » et dans une joyeuse démesure la fin des tabous. « *Grande fête des libertés*, murmure un journaliste madrilène vaguement inquiet. *Durera-t-elle ?* »

Pour les femmes, en tout cas, elle dure déjà et s'amplifie. Au milieu de cette effervescence — un peu trompeuse d'ailleurs pour qui oublie les campagnes et l'Espagne profonde — l'apparition au grand jour d'une « lutte féministe » est certainement le phénomène le plus spectaculaire. Difficile aujourd'hui de trouver à Madrid un journal ou un hebdomadaire qui n'ait « son » reportage ou « son » interview sur le féminisme. Dossiers, enquêtes, éditoriaux, sondages : l'opinion est invitée presque quotidiennement à redécouvrir une deuxième Espagne qui, comme les partis, semble émerger de l'ombre : celle des femmes. Engouement artificiel, certes, mais combien révélateur. « *La presse donne au féminisme une importance exagérée,* reconnaît Jimena Alonzo, membre du « Front de libération de la femme ». « *En fait, nous sommes encore très peu nombreuses. Mais ne vous y trompez pas. Cette importance va grandir. Le féminisme espagnol est un volcan en éruption.* »

Même si dans sa hâte de tout dire, elle gonfle un peu l'événement, l'éloquence de la presse sur le problème des femmes est, en soi, intéressante. La prise de parole dans l'Espagne de Juan Carlos, une parole confisquée près d'un demi-siècle par les censeurs, n'est-ce pas le premier — et principal — événement de l'après-franquisme ? En déchirant brusquement l'opacité du grand silence franquiste, elle révèle et remet en mouvement des conflits, des tensions sociales qui n'avaient cessé de couver. En novembre 1976, par exemple, à Saragosse, Barcelone, Madrid, la lutte féministe a pris, pour la première fois, une dimension populaire lorsque des milliers de femmes ont manifesté à l'occasion de plusieurs procès, contre l'article 449 du code pénal, qui punit de prison l'épouse adultère. Slogans inimaginables peints en rouge sur les banderoles : « *Nous sommes toutes des femmes adultères* » (1). Commentaire d'une journaliste de *El Pais* : « *Pendant des années, il y a eu des dizaines, des centaines, de femmes condamnées à la prison pour adultère. Mais personne n'en parlait. Aujourd'hui, la presse rend compte de ces procès. Du coup, ils font scandale.* »

Mais cette publicité désormais donnée aux discriminations sexuelles, l'archaïsme tout à fait exceptionnel pour l'Europe de la législation espagnole, malgré de récents aménagements, ne suffisent pas à expliquer la violence du mouvement féministe. Comme pour bien d'autres questions ici, l'histoire pèse lourd sur les consciences. Par la force des choses, les revendications d'aujourd'hui rameutent tous les souvenirs et les passions de jadis qui dramatisent un mouvement rien moins que folklorique.

La mémoire collective a notamment conservé le souvenir de la seconde République qui, en 1931 et 1937, avait fugitivement donné à la femme, non seulement des droits mais quelques figures de premier plan dont les options sont aujourd'hui rediscutées. Margarita Nelken, député socialiste, véhémente adversaire du droit de vote pour les femmes « *qui ferait le jeu de la droite* » ; Victoria Kent, directrice générale des prisons en 1936 ; Federica Montseny, militante anarchiste, ministre de la santé durant la guerre civile ; Clara Campoamor, député radical en 1936, sans parler, bien entendu, de Dolores Ibarurri, élue député communiste des Asturies en 1936 et qui deviendra bientôt la Pasionaria. Autant de flamboyantes militantes certes, mais dont l'engagement apparaît, *a posteriori*, plus politique et révolutionnaire que féministe *stricto sensu*.

Au lendemain de la première guerre mondiale, il est vrai, les quelques mouvements d'essence vraiment féministe qui, comme les « collectifs » d'aujourd'hui, prétendaient dépasser la lutte des classes avaient été plus ou moins rapidement récupérés par la droite. Ainsi l'Association nationale de la femme espagnole, qui, en 1918, publiait une revue « apolitique » : *la Voix de la femme*. A partir des années 30, puis après la guerre civile, réagissant contre cette « dégradation des mœurs encouragée par la gauche », l'Eglise et la Phalange s'employèrent activement — à travers l'action catholique de la jeunesse féminine et la section féminine du Movimiento — à promouvoir pour la femme un rôle obligatoire : celui d'épouse et de mère. Pierre d'angle, pilier principal de l'ordre chrétien revendiqué par l'idéologie phalangiste. « *Nous devons*, affirme un texte phalangiste de l'époque, *attacher la femme à son travail quotidien, à ses enfants, à sa cuisine, à sa couture, à son jardin. Nous devons faire en sorte que la femme trouve là toute sa vie et l'homme tout son repos.* »

Premiers rassemblements

Ainsi, à partir de 1940, les femmes, qui, lorsqu'elles militaient à gauche avaient joué un rôle *considérable* durant la *guerre* civile et dont la lutte — notamment à travers l'association des « *femmes libres* » de tendance anarchiste — s'était identifiée au combat antifasciste, se trouvent-elles de nouveau exclues de la vie politique et économique. Leur éducation est entièrement prise en main par la section féminine de la Phalange. Huit pour cent des femmes espagnoles exercent un travail salarié cependant que, compte tenu des hécatombes de la guerre, elles représentent alors 64 % de la population active. Ce n'est qu'à partir des années 60, à l'époque du « décollage » et sous la pression des nécessités économiques, que l'on encourage prudemment les femmes à travailler au dehors.

L'industrialisation du pays et les transformations sociales qui l'accompagnent rendent par la suite inéluctables certaines concessions au réformisme qui, parcimonieusement, rectifient les plus graves discriminations. Loi de 1961 sur le contrat de travail *et le mariage* ; *loi de décembre* 1966 ouvrant à la femme certaines carrières jusque-là interdites (magistrature, barreau) ; loi de 1968 et de 1972 leur accordant le droit de vote ; loi du 2 mai 1975 sur l'égalité des conjoints.

La plupart de ces réformes, en fait, demeurent assez théoriques et, surtout, elles ne remettent absolument pas en cause le « modèle » de la femme gardienne du foyer, cathéchisme immuable du franquisme. En 1973, la participation active des femmes à la vie politique se ramène à peu de chose : 7 élues au Conseil national, 8 aux Cortès ; 335 (sur 6 308) dans les assemblées locales et régionales. Quant aux inévitables « fermentations » féministes qui, ne serait-ce que par contagion de l'Europe démocratique, se manifestent, surtout en Catalogne et au Pays basque, elles sont sévèrement étouffées.

Entre 1970 et 1975, c'est donc souterrainement que le grand « message féministe » venu de New-York, de Rome ou de Paris va faire son chemin en Espagne. L'Association des femmes universitaires (légale depuis 1965), les *Femmes séparées ou même les* Amas de Casas (ménagères) seront autant de structures d'accueil pour les idées « subversives ». Dès 1973, un petit groupe d'intellectuelles, venant notamment du P.C.E. ou des associations de femmes de détenus, adhèrent à l'Association des femmes universitaires avec l'intention bien nette de modifier de l'intérieur cette routinière institution. En y « prenant le pouvoir » et en l'entraînant sur des positions féministes (lutte pour la légalisation du divorce et l'autorisation des méthodes anticonceptionnelles...). C'est la première manifestation organisée du féminisme moderne en Espagne.

L'éclosion simultanée à travers le pays — le plus souvent en milieu universitaire ou dans la mouvance des partis clandestins — de petits groupes de discussions ; le rapprochement en 1974 autour d'une « plate-forme féministe minimale » d'associations plus importantes (Femmes séparées, Amas de Casas, Mouvement démocratique de la femme, — émanation du parti communiste) ; les manifestations d'épouses réclamant la libération de leurs maris prisonniers politiques et fournissant aux femmes une occasion de se rassembler et de militer contre le régime ; tout cela va contribuer à « lancer » le mouvement. Un hasard chargé de symboles voudra que « l'année internationale de la femme » et le premier rassemblement féministe en Espagne coïncide, à quelques semaines près, avec la mort du Caudillo. Les 6, 7 et 8 décembre 1975, quatre cents militantes à la recherche d'un accord « idéologique » sont réunies à Madrid. En mai 1976, nouvelles réunions à Barcelone. Dès ces premiers rassemblements à l'échelon national, dans un contexte général d'extrême politisation, des divergences profondes apparaissent. A peine né, le mouvement féministe éclate en groupes — ou groupuscules — organisés. Point central de la divergence : l'attitude à l'égard de la politique et des partis traditionnels. Comme en Italie. Comme partout.

Aujourd'hui, la typologie du féminisme espagnol est déjà complexe Le Mouvement démocratique, fondé en 1965, étroitement lié au P.C.E. (comme le sont plus ou moins devenues les « associations de ménagères »), assujettit la lutte des femmes au combat anti-capitaliste en général. Le Front de libération de la femme né au début de 1976 et proche des partis trotskistes admet, certes, la spécificité de la revendication féministe et le principe de la double militance, mais rejette l'analyse qui considère les femmes en tant que telles comme une « classe sociale ».

L'Association démocratique de la *femme*, créée en mai 1976, s'affirme autonome et « *au-delà des partis* », mais reste proche des maoïstes de l'O.R.T. (Organisation révolutionnaire des travailleurs), et se trouve déjà menacée de scission. Seules organisations strictement féministes d'envergure nationale, le Séminaire collectif (fondé en décembre 1975) et le Collectif féministe de Madrid (né en septembre 1976) rejettent quant à eux le principe de *la « double militance »*, considère la femme comme une classe sociale, et soutiennent des positions anti-masculines. « *Le féminisme est une idéologie qui implique en lui-même une transformation de la société* », déclare ses membres, qui luttent accessoirement pour la promotion de l'« orgasme clitoridien ». C'est la branche radicale du mouvement, ultra minoritaire, mais très active.

C'est elle qui dénonce avec le plus de virulence les attitudes « *sexistes* » subsistant jusque dans les partis les plus révolutionnaires. Ici, des militantes du FRAP et du GRAPO avouent qu'elles sont vouées, dans la clandestinité et à l'intérieur de leurs groupes *militants*, à des tâches subalternes. « *Militantes engagées peut-être*, soupire une documentaliste madrilène, *mais qui tiennent surtout la maison et font du café pour leurs maris combattants.* » Une avocate rapporte, pour s'en indigner, un pittoresque témoignage de « machisme » à la charge du parti communiste. A Grenade, en 1976, quatre communistes (deux hommes et leurs épouses) sont arrêtés, condamnés et incarcérés dans la même prison : les femmes avec les femmes, les hommes avec les hommes. « *Alors, au bout de quelques semaines*, s'exclame l'avocate chargée de leur cause, *je me suis rendu compte que les deux hommes continuaient à donner leur linge à laver à leurs femmes, qui étaient, elles, dans l'autre partie de la prison.* »

Du pain sur la planche pour le « collectif... »

A côté de ces organisations qui prétendent à une audience nationale, quantité de groupes corporatistes (femmes juristes, femmes universitaires) ou régionaux (basque, catalan, andalou, etc.) se manifestent sporadiquement.

Au total, et malgré leur diversité, ces groupes n'ont encore qu'une implantation très limitée et se ramènent le plus souvent à quelques dizaines de militantes résolues. Ils ont néanmoins contribué à la naissance d'une presse féministe en perpétuelle métamorphose, mais qui *témoigne* d'un grand dynamisme. Titres principaux : *Vindicion feminista*, animé par Lidia Falcon, célèbre avocate de Barcelone, *Liberate*, *Aemu*, *Opcion*, etc. Mais, comme *en Italie, c'est surtout de manière* inorganisée, par « capillarité », que les revendications féministes — relayées par la grande presse — se diffusent à l'intérieur de la société. Les plus précises (dépénalisation de l'adultère, *divorce*, avortement) sont déjà intégrées plus ou moins confusément au grand élan général vers la démocratie.

La période pré-électorale que vit aujourd'hui l'Espagne favorise une surenchère des partis politiques autorisés qui, de la droite à la gauche, mesurent l'importance du vote féminin aux prochaines élections, puisque aussi bien les femmes représentent 53 % du corps électoral. Tous multiplient donc les professions de foi « féministe » et s'adjoignent précipitamment des « sections féminines ». Cette course aux suffrages n'est pas pour rien dans la popularité subite du mouvement. Durera-t-elle, une fois connu le verdic des urnes ? Sans doute, tant que l'Espagne n'aura pas rattrapé en matière de libéralisation des mœurs, de redéfinition du mariage, son retard par rapport aux normes européennes. Mais après ?

Difficile à dire. Aujourd'hui déjà, des résistances très fortes à la « débâcle morale » du catholicisme espagnol se font jour. L'Eglise prend les devants, et l'épiscopat — encore lié à l'Etat par le concordat — lance une offensive contre les (très vagues) projets de loi sur le divorce. Les campagnes, les villages, le Sud suivent très mal le mouvement et se méfient des « hystériques » de Madrid ou de Barcelone. Nul ne peut dire vraiment ce que produira demain cette étonnante concurrence entre une grande aspiration démocratique et le souci « nationaliste », déjà perceptible ici, de sauvegarder, *contre* la « foireuse Europe », une certaine spécificité ibérique. Orgueil castillan capable de freiner bien des emportements intellectuels. Les sondages (non publiés) que *commande régulièrement* le gouvernement font apparaître, dit-on, un « consensus » général beaucoup plus conservateur qu'on ne le pense. Tout laisse prévoir, enfin, que les problèmes graves que devra affronter demain la péninsule auront la priorité sur tout le reste. Même sur les femmes ?

Prochain article :

IV. — AMBIGUITÉS PORTUGAISES

(1) Les articles 449 et 452 du code civil stipule que la femme adultère pourra, sur plainte du mari, encourir de six mois à six ans de prison. L'adultère du mari, en revanche, n'est punissable que si celui-ci entretient une concubine sous le toit conjugal ou de façon « notoire ».

PROCHE-ORIENT

Au récent Conseil national palestinien

M. Yasser Arafat a manœuvré habilement entre partisans et adversaires de la Syrie

De notre correspondant

Beyrouth. — Les pleins pouvoirs accordés à M. Yasser Arafat par le 13e Conseil national palestinien, qui vient de terminer ses travaux au Caire, pour favoriser *« la création d'un Etat national indépendant »*, n'ont pas été obtenus sans difficultés, apprend-on dans les milieux palestiniens bien informés. M. Arafat, dont la présence à la tête de l'O.L.P. avait contestée par la Syrie, a dû affronter, en premier lieu, les critiques des partisans du régime de Damas. Ces derniers, évitant de faire allusion à l'attitude de M. Arafat au cours de la crise libanaise, de peur, probablement, de faire l'unanimité du Conseil contre eux, ont préféré choisir un terrain plus sûr ; ils lui ont reproché d'avoir encouragé et cautionné les contacts établis par des responsables palestiniens avec des personnalités israéliennes, à Paris notamment.

Reprenant les accusations formulées à ce sujet par la presse syrienne, ils ont estimé que *« ceux qui avaient accepté de négocier avec les Israéliens ne pouvaient, en aucun cas, reprocher à la Syrie d'entretenir des rapports avec la Jordanie ou avec les forces conservatrices au Liban »*.

Mettant à profit les divisions au sein du Conseil, M. Arafat a coupé court aux manœuvres des pro-Syriens en proclamant la nécessité de renforcer les liens de l'O.L.P. avec les pays du *« champ de bataille »* (Egypte, Syrie, Jordanie), et en accordant aux pro-Syriens, au sein du nouveau comité exécutif de l'O.L.P., trois représentants, qui sont MM. Zouheir Moshen, chef de la Saïka, Tatal Naji, représentant du F.P.L.P.-Commandement général (tendance Ahmed Djibril) et Habib Kahwaji, indépendant. Le che fde l'O.L.P., qui a limité la portée de cette concession en désignant au sein du nouveau comité deux partisans du régime égyptien (MM. Kajdi Abou Ramadane et Mohamed Sedki Dajjani), a, semble-t-il, estimé que la participation syrienne ne pourrait que réduire les risques d'affrontements au Liban, et qu'elle donnerait à l'O.L.P. la caution d'un régime appelé à jouer un rôle de plus en plus important.

Ce rééquilibrage de la politique palestinienne ne s'est pas fait sans heurts. Le Front du refus, violemment hostile à la Syrie, a préféré mener la bataille sur la question du rapprochement avec la Jordanie. Il a reproché à M. Arafat d'avoir engagé, par l'intermédiaire notamment d'un des dirigeants du Fath, M. Abou Mazen, des tractations avec le roi Hussein et a rappelé, à cette occasion, que le dernier Conseil national, réuni au Caire en 1974, avait qualifié le régime jordanien de *« régime stipendié »* et préconisé son renversement.

L'opposition du Front du refus devait cependant être limitée par les divergences surgies entre les formations qui le constituent. C'est ainsi que le Front de libération arabe (d'obédience irakienne) a choisi, malgré l'orientation générale du Conseil, de participer au comité exécutif et a nommé à ce poste M. Abdel Rahim Ahmed, connu pour sa modération et les relations cordiales qu'il entretient avec le chef de l'O.L.P. En revanche, le F.L.P. de M. Georges Habache a décidé de boycotter le nouveau comité. Des divergences seraient même apparues au sein du Front populaire entre « modérés », conduits par MM. Tayssir Kouhaa et Salah Salah, et « extrémistes », dirigés par M. Bassam Abou Cherif.

C'est en mettant à profit toutes les divisions au sein du Conseil et en se présentant comme un arbitre entre les parties en présence que M. Arafat a pu obtenir les pleins pouvoirs qu'il réclamait. Soutenu par le Front démocratique (F.D.L.P.) de M. Nayef Hawatmeh et la majorité des « indépendants », il dispose d'une majorité au sein du comité exécutif et ne risque, en aucune manière, de se heurter à une opposition unie. Cette situation devrait lui permettre de prendre rapidement une série d'initiatives pour normaliser les relations de l'O.L.P. avec la Jordanie et d'associer définitivement les Palestiniens à la recherche d'une solution négociée du conflit israélo-arabe. — *(Intérim.)*

La visite du roi d'Espagne en Égypte et en Jordanie

Madrid entend renforcer ses relations avec le monde arabe

De notre correspondant

Le Caire. — Après une visite d'Etat de cinq jours, le roi Juan Carlos Ier d'Espagne et la reine Sophie devaient quitter l'Egypte, ce mercredi 23 mars, pour Amman, où ils seront reçus officiellement par le roi Hussein de Jordanie.

Le premier voyage des souverains espagnols dans le monde arabe, qui est aussi la première visite officielle, à l'époque moderne, d'un chef d'Etat espagnol au Proche-Orient, est suivie avec intérêt dans les capitales de la région. Celles-ci notent que le roi Juan Carlos, contrairement à d'autres chefs d'Etat, a choisi de se rendre en priorité dans deux pays plus importants sur le plan politique que sur le plan économique et financier. Ceci est favorablement interprété.

L'Espagne, qui est par son histoire l'un des Etats européens les plus proches des Arabes, a eu de tout temps une politique arabe. Le général Franco s'était toujours refusé, depuis 1948, à reconnaître l'Etat d'Israël. Les régimes arabes, quelles que soient leurs orientations politiques, furent reconnaissants au Caudillo de son attitude, et ils tinrent constamment à avoir de bonnes relations avec Madrid. La disparition de Franco n'ayant pas entraîné de changements au chapitre arabe de la diplomatie espagnole, la presse cairote a pu célébrer *« le seul et unique Etat de l'Europe occidentale à ne pas reconnaître Israël et qui appuie totalement tous les droits arabes et palestiniens »*.

A partir de cette position ancienne qu'est le refus de reconnaître l'Etat hébreu, le gouvernement espagnol semble vouloir donner plus d'ampleur, plus de dynanisme à ses rapports avec le monde arabe. En lever de rideau de la visite du roi au Proche-Orient, l'Espagne a autorisé l'ouverture à Madrid d'un bureau permanent de l'Organisation de libération de la Palestine. En marge du voyage royal, une entrevue est prévue entre le chef de la diplomatie espagnole, M. Oreja, et le responsable des affaires extérieures de l'O.L.P., M. Kaddoumi.

A Amman, en raison des relations personnelles existant déjà entre les deux rois, et du deuil récent à la Cour hachémite (à la suite du décès accidentel de la reine Alia, la reine Sophie s'était rendue en Jordanie pour présenter les condoléances de l'Espagne), la visite des souverains espagnols doit se dérouler avec une certaine simplicité.

Au Caire, en revanche, ceux-ci ont eu droit à presque tous les égards officiels et aux manifestations populaires habituellement réservés aux dirigeants des grandes puissances. Le président Sadate a indiqué l'une des voies que, selon lui, Madrid pourrait utiliser pour renforcer ses liens avec les Arabes. *« L'Espagne, une fois à l'intérieur de la Communauté européenne,* a-t-il dit, *pourra* (en raison de son passé islamique) *être le porte-parole des Arabes en Europe. »* De source officielle, on a d'autre part souligné que l'Espagne pourrait, dans l'avenir, être associée à l'industrie franco-arabe d'armement en préparation en Egypte. Les Espagnols fabriquent en effet chez eux des armements légers pour avions de reconnaissance, etc.

Les problèmes de sécurité en Méditerranée et le règlement de la question proche-orientale ont également été au centre des entretiens du roi avec le Raïs. *« Leurs points de vue sont totalement convergents »*, a déclaré le ministre égyptien des affaires étrangères, M. Fahmi.

Si les relations politiques de Madrid avec le monde arabe sont sans nuages, la présence économique de l'Espagne est encore peu développée dans la région, sauf au Maghreb. Malgré l'existence de projets comme une usine de montage de véhicules S.E.A.T. (filiale de Fiat en Espagne) en Egypte, les possibilités d'expansion commerciale de la dixième puissance industrielle de l'univers restent cependant limitées en Jordanie et même en Egypte. Des perspectives plus larges s'offrent aux produits espagnols dans les Etats arabes pétroliers. Le roi Juan Carlos pourrait se rendre ultérieurement dans la péninsule arabique

En attendant, les pétrodollars ont déjà commencé à s'investir en Espagne, essentiellement dans le secteur touristique. Quant aux étudiants arabes, ils affectionnent de plus en plus l'Espagne, où la vie est moins chère que dans la plupart des autres pays européens. Les Palestiniens, à eux seuls, sont trois mille, selon l'O.L.P., dans les facultés espagnoles. Il faut dire aussi que, sentimentalement, l'ancienne Andalousie musulmane continue, cinq cents ans après la fin de la « reconquista », d'avoir une place particulière dans le cœur des Arabes.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

LES PROPOS DE M. BREJNEV SUSCITENT DES RÉACTIONS MITIGÉES A JÉRUSALEM ET AU CAIRE

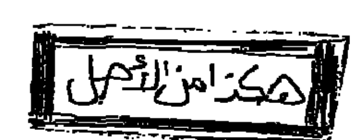
Commentant les déclarations sur le Proche-Orient faites le lundi 21 mars par M. Leonid Brejnev (*le Monde* du 23 mars), M. Rabin s'est déclaré *« heureux que l'Union soviétique partage à présent les vues des Etats-Unis selon lesquelles il ne peut y avoir de solution imposée à la crise israélo-arabe »*.

Un porte-parole officiel israélien a, pour sa part, relevé *« certains aspects nouveaux et relativement encourageants »* dans les propos de M. Brejnev, affirmant *qu'il avait noté une « désescalade »* du langage envers Jérusalem. Mais, a-t-il dit, *« les positions soviétiques en ce qui concerne la solution du conflit au Proche-Orient n'a pas changé pour l'essentiel »*.

« L'U.R.S.S., a encore estimé le porte-parole, *se rend compte qu'elle a commis une erreur en rompant les relations diplomatiques avec Israël en 1967 et que cela a seulement permis aux Etats-Unis d'avoir une influence prépondérante au Proche-Orient. »*

Le fait que M. Brejnev ait attaché une importance relativement réduite au problème palestinien et n'ait pas mentionné l'O.L.P. constitue également pour le porte-parole un point intéressant. *« On a l'impression,* a-t-il dit, *que Moscou met moins de conviction qu'auparavant à parler de la nécessité d'un Etat palestinien. »*

● *Au Caire,* le ministre égyptien des affaires étrangères, a affirmé que le président Sadate considérait les déclarations de M. Brejnev comme « positives ». M. Fahmi a ajouté *« que des consultations par voie diplomatique auront lieu pour préciser certains points de détail »*. Par la suite, évoquant le propos de M. Brejnev devant les journalistes espagnols, qui accompagnaient le roi Juan Carlos, le président Sadate a estimé *« qu'ils n'étaient pas tout à fait clairs »*. Il a fait remarquer que le secrétaire général du parti communiste soviétique n'avait pas fait état de la question palestinienne. *« alors que,* a-t-il précisé, *le président Carter en a parlé »*. — (A.F.P.)



Après les élections municipales

POLITIQUE

Le gouvernement tire la leçon du scrutin

(Suite de la première page.)

En présentant le programme du conseil des ministres du lendemain, M. Bassi n'a cité qu'en avant-dernière position la communication de M. Poniatowski sur les résultats des élections municipales, ajoutant : « *Ce n'est pas le plus important* » et précisant que l'intérêt principal de ce conseil viendrait du projet de loi concernant la protection des droits des contribuables. M. Giscard d'Estaing entend montrer, de toute évidence, que l'action gouvernementale ne sera pas affectée par la déconvenue électorale des 13 et 20 mars.

Au-delà de cette affirmation de principe, qui pourrait refléter simplement le souci du chef de l'Etat de s'accorder un délai de réflexion avant de prendre une décision définitive, il semble bien que la stratégie giscardienne soit appelée à demeurer inchangée. Son orientation s'oppose à celle de M. Chirac moins par la priorité accordée au redressement économique que par l'attention prêtée aux changements de la société (tel est le sens de la mission confiée il y a quelques semaines à M. Jean-Jacques Servan-Schreiber). Son application repose désormais sur une meilleure organisation des rapports entre le président de la République et M. Raymond Barre.

Un voyage en Savoie

M. Giscard d'Estaing estime avoir renoué, depuis quelques mois, avec la tradition gaulliste en laissant à son premier ministre une plus grande liberté d'action et en se réservant un rôle plus politique : à M. Barre la gestion, que M. Chirac, dit-on, négligeait ; à M. Giscard d'Estaing ce que le général de Gaulle appelait *« la conduite de la France »*. Dans cette optique, le chef de l'Etat n'entend nullement se tenir à distance de l'action politique, mais au contraire affirmer sa présence. On sait déjà qu'à la fin du mois de mai, il prononcera, à l'occasion d'un voyage en Savoie, un discours qui sera, a-t-il annoncé, dans la ligne du discours de Ploërmel : ceux qui se réclament de la majorité y seront sommés, au nom du respect des institutions, de faire la preuve de leur fidélité au président de la République.

On sait aussi que les prochains *rendez-vous de la diplomatie* internationale doivent contribuer, selon M. Giscard d'Estaing, à affermir sa propre image. Il dressera, le 31 mars, à la télévision, le bilan de son action en ce domaine et en dessinera les perspectives. La réforme du F.M.I. et surtout le projet d'élection du Parlement européen au suffrage universel direct, lui offriront, *pense-t-il*, la possibilité de reprendre l'initiative.

Mise à part une hypothétique modification de la loi électorale, l'idée européenne apparaît, en définitive, au-delà d'un éventuel succès du plan Barre, comme l'atout politique majeur du chef de l'Etat. Après le déjeuner solennel offert mardi 22 mars aux personnalités françaises qui ont participé à la négociation du traité de Rome, il y a vingt ans, et le Conseil européen réuni vendredi et samedi dans la capitale italienne, le président de la République demeure apparemment *résolu à engager sur ce terrain le* combat décisif, ne serait-ce que pour prendre date au cas où la montée de la gauche se révélerait décidément irréversible.

THOMAS FERENCZI.

● LE PARTI DES FORCES NOUVELLES (extrême droite) estime : « *Le second tour des élections vient de consacrer l'échec éclatant de la politique d'ouverture menée par Valéry Giscard d'Estaing et par Raymond Barre. La démonstration est faite que, en refusant de lutter véritablement contre la gauche, on assure le triomphe de celle-ci. La démonstration inverse a été donnée par Jacques Chirac à Paris. (...) Il est temps, maintenant, pour la majorité de mettre fin à ses querelles et de mobiliser tous les efforts pour éviter que la France ne bascule dans un régime marxiste.* »



(Dessin de KONK.)

DERNIER RÉSULTAT

NOUVELLE-CALÉDONIE

• NOUMÉA

Ins. 23 309 ; suff. expr. 11 955.

Maj. (M. Laroque, app. R.P.R., m.s.) : 5 444. 8 ELUS.

Parti socialiste calédonien (autonomiste ; M. Armand) : 3 244.

Au premier tour : Maj. (M. Laroque) : 6 820. 27 ELUS ; P.S.C. (M. Armand) : 2 557 ; Act. com. (M. Mura) : 2 484 ; Front uni (auton. ; M. Yann Celene Urugei) : 1 352.

Nouveau conseil : 35 maj. : app. R.P.R., app. R.I., Mouv. lib. calédonien, Unité canaque, G.S.L.

Sortants : 35 maj.

Les résultats de ce scrutin font apparaître la coupure grandissante qui existe entre, d'une part, Nouméa, où prédominent les Européens et d'autre part l'« intérieur » et les îles à majorité mélanésienne. Dans la capitale du territoire et seule ville de plus de 30 000 mille habitants (où prévaut un système électoral particulier), les partis dits « nationaux », qui plaident pour le maintien de la Nouvelle-Calédonie dans un cadre français, triomphent : la liste d'union menée par le maire sortant, M. Roger Laroque, et composée de représentants de l'Union démocratique (apparentée R.P.R.), de l'Entente démocratique et sociale (apparentée R.I.), du Mouvement libéral calédonien, de l'Unité canaque et de G.S.L. enlève tous les sièges.

Arrivée en seconde position, le parti socialiste calédonien, autonomiste, récemment constitué, établit sa représentativité dans la capitale.

Dans l'« intérieur » et aux îles Loyauté, les partis se réclamant de l'indépendance canaque (Palika, Front uni, Union multi-raciale) apparaissent pour la première fois dans un scrutin et bénéficient d'une forte poussée, le plus souvent au détriment du principal parti autonomiste, l'Union calédonienne (U.C.) à laquelle appartient le député du territoire, M. Roch Pidjot.

La percée des mouvements favorables à l'indépendance canaque est surtout sensible aux îles Loyauté et sur la côte est de la Grande-Terre, où ils deviennent majoritaires.

DANS LA PRESSE ÉTRANGÈRE

WALL STREET JOURNAL (New-York) : une victoire de la gauche ne serait pas nécessairement désastreuse dans l'immédiat.

« *Les victoires socialo-communistes (...) apportent un net démenti au président Giscard d'Estaing et au premier ministre Raymond Barre. Ce qui pose des questions intéressantes sur ce qui se passera lorsque la France tiendra ses élections générales l'an prochain, notamment si la gauche obtient suffisamment de sièges à l'Assemblée pour former un gouvernement. Une telle éventualité ne serait pas nécessairement désastreuse dans l'immédiat pour la France. (...) Si la gauche formait un gouvernement, il y a tout lieu de croire qu'il serait dominé par les sociaux-démocrates, dont la plupart ne seraient pas plus radicaux que les sociaux-démocrates ailleurs en Europe. (...) La question n'est pas de savoir si l'actuelle majorité restera au pouvoir, mais si elle suivra la politique économique qui justifierait son maintien au pouvoir.* »

U.S. NEWS AND WORLD REPORT : d'abord guérir l'économie.

« *...Les Parisiens ont porté à Giscard le coup le plus dur entre tous en rejetant le candidat qu'il avait lui-même choisi pour la mairie. (...) A peu près tout ce que peut faire Giscard pour le moment est de travailler fiévreusement à guérir l'économie. (...) Il y a un proverbe qui dit : « Les Français ont le cœur à » gauche, et le porte-monnaie à » droite. ». Mais si l'économie continue à trébucher (...) oubliez le proverbe.* »

WASHINGTON POST : la France a besoin d'une opposition modérée.

« *Le système présidentiel gaulliste (...) n'a jamais affronté l'épreuve d'une Assemblée nationale hostile. C'est une situation courante dans la politique américaine, qui a vu, aussi souvent que le contraire dans les années récentes, la Maison Blanche et le Congrès entre les mains de partis différents. Ce dont la France semble avoir besoin, bien sûr, c'est d'un parti d'opposition modéré voulant bien accepter le système présidentiel. Ce que la France semble trouver, hélas ! c'est la réapparition de la vieille prévention idéologique contre un pouvoir présidentiel fort.* »

LA LIBRE BELGIQUE (catholique) : la France à l'écart de la construction européenne.

« *Le programme commun de gouvernement (...), qui lie jusqu'à présent l'union de la gauche, prévoit (...) des mesures qui seraient catastrophiques pour une économie déjà en péril, mais aussi, pratiquement, une mise à l'écart de la France dans le processus de la construction européenne. Cela rendrait encore plus malade une Europe qui a déjà tant de mal à se faire.* »

LE PEUPLE (Bruxelles, socialiste) : pour la mobilisation des forces populaires.

« *La gauche doit, certes, se préparer à gouverner, mais plus encore à éviter les pièges et à déjouer les manœuvres. Comme en Italie, le sol est miné et les contradictions de notre société sont redoutables. L'exercice nominal du pouvoir n'est rien sans la capacité pratique de mettre en œuvre des réformes profondes. Pour que les tenants de l'ordre établi s'y résignent, une majorité parlementaire ne suffit pas. C'est la mobilisation des forces populaires qui est l'ultime garantie.* »

LE CRIF : tous les partis ont reconnu le caractère vital des liens qui unissent la communauté juive française à Israël.

M. Gérard Israël, président de la commission d'études politiques du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), dresse le bilan, dans une déclaration, des conversations que les dirigeants du CRIF ont eu avec les leaders des principaux partis politiques français. De l'ensemble de ces conversations, il tire la conclusion suivante :

« *Pour ce qui concerne l'attachement de la communauté juive française à Israël, les interlocuteurs du CRIF, y compris les représentants du gouvernement, sont convenus que ces liens, de nature historique, religieuse ou émotionnelle, avaient un caractère vital en particulier lorsque Israël est menacé dans son existence.*

» *Les partis politiques et le gouvernement reconnaissent que le CRIF, émanation d'une communauté à vocation spirituelle, culturelle et sociale, a émis, dans le document intitulé : « La communauté juive dans la cité » (le* Monde *du 25 janvier), une position légitime qu'il était en droit de prendre dans le cadre du pluralisme français.*

» *Le CRIF restera fidèle à sa ligne de conduite et se réjouit, après la publication du document fixant ses orientations, d'avoir été compris par une opinion publique qui n'a ménagé ni ses encouragements ni ses témoignages de sympathie.* »

Moscou se félicite du « progrès vers la gauche »

De notre correspondant

Moscou. — Sous le titre « Progrès vers la gauche », la *Pravda* se félicite, ce mercredi matin 23 mars, du résultat des élections municipales. Pour le quotidien du parti communiste soviétique, il s'agit là *« d'un événement de grande portée politique »*, qui *« confirme le progrès des idées de gauche parmi les électeurs »* et constitue aussi *« une vérification à l'échelle nationale de la consolidation du bloc des partis de gauche »*.

La *Pravda* insiste sur le fait que *« le succès des forces de gauche concerne pratiquement tout le pays, y compris les bastions traditionnels des partis bourgeois comme la Champagne, la Charente, la Vendée et la Bretagne »* et conclut : *« Au cours des élections municipales, des millions de Français ont fait comprendre sans équivoque qu'ils sont favorables à une politique de changements politiques et sociaux favorables aux travailleurs. »*

Ce bref et tardif commentaire dans lequel les prochaines élections législatives ne sont pas évoquées, ne fait pas non plus allusion à certaines préoccupations soviétiques face à l'évolution de la situation en France. On pouvait cependant en trouver trace dans un commentaire publié dans la *Pravda* de dimanche dernier. Après avoir affirmé que *« le problème de la participation éventuelle des communistes au gouvernement est devenu une question concrète »*, le quotidien du parti ajoutait : *« Les milieux capitalistes dirigeants se demandent (...) si l'on doit prendre à l'avance des mesures particulières pour que les communistes ne participent pas au gouvernement, si on doit au contraire les entraîner au sein d'une « nouvelle Eglise » ou si l'on doit mener contre eux une attaque de front. »* Il faut voir dans l'évocation d'une « nouvelle Eglise » une claire allusion à l'eurocommunisme. Ce n'est pas parce que la rencontre de MM. Berlinguer, Carrillo et Marchais à Madrid n'a entraîné aucune critique directe de la part de l'Union soviétique qu'on l'a oubliée. A toutes fins utiles, la *Pravda* publie en bonne place la confirmation par le P.C.F. de la rencontre qu'a eue M. Kanapa, responsable de la politique étrangère du parti communiste français, avec les responsables de l'ambassade américaine à Paris. La *Pravda* précise que le P.C.F. a refusé de révéler la teneur de ces discussions.

JACQUES AMALRIC.

POLITIQUE

Après les élections

L'ÉVENTUEL CHANGEMENT DE LOI ÉLECTORALE

M. DEBRÉ DÉNONCE LES « COMBINES »

M. Michel Debré a déclaré mardi 22 mars, à Europe 1, qu'*« un remaniement ministériel sans orientation politique différente, avec un changement de loi électorale pour sauver les sièges de quelques députés, ne serait que combine. Si on présentait quelques changements de ministres et le projet de proportionnelle, il y aurait au fond du cœur des Français une certitude, c'est que rien n'est fait pour changer le cours du destin et les élections législatives seraient perdues pour la majorité »*.

L'ancien premier ministre a ajouté que, si le changement qu'il souhaite dans le langage et l'action des responsables politiques n'avait pas lieu, il demanderait *« à ses amis d'observer à l'égard d'un comportement suicidaire la réserve qui s'impose pour sauvegarder l'avenir »*.

M. Alexandre Sanguinetti, ancien secrétaire général de l'U.D.R., a déclaré devant l'Association de la presse étrangère que *« les gaullistes s'opposeront à la proportionnelle qui entraînerait inévitablement un retour au régime d'assemblée »*.

SI LA PROPORTIONNELLE AVAIT ÉTÉ APPLIQUÉE EN 1973

Au lendemain des élections législatives des 4 et 11 mars 1973, « le Nouvel Observateur » avait calculé la répartition des sièges telle qu'elle se serait présentée au vu du nombre de voix du premier tour si le mode de scrutin avait été la représentation proportionnelle sur le plan national, assortie du système des « plus forts restes ».

Les résultats auraient été les suivants :

Gauche : 221, dont 101 P.C., 16 P.S.U., 104 U.G.S.D. et divers gauche ;

Réformateur : 59 ;

Majorité : 179, dont 113 U.D.R., 33 R.I., 17 C.D.P., 16 divers majorité ;

Divers droite : 14.

Dans l'Assemblée actuelle, la répartition est la suivante pour les 473 sièges de la métropole :

Gauche : 177, dont 73 P.C., 104 socialistes et radicaux de gauche ;

Majorité : 283, dont 166 R.P.R., 68 R.I. et 49 réformateurs ;

Non inscrits : 13.

M. MITTERRAND : je vois mal M. Giscard d'Estaing avancer la date des élections législatives.

M. Mitterrand, interrogé à TF 1, mardi 22 mars, sur l'éventualité d'élections législatives anticipées, a estimé : *« Si les élections ont lieu en juin, octobre, décembre, mars 1978, pour nous c'est la même chose. Nous sommes évidemment prêts. Je vois mal le président de la République se précipiter sur des élections anticipées »* après les résultats des élections municipales.

En ce qui concerne le mode de scrutin proportionnel, M. Mitterrand a rappelé que son adoption est prévue par le programme commun de la gauche. Considérant comme *« bon et sain »* l'objectif de ce mode de scrutin, il a indiqué qu'il attendait de connaître les intentions éventuelles du gouvernement en ce domaine avant de se prononcer.

Après avoir affirmé : *« Bien entendu, M. Chirac sera maire de Paris ; dans sa lutte contre le président de la République, il a gagné »*, M. Mitterrand a souligné que le président du R.P.R., contrairement à ce qu'il affirme, *« a perdu en proportion autant que les autres »* partenaires de la majorité présidentielle.

M. STIRN ET LE M.S.L. FAVORABLES A LA PROPORTIONNELLE

M. Olivier Stirn, secrétaire d'État, secrétaire général du *Mouvement des sociaux libéraux*, a rendu publique mardi matin 22 mars une déclaration dans laquelle on lit notamment : *« Les sociaux libéraux constatent sans surprise que, par sa division, à Paris, la majorité a donné d'elle-même dans toute la France l'image dégradée qui explique en grande partie son recul, même dans les villes où, en apparence, elle était unie. Une image politique est en effet nationale. Ceux qui ont entretenu ces divisions ont joué le rôle d'apprentis sorciers. »*

M. Stirn et les sociaux libéraux ajoutent : *« La question qui se pose également est celle d'une modification de la loi électorale. Le système d'arrondissement ne fait évidemment pas partie du gaullisme. Longtemps, il a été utile parce qu'il a permis aux majorités de s'exprimer. Aujourd'hui, il est un des éléments qui divisent les Français artificiellement et les fait s'affronter en deux blocs hostiles. A la limite, il met en péril nos institutions en rendant presque nécessaire la simultanéité de politique entre le président et la majorité de l'Assemblée. La proportionnelle donnerait sans aucun doute plus de souplesse et éviterait non seulement l'affrontement des Français les uns contre les autres, mais celui du président et de l'Assemblée. »*

Le M.S.L. conclut : *« Enfin, au lieu de provoquer des déchirements dangereux, il est temps de préciser au pays le contenu constructif d'une troisième voie, entre le conservatisme attardé et le marxisme. C'est la voie qu'avait tracée pour la France le général de Gaulle et qu'au centre gauche de la vie politique nationale, les sociaux libéraux vont incarner. »*

● *M. René Dumont*, ancien candidat écologiste à l'élection présidentielle, s'est prononcé mardi 22 mars, à Europe 1, pour le droit de vote pour tous les Français à partir de douze ans. Il a souhaité que les écologistes engagent une réflexion sur le droit des enfants et il a proposé qu'un élu de moins de dix-huit ans siège dans tous les conseils municipaux.

Les directions du P.C.F. et du P.S. veulent exploiter leurs succès électoraux pour des remises en ordre internes

Les partis de gauche vont, chacun pour sa part, se pencher sur les résultats des élections municipales. Le P.S. a convoqué un comité directeur samedi 26 mars, et le comité central du P.C.F. siégera les 31 mars et 1er avril.

Auparavant les élus de gauche au Conseil de Paris devront désigner le candidat qu'ils opposeront à M. Jacques Chirac pour le poste de maire. Le groupe communiste, qui est le plus nombreux, devait proposer comme prévu, mercredi après-midi M. Henri Fiszbin, député. Les socialistes et radicaux de gauche, qui doivent constituer un groupe commun, donneront une réponse, probablement positive, jeudi.

M. Marchais comme M. Mitterrand entendent à présent exploiter leurs succès électoraux pour renforcer l'homogénéité de leurs formations respectives et faire triompher en leur sein les thèses qu'ils défendent.

Dès le soir du premier tour de scrutin, M. Georges Marchais, commentant les résultats, avait insisté sur le fait qu'il s'agissait d'une confirmation des thèses qu'il avait personnellement contribué à faire triompher en février 1976 lors du vingt-deuxième congrès de son parti. A cette occasion, les communistes français, en abandonnant toute référence à la « dictature du prolétariat » avaient plus nettement que jamais affirmé leur attachement à une démocratie pluraliste.

Cette évolution ne se fait pas sans difficultés, et M. Georges Marchais s'est heurté à des réticences, publiques chez une fraction d'intellectuels, plus discrètes mais non moins réelles pour une partie des militants. Les minoritaires craignaient de voir le P.C.F. perdre, avec l'abandon de sa tradition révolutionnaire, l'un des éléments essentiels qui le distinguent du courant social-démocrate symbolisé par le P.S. Si les intellectuels ont fait porter leurs critiques sur le problème de l'État, dans les cellules les militants réservés à l'égard des orientations nouvelles se sont souvent appuyés sur des arguments plus concrets : la nouvelle ligne du parti se traduisait par des reculs électoraux face au parti socialiste.

A quelques jours du premier tour des élections municipales, ces remarques étaient encore exprimées par des responsables communistes. C'est pourquoi, conforté par des résultats enfin positifs, M. Georges Marchais y a aussitôt vu une justification de l'orientation nouvelle qu'il a imprimée à son parti. Il est relayé dans cette tâche par ceux des dirigeants qui partagent son souci de renouveau. M. Fiszbin, qui a animé avec brio et intelligence la campagne du P.C.F. dans la capitale, voyait mardi dans les résultats de la gauche un témoignage du fait que l'« union du peuple de France » est en marche. Il en profitait en outre pour revendiquer pour son parti les circonscriptions parisiennes qui paraissent désormais à portée de la gauche. Les communistes n'oublient pas que si le P.C.F. a largement bénéficié de son alliance avec les socialistes à l'occasion du scrutin municipal, il devra en revanche, lors des élections législatives, contenir la poussée du P.S. au premier tour pour être encore présent au second. Il est donc important, à leurs yeux, de poursuivre encore et d'approfondir les actions de propagande visant à éliminer les réticences qui peuvent subsister face à un vote strictement communiste.

Un bilan plus nuancé

Si le P.C.F., à l'exception des Bouches-du-Rhône où la tension avec le P.S. reste vive, se félicite aujourd'hui des résultats de sa politique unitaire, le bilan est plus nuancé du côté socialiste. M. François Mitterrand estime en effet qu'en différentes occasions les socialistes n'ont pas obtenu tout ce qu'ils auraient pu engranger et, en particulier, ont cédé trop facilement certaines têtes de liste au parti communiste. Tel est le cas, notamment, selon lui, à Reims et à Saint-Étienne. C'est-à-dire dans deux fédérations où les négociations ont été menées par la minorité du P. S. : le CERES.

Le premier secrétaire du P.S., qui avait déjà critiqué sa minorité lors du comité directeur qui a siégé entre les deux tours de scrutin, semble décidé à revenir à la charge samedi. Ses griefs contre le CERES sont en effet nombreux. Outre les cas de Reims et de Saint-Étienne, il reproche à la minorité l'attitude prise par ses militants à Paris, à Villeurbanne et à Toulon.

Dans la capitale il s'agit tout autant de la médiocre campagne du P.S. que de la manière dont M. Georges Sarre s'est imposé comme candidat puis a mené les discussions avec le parti communiste. A Villeurbanne, la direction du P.S. constate que le CERES a joué contre M. Hernu. L'un des principaux dirigeants locaux de la minorité, M. Massard, a même donné à cette occasion sa démission du comité directeur du P.S. et a fait campagne pour la liste constituée par le P.C.F. A Toulon également les cadres locaux du CERES ont rejoint la liste communiste concurrente de celle du P.S. et ont, de ce fait, été exclus de la formation socialiste.

M. Mitterrand veut saisir l'occasion que lui offrent ces indisciplines, alors que lui-même voit son autorité renforcée par la perspective d'une possible arrivée de la gauche au pouvoir, pour mettre un terme à l'existence de véritables fractions au sein de son parti. Il ne s'agit pas de sanctionner une minorité politique, mais d'interdire, conformément aux statuts du P.S., l'existence en son sein de groupes dotés de leurs locaux, de leur presse et de leur financement propres.

Le cas de M. Rocard

Pour montrer qu'il ne s'agit pas de réprimer une minorité, mais bien de faire respecter la règle commune, le premier secrétaire du P.S. a l'intention de porter le fer dans sa propre majorité. Il considère en effet que le comportement de M. Michel Rocard et de ses amis n'est pas fondamentalement différent de celui du CERES. L'ancien secrétaire national du P.S.U. possède lui aussi ses locaux et son financement autonomes. Il maintient ses propres réseaux au sein du P.S. et continue de jouer un jeu personnel en liaison avec ses « colonels » de province, qui relaient son action depuis dix ans maintenant.

Pour instruire son procès, la direction du parti socialiste s'appuie, dans ce cas comme dans le précédent, sur les résultats électoraux. Elle estime, par exemple, qu'à Orléans et à Troyes les anciens P.S.U. se sont imposés à l'arraché comme têtes de file face à des socialistes présentés comme « moins brillants », mais ne sont pas parvenus à enlever des municipalités qui paraissaient à portée de la gauche. Elle constate que ni l'adhésion de M. Rocard et de ses amis, ni le soutien de M. Moussel et de l'actuel P.S.U. lors de la campagne des élections municipales n'ont eu une influence décisive. Les listes d'extrême gauche, sans le P.S.U., ont en effet obtenu des résultats sensiblement identiques à ceux de 1971 — lorsque M. Rocard les soutenait, — voire nettement supérieurs.

Si personne ne met en cause les qualités intellectuelles de M. Rocard ni sa compétence technique, fort utile pour rassurer une clientèle de droite, il n'est plus question que l'ancien secrétaire national du P.S.U. continue de caracoler de chaîne de radio en chaîne de télévision en développant ses propres analyses. Il devra se soumettre à la règle commune et rester l'un des quinze secrétaires nationaux, sans plus.

Cette volonté de M. François Mitterrand se traduira concrètement dans la préparation du prochain congrès national, prévu pour le mois de juin. Il ne veut pas qu'à cette occasion soit déposé par les anciens du P.S.U. un nouvel amendement à la motion qu'il signera, comme l'avait fait en 1975, lors du congrès de Pau, M. Gilles Martinet. Il repousse cette formule, qui avait permis aux amis de M. Rocard de s'intégrer à la majorité de M. Mitterrand et de participer au secrétariat du P.S. tout en se comptant de manière autonome.

Le premier secrétaire du P.S. se montre d'autant plus décidé à agir rapidement que le prochain congrès de son parti aura pour tâche de désigner une nouvelle direction, celle à qui incombera peut-être la responsabilité de la gestion du pays. Or si M. Mitterrand n'entend pas du tout prendre ses distances par rapport à son parti — même s'il éprouve une sorte de plaisir à le laisser entendre, — il ne veut plus s'user dans des arbitrages internes et entend pouvoir faire face aux échéances décisives des prochains mois en s'appuyant sur une équipe vraiment homogène.

THIERRY PFISTER.

● LA FEDERATION ANARCHISTE déclare : *« Les élections, symbole démocratique, passent ; il ne reste que les statistiques et les prévisions pour la prochaine consultation. La Fédération anarchiste n'a pas pris part au débat, car elle considère que la démocratie ne peut être que directe, que la gestion municipale est trop sérieuse pour être l'affaire des notables, des Césars, des tribuns ; donc, elle doit être l'affaire de tous à tout moment. Les anarchistes proposent, à l'encontre des partis, l'unité à la base et non pas l'unité des hommes de pouvoir ; la gestion des choses et non pas l'administration des hommes ; la délégation mandatée et non pas l'élection sur un blanc-seing à durée déterminée ; la municipalité fédéraliste gérée et contrôlée par tous ses habitants. »*

Le P.C. estime qu'il occupe dans la capitale « une place prépondérante » au sein de la gauche

M. Henri Fiszbin, député communiste, nouveau conseiller du dix-neuvième arrondissement, a tiré sans tarder les conclusions de la campagne électorale dans la capitale. Il s'est appliqué à souligner que M. Jacques Chirac et les gaullistes ont tort de se targuer d'un succès à Paris. « *Il est tout à fait caractéristique de constater que, de scrutin en scrutin, la majorité subit un recul tout à fait sensible,* a-t-il noté. *Depuis les élections législatives de mars 1973, où elle obtenait à Paris 63,67 % des voix, elle est passée à 56,90 % aux élections présidentielles de mai 1974 et à 55 % le 20 mars 1977.*

» *Il s'en est fallu d'un déplacement infime dans les dixième, douzième et quatorzième arrondissements pour que Paris se donne une municipalité de gauche. Si dans ces trois arrondissements deux mille deux cents électeurs parmi ceux qui ont voté majorité avaient été gagnés à la gauche, c'est la gauche qui l'emportait à Paris.* »

Le premier secrétaire de la fédération de Paris du P.C.F. a contesté le fait que le recul de la majorité puisse être attribué à de mauvais reports des suffrages entre les listes de MM. Chirac et d'Ornano. « *Le candidat de la majorité restant en lice au second tour,* a-t-il rappelé, *obtient un résultat supérieur au total des listes de droite du premier tour.* » Il a ajouté : « *Le résultat de la gauche est sans précédent à Paris. Jamais elle n'a rassemblé autant de suffrages des Parisiens au premier tour et au second tour. Entre les 13 et 20 mars, elle a fait la preuve de sa capacité à rassembler largement tous ceux qui veulent le changement. Le résultat est d'autant plus remarquable que Paris subit une évolution démographique et sociologique qui entraîne le départ massif de catégories populaires qui étaient dans leur grande majorité favorables à la gauche.* »

A ce propos, M. Fiszbin a noté que de 1954 à 1975 la population active résidant à Paris est passée de 1 571 139 personnes à 1 million 190 835. Au sein de cette population active, les professions libérales et les cadres supérieurs dans l'ensemble du pays ils ne sont que 6,8 %. M. Fiszbin a ajouté :

« *Après les municipales, la gauche est majoritaire dans treize circonscriptions législatives. En 1973, la gauche avait conquis sept sièges de députés. En 1974, elle dépassait les 50 % dans dix circonscriptions. Le 20 mars, elle est devenue majoritaire dans treize circonscriptions. De plus, dans trois circonscriptions, elle dépasse les 47 %. Dans seize circonscriptions législatives sur trente et une que compte Paris, la gauche, en poursuivant son effort peut avoir l'ambition de l'emporter lors des prochaines échéances électorales.* »

Outre les sept circonscriptions déjà tenues par le parti communiste (seule formation de gauche qui ait des députés dans la capitale) (1), les circonscriptions législatives dans lesquelles la gauche était majoritaire le 20 mars sont, par ordre décroissant, celles de MM. Turco (R.P.R., partie du 13e arrondissement), de La Malène (R.P.R., partie du 14e arrondissement), Dominati (R.I., 2e et 3e arrondissement), Fanton (R.P.R., partie du 11e arrondissement), Chinaud (R.I., partie du 18e arrondissement), et de Bénouville (R.P.R., partie du 12e arrondissement).

Les trois circonscriptions dans lesquelles la gauche dépasse le seuil des 47 % sont celles de M. Le Tac (R.P.R., dans le 18e arrondissement (49,64 %), de M. Marcus (R.P.R.), dans le 10e arrondissement (48,2 %) et de Mme Missoffe (R.P.R.), dans le 17e arrondissement (47,64 %).

Dans toutes ces circonscriptions, à l'exception de celle de M. Chinaud, le parti communiste était arrivé en tête de la gauche au premier tour des élections législatives de 1973. Comme le groupe communiste dans le nouveau Conseil de Paris est, avec vingt-deux membres, le plus important de la gauche, le reste des formations obtenant dix-huit sièges, M. Fiszbin a souligné :

« *Les électeurs parisiens ont confirmé qu'ils accordent au parti communiste une place prépondérante au sein de la gauche. C'était déjà une donnée connue de la vie politique à Paris. Les résultats le confirment : le parti comuniste est le premier parti de communiste est le premier parti de gauche dans la capitale.*

» *C'est ce qu'ont exprimé les électeurs. Du même coup, ils ont choisi, conformément aux termes de l'accord intervenu entre les formations de gauche de la capitale, que ce soit le candidat communiste à la mairie de Paris qui devienne le candidat de toute la gauche unie face à M. Chirac.* »

(1) M. Chambaz (10e circ.) ; Mme Moreau (13e) ; MM. Balliot (27e), Fiszbin (28e), Paul Laurent (29e), Dalbera (30e), Villa (31e).

L'INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL A PARIS

Le maire sera élu vendredi

Le maire de la capitale et ses adjoints seront élus, le vendredi matin 25 mars, par le Conseil de Paris. L'après-midi, siégeant en tant que conseil général du département, il désignera ses trente représentants au conseil régional d'Ile-de-France.

C'est donc la dernière fois que M. Jean Taulelle, préfet de Paris, a convoqué le Conseil de Paris. Désormais, c'est le maire qui le fera. A 10 heures, les cent neuf conseillers de Paris éliront le maire et les dix-huit adjoints réglementaires. Auparavant, M. Jean Taulelle aura procédé à l'installation de M. Lucien Lanier, préfet de la région Ile-de-France, qui deviendra préfet de Paris dès la proclamation de l'élection du maire par le doyen d'âge du Conseil de Paris, le professeur Pierre Lépine. M. Guy Pougier, préfet, sera le secrétaire général de la préfecture de Paris, installée au 17, boulevard Morland, dans le IVe arrondissement.

Une fois élu, le maire sera conduit dans son bureau par M. Taulelle, qui lui présentera ses proches collaborateurs ainsi que les chefs des services à vocation municipale. M. Jean Taulelle proposera au maire de procéder aux délégations de signatures indispensables pour assurer la continuité des services de la Ville. Puis, accompagné par le maire, il quittera définitivement l'Hôtel de Ville.

L'après-midi, le Conseil de Paris siégera en tant que conseil général présidé par le maire. Il élira son bureau et la commission départementale. Il désignera enfin ses représentants au conseil régional d'Ile-de-France.

Les pouvoirs du préfet

Le nouveau statut de la capitale, qui est désormais une commune de droit commun, a été défini par la loi du 31 décembre 1975. Les textes d'application de la loi sont attendus ces jours-ci. Ils doivent notamment préciser les responsabilités respectives du préfet et du maire de Paris. Paris, rappelons-le, est à la fois une commune et un département aux mêmes limites géographiques.

Un de ces premiers textes d'application est publié au *Journal officiel* du 23 mars. Il définit l'organisation de la nouvelle préfecture de Paris. Celle-ci comprendra trois directions :

1) La direction de l'administration générale, dont le responsable est M. Michel Dufaur. Cette direction aura en charge notamment les affaires judiciaires et militaires, la gestion du personnel de l'Etat et du département, le contrôle de la gestion de la commune de Paris dans les domaines scolaires et sportifs ;

2) La direction des finances et des affaires économiques ; responsable : M. Paul Beaussier. Cette direction aura en charge l'exécution des programmes d'équipement du ministère de l'intérieur, le contrôle administratif et financier de la commune de Paris et des établissements ou organismes publics dépendant de la commune ou y ayant leur siège, les études pour le préfet de Paris, commissaire du gouvernement, sur les sociétés d'économie mixte de la commune de Paris.

3) La direction de l'urbanisme et des équipements ; responsable : M. Bernard Malgras. La direction aura en charge notamment l'instruction des demandes de permis de construire, l'élaboration des documents d'urbanisme réglementaire, l'aide de l'Etat à la construction.

Compte tenu de l'organisation actuelle de l'administration de la Ville de Paris, le rattachement de ces trois directions à la préfecture de Paris indique que les autres directions resteront communales, c'est-à-dire sous l'autorité du maire. Ce sont notamment celles qui s'occuperont de l'aménagement urbain, des finances et des affaires économiques, de l'urbanisme et du logement, de la voirie, de l'action culturelle, des affaires domaniales et sociales.

POINT DE VUE

UNE DIRECTION COLLÉGIALE A L'HOTEL DE VILLE ?

par ROBERT CASSO (*)

LE 25 mars, M. Chirac sera élu maire de Paris. Ce ne sera pas une sinécure. Même si chacun des élus de Paris observe scrupuleusement la règle de la démocratie selon laquelle 51 % font la loi et 49 % la font leur dès lors qu'elle est la loi ; il serait surprenant qu'en quelque occasion le maire n'ait pas, un jour ou l'autre, quelques problèmes aux confins d'une forte minorité : on n'a d'ennuis qu'aux frontières... En dépit des relations confiantes et amicales avec le préfet de police et de région, il aura sans doute à guerroyer pour défendre les libertés communales de Paris.

D'autre part, il ne serait pas raisonnable de faire table rase de l'organisation préexistante, héritée de l'administration préfectorale.

Surtout il aura la lourde charge *d'administrer Paris : 2 300 000 habitants ;*

— 36 000 fonctionnaires régis par 216 statuts différents ;

— 8 800 millions au double budget municipal et départemental pour 1977.

Enfin, il aura le souci constant de rendre compte de la gestion de sa ville à ses électeurs : électorat intelligent aux réactions vives, parfois *imprévisibles, qui requiert de ses* administrateurs à la fois fermeté et bienveillance.

Dès lors, le bon sens, la sagesse, l'histoire, l'intérêt supérieur de la Ville de Paris et de la France, ne commandent-ils pas de tenter la mise sur pied d'une administration de la ville de forme collégiale qui aurait quelque analogie avec les grandes sociétés à directoire ?

La maire, véritable P.-D.G., présiderait une direction collégiale composée de neuf « adjoints centraux » auxquels il donnerait une large délégation de pouvoirs soit pour assumer la présidence de grandes commissions techniques, soit pour le représenter, soit encore pour administrer l'Hôtel de Ville (syndic).

Le maire disposerait, en outre, d'un cabinet où seraient préparées et mûries les décisions. Ce cabinet serait dirigé par un « adjoint central » et animé par un haut fonctionnaire qui coordonnerait les travaux des cinq sections ci-après : gestion des personnels et action sociale ; information, relations avec la presse, la radio, la télévision, etc. ; programmes, perspectives, réalisations, liaisons avec le directeur ; gestion financière et inspection générale ; sécurité publique, liaisons avec la préfecture de police.

Les « adjoints centraux » membres du directoire ou du collège assumeraient chacun la présidence d'une des grandes commissions de la mairie. Chaque commission aurait son bureau avec deux vice-présidents et un rapporteur.

Au nombre de sept, elles se partageraient les *missions ci-après :*

Première commission. — Affaires sociales : crédit municipal, anciens combattants, retraités, victimes de sera rapporteur général du budget publique le cas échéant. Son exécutif sera, entre autres, assumé par la direction générale de l'Action sanitaire et sociale et, le cas échéant, par l'Assistance publique.

Deuxième commission. — Enseignements, action culturelle, jeunesse et sports. Avec pour principal exécutif la direction générale de l'enseignement.

Troisième commission. — Gestion financière, affaires économiques, établissement du budget. Le rapporteur de la Ville ; son exécutif, la direction générale des finances de Paris.

Quatrième commission. — Affaires d'urbanisme, plan vert, voirie, etc. ; aménagement urbain. Exécutif : les grandes directions générales des services communs.

Cinquième commission. — Services industriels et commerciaux ; sociétés d'économie mixte et d'aménagement ; H.L.M. et autres. Exécutif : les services rattachés.

Sixième commission. — Organisation générale et manifestations diverses ; relations extérieures avec les préfectures et la chambre de commerce.

Septième commission. — Domaines. Un haut fonctionnaire assumerait la coordination nécessaire de toutes directions générales d'exécution.

L'« adjoint central », délégué aux fonctions de syndic, serait en fait *le chef des services intérieurs.*

Enfin, dix-huit adjoints pourraient être délégués dans les dix-huit secteurs de la capitale, en assumer l'animation et les liaisons indispensables avec la population par le truchement des commissions d'arrondissements.

En résumé, le maire de Paris disposerait d'une cellule de réflexion et de préparation de ses décisions, son cabinet ; d'un service intérieur, dirigé par le syndic ; d'un organe de direction politique, d'animation et de contrôle, le collège des adjoints centraux ; il aurait encore une action au niveau des arrondissements et disposerait enfin d'un exécutif par le truchement des directions générales.

Peut-être pourrait-il alors répondre aux impératifs de sa noble et redoutable *mission : tout faire, ne rien* laisser faire, point trop n'en faire, pour se ménager le recul et le temps de la réflexion.

(*) Général de la 2e section. Conseiller de Paris du 17e arrondissement, élu sur la liste Lafay.

POLITIQUE

Après les élections

QUATORZE SÉNATEURS MAIRES DE LEUR COMMUNE ONT ÉTÉ BATTUS

Sur deux cent quatre-vingt un sénateurs, cent soixante-huit étaient maires de leur commune avant le 13 mars. Quatorze ont été battus parmi ceux qui se représentaient :

● *Sept sénateurs de l'Union centriste, MM. Cathala* (Neuilly-Plaisance, Seine-Saint-Denis), *Cauchon* (Dreux, Eure-et-Loir), *Chauvin* (Pontoise, Val-d'Oise), *Maury* (Le Mans, Sarthe), *Palméro* (Menton, Alpes-Maritimes), *Pillet* (Roanne, Loire), *Rabineau* (Cusset, Allier). (*M. Poudonson*, maire sortant de Duisans (Pas-de-Calais), battu à Arras au premier tour, à la tête d'une liste d'union de la majorité, s'est présenté au second tour dans sa commune d'origine et a été réélu.)

● *Trois sénateurs de la Gauche démocratique, MM. Dailly*, vice-président du Sénat (Nemours, Seine-et-Marne), *Fontaine* (Aigues-Mortes, Gard), *Morice* (Nantes, Loire-Atlantique).

● *Un socialiste, M. Amic* (Saint-Cyr-sur-Mer, Var).

● *Un R.P.R., M. Braconnier* (Saint-Quentin, Aisne).

● *Un Républicain d'act. sociale* (groupe paysan), *M. Monichon*, président du groupe (Le Bouscat, Gironde).

● *Un non-inscrit, M. Chauty* (Saint-Herblain, Loire-Atlantique).

***

M. Pierre Brousse (Béziers, Hérault) était sénateur (gauche démocratique) jusqu'à son entrée au gouvernement le 27 août 1976.

LES NOUVEAUX MAIRES

M. Jeanlin, P.S., a été élu maire d'Evry (Essonne) à l'unanimité.

[Agé de quarante-quatre ans, M. Claude Jeanlin, cadre technique, est conseiller général depuis 1973. Vice-président du conseil général de l'Essonne, il est également membre du conseil régional d'Ile-de-France.]

Précisions et mises au point

LA CHAPELLE-SAINT-LUC (Aube). — La liste — élue au premier tour — que conduisait M. Yves Predieri, soc. ind., conseiller général, nouveau maire, comprenait 14 soc. ind., 10 mod. et act. loc., 3 div. g. Le conseil municipal sortant était composé de 12 P.S. et 11 mod. et act. loc. Le maire sortant, M. Pinet — contrairement à ce que *le Monde* du 15 mars indiquait — se représentait et a été élu.

CHATEAUDUN (Eure-et-Loir). — Le secrétaire de la section locale du parti socialiste nous prie de préciser qu'il n'y avait pas de membres du P.S. dans le conseil municipal sortant.

EVRY (Essonne). — La liste d'union de la gauche, conduite par M. Jeanlin, conseiller général socialiste, a été élue dès le premier tour. La préfecture de l'Essonne n'est donc pas acquise au P.C., comme Athis-Mons, Corbeil-Essonnes, Sainte-Geneviève-des-Bois et Savigny-sur-Orge, mais au P.S., comme Massy (*le Monde* du 22 mars).

LANNION (Côtes-du-Nord). — M. Pierre Jagoret, conseiller général socialiste, conseiller municipal sortant, directeur du bureau de la caisse de Sécurité sociale de Lannion, a été élu par 14 voix contre 12 à M. Pierre Marzin, sénateur non inscrit, maire sortant, qui n'était pas candidat, et un bulletin blanc. Le nouveau conseil municipal, qui est composé de 12 mod. maj., 7 P.S., 4 P.C., 2 U.D.B., 1 app. P.S., 1 R.P.R., a élu maire honoraire M. Marzin à l'unanimité moins une voix.

MENDE (Lozère). — Au sein du conseil municipal, les sept élus de gauche ne sont pas tous membres du P.S., comme indiqué dans *le Monde* du 22 mars. Il y a cinq P.S. et deux P.C.F.

SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY (Seine-Maritime). — M. Gérard Vittet, qui conduisait la liste de la majorité face à celle du maire sortant, M. Grandpierre (P.C.) — laquelle a été élue au premier tour — nous prie de préciser qu'il n'est pas R.I. mais R.P.R. (*le Monde* du 15 mars).

SAINT-LO (Manche). — Contrairement à ce que nous avons indiqué dans le commentaire qui suivait les résultats du deuxième tour, dans la Manche (*le Monde* du 22 mars), M. Gires, P.S.U., n'a pas été devancé par M. Mignon, P.S. Ce dernier a, en effet, obtenu 5 245 voix, tandis que son colistier, M. Gires, en a recueilli 5 435.

VANNES (Morbihan). — La composition du nouveau conseil municipal publiée par *le Monde* du 22 mars était inexacte. La liste conduite par M. Chapel, R.I., comprend 9 R.I., 8 mod. maj., 7 C.D.S., 7 R.P.R.

M. Debré pose des conditions à l'élection du Parlement européen au suffrage universel

M. Michel Debré, en tant que fondateur du Comité pour l'indépendance et l'unité de la France, a publié, le 21 mars, une brochure sous le titre « Appel à l'opinion », dans laquelle il présente une critique du projet d'élection du Parlement européen au suffrage universel. L'ancien premier ministre estime notamment :

« *Le projet d'élection d'une Assemblée européenne au suffrage universel, mal conçu, mal préparé, imprécis dans ses conséquences, met sérieusement en péril dans son état actuel l'indépendance de la nation, qui ne veut être ni asservie ni démembrée.*

» *Ce projet,* ajoute M. Debré, *doit faire l'objet d'un examen et d'une concertation plus approfondis, notamment de la mise au point d'un protocole international additionnel susceptible de lever toute ambiguïté et d'éviter à l'Europe un régime d'Assemblée qui compromettrait gravement son équilibre et constituerait un véritable piège pour l'indépendance française.* »

Dans une interview accordée à R.T.L., M. Debré a précisé que ce protocole additionnel devrait décider que les sessions de l'Assemblée seront courtes, « *un mois tous les six mois, et que l'ordre du jour en sera fixé par les chefs de gouvernement statuant à l'unanimité* ».

A défaut de ces modifications, l'ancien ministre a indiqué : « *Non seulement je voterai contre, mais j'expliquerai aussi longuement que possible les graves inconvénients pour la France de l'orientation politique que l'on nous propose.* »

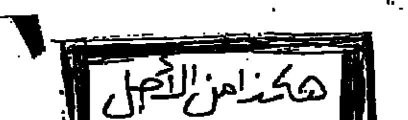
Le comité présidé par M. Debré, dont le siège est 62, avenue de Suffren, 75015 Paris (tél. 306-39-65), comprend : MM. Léon Noël, ancien président du Conseil constitutionnel ; Jean Foyer, ancien ministre, président de la commission des lois à l'Assemblée nationale ; Maurice Druon, de l'Académie française ; Etienne Burin des Roziers, conseiller d'Etat, ambassadeur de France ; François Seydoux, conseiller d'Etat, ambassadeur de France ; Bernard Tricot, conseiller d'Etat ; Alexandre Sanguinetti, ancien ministre ; Albert Chambon, ancien ambassadeur ; A. Jordan, ancien ambassadeur ; Louis Terrenoire, ancien ministre ; Georges Gorse, ancien ministre ; Paul Rivière, député de la Loire (R.P.R.) ; Mmes Geneviève de Gaulle, Bécourt-Foch, Scamaroni ; MM. Jacques Boitreaud, conseiller d'Etat ; Georges Montaron, directeur de « Témoignage chrétien » ; le chanoine Labaume ; Jean de Lamothe-Dreuzy ; Michel Droit ; le général Gallois ; le général Louis Pichon ; Xavier Leclainche, ancien président de l'académie de médecine ; Julien Marie, membre de l'académie de médecine ; Pierre Dabezies, directeur du département de science politique à l'université de Paris-I ; Marcel Waline, de l'Académie des sciences morales et politiques ; René Lucien ; Jean de Beer ; Jacques Dacqmine, conseiller artistique ; Jean de Launoy, vice-président du Cercle d'Estienne-d'Orves ; Olivier Germain-Thomas, directeur de « l'Appel ».

M. GISCARD D'ESTAING EN DIRECT SUR TF 1 ET A 2

Le président de la République répondra en direct, le 31 mars, à 20 heures, aux questions de politique étrangère que lui poseront MM. Roland Faure (« l'Aurore »), Jean-Pierre Joulin (Europe 1), Edouard Sablier (France-Inter) et Michel Tatu (« le Monde »).

Le débat, retransmis simultanément sur TF 1 et Antenne 2, sera dirigé par Christian Bernadac, rédacteur en chef à TF 1.

Auparavant, le journal de 20 heures du 25 mars sur Antenne 2 comprendra une interview en direct, de Rome, de M. Valéry Giscard d'Estaing.



DÉFENSE

L'armée de conscription restera celle de la France

affirme le ministère de la défense dans une note d'information

« L'armée de conscription restera celle de la France », estime le ministère de la défense dans une brochure de quarante pages qu'il consacre au service national. « Seul, le service national d'un an permet de disposer d'un volume de forces suffisant, approprié aux besoins de la défense ; d'assurer la disponibilité et l'efficacité de ces forces et de respecter les limites d'un cadre budgétaire réaliste », est-il précisé.

Le ministère de la défense reconnaît, toutefois, que, sur un contingent annuel de quatre cent vingt mille hommes environ, « *il reste en définitive environ deux cent quatre-vingt mille jeunes utilisables dans les forces, c'est-à-dire juste de quoi couvrir les besoins* », si l'on soustrait de l'ensemble les dispensés, les exemptés et ceux qui choisissent la gendarmerie ou les autres formes du service.

« *Sans doute, comme toute institution, le service national n'est-il pas exempt d'imperfections, mais le gouvernement et le commandement s'emploient chaque jour à supprimer ou à atténuer ces imperfections* », écrit encore le ministère de la défense, qui observe : « *Le service militaire ne connaît pas de classes sociales (...) puisqu'il est l'occasion d'un brassage social bénéfique, imparfaitement réalisé par ailleurs.* »

Dans la brochure à laquelle sont adjointes plusieurs annexes statistiques, le ministère de la défense étudie la formule du volontariat ou de l'armée de métier qui « *apparaît comme peu réaliste* ».

Selon le ministère de la défense, « *il n'est guère sérieux de fonder l'organisation de la défense sur l'hypothèse que, parmi les jeunes arrivés à l'âge du service, un nombre suffisant répondant aux qualités requises se porteraient volontaires pour faire un an de service militaire, même avec un prêt augmenté* ».

Après avoir dénoncé l' « *ambiguïté* » et l' « *irréalisme* » du volontariat, le ministère de la défense estime que « *le coût d'une armée d'engagés correspondant aux capacités actuelles de ses forces serait très élevé* ».

Le coût d'une armée de conscription de cinq cent mille hommes (rémunérations, charges sociales et frais de vie courante) est estimé à 18 750 millions de francs, au lieu de 22 850 millions de francs pour une armée de métier de quatre cent soixante-dix mille hommes rémunérés aux conditions actuelles de l'engagement. « *Le coût supplémentaire de cette armée de métier serait donc théoriquement de 4 milliards par an* », conclut le ministère.

En réalité, il faudrait, est-il estimé dans cette étude officielle, augmenter les soldes, donner des primes d'engagement et assurer une formation professionnelle à la fin du service, si l'on souhaite obtenir le flux d'engagements nécessaire, soit 83 000 recrutés de plus par an.

Un coût supplémentaire de 9 milliards de francs

Le coût annuel de l'engagé passerait, dans de telles conditions, de 25 500 francs à 45 000 francs pour chaque homme du rang, et de 49 300 francs à 54 700 francs pour chaque caporal-chef engagé.

« *Le coût total atteindrait 27 690 millions de francs. C'est donc*, observe le ministère de la défense, *9 milliards de francs supplémentaires qu'il faudrait dépenser annuellement pour une armée d'engagés, soit pratiquement la totalité de ce qui est consacré, chaque année, aux fabrications de matériels.* »

Selon des informations de bonne source, la publication de cette étude, qui reprend pour une large part des analyses précédentes de l'état-major de l'armée de terre, a été approuvée par la présidence de la République.

Une telle diffusion intervient alors qu'une commission d'élus et d'experts du R.P.R., dont le président est M. Jacques Chirac, tente de définir une réorganisation de l'institution de défense qui ne se contenterait pas de reposer sur le seul service national pour faire largement appel à une armée de volontariat. D'autre part, dans un livre-débat sur le service militaire, M. Pierre Messmer, ancien ministre des armées du général de Gaulle, se prononce en faveur d'un système de volontariat à côté de l'existence d'un service national non obligatoire. M. Messmer s'oppose dans ce livre à M. Jean-Pierre Chevènement, député socialiste de Belfort, qui plaide pour le maintien d'un service militaire plus court et intensif (1).

(1) Jean-Pierre Chevènement-Pierre Messmer, *le Service militaire*, collection Face-à-Face. Editeur Balland. 180 pages. Prix : 35 F.

(*) La brochure du ministère de la défense a été tirée à 25 000 exemplaires, et elle est à diffusion interne, notamment à destination des chefs de corps. Elle n'est pas mise en vente.

La Libye commande à la France dix patrouilleurs rapides lance-missiles

Sans attendre la date du 31 mars qui marquait la première échéance de son contrat, le gouvernement libyen vient de confirmer sa commande à la France de dix patrouilleurs rapides lance-missiles. Ce marché est évalué à 3 milliards de francs, selon des informations obtenues à Paris.

Depuis bientôt trois ans, la marine libyenne avait exprimé le souhait de se renforcer et elle s'apprête à recevoir des vedettes lance-missiles et des canonnières rapides de construction soviétique et italienne. Elle avait, d'autre part, mis en compétition plusieurs sociétés françaises qui conçoivent des patrouilleurs rapides dotés de missiles surface-surface et d'une artillerie classique anti-aérienne. La marine libyenne avait, en fin de compte, porté son choix sur des patrouilleurs rapides de 250 tonnes conçus par les Constructions mécaniques de Normandie à Cherbourg et armés de missiles surface-surface Otomat mis au point par Matra en coopération avec l'Italie.

Le rayon d'action maximum de ces unités navales, qui ont la puissance de feu d'un croiseur de la seconde guerre mondiale, est de 2 000 milles nautiques (environ 3 600 kilomètres) à la vitesse de 15 nœuds (de l'ordre de 27 kilomètres-heure) ; mais, aux essais officiels, l'un de ces bâtiments a atteint la vitesse de pointe de 40 nœuds (environ 70 kilomètres-heure). Seul l'état de la mer conditionne et limite l'emploi de ces patrouilleurs.

Selon certaines informations, la version retenue par la Libye devrait être équipée d'un canon anti-aérien Oto-Melara de 76 millimètres et de quatre missiles surface-surface Otomat. Si l'on compte les missiles de réserve, c'est, au total, probablement à quatre-vingts engins Otomat que se montera le nombre des missiles de ce modèle vendus par Matra à la marine libyenne.

Entre Paris et Tripoli, les discussions continuaient de longue date sur les modalités techniques, financières et industrielles d'exécution du contrat, dont le principe était acquis par les deux gouvernements. Le premier acompte — qui peut représenter jusqu'à 30 % du montant global de la commande — n'avait pas été versé par le client ou, tout au moins, il n'avait été que partiellement versé. Depuis, il apparaît que le complément de l'avance due a été versé par le pays client avant la date du 31 mars qui marquait l'échéance, et cette procédure permet au pays fournisseur de lancer la production.

Un discret voyage de M. Bourges

Le court séjour, passé inaperçu, à Tripoli du ministre français de la défense, M. Yvon Bourges, à la fin du mois dernier, semble avoir contribué à clarifier les rapports entre les deux pays et à préciser leur coopération militaire.

Le gouvernement libyen a paru satisfait de la libération, au début de cette année, du responsable palestinien, M. Abou Daoud, arrêté par la D.S.T., dans des conditions mal élucidées, à Paris. Il a joué, dans le même temps, un rôle, qui a semblé être décisif, dans la libération de M. et Mme Claustre, prisonniers de dissidents tchadiens depuis plusieurs mois. Toutefois, le gouvernement libyen n'a pas dissimulé son amertume de voir de nombreux dirigeants français, y compris le chef de l'Etat, rendre des visites officielles dans plusieurs pays arabes qui sont loin d'entretenir d'excellentes relations avec Tripoli.

Pour ne prendre qu'un seul exemple, le ministre français de la défense a séjourné en Arabie Saoudite au début de novembre dernier, en Tunisie à la mi-décembre et en Egypte au début du mois de janvier 1977.

Les autorités de Tripoli ont paru prendre ombrage de ces déplacements de personnalités françaises à l'heure où le gouvernement libyen cherche à renforcer sa coopération militaire avec Paris. C'est la raison pour laquelle M. Bourges s'est rendu, le 24 février dernier, un peu à l'improviste à Tripoli, son voyage ayant conservé une relative discrétion. Depuis, le gouvernement libyen a fait savoir qu'il confirmait sa commande de dix patrouilleurs rapides lance-missiles et il est en négociation pour l'achat d'hélicoptères conçus par la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS).

Ainsi, la Libye est devenue le cinquième client étranger de missiles surface-surface Otomat, après l'Italie (qui le co-produit), l'Egypte, l'Equateur et un autre pays d'Amérique latine dont l'identité n'a pas été révélée.

● *M. Georges Mesmin*, député réformateur de Paris, demande au premier ministre, dans une question écrite, « *s'il est exact que trois navires* « espions » *soviétiques sont mouillés dans les eaux françaises au large des côtes bretonnes et, dans l'affirmative, quelles mesures le gouvernement compte prendre pour mettre fin à cette atteinte à la souveraineté française* ».

RELIGION

L'OCCUPATION DE SAINT-NICOLAS-DU-CHARDONNET

Le cardinal Marty a réuni les curés de Paris

La hiérarchie à la recherche d'une solution

Le dénouement de l'affaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet semble proche — du moins pour ce qui concerne l'occupation de l'église, depuis près d'un mois maintenant, par des catholiques traditionalistes. Le cardinal François Marty, archevêque de Paris, a, en effet, convoqué, dans l'après-midi du 22 mars, les quatre-vingts curés de paroisses parisiennes en assemblée consultative pour délibérer sur les mesures à prendre. C'est la première fois qu'il prend une telle initiative depuis les événements de mai 1968.

Le clergé loin d'être unanime

S'il est apparu que le clergé parisien est loin d'être unanime sur l'attitude à adopter face aux exigences des traditionalistes, il est patent que la situation actuelle ne peut durer, étant donnée l'impatience croissante manifestée par les paroissiens de Saint-Nicolas, dont certains pensent que le moment est venu d' « *utiliser la force contre la violence pratiquée par les occupants* » (*le Monde* du 22 mars).

Il est exclu, toutefois, que la hiérarchie accepte de donner Saint-Nicolas-du-Chardonnet, ou toute autre église, aux fidèles de l'abbé Ducaud-Bourget, ce qui reviendrait, comme l'a souligné le cardinal à Notre-Dame le 13 mars, à « *reconnaître le schisme* ».

Quelle solution paraît alors possible ? Selon ceux qui poursuivent un dialogue difficile avec l'abbé Ducaud-Bourget, « *aucun compromis ne paraît possible* » avec celui-ci, qui « *se pose en martyr* ». Mais, certains des sympathisants du chef des fidèles intégristes semblent plus prêts à accepter la conciliation, et ils ont notamment relevé avec intérêt la promesse faite par le cardinal Marty de « *veiller à développer la qualité des célébrations en latin* » et de créer « *des lieux où le catholique traditionaliste est accueilli et compris* ». Ne pourrait-on trouver des « médiateurs », peut-être parmi le clergé plus âgé, qui se consacrent à la tâche ingrate, mais nécessaire, de réconcilier ces « *émigrés de l'intérieur* », qui se considèrent comme membres de l'Eglise au même titre que les « conciliaires » ?

A. W.

APRÈS LA RÉUNION ANIMÉE PAR Mgr LEFEBVRE

Une lettre de l'association Saint-Pie-V d'Auvergne

A la suite de notre compte rendu de la réunion animée par Mgr Lefebvre le 14 mars à Clermont-Ferrand (le Monde *du 16 mars*), *l'association Saint-Pie-V d'Auvergne nous prie de préciser :*

1) Le service d'ordre mis en place par les organisateurs ne comprenait absolument aucun membre du Parti des forces nouvelles, mais seulement des membres ou sympathisants de l'association Saint-Pie-V, dont aucun n'appartenait à ce parti ;

2) Des communiqués, précisant que cette association et cette conférence avaient un caractère exclusivement religieux et n'entendaient être annexées par aucun mouvement politique et n'accordaient leur caution à aucun d'entre eux, avaient été diffusés ;

3) Les assaillants, que vous appelez « manifestants », n'étaient pas « inorganisés », mais parfaitement organisés et ont attendu, pour se lancer à l'assaut, l'arrivée d'une 4 L leur donnant la consigne : « Allez y, les gars » ;

4) Il n'y a eu à aucun moment « poursuite dans les rues adjacentes par le service d'ordre », celui-ci étant resté en permanence dans le hall d'entrée du cinéma Le Paris, derrière les grilles fermées de celui-ci, et s'étant seulement opposé, de l'intérieur, à l'intrusion des assaillants venus, porteurs de matraques et de sacs contenant des projectiles, pour perturber la réunion ;

5) La police est effectivement intervenue, lorsqu'elle a été avisée de cette attaque et a procédé à quelques arrestations, mais n'a jamais été vue l' « arme au poing » ;

6) L'agression avait été si bien prévue et organisée que nous en avions été prévenus et qu'il avait été diffusé dans certaines écoles des avertissements de prudence aux parents qui auraient l'intention de se rendre à la conférence.

Pour l'association Saint-Pie-V d'Auvergne,

Le président,
Ch. Clerget-Gurnaud.

L'ÉGLISE DEMANDERA TOUJOURS LA CHASTETÉ A SES PRÊTRES

affirme l'évêque de Carcassonne

Répondant notamment à Mgr Guy Riobé, évêque d'Orléans, qui avait préconisé l'ordination d'hommes mariés (*le Monde* du 16 février), Mgr Pierre Puech, évêque de Carcassonne, écrit dans sa *Semaine religieuse*.

« *Dans l'histoire de l'Eglise, le célibat s'est imposé avec une force croissante (...). L'exigence de la chasteté est une exigence spirituelle et apostolique (...). Ce qui est premier dans l'appel au célibat, c'est la mission apostolique elle-même.*

» *Nous avons surtout besoin de jeunes épris pour le Christ d'un amour passionné, seul soutien de la chasteté que l'Eglise demandera toujours à ses prêtres.* »

Lors du synode des évêques de 1971, les représentants de l'épiscopat mondial ont opté par 168 voix contre 10 pour le maintien du célibat ecclésiastique. Paul VI a confirmé cette décision dans le rescrit du 30 novembre 1971.

[De telles décisions sont évidemment réformables, et chacun sait que le nombre d'évêques favorables à l'ordination d'hommes mariés d'âge mûr a très sensiblement grandi depuis six ans. Dans les pays de mission en particulier, des catéchistes laïques sont pratiquement responsables de nombreuses paroisses, ainsi privées d'Eucharistie. Dans ces régions, il n'y a pas d'autre issue pastorale que l'admission au sacerdoce de laïcs mariés. — H. F.]

A L'HOTEL DROUOT

EXPOSITION

Jeudi

S. 1. - Art 1900, Art Déco.
S. 3. - Lithos.
S. 4. - Succession M[me] S et à divers. Dessins. Tableaux anciens et XIX[e]. Beau mob. anc. et style. Tap. d'Orient.
S. 14. - Céramiques.

VENTES

Jeudi

S. 9. - Art d'Asie.
S. 12. - Armes. Meubles.

EXPOSITIONS

Jeudi

PALAIS GALLIERA - Exposition le 24 mars de 11 à 18 h. et de 21 à 23 h. Meubles. Objets d'art des XVIII[e] et XIX[e]. Belles tapisseries anciennes.

HOTEL GEORGE V - Exposition le 24 mars de 14 h. 30 à 18 h. Monnaies grecques, romaines, byzant., gauloises, françaises féodales, étrang.

LIVRES

Un ouvrage de Franz-Olivier Giesbert

FRANÇOIS MITTERRAND OU LA TENTATION DE L'HISTOIRE

par LUCIE FAURE

Un journaliste nous parle d'un homme politique que nous connaissons bien. Regardons cela.

Au bout d'un moment, j'avais compris. Un écrivain parlait d'un homme d'Etat. Que cet homme d'Etat fût, lui aussi, un écrivain ne changeait rien à l'affaire, mais enrichissait le propos.

Il était audacieux d'évoquer une nouvelle fois la stature de François Mitterrand, ondoyant, insaisissable, qui semble bien plutôt un personnage de roman qu'un homme vivant parmi nous. Dès que l'on cherche à le définir, à peine un adjectif intervient-il que son contraire surgit aussitôt sous la plume. Il fallait le talent de Franz-Olivier Giesbert, et aussi son audace, pour nous faire accepter souvent l'inacceptable, car si le personnage est fascinant dans sa complexité on a tout dit de lui. Nous devons donc admirer l'auteur qui s'attaque à retoucher un portrait qui, chaque jour, se développe ou se simplifie suivant les événements ou les mythes dont il procède.

Est-ce parce que François Mitterrand débarque — lui aussi — d'Angoulême que l'on évoque Rastignac ? Et faut-il voir là plus qu'une coïncidence ?

Nous avons parlé de l'homme insaisissable, certes, mais il est tout autant précis. Ondoyant, mais dur aussi, voire autoritaire, s'il convient. Fidèle aux anciens, mais toujours prêt à accueillir les nouveaux. Sachant fuir les importuns, mais jamais absent face au devoir. Libre, indépendant, fantasque, mais acceptant d'obéir si la nécessité s'impose.

L'auteur pourrait appliquer à son héros la formule : « *Deviens ce que tu es* », car tout au long de sa vie, François Mitterrand a paru se chercher alors qu'à chaque étape il se trouvait... toujours *différent*, il est vrai. Il se surprend lui-même. Alors les autres... entendez-les. C'est cet homme-là que Franz-Olivier Giesbert va faire vivre devant nous. Excellemment.

De François Mitterrand, il nous dira l'itinéraire politique, la formation chrétienne, son dédain de l'argent — l'ennemi, le corrupteur — sa ferveur plutôt que son scepticisme, ses enthousiasmes plus que ses reniements. Et il laissera dans l'ombre ce qui ne gagnerait pas à en surgir. Nous connaîtrons les inquiétudes de l'auteur. François Mitterrand... Il y a ce qu'il est, mais aussi ce qu'il veut paraître, le personnage qu'il compose et celui qui se compose à son insu. L'homme se montre méfiant, et, soudain, il étonne par une spontanéité dont il ne semble plus maître.

Franz-Olivier Giesbert va nous frayer un chemin à travers ce maquis de contradictions afin de faire surgir une vérité humaine, celle d'aujourd'hui qui ne sera peut-être pas celle de demain, car son héros n'a pas fini de nous déconcerter.

Poursuivons donc le récit, le lecteur y trouvera son plaisir et, au cours des pages, l'on verra un visage se modeler sans que soient effacées pour autant les facettes qui le composent. Le livre dérange l'épure, et ce n'est pas là sa moindre sérieuse qualité.

Etudiant insouciant jusqu'à la montée du nazisme, François Mitterrand était plus attiré par les lettres que par la politique et, tout au long de sa vie, il lui restera comme un regret de cette carrière possible. Il y sacrifie parfois et n'y renoncera jamais. Les livres, la solitude, mais aussi l'amitié, l'amour de la nature, allant jusqu'au lyrisme, ce goût de l'absolu qui n'exclut pas le compromis, autant de traits qui se concilient.

Grave et caustique, tranchant et paradoxal, désinvolte, mais habile, il cultive la chance en la défiant. Anxieux, il recherche la fidélité... des autres. Ainsi nous suivons François Mitterrand à travers les sinuosités de ses contradictions. Mais qui — au cours de trente années de vie politique — n'en a pas connues ?...

Le livre se lit comme un roman, aussi est-ce bien d'un roman qu'il s'agit, à ceci près qu'on n'en connaîtra pas la fin... Heureusement.

Le narrateur est visiblement séduit par son modèle. Autrement pourquoi lui eût-il consacré tant de pages ? Mais il n'est pas pour autant aveugle. Lui non plus n'est pas sans détour. A propos de l'Algérie : « *Ce ministre de la justice gonflé d'interrogations, non de certitudes, n'a pas transgressé les règles du jeu... Il était trop transparent pour conquérir une identité.* » Si l'on voit François Mitterrand souffrant de ce qui se passe durant le gouvernement de Guy Mollet, il souffrira pourtant que cela se passe. Ne se montre-t-il pas « *raisonnable* » pour séduire le président Coty ?

Ensuite, nous regarderons cet ambitieux pressé se complaire parfois dans une longue attente. Ses rapports avec le parti communiste sont analysés avec finesse : un amalgame de ruses et de séductions. Pour François Mitterrand, rien n'est jamais acquis. Sans cesse, il se remet en question. Inquiet, l'autosatisfaction n'est pas son fort. « *Et souvent, il pense à autre chose* ». Peut-être à quelque poème...

Comme l'a dit François Mauriac : « *Il aurait pu être un écrivain, raconter des histoires. Il a choisi de les vivre.* »

Le livre est riche d'enseignements et il aura beaucoup appris à ceux qui croyaient tout savoir de cet homme politique « pas comme les autres ».

A qui l'on peut reprocher des indulgences ou des sévérités, des exclusives ou des transactions, mais jamais de manquer d'intelligence. Ni de conviction.

De témoin, deviendra-t-il enfin un acteur à sa mesure ou restera-t-il l'homme des occasions manquées ?

Un soir de tristesse, il constatera : « *On dirait que l'Histoire ne m'aime pas.* »

Qu'il se rassure, l'histoire, elle aussi, s'enrichit de caprices.

★ Le Seuil, 334 pages, 45 F.

LA BIBLIOTHÈQUE DE PIERRE BRISSON

La passion de l'« originale »

Il faut beaucoup d'érudition, quelque imagination et aussi, peut-être, une sorte de manie pour apprécier les éditions originales. Pierre Brisson, dont la bibliothèque fit l'essentiel de la vente de livres des 16 et 17 mars à Drouot rive gauche (Etude Ferri, expert M. Lecomte), avait ces qualités. Comment, en effet, préférer les premières éditions de Molière, dont la principale caractéristique est de comporter plus de coquilles que les tirages suivants, à moins d'avoir, comme l'ancien directeur du Figaro, une connaissance intime de l'auteur ?

Tout prend une autre couleur, quand on découvre, dans les fautes d'impression de l'originale de l'Ecole des femmes *(32 000 F) la hâte de profiter de la faveur peut-être éphémère du jeune roi séduit par la liberté de la pièce ; et les corrections manuscrites de quelques erreurs — de la main de Molière ? — retrouvées sur les trois exemplaires connus, sont un beau témoignage du souci tout artisanal de la perfection d'un texte. Au-delà de la minutie des bibliophiles, ce sont les combats mêmes de l'auteur qu'on rencontre : Molière, engagé dans la bataille du* Tartuffe, *cherche l'appui du roi et croit habile de joindre à son* Amphithryon *un sonnet célébrant la conquête de la Franche-Comté ; flatterie maladroite, car deux mois plus tard la Franche-Comté est rendue par Louis XIV, et le sonnet doit être supprimé. L'édition qui en est privée n'est donc que la seconde originale (7 200 F). De plus de portée, l'originale du* Tartuffe *(32 000 F), premier texte publié après cinq ans de luttes, de retouches, de modifications. La pièce éditée n'est peut-être qu'un écho atténué des premières représentations devant un petit auditoire, mais l'imprimé est maintenant là, bientôt reproduit, multiplié : de lui plus aucune cabale ne pourra venir à bout. Citons encore* Georges Dandin *(10 500 F),* les Fourberies de Scapin *(12 100 F),* les Femmes savantes, *dans une reliure aux armes du dix-huitième siècle (20 100 F), et surtout* le Misanthrope, *orné d'un frontispice où Molière s'enferme dans la solitude intransigeante d'Alceste (33 000 F).*

Manies de bibliophiles ? Proust écrivait sévèrement : « La première édition d'un ouvrage m'eût été plus précieuse que les autres, mais j'aurais entendu par elle l'édition où je le lus pour la première fois. Je rechercherais les *éditions originales, je veux dire* celles où j'eus de ce livre une impression originale. » *Les amateurs de premières éditions ne cherchent pas à retrouver le temps de leur enfance, ils ne s'attachent guère à quelque tirage populaire de* François le Champi, *mais, moins éloignés de Proust que celui-ci ne le croyait, ils tentent de retrouver l'« impression originale » qu'un livre a produite non sur eux, mais sur les contemporains de l'auteur, quand il parut. Fragile, hésitante et sans doute illusoire reconstitution, qui fait préférer l'originale anglaise d'*Adolphe *(8 600 F), imprimée en 1816 à Londres, où Benjamin Constant était réfugié, à l'originale française, parue la même année à Paris, mais reliée à la fin du dix-neuvième siècle (2 200 F). Pourtant, cette même édition, dès lors qu'elle a conservé sa mince couverture orangée d'origine, atteint 8 300 F : la banalité même du livre broché, tel qu'il apparut pour la première fois dans les boutiques des librairies, et que rien ne distinguait encore, fait ici sa rareté.*

La passion de l'originale a ses excès. A la première édition, rare mais non introuvable, des Fleurs du mal *(7 300 F), on peut préférer* le Spleen de Paris, *de 1932 seulement, mais illustré par Boussingault sur papier hollande (4 000 F), et dont il ne subsiste qu'une trentaine d'exemplaires. La mélancolie de Paris devient grimace, avec les visages blafards des lithographies du* Café-Concert *de Toulouse-Lautrec en in-folio, éclairées par les reflets marbrés du papier japon comme par la lanterne d'un cabaret (32 000 F). Au monde de la nuit encore, ce magnifique exemplaire sur chine de* l'Ensorcelée, *que Barbey d'Aurevilly a dédicacé de son écriture rouge et noire, insistante comme les sillons d'un labour, à l'actrice Marthe Brandès (ou Brunschwig), cette « ensorcelée » souvent représentée par Toulouse-Lautrec (3 200 F).*

Dans une vente où le théâtre fut si présent, c'est à son ennemi Calvin qu'il appartenait de conclure ; la Bibliothèque nationale préempta pour 2 400 F un commentaire des Actes des apôtres, daté de 1554, dont la reliure mosaïquée, trahie notamment par ses fermoirs, était l'œuvre du grand faussaire Hagué. Quant au texte, contrefaçon du dix-huitième siècle pour la première partie, impression originale pour la seconde, les experts hésitent. Mais qu'importe ? Proust a peut-être raison.

JEAN-MARIE GUILLAUME.

ÉDUCATION

A L'OUVERTURE DU CONGRÈS DU SNES

M. André Henry demande aux syndicats de la FEN de s'unir au lieu de s'opposer

De notre envoyée spéciale

Nancy. — Le congrès du Syndicat national des enseignements du second degré (SNES), affilié à la Fédération de l'éducation nationale, s'est ouvert, mardi 22 mars, au Palais des congrès de Nancy, en présence de cinq cents délégués représentant les quatre-vingt-quinze mille adhérents du syndicat. Au lendemain des élections municipales, l'unité a été au centre des débats. C'est notamment au nom de l'unité au-delà des divergences que le secrétaire général de la FEN, M. André Henry, a exceptionnellement ouvert le congrès.

C'est à quelques kilomètres de Nancy, à Lunéville, que M. René Haby, ministre de l'éducation, a été battu aux élections municipales par une liste d'union de la gauche conduite par un directeur d'école.

Les enseignants du SNES, qui représentent les diverses composantes de la gauche française y ont vu un symbole : « *Cette défaite*, a déclaré le responsable académique du SNES à Nancy, *est la défaite significative d'un ministre qui incarne une réforme antidémocratique* ». L'union de la gauche a été à l'ordre du jour. L'unité syndicale aussi, mais avec apparemment moins de bonheur. Le SNES, en effet, est dirigé par la tendance Unité et Action (animée principalement par des communistes et quelques socialistes) tandis que la FEN — à laquelle il est affilié — est animée, tout comme le Syndicat national des instituteurs, par la tendance Unité, Indépendance et Démocratie, proche des socialistes), minoritaires au SNES.

Leurs divergences portent notamment sur la politique de négociations de la FEN, menant, selon le SNES, à des accords salariaux « *au rabais* », et sur le projet éducatif récemment publié par la FEN et rejeté par le SNES. Il s'agit en effet, selon les dirigeants du syndicat du secondaire, d'un projet de la tendance U.I.D. et non pas fédéral, qui privilégie les instituteurs au détriment des professeurs de second degré. Ainsi la présence, pour la première fois depuis longtemps, du secrétaire général de la FEN au congrès du SNES est-elle apparue comme un événement. M. André Henry a proposé « *un message d'ouverture* », sans ménager ses critiques, reprochant par exemple au SNES de « *privilégier les revendications corporatistes légitimes par rapport à la nécessaire démocratisation de l'éducation* ». « *Nous avons entre nous*, a-t-il déclaré, *des différences, souvent des divergences. Elles s'expriment à tous les niveaux. C'est la règle de la démocratie vraie. Mais faut-il que le débat démocratique conduise à ce niveau d'hostilité et d'agressivité que nous avons atteint ?* »

M. Henry a invité les militants du SNES à « *ajouter leurs forces à celles de la FEN au lieu de les opposer* », afin de ne pas « *favoriser le pouvoir de la droite* ». « *Ce n'est pas vrai*, a-t-il ajouté, *que nous soyons en désaccord sur tout (...). Nous sommes à quelques mois d'une échéance politique capitale qui peut enfin réaliser notre espoir commun de voir les changements politiques profonds que les travailleurs attendent depuis si longtemps. Nous sommes au cœur d'une période d'unité syndicale significative.* » C'est pourquoi M. Henry a appelé le SNES à mettre fin « *aux manquements à la solidarité dans la FEN* ».

Il s'est déclaré décidé à placer au premier plan des actions de la FEN « *la défense et la promotion des enseignements de second degré et du SNES* », qui peut, selon lui, « *se fixer pour les prochaines années l'objectif de cent cinquante mille membres* ».

« *Nous ne sommes pas une fraction, ni un syndicat aux mains vides ni des anti-unitaires, ni des sujets d'un parti politique*, devait répondre M. Etienne Camy-Peyret, secrétaire général du SNES, *mais notre contribution est décisive. Il faut en tenir compte. Dans la FEN, le second degré, c'est nous.* » En fait, la véritable réponse à M. Henry n'a été apportée qu'après son départ, au terme d'un long débat sur le rapport d'activité présenté par M. Gérard Alaphilippe, secrétaire général adjoint du SNES. Il a notamment accusé la FEN et le SNI — qui proposent une école fondamentale allant de l'école primaire à la fin de la troisième sans rupture — « *de reporter le constat des échecs scolaires à la fin de la troisième* ». Il a aussi demandé que la direction fédérale prenne « *sérieusement en compte notre proposition de regroupement de tous les enseignants du second degré dans un même syndicat* ». Il faisait ainsi allusion aux enseignants des établissements agricoles et aux professeurs de collège actuellement syndiqués par le S.N.I.

Ces divergences n'ont pas empêché le SNES, le SNI et la Fédération des conseils de parents d'élèves (Fédération Cornec) de former un « front commun » contre la réforme Haby (*le Monde* du 17 mars). Ce thème de l'unité fut abordé une nouvelle fois au cours de la discussion sur le rapport d'activité (1). Il a été surtout reproché à la direction du syndicat — par les tendances révolutionnaires — de ne pas agir efficacement pour la défense des auxiliaires. M. Camy-Peyret a répondu que le SNES avait sauvé des maîtres auxiliaires du chômage en obtenant quatre fois plus de postes qu'il n'en était inscrit au dernier budget. « *Auxiliaires et titulaires*, a-t-il exliqué, *c'est le même combat.* »

CATHERINE ARDITTI.

(1) Le rapport d'activité a été approuvé par 59,69 % des votants (31 867 suffrages) contre 62,20 % en 1975 : 22,60 % des votants l'ont repoussé contre 21,88 % en 1975, tandis que 17,70 % se sont abstenus (contre 15,92 %).

Tous les étudiants parisiens pourraient s'inscrire dans l'université de leur choix

Les universités de la région parisienne vont-elles être totalement « désectorisées » à la rentrée 1977 ? Tout bachelier pourrait-il ainsi s'inscrire dans l'établissement de son choix au lieu de s'en voir, comme aujourd'hui, imposer un en fonction de son lieu de résidence ? Le gouvernement doit se prononcer prochainement sur cette proposition de Mme Alice Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités.

Le secrétariat d'Etat doit prendre des dispositions pour la rentrée prochaine : le système actuellement en vigueur n'est valable que pour l'année en cours. La décision récente du Conseil d'Etat annulant la « *sectorisation* » de Paris-X (Nanterre) a rendu encore plus nécessaire une mise au point, même si elle n'a pas de conséquences immédiates : les inscriptions étant closes depuis longtemps, les étudiants, même s'ils le souhaitaient, ne pourraient changer d'université en cours d'année. Mais elle rend l'ensemble du système sujet à caution et à contestation.

On pouvait simplement appliquer la décision du Conseil d'Etat, c'est-à-dire maintenir des secteurs de recrutement pour toutes les universités sauf Nanterre, ou « *sectoriser* » aussi cet établissement pour toutes les disciplines sauf le droit, comme on l'avait fait à la rentrée dernière. A l'époque, il s'agissait surtout de donner satisfaction à des enseignants et à des étudiants désireux de quitter des universités troublées par de longues grèves contre la réforme du deuxième cycle, ou de « *punir* » certains des opposants à la réforme.

Aujourd'hui, on envisage une mesure générale, plus conforme estime-t-on, à l'autonomie des universités que la « *sectorisation* ». Celle-ci avait été nécessaire pour protéger le développement des universités de la périphérie ; ces établissements ont aujourd'hui une taille et une « maturité » suffisante pour affronter une compétition avec celles du centre de la capitale. La décision n'aurait dit-on, que de faibles répercussions, car elle ne toucherait que les étudiants de première année, dont le nombre ne s'accroît plus. Rares sont ceux qui changent d'établissement en cours d'études. La « sectorisation » ne serait maintenue que pour les études médicales.

La mesure aurait des effets différents selon les disciplines. En lettres — où les établissements sont nombreux — et en sciences — où ils sont rares — les déplacements seraient faibles. Peut-être seraient-ils plus importants pour les sciences humaines : ainsi ce n'est que par une politique délibérée de restriction des inscriptions que l'U.E.R. de sciences humaines cliniques de Paris-VII parvient à stabiliser ses effectifs. En droit, Paris-I et Paris-II risquent d'attirer nombre de bacheliers, comme à la rentrée 1976, après la « désectorisation » de Nanterre, ceux que le climat du centre Assas décourage malgré la richesse des enseignements offerts se reportant vers Tolbiac.

Les circonscriptions seront différentes à la rentrée 1977 : les « déserteurs » de Nanterre ont déjà trouvé un asile, et, pour l'instant, aucune grève n'est venue nulle part inquiéter les familles. Mais l'expérience incite à la prudence. Une concertation entre les présidents semble nécessaire, si l'on veut éviter de nouvelles distorsions entre la répartition des enseignants et celle des étudiants.

GUY HERZLICH.

Le groupe de réflexion sur l'avenir des I.U.T. souhaite développer les formations «larges»

Le groupe de réflexion sur l'avenir des instituts universitaires de technologie (I.U.T.), créé le mois dernier par Mme Saunier-Seïté (*le Monde* du 3 février), s'est réuni pour la première fois, vendredi 18 mars, sous la présidence du secrétaire d'Etat aux universités. Pour leur premier tour d'horizon, ses membres, universitaires ou personnalités de l'administration ou de l'industrie, ont jugé préférable de développer des formations « larges » dans les I.U.T., quitte à prévoir des options en deuxième année, plutôt que de multiplier les spécialités très « fines » : en effet, ce sont les grands départements (génie mécanique, électrique et civil, chimie, informatique, gestion et techniques de commercialisation) qui leur paraissent fonctionner le mieux. Ils souhaitent, en particulier, explorer les possibilités du secteur paramédical.

De son côté, le secrétaire d'Etat a souligné la nécessité, pour accroître les effectifs, d'entreprendre une campagne d'information auprès des élèves des classes terminales des lycées après la rentrée de Pâques.

Les membres du groupe ont jugé en général conforme aux objectifs des I.U.T. la durée actuelle des enseignements, mais ont trouvé les programmes parfois trop encyclopédiques. Ils ont souhaité que les moyens et les méthodes soient différenciés selon les spécialités, regrettant que l'on ait transformé en normes des dispositions expérimentales comme la répartition des enseignements ou la taille des départements.

Pour ce qui concerne les enseignants, ils ont souligné la nécessité de contacts avec les entreprises : *les enseignants de métier* devraient pouvoir y faire des stages ; les « professionnels » recrutés par les I.U.T. devraient avoir un rôle « opérationnel » dans leur entreprise. La prochaine réunion du groupe est prévue le 5 mai.

● *Rectificatif.* — Dans l'article consacré à « l'éloge de la main » à l'université de Grenoble (*le Monde* du 23 mars), nous avons écrit que M. Jean-Louis Quermonne était « *ancien directeur de cabinet de Mme Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités* ». En fait, M. Quermonne avait été, de juillet 1975 à juillet 1976, directeur des enseignements supérieurs et de la recherche au secrétariat d'Etat.

● *Six heures pour Vincennes.* — Les enseignants et étudiants communistes de l'université Paris-VIII (Vincennes) organisent, jeudi 24 mars, « *six heures pour la défense de Vincennes* » avec une exposition-vente de livres et productions audio-visuelles du personnel de Paris-VIII.

★ 44, rue de Rennes, 75006 Paris. A partir de 18 heures.

SPORTS

RUGBY

APRÈS JEAN GACHASSIN

Richard Astre est suspendu par la Fédération

La section sportive de la Fédération française de rugby (F.F.R.) présidée par M. Albert Ferrasse, président de la F.F.R., a décidé, mardi 22 mars, en s'appuyant sur le règlement en matière d'amateurisme, d'ouvrir une enquête et de retirer jusqu'à nouvel ordre la licence de Richard Astre, dmi de mêlée et capitaine de Béziers, ancien capitaine de l'équipe de France. La section sportive de la F.F.R. reproche à Richard Astre d'avoir participé en collaboration avec un journaliste, M. Jean-Pierre Lacour, à la rédaction d'un livre intitulé « Astre, le rugby de lumière » sans en avoir demandé l'autorisation.

Deux poids, deux mesures

La F.F.R. s'est sans doute donné un code de discipline tout neuf. Comment, sinon, expliquer qu'en un mois deux joueurs de renom, Jean Gachassin et Richard Astre, aient été l'objet de sanctions parce que l'un a été invité à une émission de télévision (sur Antenne 2, le 19 février, à l'occasion d'Angleterre - France, comptant pour le Tournoi des Cinq Nations) et que l'autre a prêté son concours à la rédaction d'un livre pour l'essentiel autobiographique. Dans le passé un grand nombre de joueurs ont répondu à de telles invitations et associé leur nom à des ouvrages consacrés au rugby sans que la F.F.R. ne manifeste de grande émotion, sinon par quelques discrets rappels à l'ordre. Beaucoup resteront peut-être sur l'impression qu'il existe dans cette intransigeance, en fonction de la personnalité de chacun, deux poids et deux mesures.

Naturellement, le souci des responsables de la F.F.R. d'être vigilants à propos de l'observation des règlements d'amateurisme serait tout à fait légitime et même à encourager si le rugby, comme d'ailleurs beaucoup d'autres sports, ne s'était depuis longtemps éloigné de cette éthique. Les joueurs de notoriété atteignent un certain niveau social en France grâce au rugby. Affirmer le contraire serait travestir la réalité. Même les précautions prises par la F.F.R. pour enrayer la surenchère dans les transferts n'ont qu'un effet limité.

Ce ne sont pas l'imminente réunion de l'International Board et le fait que, selon la F.F.R., « *les Britanniques ont les yeux braqués sur la France* » qui peuvent expliquer ou justifier cette nouvelle rigueur, laquelle, au demeurant, ne peut tromper personne eu égard à la grande tolérance passée. Ce serait faire injure aux Britanniques que de penser les impressionner par de telles mesures.

FRANÇOIS JANIN.

ATHLÉTISME

Quarante-deux kilomètres à travers la banlieue

Voter avec ses pieds ! L'expression fut utilisée à l'occasion d'un récent soubresaut de l'histoire pour parler de populations fuyant sur les routes les nouveaux maîtres d'un coin de terre. Valait-elle, en ce 20 mars 1977, deuxième dimanche des élections municipales, pour les quelque sept cents concurrents du troisième marathon de l'Essonne ? Bien que le nombre des coureurs sur route ait augmenté au cours de ces dernières années, comme le décompte des voix des écologistes, nul ne se hasarderait à le prétendre. Las deux phénomènes, qui ne sont sans doute pas étrangers, frappent en tout cas par leur soudaineté : pas plus que la poussée des candidats « verts », la prolifération des amateurs de grand fond n'était prévisible.

De ce mouvement favorable, les organisateurs du marathon de l'Essonne ont incontestablement bénéficié. Mais, travaillant bénévolement à la réussite d'une entreprise à laquelle plus de trois cents personnes prêtent leur concours, ils ont su également mettre tous les atouts de leur côté. Quinze mille prospectus avaient, notamment, été distribués pour appeler derrière la ligne de départ un peloton agité par des effets de houle. C'était l'assurance que le nombre des arrivants dépasserait largement celui de 1976 (trois cent cinquante-six), et encore plus largement celui de 1975 (cent quatre-vingt-seize).

Sur ce flot humain lancé à partir de midi entre Verrières-le-Buisson et Corbeil, veillèrent une centaine de secouristes de la Croix-Rouge et quelque cent cinquante gendarmes. Quatorze communes traversées à l'heure des marchés qui se défont, puis des bienfaisants repas dominicaux, deux nationales franchies devant des automobilistes ébahis : ce fut, dans un tissu urbain, dominé par de grands ensembles, un étrange voyage au terme duquel cent quarante-deux concurrents parcoururent 42,195 kilomètres en moins de trois heures.

Bien après ceux-là, continuèrent d'arriver des hommes et des femmes donnant de l'humanité trottinante une image complète. Faisant l'objet d'une attention méticuleuse, tous recevront dans les jours suivants les feuilles de résultats et des indications quant aux photos sur lesquelles ils pourront s'admirer. Ainsi s'étaient multipliés des coureurs qui ignoraient encore tout de l'athlétisme sans le dynamisme de M. Jean-Claude Sorge.

Cheville ouvrière d'une équipe à laquelle il tient à attribuer le mérite de l'affaire, cet adjoint du directeur technique de l'athlétisme national a appris en Afrique à secouer les inerties, à rassembler les énergies et à emprunter les voies officielles les plus directes. A solliciter les aides de toute sorte également. S'il fallait pourvoir à toutes les dépenses, l'addition s'élèverait à plus de 110 000 F. Or le budget du marathon de l'Essonne, alimenté par une subvention du conseil général, un crédit du comité départemental d'athlétisme et quelques dons communaux, est dix fois inférieur à cette somme.

RAYMOND POINTU.

OMNISPORTS

M. PRINGARBE EST ÉVINCÉ DU BUREAU DU CNOSF

Le conseil d'administration du CNOSF (Comité national olympique et sportif français) a formé son bureau, dont le président, M. Claude Collard, avait été désigné par l'assemblée générale du 5 mars (*le Monde* du 9 mars). C'est sur l'initiative de ce dernier que M. Robert Pringarbe a été évincé du poste de secrétaire général : il l'occupait depuis quatre ans. M. Pringarbe sera remplacé par M. Henri Patrelle, représentant la Fédération de football.

Le nouveau bureau est ainsi composé :

Président, M. Claude Collard ; *vice-présidents*, Mme Brigitte Dumont (escrime), MM. Bernard Restout (boxe), Georges Pfeiffer (judo), Georges Baudry (volleyball) ; *secrétaire général*, M. Henri Patrelle (football) ; *secrétaire adjoint*, M. Jean Rodenfuser (aviron) ; *trésorier*, M. André Basc (rugby) ; *trésorier adjoint*, M. Gilbert Gendal (basket).

D'autre part, les présidents des trois commissions du CNOSF ont été désignés. Il s'agit de MM Maurice Herzog (problèmes internationaux), Ignace Heinrich (sport pour tous) et Jean Heckly (équipement).

[Animateur de la F.S.C.F. (Fédération sportive et culturelle de France), M. Robert Princarbe serait-il de ceux dont le franc-parler dérange ? Après l'élimination du conseil d'administration de MM. Nelson Paillou et René Moustard, M. Pringarbe n'est-il pas fondé à affirmer que l'« esprit d'équipe fait place à l'autoritarisme » ? Les intéressés s'en défendront, bien qu'ils auront peut-être à se repentir un jour d'avoir trop fait le vide autour d'eux.]

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°
1976

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

JUSTICE

Sept autonomistes devant la Cour de sûreté de l'État

« Défense de cracher par terre et de parler breton »

« *Cette juridiction présente au moins un avantage pour les prévenus : ils y trouvent une tribune pour exposer leurs idées* » : à ceux qui condamnent l'existence même de la Cour qu'il préside ou contestent sa compétence dans les affaires qui lui sont confiées, M. Pierre David, premier président de la Cour de sûreté de l'Etat, a pris l'habitude de répondre par un libéralisme qui prétend faire, le temps d'un débat courtois, d'un accusé, un « *interlocuteur valable* ».

Certains pourtant rejettent l'ouverture qu'ils considèrent comme pure manœuvre, restant hors d'un jeu dont les dés seraient pipés. Ainsi, mardi 22 mars, M. Jean-Charles Denis, principal inculpé du procès intenté à sept autonomistes bretons (*le Monde* du 23 mars), s'est-il timidement levé, pour lancer, au président qui l'interrogeait, cette courte réplique : « *Je n'ai rien à dire devant cette juridiction d'exception Je ne parlerai que devant les travailleurs bretons qui, seuls, peuvent me juger.* » Dont acte de M. David, qui ne s'émut point d'un premier échec : la suite le rassurerait.

Mais si les autres accusés ont préféré saisir l'occasion qui leur était offerte de s'exprimer, ce ne fut pas tant pour « *dialoguer* » avec la Cour des faits qui leur sont reprochés que pour dénoncer, les uns la façon dont ils furent traités lors de leur garde à vue et de leur détention, les autres le sort que « *l'Etat dit national* » réserve à leur « *patrie* ». M. Jean Laluyaux, le premier, affirme que ses déclarations lui ont été « *extorquées par la police* » : « *On m'a menacé d'inculper ma femme et de fermer mon restaurant*, précise-t-il. *Cela m'a conduit à la ruine, simplement parce que j'ai refusé d'être un indicateur de police.* »

Pressions et chantages

M. René Kerhousse, inspecteur du Trésor, inculpé de reconstitution de ligue dissoute (F.L.B.) après la découverte, à son domicile, de documents dont il assure qu'ils étaient strictement privés et destinés à écrire un roman, parlera, lui aussi, de pressions et chantages : « *Les policiers ont même procédé à une fouille à corps de ma fille alors âgée de deux mois et demi*, a-t-il déclaré. *On a voulu jeter le discrédit sur mon épouse. On a joué du chantage à l'emploi et de l'appât du gain : on est allé jusqu'à me proposer de l'argent pour ma collaboration...* »

Mais ce « *Haut-Breton débretonnisé jusqu'à l'âge de quinze ans* », ce « *fonctionnaire consciencieux, dévoué et bien noté* » — selon l'enquête et personnalité, — raconte aussi comment il découvrit son pays « *en se promenant parmi les fermes en ruine* ». « *Tout gosse*, dit-il, *si on me disait que j'étais breton, je me roulais à terre en pleurant. Pourquoi ?* » L'abbé Aimé Le Breton avait peut-être déjà répondu quand, peu auparavant, il avait évoqué ces heures passées à la communale devant une affiche qui disait : « *Défense de cracher par terre et de parler breton.* »

DOMINIQUE POUCHIN.

● *Huit cent vingts morts sur les routes en février.* — En février, 820 morts, 23.456 blessés, dont 6 398 dans un état grave, au cours de 17 625 accidents de la route ; tels sont les chiffres donnés par les services de police et de gendarmerie. Par rapport au mois de février 1976, le nombre des accidents a augmenté de 3,3 % et celui des blessés de 4,8 %.

● *M. André Le Gall*, l'un des sept autonomistes jugés par la Cour de sûreté de l'Etat, n'a pas été militant du parti communiste breton, comme une homonymie nous l'a fait indiquer par erreur dans nos éditions datées du 22 mars.

FAITS ET JUGEMENTS

Deux manifestants d'extrême droite condamnés en flagrant délit.

Traduits en flagrant délit devant la vingt-troisième chambre correctionnelle de Paris, présidée par M. Xavier Versini, deux étudiants d'extrême droite, MM. Christophe Ducasse, vingt ans, et Pierre Soulier, vingt-deux ans, ont été condamnés, mardi 22 mars, après plaidoirie de M° Philippe Foirien, leur défenseur, à huit mois d'emprisonnement avec sursis et 2 000 F d'amende, pour violences à agents.

Appréhendés le dimanche 20 mars vers 21 h. 30, avenue des Champs-Elysées, à Paris (8°), au cours d'une manifestation organisée par une cinquantaine de personnes devant le magasin de l'Aeroflot, ils ont reconnu s'être trouvés parmi une quinzaine de militants qui jetèrent, derrière une mini-barricade dressée avec des poubelles, des engins variés sur les forces de police : cocktails Molotov, grenades, bouteilles, etc.

M. Ducasse se trouve, depuis le 15 février, sous le coup d'une inculpation pour une autre manifestation contre ce magasin de l'Aeroflot qui avait eu lieu la veille, afin de commémorer l'immolation par le feu de M. Alain Escoffier du 10 février précédent (*le Monde* du 17 février).

● *Un mandat d'arrêt international a été lancé contre Mme Marcelle Spaggiari*, l'épouse de « l'instigateur » présumé du cambriolage de la Société générale de Nice, qui s'est enfui le 10 mars dernier du Palais de justice. Mme Spaggiari avait quitté Nice quelques jours avant l'évasion de son mari et se trouverait actuellement en Afrique.

Un malfaiteur tué par la police à Paris.

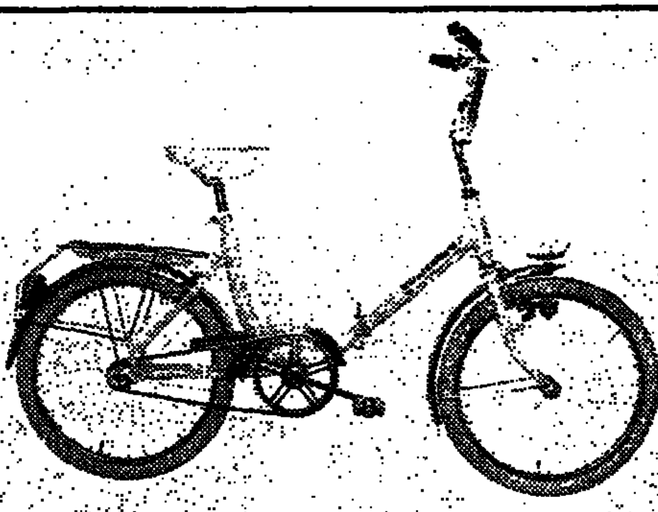
Un repris de justice, Lucien Cano, trente ans, a été tué, mardi 22 mars, à Paris, par des policiers de la brigade de recherches et d'intervention au moment où il se préparait, en compagnie de deux complices, à attaquer une succursale de la banque Rivaud, à l'angle du boulevard Ney et de l'avenue de la Porte-d'Aubervilliers (18°). Selon la direction de la police judiciaire, le malfaiteur avait saisi son arme au moment où les inspecteurs entouraient la voiture dans laquelle il se trouvait. Ses deux complices, Gilbert Morin et Patrick Delleuvin, se sont immédiatement rendus.

Sept ans de réclusion pour un notaire.

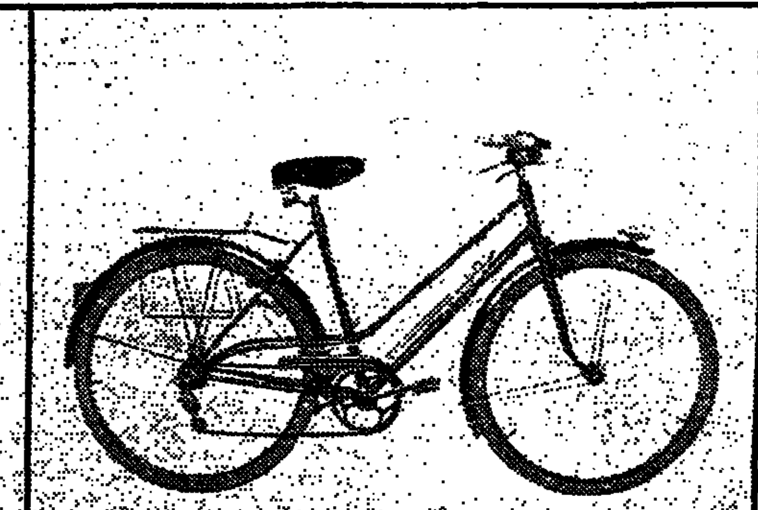
A trois semaines d'intervalle, la cour d'assises de la Haute-Garonne, siégeant à Toulouse, vient de condamner un notaire. Après M. Pierre Claverie, notaire à Toulouse, condamné le 4 mars dernier à douze ans de réclusion criminelle (*le Monde* daté 6-7 mars), M. André Thoumazet, de Lévignac-sur-Save, inculpé d'abus de confiance, abus de confiance qualifié, de faux en écritures publiques et privées et usage de faux, a été lui condamné, après deux jours de débats, à sept ans de réclusion criminelle. Le ministère public avait demandé dix ans de la même peine.

Venu témoigner à la barre, le président de la chambre des notaires de la Haute-Garonne avait déclaré : « *M° Thoumazet a agi par négligence, avec légèreté et inconscience.* » Les détournements portaient sur une dizaine de millions de francs. — (*Corresp. rég.*)

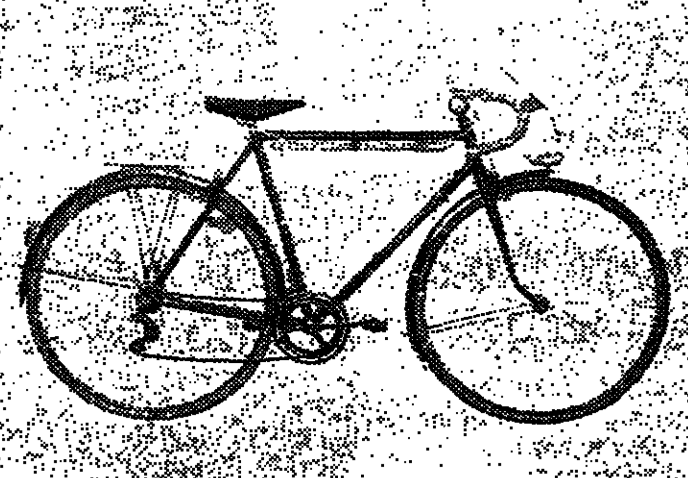
● *M. Samuel Flatto-Sharon*, l'homme d'affaires dont la France a demandé l'extradition, a annoncé mardi 22 mars qu'il se présenterait aux élections du 17 mai en Israël. Le financier, qui dit avoir été contacté par divers partis et avoir rejeté leurs offres, se présente seul sur sa liste. Il s'est vivement défendu de rechercher par cette candidature l'immunité parlementaire. — (*A.F.P.*)



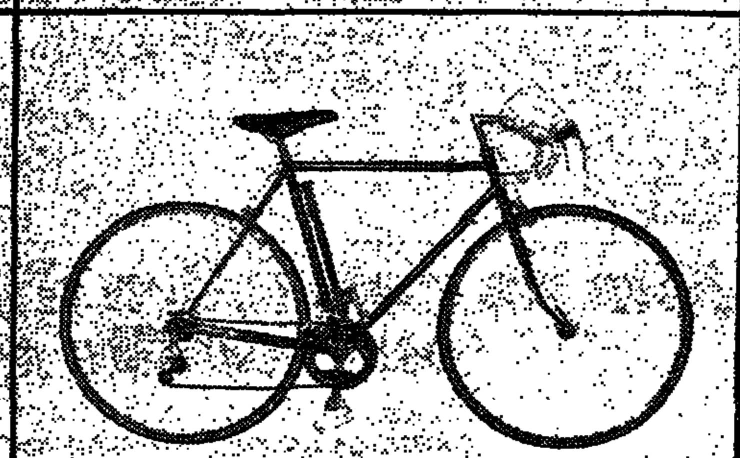
Bicyclette pliante adulte monovitesse 320 F
Même modèle 3 vitesses 380 F



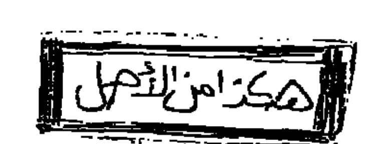
Bicyclette berceau dame, 3 vitesses 495 F



Bicyclette 1/2 course, 8 vitesses, freins Mafac 600 F



Bicyclette course 3 tubes Reynolds, moyeux Maillard 700, dérailleur Campagnolo, bleu métallisé marque Gitane, 1300 F



JUSTICE

LE TRIBUNAL DE SAINT-ÉTIENNE EXAMINE LA MORT D'UN MALADE MENTAL

La liberté thérapeutique et le « passage à l'acte » du patient dangereux

Saint-Etienne. — « Un psychiatre qui ne veut pas courir de risques ne guérira jamais personne. » La bonne centaine de personnes, dont la moitié debout, emplissant d'une façon inhabituelle, mardi 22 mars, la salle d'audience de la quatrième chambre correctionnelle de Saint-Étienne, applaudirent discrètement. Le public était composé essentiellement du personnel de l'hôpital psychiatrique de Saint-Jean-Bonnefonds (Loire) assistant, à l'appel des syndicats de santé C.F.D.T. et C.G.T., au procès intenté à l'un des trois médecins-chefs de l'établissement, le Dr Jean Brisou, trente-neuf ans. Dans son service, le 29 juin 1974, Mlle Marthe Gros, soixante-dix-sept ans, atteinte de démence sénile, avait été ébouillantée dans son lit par un autre malade, M. Michel Grillo, quarante-quatre ans. Souffrant de brûlures profondes, elle avait succombé neuf jours plus tard à l'hôpital Edouard-Herriot à Lyon. Après son décès, imputé à une pneumopathie purulente, sa famille avait porté plainte.

Poursuivi pour homicide involontaire (*le Monde* du 14 février 1976), le docteur Brisou est-il responsable de cette mort, par maladresse, par négligence, par imprudence, par inattention ?

Non, vinrent dire plusieurs de ses confrères cités parmi les vingt-cinq témoins de la défense, en premier lieu le docteur Michel Audisio, secrétaire général du Syndicat national des médecins psychiatres des hôpitaux — auquel appartient l'inculpé, — membre du comité national de cet organisme. « *Il faut*, a-t-il dit, *faire table rase d'un malentendu qui pourrait faire présenter son service comme fonctionnant avec des méthodes originales. Ce n'est pas du tout le cas. Il y a quelque neuf cents psychiatres d'hôpitaux en France à appliquer un programme préconisé par l'Organisation mondiale de la santé, et le docteur Brisou n'a fait qu'accomplir, promouvoir cette politique en appliquant les mêmes méthodes thérapeutiques que ces collègues.* »

Mais l'intendance ne suit pas. Or, contrairement aux cliniques privées qui, n'ayant pas la même exigence déontologique, peuvent « trier » leur clientèle, les services publics de santé, eux, sont obligés de prendre en charge tous les malades, qu'ils en aient les moyens ou pas. Et, si les médecins sont responsables de la thérapeutique et du fonctionnement de leurs services, ils sont sans pouvoir de gestion. « *Pour Saint-Jean-Bonnefonds nous avons été obligés d'intervenir auprès de tous les ministères de tutelle car cet établissement n'a pas eu, pendant quatre ans et demi, de statut juridique. En France, les normes de personnel sont scandaleusement insuffisantes et nous n'y pouvons rien. C'est dans la règle administrative que les lits soient occupés, et pour remplir cinquante lits par pavillon nous sommes obligés de mélanger les malades. L'administration piétine pour l'application des textes qu'elle a promulgués elle-même.* »

Selon le docteur Audisio, tous les médecins en psychiatrie vivent avec une épée de Damoclès sur leur tête et, face à leurs échecs, risquent d'hésiter entre deux solutions : ou démissionner des services publics, découragés par les silences de l'administration, ou revenir aux méthodes asilaires d'antan en gardant les malades dans des conditions carcérales.

L'élan affectif

Tentation à laquelle n'a pas succombé le docteur Brisou, qui s'est trouvé « *en conflit avec son administration de laquelle il voulait obtenir d'autres moyens que les classiques pour remédier à des troubles psychiques* », vint dire le docteur Dubœuf, cité en qualité de président, à l'époque, du conseil de l'ordre des médecins de la Loire. Il vint porter témoignage de la moralité et de la conscience professionnelle de son confrère. « *J'ai été frappé par l'élan affectif témoigné par ses malades, prouvant qu'il avait réussi à établir une communication, peut-être rudimentaire, avec eux. Au début, on a beaucoup critiqué dans notre région cette néo-psychiatrie qui faisait scandale.* » Le docteur Brisou est un partisan convaincu de l'approche psychiatrique « *avec une volonté délibérée de ne pas opprimer* ». Il ne veut pas appliquer la chimiothérapie dont « *la valeur curative n'est pas encore au point* », selon le docteur Dubœuf. Les traitements par substances chimiques sont actuellement très contestés, ajoutera en écho un quatrième praticien psychiatre. « *Dans certains cas, dans certains contextes, ils provoquent dans le service des situations conflictuelles.* »

On ne saurait remettre en cause à propos de ce procès, la liberté

De notre correspondant

thérapeutique revenant au médecin faisant, avec conscience, discernement et attention, un choix ne débouchant pas forcément sur la réussite, même s'il n'y a pas faute. En fait, la thérapeutique psychiatrique se heurte au principe judiciaire de l'irresponsabilité pénale à l'égard de la loi de tous les malades mentaux. Or si on peut pressentir la dangerosité, on ne peut scientifiquement prévoir le passage à l'acte.

Le docteur Brisou avait attiré à plusieurs reprises l'attention de l'administration sur la surcharge de son service et avait réclamé en vain de disposer d'une salle d'isolement. S'il en avait eu une ? Il ne l'aurait pas utilisée pour isoler M. Grillo, mais pour le mettre en sécurité. Quand s'est produit le tragique accident, « *il y avait des malades autrement lui. Il y avait un climat de vio-potentiellement dangereux que lence. C'est dans la nature même de la folie. Si j'ai demandé, après, son transfert dans un établissement de sécurité ne fonctionnant qu'en deuxième instance, ce n'est pas à partir de son passage à l'acte mais du trouble institutionnel que cela avait provoqué parmi les autres malades...* »

Plaidoiries et réquisitoire jeudi.

PAUL CHAPPEL.

● *Le meurtre de Saint-Chamond : deuxième inculpation.* — Un artisan plombier, âgé de trente ans, René Dijoud, a été appréhendé mardi 22 mars par les policiers enquêtant sur le meurtre, dans la nuit du 18 au 19 mars, de M. Marcel Jean, directeur technique des carrosseries Trouillet, à Saint-Chamond (*le Monde* du 22 mars). Présenté à M. Marc Gourd, juge d'instruction, il a été inculpé de complicité d'homicide volontaire et placé sous mandat de dépôt. René Dijoud se serait rendu avec sa camionnette à l'usine près de laquelle devait être retrouvé le corps de M. Jean pour embarquer du matériel volé à l'entreprise, avec l'aide d'un complice, Jean Delintadakis, lui-même inculpé d'assassinat et d'incendie volontaire, et écroué la veille. — (*Corresp.*)

LE MEURTRE DE JEAN DE BROGLIE ET LES DÉCLARATIONS DE M. PONIATOWSKI

L'avocat de M. de Ribemont réclame 10 millions de francs à l'État

M. Jean Libouban, premier substitut, a assisté, mardi 22 mars, à la confrontation décidée par M. Guy Floch, premier juge d'instruction à Paris, entre M. Pierre de Varga et l'ancien inspecteur principal Guy Simoné.

On ignore ce que se sont dit durant plus de quatre heures les deux hommes détenus l'un et l'autre pour complicité dans le meurtre de Jean de Broglie, mais il semble que chacun soit resté sur ses positions, à savoir que M. Simoné accuse M. de Varga de l'avoir chargé d'organiser le crime, et que ce dernier s'en défend.

L'examen des circonstances mêmes du meurtre n'aurait pas encore éé abordé, la confrontation devant continuer pendant plusieurs jours encore.

D'autre part, afin d'obtenir réparation du préjudice qu'auraient causé à M. Patrick Allenet de Ribemont les déclarations de M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, et de « hauts fonctionaires » de la police, le 29 décembre 1976, après l'arrestation des auteurs et des instigateurs présumés du meurtre de Jean de Broglie, Mᵉ Raymond de Geouffre de La Pradelle a introduit, mardi 22 mars, un recours gracieux auprès du premier ministre, M. Raymond Barre.

Dans la lettre recommandée avec accusé de réception adressée à M. Barre, le défenseur de M. de Ribemont estime que celui-ci « *a été déclaré coupable de façon péremptoire avec l'autorité qui s'attache à une déclaration faite à l'échelon gouvernemental* ». « *Par ces déclarations fracassantes et illégales*, ajoute Mᵉ de Geouffre de La Pradelle, *M. de Ribemont s'en trouve ruiné matériellement, sa réputation gravement atteinte et son avenir et celui des siens compromis.* » L'avocat réclame en conséquence une somme « *qui ne saurait être inférieure à 10 millions de francs* ».

M. de Ribemont, inculpé le 14 janvier de complicité d'homicide volontaire, a été remis en liberté le 1ᵉʳ mars. Mᵉ de Geouffre de La Pradelle estime que « *sans préjuger la décision judiciaire de non-lieu à intervenir, une telle imputation d'une exceptionnelle gravité portant atteinte à l'honneur et à la réputation d'un citoyen, proférée par l'autorité administrative et gouvernementale, avant même que le magistrat instructeur ait eu connaissance du dossier qui relevait de sa seule compétence et de ses attributions exclusives, viole la règle du secret de l'instruction, les lois fondamentales de l'Etat assurant aux citoyens les garanties de l'ordre judiciaire et les droits de la défense, la déclaration universelle des droits, en date du 10 décembre 1948 et l'article 13 de la convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales du 4 novembre 1950* (1) ».

De plus, ajoute le défenseur de M. de Ribemont, « *seuls l'information judiciaire et l'examen contradictoire des documents saisis auraient pu permettre de dire s'il pouvait exister un mobile et une réalité quelconques à une telle imputation aussi grave* ».

La lettre précise enfin que, « *en tant qu'agents de l'Etat, ils devaient* (M. Poniatowski et les hauts fonctionnaires de la police), *mieux que tous autres, respecter les lois qui s'imposent à eux d'autant plus que leur devoir est de les faire appliquer* ».

(1) Article 13 : « Toute personne dont les droits et libertés reconnus dans la présence convention ont été violés a droit à l'octroi d'un recours effectif devant une instance nationale, alors même que la violation aura été commise par des personnes agissant dans l'exercice de leurs fonctions officielles. »

D'UNE RÉGION À L'AUTRE

A PROPOS DE...

Les élections dans les communes nucléaires

DES CENTRALES AUX URNES

On les appelle les « communes atomiques ». Ce sont les communes rurales où l'E.D.F. a construit, est en train d'édifier ou a l'intention d'installer une centrale nucléaire. Partout, ces réalisations et ces projets ont donné lieu à de vifs débats et même à des affrontements. Nos correspondants expliquent comment les électeurs ont réagi à l'occasion de la bataille municipale.

Si les résultats sont très variables selon les circonscriptions, ils se révèlent dans les trois quarts des cas plutôt défavorables aux tenants du nucléaire. A Gravelines (Nord), où les mouvements écologiques ne se présentaient pas, la construction de la centrale actuellement en cours ne paraît guère avoir influencé le scrutin. M. Albert Denvers, président de la communauté urbaine de Dunkerque et président du conseil général, a été élu en remplacement de son épouse dès le premier tour. A Flamanville (Manche), le maire sortant, favorable à la centrale, et son premier adjoint, adversaire du projet, conduisaient deux listes opposées.

Les résultats ont confirmé ceux du référendum organisé en avril 1975. Les 436 suffrages obtenus par la liste du maire ont été, à quelques unités près, les « oui » d'il y a deux ans, les « non » retrouvant leurs 230 voix. Mais l'électorat de Flamanville a tout de même désigné au conseil municipal un candidat de dernière heure, opposé à la fois à la centrale et aux comités de défense. Quant aux communes avoisinantes, elles sont restées étrangères au débat.

En revanche, dans le Morbihan, les écologistes, hostiles au projet de la centrale d'Erdeven, ont participé activement à la campagne dans les communes de Plouhinec, d'Erdeven, de Locoal-Mendon, d'Etel et de Belz. Partout, ils ont obtenu des scores plus qu'honorables. A Belz, leur liste a emporté quatorze sièges sur vingt et un, et à Etel, elle a contribué à faire battre par la gauche la municipalité sortante, pourtant implantée depuis longtemps, mais favorable à la centrale.

A Fessenheim (Haut-Rhin), où le premier réacteur vient de démarrer, et où le second doit diverger prochainement trois listes étaient en présence : l'une menée par l'épouse du directeur de la centrale, l'autre R.P.R., également favorable à la centrale, et celle du docteur Weil, qui à l'instar des comités de sauvegarde, exige des garanties supplémentaires concernant la sécurité. Cette dernière liste a emporté neuf sièges sur dix-sept, et le docteur Weil a de fortes chances d'être élu maire.

Dans les communes voisines, les sortants ont été réélus, quelle que soit leur position. A Balgau, ils sont contre, à Nambsheim et à Blodelsheim ils acceptent le nucléaire, tout en demandant, eux aussi, des précautions supplémentaires...

Dans la Loire-Atlantique

Dans les communes riveraines du Pellerin (Loire-Atlantique), où l'E.D.F. a retenu un site, les résultats du second tour ont permis de mesurer le poids des antinucléaires. Au Pellerin même, le désistement de la liste opposée à la centrale a permis l'élection de six socialistes, dont trois que les écologistes avaient nommément désignés avec un score nettement supérieur à la moyenne de la liste. A Brains, les écologistes, en se désistant, ont fait triompher l'union de la gauche, et à Cheix-en-Retz ils ont obtenu trois sièges au conseil municipal.

Inversement, à Saint-Vulbas (Ain), où sont installés les réacteurs et les imposantes tours de refroidissement de la centrale du Bugey, comme à Creys-et-Pusignieu (Isère), où le chantier du surgénérateur est ouvert, les listes sortantes qui ont accepté ces équipements sont passées sans difficulté.

En revanche, aux alentours, les réactions ont été plus défavorables. A Lhuis (Ain), situé de l'autre côté du Rhône, juste en face du surgénérateur, une candidate écologiste a pris l'un des treize sièges du conseil municipal. A Arandon (Isère), la construction d'un foyer de travailleurs étrangers employés sur le chantier nucléaire a fait perdre au conseil sortant neuf sièges sur onze. A Passins (Isère), les opposants à la centrale ont emporté cinq sièges sur onze, et à Sermerieu six sièges sur treize au détriment des sortants, jugés trop favorables au nucléaire.

A Mépieu et à Bouvesse-Quirieu (Isère), qui furent en juillet 1976 le théâtre d'incidents entre les écologistes et les forces de l'ordre, les municipalités opposées au surgénérateur ont été réélues sans problème.

En Ardèche

Autour de Cruas (Ardèche), où le projet E.D.F. vient d'être soumis à l'enquête publique, l'affaire de la centrale a évidemment nourri les arguments des uns et des autres. La liste écologique qui, à Montélimar (Drôme), avait obtenu 6,80 % des voix au premier tour, a obligé les deux listes restant en lice, celle de nucléaire a obtenu la majorité celle de la majorité, à prendre position. M. Pic, qui a rappelé son opposition au projet, l'a emporté sur ses adversaires, qui, pourtant, avaient promis de consulter la population par référendum.

Les municipalités de Cruas et de Meysse (Ardèche), directement concernées par le projet, avaient pris des délibérations soit réservées, soit tout à fait hostiles. Elles ont été reconduites, la seconde à une forte majorité. De l'autre côté du Rhône, à La Coucourde (Drôme), le maire sortant, favorable à l'implantation, mais qui avait rencontré une sérieuse opposition au sein de son conseil, ne s'est pas représenté.

Enfin, en Saône-et-Loire, dans le canton de Sennecey-le-Grand, où l'on parle de construire une centrale de forte puissance, les opposants ont obtenu de notables succès. A Boyer, sur le site envisagé, le maire sortant, M. Jean Braillon, député républicain indépendant, a dû céder deux sièges sur treize à des candidats anti-nucléaires. A Gigny-sur-Saône, non loin de là, une liste constituée par l'animateur d'un comité local antinucléaire, a obtenu la majorité du conseil en enlevant six sièges sur onze, tandis qu'à Sennecey-le-Grand une liste écologique réunissait 20 % des suffrages au premier tour.

Au total, sur les vingt-quatre communes nucléaires où nos correspondants ont pu analyser le résultat des élections, six sont restées fidèles aux municipalités ayant accepté la centrale et dix-huit ont donné raison, en tout ou en partie, aux équipes hostiles aux projets de l'E.D.F.

Nord-Pas-de-Calais

Dunkerque s'installe dans la grève

De notre correspondant

Le port de Dunkerque occupé depuis le 21 mars par les dockers est aujourd'hui presque entièrement paralysé. Les dockers avaient commencé à manifester le 10 mars, lorsque la société Usinor avait refusé d'employer des travailleurs du port pour décharger un cargo japonais.

Dunkerque. — L'étonnant, dans le conflit de Dunkerque, est qu'il ne se passe rien. Rien à part quelques vaines discussions en coulisse où les deux parties adverses ne se trouvent jamais en présence, et pour cause... Rien si ce n'est l'émotion grandissante de l'opinion publique locale alarmée par les conséquences du conflit. Rien si ce n'est aussi la situation des petites entreprises, dans la réparation navale notamment, qui envisagent à brève échéance de suspendre leur activité.

Les remorqueurs sont à l'arrêt, les pilotes, les employés de transit, désœuvrés. Sur les quais, des groupes d'occupation font leurs rondes autour des entrepôts, appliquant les ordres stricts du syndicat pour la surveillance des dizaines de milliers de tonnes de marchandises en souffrance. D'autres dockers jouent au bouchon, aux boules, au football. Dans les deux camps on campe sur ses positions et cela peut durer longtemps. Les sidérurgistes ont des réserves de minerai pour plusieurs semaines. Les dockers se déclarent résolus à tenir le temps qu'il faudra.

La cause du conflit actuel est un sujet de controverse. Usinor a fait savoir que sa décision de ne pas commander de dockers au démarrage des opérations sur un minéralier japonais n'avait aucun rapport avec la position du syndicat, hostile au régime du trafic industriel en feu continu sur le nouveau terminal aux aciers. son communiqué énumère les griefs que nourrit la société à l'égard des dockers, notamment les deux cent quatre-vingt-dix heures d'arrêt de ses conducteurs de portiques affiliés au syndicat du port.

Existe-t-il entre ces griefs et l'application à la lettre de l'accord du 9 mai 1975 une relation de cause à effet ? Ou bien, alors, doit-on retenir l'explication qu'en donne ce même communiqué en guise de conclusion : « *La société Usinor s'interdit d'alourdir annuellement ses charges dans le contexte que connaît actuellement la sidérurgie française. Si la sidérurgie veut survivre et rester compétitive, elle a l'obligation de réduire ses prix de revient, de travailler d'une façon industrielle et avec une organisation rationnelle.* »

Du côté des dockers, on déclare se refuser à faire les frais de cette réduction des prix de revient, de cette industrialisation du trafic portuaire, dont les fers et aciers ont toujours été une branche maîtresse. Quant à la réduction des coûts, ce n'est pas, font remarquer les syndicats, en s'exposant à payer des millions de francs lourds en frais d'immobilisation des minéraliers au port pour économiser quelques centaines de francs par jour que l'on en prend le chemin.

Comment la situation peut-elle se débloquer, puisque les deux parties ne se trouvent jamais autour d'une même table ? Tout se passe actuellement comme si l'on se résignait à laisser pourrir le conflit, l'alarmant étant que le port de commerce risque de ne jamais se relever d'une telle guerre d'usure. Ce mercredi, la Somabami, Société de manutention du quai minéralier contrôlée à 50 % par Usinor en association avec des firmes du port, réunit son conseil d'administration à Paris. Celui du port autonome pourrait être convoqué pour une réunion extraordinaire à la demande de M. Denvers, président du conseil général du Nord qui en est membre. Mais tout cela peermettra-t-il de sortir du tunnel ?

MARC BURNOD.

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

UNE LETTRE OUVERTE DU DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL DU COMITÉ DES ARMATEURS

Vols, déprédations, voies de fait dans le port de Marseille

De notre correspondant régional

Marseille. — Dans une lettre ouverte, parvenue à la presse locale, mardi 22 mars, M. Philippe Poirier d'Angé d'Orsay, délégué général du Comité central des armateurs de France (C.C.A.F.), dénonce « *la dégradation de la situation* » dans les opérations de manutention sur le port de Marseille-Fos.

« *Actuellement*, écrit-il, *force est de constater que le port de Marseille se situe probablement dans le peloton de tête des ports des pays développés au regard de l'insécurité, du vol, des déprédations et des voies de fait* ». M. Poirier d'Orsay explique qu'« *un voile pudique avait pu jusqu'à présent être maintenu* », soit parce qu'on attendait une amélioration de la situation, soit parce que « *de telles accusations sont graves à formuler ; mais la répétition et la persistance de faits répréhensibles*, ajoute-t-il, *nous accule à sortir de l'accablement, de la passivité, voire de la conspiration du silence. Il faudra que désormais se sache que, trop souvent, sur les quais et sur les navires, des vols sont perpétrés en présence de témoins et que celui qui, ne faisant que son métier, veut intervenir pour redresser les choses, se voit menacé sur sa personne, au besoin avec instruments à l'appui.* »

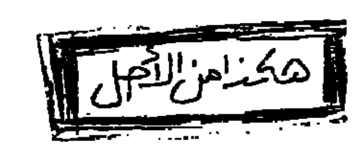
« *Il faudra que se sache que, parfois, des chefs d'équipe se retrouvent entre la vie et la mort ou, plutôt mort que vif, sur un quai, pour avoir voulu empêcher du simple banditisme. Il faudra que se sache que des opérations de manutention sont fréquemment interrompues non pas simplement parce qu'il pleut, mais pour organiser le pillage des marchandises.* » Le délégué général du C.C.A.F. souligne toutefois que ces agissements ne sont le fait que d'une minorité.

Cette lettre ouverte a été bien accueillie par la direction du Port autonome de Marseille. « *Bien qu'indirectement concernés, nous sommes heureux que le silence soit rompu*, a déclaré un responsable du P.A.M. *Nous souhaitons que toute la lumière soit faite le plus vite possible sur le sujet et que des solutions soient trouvées.* » L'union maritime de Marseille, organisme qui groupe l'ensemble des syndicats professionnels patronaux, s'est abstenue de tout commentaire.

Le syndicat des ports et docks C.G.T. a vivement réagi, en revanche, aux accusations contenues dans la lettre de M. Poirier d'Orsay. Pour son secrétaire général, M. Paul Morachini, le délégué général du C.C.A.F. « *se trompe certainement de siècle et doit également se tromper de port. Comment est-il possible*, demande-t-il, *d'arrêter le travail pour organiser, comme on l'affirme, le pillage des marchandises ? C'est une hérésie ! Les opérations de manutention peuvent effectivement être interrompues s'il pleut, mais également si les conventions collectives ne sont pas respectés.* »

M. Morachini a cependant admis qu'il pouvait y avoir des vols sur le port, « *mais au niveau du grapillage et non à celui dont parlent les armateurs. Quant aux violences physiques, cela ne tient pas debout*, dit-il. *On cherche, en réalité, à culpabiliser les travailleurs, pour éviter d'aborder les vrais problèmes. Le port de Marseille, n'est pas adapté aux conditions nouvelles de trafic.* »

GUY PORTE.



Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

UN ENTRETIEN AVEC ELIA KAZAN

« Je n'aime pas l'ordre, j'aime le chaos »

« EN Amérique, *dit Elia Kazan*, on ne me parle plus, depuis cinq ans, des procès du maccarthysme. Lilian Hellmann vient d'écrire un livre sur toute cette période. En France, on y revient toujours. Ce n'est pas une chose importante dans ma vie. J'ai fait ce qui me paraissait correct. Il y a des choix : ici, ils paraissent bons; là, ils semblent mauvais. Staline, Hitler la Tchécoslovaquie, la fin de Meyerhold : comment peut-on aimer encore les Soviétiques ? C'est une civilisation fasciste, les staliniens sont des fascistes. Il est faux de dire que les communistes sont les plus progressistes. Je ne les aime pas plus que McCarthy. L'idéologie communiste est terrible. En Chine, c'est peut-être bon, nécessaire. L'eurocommunisme aussi me paraît bon. J'ai un ami, journaliste à *l'Humanité*, j'irai volontiers manger chez lui. Je n'aime pas la politique, mais j'aime les hommes.

Ni un au revoir à Hollywood ni un hommage

» Je ne me sens pas coupable. Aragon, lui, est coupable, il est silencieux. Il faut regarder un homme comme une totalité. Dans *le Dernier Nabab*, le « rouge » est le plus sympathique, il rit, il aime les jeunes filles, *c'est un homme. Et qui a fait ça ?* Moi. Rien n'est simple. A cette époque, des gens comme Brimmer se battaient pour que les écrivains ne soient pas écrasés. Quant à l'anticommuniste grec, il boit, il est fou ; *« Il n'y a pas de communistes grecs ! »*, dit-il. (Rire.)

» Je me considère comme un homme de gauche. En matière économique, je suis socialiste, en matière culturelle, anarchiste : ni contrôle ni censure.

— *Qu'est-ce qui vous définit le mieux ? L'ambivalence ?*

— J'aime l'Amérique et je fais des films qui la critiquent. Je suis un solitaire, mais je travaille avec beaucoup de gens. Je suis Grec et j'aime les Turcs. Je lis beaucoup et j'aime le sport. L'ambivalence ne me fait pas peur : la vie est ambivalente. Je n'aime pas l'ordre, j'aime le chaos. Mes films sont bons, mauvais, aucun n'est parfait. Pourtant, je cherche à réaliser le film parfait, tout en le sachant impossible. Mais je suis encore en mouvement...

» Il y a toujours un recommencement chez moi, un artiste doit toujours recommencer. *« Il faut mourir pour renaître »*, dit la Bible. Il faut faire le voyage de l'esprit, voyager avec les hommes inconnus, se heurter aux choses spécialement difficiles. *« L'homme est admirable parce qu'il peut vivre dans son incertitude »*, disait Camus. Pour moi aussi, la vie est absurde. La seule chose importante est mon œuvre, elle donne un sens à ma vie.

— *Rien d'autre ne compte ?*

— Si, ma famille, la nature, la tranquillité, l'amour, être citoyen du monde, comprendre tous les peuples, la réconciliation entre Grecs et Turcs, les Etats-Unis, ma vie d'artiste, mes amis, être meilleur... Ça va comme ça ?

— « Tous mes films critiquent l'Amérique » *aimez-vous à répéter...*

— Je suis arrivé de Turquie, où les Grecs vivent dans la peur, et j'ai pu vivre là, sans la peur, avec ma femme et mes enfants. J'ai un grand respect pour cela. Cette civilisation a une bonne tradition, une bonne philosophie. Bien sûr, il y a beaucoup de chaos, beaucoup de luttes, mais je crois que le progrès n'est pas une ligne directe, il est toujours cyclique. Watergate ? Down ! Carter ? Up ! Dans une démocratie, quelqu'un comme Nixon est possible. C'est une civilisation ouverte. Si l'Amérique envoie des hommes sur la Lune et qu'il se produit un désastre, tout le monde peut le voir, j'aime cela, voilà, O.K., *c'est ça*. C'est quelque chose d'unique, nous ne cachons rien. S'il y a une catastrophe, c'est une catastrophe pour la race humaine. Tous mes films critiquent l'Amérique, mais je suis partisan de ce pays.

— *Et* le Dernier Nabab, *s'agit-il d'une critique du monde hollywoodien ?*

— Non. C'est un film mythologique, les comédiens du film sont eux-mêmes des mythes, Robert Mitchum, Jeanne Moreau, Tony Curtis (1), ils sont des personnages légendaires. Mon intérêt dans ce film n'est pas Hollywood mais le caractère de l'homme, Monroe Stahr. Pour être fidèle à un roman, il est nécessaire de le changer. Nous désirions exprimer l'essence de Fitzgerald et du romantisme — le romantisme actuel. C'est un sentiment faux : on regarde les gens en leur attribuant des qualités qu'ils ne possèdent pas. Quand la femme devient elle-même, Monroe Stahr est incapable de l'assumer.

» Mon film n'est ni un au revoir à Hollywood ni un hommage. D'une façon gentille, c'est encore une critique de l'Amérique. Le pouvoir et l'argent devraient rendre la vie supérieure, et pourtant voilà l'homme américain : il a peur d'une femme qui se déshabille. C'est absurde. La femme est une personne. Etre comme cela est une maladie. Le romantisme est le système où seules les affaires sont importantes, rien d'autre n'existe, l'homme devient monastique. Capable dans les affaires d'argent, incapable dans les affaires de cœur, dans les problèmes humains : pour moi, Monroe Stahr est le produit-type du monde industriel. Il est plus l'incarnation de Fitzgerald que de Irving Thalberg. En fait, Thalberg est, en esprit, le frère de l'écrivain. Scott Fitzgerald était très fort comme auteur. Avec Zelda, Scott était un désastre. Avec Scott, Zelda non plus n'est pas la même. Oui, « le couple » est une troisième personne.

— *Ecrire ou tourner, quelle différence cela fait-il pour vous ?*

— Quand j'écris un roman, je cherche les choses concrètes, les incidents visuels, concrets, durs, qui parlent sur le thème *sans abstraction*. Quand Flaubert désire exprimer la vie d'Emma chez Georges, il décrit les meubles du salon. Cette description nous donne des idées sur la vie d'Emma. Quand Dickens écrit ses romans, comme Eisenstein, ce sont les petites choses qui décrivent le sujet. Avec le film, c'est pareil. Dans ce respect, c'est la même chose, c'est lié. Le roman peut être plus compliqué qu'un film, plus analytique, plus contradictoire, plus ambivalent. La forme idéale pour le film est une ligne directe, il commence là, il vient ici, il finit là, en deux heures, en trois heures. Le centre est simple. La seule question est la question du sujet ; la littérature est meilleure pour l'un, le cinéma pour l'autre. Que demande le sujet ? Un choix.

L'écriture est difficile c'est un combat

» Je crois que la littérature est plus importante pour moi que l'est le cinéma. J'aime beaucoup les difficultés, cette vie. J'admire les écrivains. Je ne me trouve pas bon, mais, lentement, j'avance. Je débute seulement. J'ai commencé à écrire à cinquante-quatre ans, c'est très nouveau, très intéressant. On peut vivre ici ou là, à la campagne, n'importe où. L'écriture est difficile, c'est un combat.

» J'ai écrit six romans, quatre sont publiés, le cinquième sort à l'automne : *The Vanishing Act*. Une étude psychologique d'une jeune fille de dix-neuf ans que ses problèmes émotionnels font disparaître. En ce moment, je termine la suite d'*America America*, mon film préféré. »

(Propos recueillis par **YVES BOURDE**.)

(1) ... et Robert de Niro dans le rôle principal, Jack Nicholson, Donald Pleasence, Ray Milland, Dana Andrews, Ingrid Boulting.

LES POIRIER A BORDEAUX

Maison dorée, ville noire

AUSEE la noire, la ruinée. Une cité lacustre qui aurait été détruite par le feu. Qui étaient les incendiaires ? Qu'était la ville des Auséens ? C'est à partir de données fragiles — quelques lignes d'Hérodote, quelques réminiscences littéraires — qu'Anne et Patrick Poirier ont travaillé à la reconstitution des ruines calcinées de la ville, dont ils ont fait le lieu d'une civilisation utopique.

Au Grand Théâtre de Bordeaux, la maquette s'étale sur une trentaine de mètres carrés. Faite de morceaux de charbon de bois et de fusain, elle est noire dans la nuit d'une salle aux fenêtres obturées, éclairée seulement par quelques spots qui accrochent ombres et lumières rasantes au relief des architectures à moitié *écroulées*.

Il faut bien dix minutes d'accoutumance pour que notre regard de géant parvienne à embrasser le plan d'ensemble de la ville, et beaucoup plus pour *fouiller*, secteur par secteur, ces ruines aussi justes en apparence que la vue aérienne d'un site archéologique. En apparence, car Ausée, comme les autres maquettes des Poirier, est une construction mentale.

Le plan, c'est un plan symétrique. La ville est coupée en deux par une grande voie axiale — les femmes et les hommes vivaient séparément *à Ausée. Le long* de cet axe sont définies implacablement les fonctions de la ville, divisée en trois : à un bout, les quartiers d'habitation, avec des *maisons* à étages dont les charpentes ont résisté à la catastrophe ; à l'autre, les bâtiments publics, cultuels, culturels et administratifs, le théâtre, les temples, une zone beaucoup plus détruite, l'incendie s'y serait déclaré ; au milieu, le quartier des affaires, du commerce. Ville diurne d'un côté, ouverte sur la vie matérielle, le quotidien, ville nocturne de l'autre, lieu des pulsions, des désirs, des rêves, des mythes, des censures. Ausée a le plan d'un cerveau, expliquent Anne et Patrick Poirier. A quoi s'ajoutent l'eau qui circule dans la ville sur pilotis et le feu qui l'a dévorée.

Dans un livre qui vient de paraître, en parallèle avec l'exposition (1), les Poirier ont présenté diverses interprétations de la destruction d'Ausée, celle notamment de l'ethnologue, qui dit que la ville a été détruite par contamination culturelle... La vision archéologique des Poirier colle aussi à la réalité contemporaine.

Ausée fait partie d'un grand projet, dans lequel les Poirier évoluent, depuis plus de deux ans, passant de l'enquête sur le terrain à l'interprétation des trouvailles, accumulant les preuves ou simulacres de preuves permettant la *reconstruction mentale du fait archéologique :* constitution d'herbiers, relevés d'inscriptions, prises d'empreintes, constitution de livres et enfin maquettes.

Cassures, respirations et masses

Ce grand projet porte un titre : *Domus Aurea*, le palais de Néron l'incendiaire, dont les ruines à Rome ne laissent plus rien voir de sa splendeur. La Maison *dorée* peut se visiter sous les jardins Pamphili. Elle est enfouie sous des *mètres cubes et des mètres cubes de terre. C'est* une suite labyrinthique de salles obscures et vides, où il fait froid.

Pour Anne et Patrick Poirier — alors installés à Rome — ce fut la découverte d'une image de l'inconscient, celle d'un noir cheminement dans les replis de la mémoire enfouie, une mémoire culturelle, sinon collective.

Découverte à partir de laquelle ils allaient proposer une *promenade* dans un monde souterrain imaginaire, composé d'un certain nombre de salles successives et renfermant des éléments susceptibles de réveiller cette mémoire oubliée. L'une serait un *réduit des antiques*, une autre la *chambre des peintures noires*, une autre un *jardin noir ;* il y aurait *la bibliothèque noire*, la *salle des architectures noires...*

Avant la Domus Aurea, il y avait eu Ostia Antica, dont la maquette claire avait été présentée à la Biennale de Paris en 1973. Après, les maquettes ne seraient plus de céramique et de terre rose jauni, mais de charbon : celle de *la Bibliothèque* (présentée à Bordeaux lors de l'exposition « Identité-Identification », l'année dernière), réalisée à peu près en même temps que celle d'Ausée, faites toutes deux pour remplir *la salle des architectures noires*. Comme *la voie des ruines*, exposée avec Ausée, un double mur percé de portes, couronné de palais étagés, écroulé par endroit, que l'on suit à hauteur d'œil — il est disposé sur un socle, — où l'on mesure plus immédiatement peut-être ce travail sur l'espace, avec cassures, respirations et masses, auquel se livrent les Poirier, en sculpteurs — il ne faudrait pas l'oublier.

D'autres éléments de la Domus Aurea sont exposés à l'entrepôt Lainé : cinq grands livres noirs avec morceaux d'inscriptions dans de la poudre d'or, pour *la bibliothèque noire ;* et des pages d'herbier aux feuilles scotchées, regroupées en une grande composition pyramidale pour la salle du *jardin noir...*

Ainsi peu à peu se meuble de documents réels la fictive Domus Aurea. Des documents de qualité. Tout ce qui sort des mains des Poirier, de la plus petite note de travail à la plus grande reconstitution, est beau, classiquement beau.

Anne et Patrick Poirier sont des classiques. Leur archéologie-fiction passe par le goût et la fascination des ruines, goût et fascination qui ne sont peut-être pas si fondamentalement différents *de ceux des peintres du passé. Eux aussi* ont fait le voyage de Rome. Eux aussi ont vécu à la villa Médicis. Ils sont de la génération des derniers élèves à avoir planché dès la classe de sixième sur Cayrou et apparaissent un peu comme les derniers représentants de la culture humaniste. Ils sont les seuls à interpréter les ruines antiques. Ils ne sont pourtant pas les seuls artistes archéologues d'aujourd'hui. Mais les autres sont des fouilleurs de souvenirs personnels, dont le terrain est grand comme un grenier, les sanctuaires des malles d'osier, les documents des cahiers d'écolier gribouillés à la plume sergent-major ; des archéologues polarisés sur leur *moi*, quitte à chambouler toutes les couches de terrain qui ne les concernent pas, comme les archéologues d'hier. Les Poirier visent autre chose, même si au bout du compte ils se projettent dans leurs travaux, comme les archéologues d'aujourd'hui.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Grand Théâtre de Bordeaux (jusqu'au 27 mars), et Entrepôts Laine (jusqu'au 16 avril).
★ *Maison de la culture de Rennes, du 5 avril au 3 mai.*

(1) Anne et Patrick Poirier. Domus Aurea, les Presses de la connaissance, Paris. 135 F.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »

704-70-20 (lignes groupées) et **727-42-34**

(de 11 heures à 21 heures, *sauf les dimanches* et jours fériés)

Une exposition de Max Klinger

LE GRAVEUR QUI AIMAIT BRAHMS



« Amour » 1880

QUICONQUE aura pu visiter le musée poussiéreux de Leipzig aura découvert un monument étrange, qui dans sa « cella » de temple grec en était autrefois la célébrité : le Beethoven *réalisé par Max Klinger au tournant du siècle, en matériaux somptueux, une association en l'honneur de la musique de l'Athéna « chryséléphantine » de Phidias et du* Penseur *de Rodin. On peut aussi avoir remarqué dans un demi-malaise au musée de Vienne un immense ouvrage, une peinture cette fois, non sans rapport avec Puvis, mais dans un encadrement compliqué en triptyque, qui annonce l'art nouveau :* ce Jugement de Pâris *agita beaucoup la critique d'Europe centrale, quand il fut présenté en 1887. Ce sont là les grands titres de Klinger, répondant à une aspiration très allemande et, d'ailleurs, très consciente vers un « art complet » que la peinture, le tableau, ne satisfaisait pas.*

L'inspiration bizarre et sombre de Klinger se laissait finalement très bien ramasser dans la gravure. Il s'en est expliqué en la définissant comme l'instrument moderne, « le véritable organe de l'imagination ». *Déclaration qui se comprend au pays de Dürer. Le pari a-t-il été tenu ? Par quels moyens ? Avec quel succès ? On en jugera par l'exposition extrêmement soignée, réunie par W. Spies, qui nous vient de Stuttgart. Les ressources, il faudrait dire les ruses, de l'artiste, dans la figuration, l'entrain indéniable de son métier, ses contradictions qui le portent vite à la déclamation pathétique, ses oscillations constantes de l'illustration du roman de mœurs au songe, au cauchemar... tous ces traits sont mis en valeur, rien n'est éludé, et l'on se trouve, comme il le fallait, en face d'un épisode vigoureux et un peu épais de la mentalité « fin de siècle ». Il est bien connu qu'on n'en rit plus. En dépit ou à cause des outrances qu'il prodigue et qui sont d'un comique involontaire : la musculature dure de l'Amour dans l'histoire de Psyché, par exemple, ou l'étirement du nu viril qui doit symboliser le désespoir, ou les nus féminins accroupis aux formes peu sûres..., on s'attarde à cet art trouble, à ce discours chargé.*

* * *

L'exposition des « peintres du romantisme allemand » a préparé le terrain. Klinger est leur enfant. Il leur emprunte tout ce qu'il a à dire de la mer, de la montagne, de la nature, où rien n'est innocent. Son goût original et inventif des bandeaux gravés sur bois qui encadrent les planches à l'eau-forte vient de Runge. Seulement, il est né à l'âge du « naturalisme » ; en 1879, à vingt-deux ans, il est à Bruxelles, où il connaît évidemment Wiertz le macabre; Rops le libertin ; ses beautés, ses femmes fatales, garderont la carrure junonienne des femmes de Knopf. C'est alors que le jeune Saxon, saisi d'une humeur parodique charmante et cocasse, publie des Métamorphoses d'Ovide « à l'envers », c'est-à-dire avec des conclusions modifiées, où les scènes sont coupées de bandeaux linéaires pseudo-classiques. La suite de l'histoire de Psyché s'insère aussi dans des décors fins et recherchés, mais le ton y est moins léger. Toujours dans son premier élan, à moins de trente ans, Klinger donne enfin en dix planches la singulière Histoire d'un gant, qui commence comme une illustration de Maupassant et finit comme un conte de Poe : une trouvaille bizarre et sérieuse au possible pour cabinet de psychanalyste.

Au moment de son séjour à Paris (1883-1886), Klinger n'a évidemment pas regardé du côté des impressionnistes, mais plutôt vers les « naturalistes » du Salon chers à Zola et, probablement, pour la gravure, vers Bracquemond. La suite des Drames à la G. Doré, un peu barbouillée à l'aquatinte, n'est pas heureuse. C'est dans une voie parallèle à celle de Böcklin, avec force symboles, signes macabres, lits funèbres, qu'il allait définitivement s'engager : les suites de la Mort (1889, puis 1898) et les Fantaisies sur Brahms (1894) sont ses grands recueils.

* * *

A ce point, tout est clair, si l'on peut dire. Il n'y a plus besoin d'exégèse. Le néo-romantisme de Brahms a envahi l'imagination de l'artiste : la gravure prend toutes les libertés nécessaires pour restituer le trouble de la musique, et ce trouble, grâce à Schopenhauer — le grand directeur de conscience des « décadents », — on sait l'interpréter, lui donner visage et, par l'image en quelque sorte, le nommer. A travers ce double filtre de la musique et de la figuration, la pensée du philosophe de l'illusion entretient l'esthétique du nihilisme. L'art de Klinger n'est plus qu'allégorie ; la dernière planche de la suite de 1889 s'intitule : Der Tod als Heiland, (la Mort, notre sauveur). *Klinger crée l'emblématique d'une sorte d'agonie. Avec l'amitié de Brahms, qui lui dédie plusieurs pièces.*

Cette idée de « suites » formant recueil a dû venir à Klinger de la pratique des musiciens. Ses planches sont des Lieder d'une grandiloquence assez naïve, comme la Guerre, *mais parfois d'une vive acuité symbolique, comme le* Philosophe, *figure figée devant le miroir de la subjectivité, où il veut représenter ce qui semble échapper à toute représentation. Seulement, le subconscient ne vieillit pas sans risque de monotonie. Aussi Klinger voulait-il secouer les divisions entre les arts, et, comme pour compenser la robustesse naturelle et quelque peu scolaire de son dessin, il finit par s'adresser, lui le descendant de Dürer et de Holbein, à Goya : il prévoyait une suite de « songes », et son dessin commence à se voiler. Son dernier recueil (1915), intitulé* la Tente, *est le plus inégal ; on y trouve des poncifs : la tête coupée, des références obscures à des fables orientales, une prédilection pour des vis-à-vis de nudités féminines, des monstres qui se débattent. Tout un héritage qu'après trente ans de répulsion on verra fructifier dans un certain surréalisme, en attendant la redécouverte présente des délices de ce qui fut le mauvais goût.*

ANDRÉ CHASTEL.

★ *Max Klinger* (1857-1920). L'Œuvre gravé. Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna. Jusqu'au 29 avril. A l'occasion d'une exposition parallèle, à Bielefeld, Goettingen, Tübingen et Wiesbaden, un recueil d'études sur l'œuvre gravé de Klinger a été publié par un groupe de l'université de Goettingen, sous la direction de Th. Goethgens.

EN BREF

Printemps doublement sonore à Poitiers

L'orchestre de Paris se rendra à Poitiers pour ouvrir le second « printemps musical » organisé dans cette ville, qui aura lieu cette année du 19 au 25 avril. Un panorama de la musique russe, des chants religieux orthodoxes aux pièces pour balalaïkas, en passant par Glinka et Borodine, fera l'objet de nombreux concerts et récitals avec, notamment, l'orchestre Bernard Thomas, le quatuor de Moscou, l'ensemble vocal Volga. Ces manifestations, qui auront pour cadre les lieux historiques de la ville, seront accompagnées de conférences et de répétitions publiques.

Egalement à Poitiers, le deuxième Festival du théâtre musical comprendra, du 23 mai au 4 juin, des œuvres de John Cage, de Gyorgy Ligeti, de Mauricio Kagel, de Luc Ferrari, etc., montées parallèlement à une exposition sur le thème de l' « espace » dans la mise en scène. Dans les rues, une animation, avec les « Performances », d'Alexandre Gherban.

Les grandes heures victoriennes

La Royal Academy de Londres présente, jusqu'au 10 juillet, une exposition qui commémore le jubilé de la reine Victoria en 1887, « this brilliant year », comme le notait la souveraine elle-même dans son journal, après cinquante années de règne. Tableaux et sculptures évoquent la splendeur de la vie de cour et les principaux personnages de l'époque : portraits de Winterhalter, de Leslie, de Landseer, ou grandes scènes. Une telle exposition n'est pas seulement destinée à renforcer le zèle monarchique de nos voisins, elle rassemble aussi un nombre important de toiles présentées à l'exposition de Manchester qui s'était tenue la même année 1887 et où étaient présents tous les ténors (Hughes, Alma-Tadena) de la peinture victorienne que l'on redécouvre aujourd'hui avec délice et attendrissement.

Avec le cinéma canadien

Les Journées cinématographiques d'Issy-les-Moulineaux, organisées du 24 au 27 mars par la Maison pour tous, seront l'occasion de « rencontres avec le cinéma canadien ». Les projections auront lieu à l'hôtel Sofitel (2, rue Grognet, Paris-15ᵉ). Le jeudi 24 mars, hommage à Norman Mac Laren, et *le Temps d'une chasse*, de Francis Mankiewicz. « Chansons, musique et cinéma », le lendemain, avec des films sur Félix Leclerc, Gilles Vigneault, Robert Charlebois et Paul Anka. Le samedi sera consacré au réalisateur André Forcier, qui viendra présenter trois de ses films. Le dimanche seront enfin présentés des longs métrages de Don Owen, Raymond Garceau, *Il était une fois dans l'Est*, d'André Brassard et Clément Perron.

★ Maison pour tous, 31, boulevard Gambetta, 92130 Issy-les-Moulineaux. Tél. 642-67-28.

Jazz à La Rochelle

Pour sa première opération de décentralisation de l'année, France-Musique s'associe avec la Maison de la culture de La Rochelle et le Centre international de recherches musicales et d'animations régionales (abbaye aux Dames-Saintes) pour faire vivre la ville pendant dix jours au son du jazz. Du 12 au 23 avril, des groupes français et américains se produiront en grands et en petits concerts, leurs répétitions seront ouvertes au public. Ils animeront les rues et participeront pendant plusieurs jours à des activités pédagogiques : ateliers et rencontres-débats. Les manifestations auront pour théâtre les établissements scolaires, les maisons de jeunes et de quartier et le conservatoire municipal.

Films et expositions de photographies seront le complément de ces journées jazzistes auxquelles participeront notamment Bernard Lubat, Martial Solal, le Cohelmec Ensemble, Steve Lacy, Barre Phillips, Art Blakey et les Jazz Messengers, Jean Courtioux. Toutes ces manifestations seront gratuites, les films exceptés.

★ Rens., à La Rochelle : (46) 41-37-79, 41-40-63 ; à Paris : 224-23-83.

La sphère sonore de François Bayle

Avec les énergies de l'univers

FRANÇOIS BAYLE s'est un peu expliqué au cours de la journée que lui consacrait « Perspectives du vingtième siècle » à Radio-France, par ses propres œuvres, celles des autres qu'il avait choisies, et en parlant à bâtons rompus avec Alain Bancquart. Le responsable du Groupe de recherche musicale de l'Institut national de l'audio-visuel est exemplaire d'une génération venue à la musique, pour la première fois, d'une manière inattendue : « *Je suis compositeur sans avoir eu de formation de base.* » Né en 1932, à Tamatave (Madagascar), il a vécu enfant dans la brousse en contact étroit avec une nature « *très sauvage et musicale* », tandis que le piano de sa mère reflétait « *le pire des goûts du dix-neuvième siècle* ».

Etudiant à Bordeaux après la guerre (lettres et mathématiques supérieures), « *la musique m'attirait, m'accaparait, mais l'horizon du conservatoire me rétractait complètement* » ; impossible à l'époque de connaître la musique contemporaine, et même Debussy et Ravel : c'est sur un poste à galène qu'il découvre avec délices les *Jeux d'eau* de Ravel.

Il compose cependant et, venant à Paris, apporte ses « *partitions de sauvage à Messiaen qui ne sait qu'en faire* ». Vers 1960, « *il était difficile à un musicien sans formation d'absorber la pile des propos théoriques tenus depuis dix ans* (Boulez, Darmstadt, etc.). *Et, d'autre part, la musique s'était déplacée vers un lieu dont l'accès était immédiat* ».

Bayle participe donc, presque dès l'origine, à l'expérience du Service de la recherche de Pierre Schaeffer, à la construction d'une musique nouvelle où ses dons vont s'épanouir : « *Le minéral était énorme et le champ notionnel très faible. On ne pratique pas la musique sans pratiquer les concepts de la musique.* » C'est l'époque du *Traité des objets musicaux*, puis du *Solfège de l'objet sonore*, de Schaeffer.

Nommé responsable du Groupe de recherche, François Bayle développe des préoccupations théoriques originales et devient par ses œuvres, à partir des *Espaces inhabitables* de 1966, l'un des chefs de file de la musique concrète, et électronique, ou encore « électro-acoustique », qu'il souhaiterait (à la suite de Jérôme Peignot) voir nommer « *acousmatique* », par référence à Pythagore qui se dissimulait à ses disciples derrière un rideau : « *C'est une musique qu'on ne voit pas, qui n'a pas d'interprète, d'agent : l'écran des haut-parleurs neutralise le contexte causal. Une musique aussi qui supprime le maître, la référence au Père et le transfert que cela entraîne ; l'auditeur se prend en charge, il invente lui-même sa lecture à travers cette musique hors référence où il est plongé.* »

Bayle ne répudie pas pour autant la musique de forme traditionnelle, jouée par des instrumentistes sur une scène, acte social où le musicien exerce une action directe et entraînante sur le public par ses gestes, son jeu ; toutes les formes de musique et d'écoute (y compris la lecture abstraite d'une partition) doivent être dans un rapport dialectique fécond.

Il propose ainsi « *une expérience tendancieuse* », en faisant alterner ses *Cinq Rosaces* (électroniques) avec *la Vallée des cloches* et les *Noctuelles* de Ravel, jouées à merveille par Dominique Merlet. Parallélisme éclairant entre des musiques d'éveil, de cœnesthésie, d'attention, où Bayle, « *prenant une loupe pour une lecture un peu latérale* », montre chez Ravel la naissance d'une musique de nappes sonores qui annonce déjà les réseaux de la musique électronique (ou les recherches de Xenakis). Et inversement, le lieu où naissent les *Rosaces* apparaît plus clairement : « *Quand on ne voit personne, il se pourrait qu'il y ait quelqu'un, une main, un organisme, une décision musicale responsable.* ».

Ainsi, dans toute cette journée, François Bayle ne cherche pas tant à faire un bilan de son « œuvre », à peine vieille de dix ans, qu'à montrer le musicien acousmatique dans sa sphère de réflexion et d'action. A propos de Pierre Henry et des *Variations pour une porte et un soupir*, il signale le corps à corps de l'homme avec la matière, « *comment le corps se transforme en idée et comment la nature des sons contient des lois matricielles, génératrices de musique par la logique des phénomènes qui préexistent au vivant* ». Et il suggère parfaitement l'impression que l'on ressent devant ces œuvres d'un lyrisme intense dans son étrangeté : « *Toutes les instances du corps écoutent, avec la satisfaction de l'esprit.* »

On en dirait autant des autres exemples qu'il a choisis, des fantastiques « langages tambourinés » de Côte-d'Ivoire, des *Druhpads* qui montent des entrailles des frères Dagar, des *Bagatelles pour quintette à vent* de Ligeti, ou de *Themen* d'Alsina, étonnant gymkhana de percussionniste où l'activité visible de l'interprète arrache, à un riche univers de sons aux connotations très anciennes, une musique nouvelle, totalement improbable.

Et dans ses propres œuvres (*Cristal* pour grand orchestre et bande électronique, *l'Expérience accoustique*), on saisit éminemment le jeu de cette pensée inductive, de cette imagination fertile aux prises avec les énergies de l'univers, avec les créatures de l'air, de la terre, des profondeurs et des songes.

JACQUES LONCHAMPT.

Duke Ellington par lui-même et les siens

L'ORCHESTRE Ellington, c'était, pour nous, « la famille ». Ainsi s'exprime l'opinion globale de ses musiciens interrogés. Une famille où quelques-uns continuaient de s'aimer en se faisant la gueule, en parlant peu ou pas du tout, des mois durant, comme Hodges et Bigard, mais où chacun éprouvait le sentiment de participer à une communauté sans équivalent. Vingt-cinq ans après l'avoir quittée, un de ses membres gardait l'impression, toujours, d'y appartenir. Cette troupe, unie par quelques affinités et beaucoup de hasards, puis d'habitudes et d'intérêts, un livre de Stanley Dance nous la fait découvrir hors de la scène, dans les coulisses et les hôtels où elle se détendait, les wagons Pullman où elle se prélassait, les exténuants autocars où elle bourlinguait. A « la famille », on reprocha, sur la fin, d'être devenue patriarcale, alors qu'elle était collégiale, au début. Mais on n'en continuait pas moins de se trouver et de se retrouver, en son sein, mieux qu'ailleurs. La plupart des grands fugueurs y revinrent : Hardwick, Tizol, Hodges, Cootie.

L'ouvrage, fagoté, mornement traduit (quelquefois de travers), vaut, dans ses interviews juxtaposées, par la masse d'informations qu'il déverse. Et d'abord, dans l'ordre esthétique, sur la réforme constante de l'écriture de Duke, réforme que motivaient certaines présences : de Bubber Miley et Tricky Sam (qui suggérèrent le style « jungle »), de Harry Carney (qu'Ellington aimait entendre jouer au baryton plus haut que les ténors, et qui changea, radicalement, le son d'un pupitre), de Jimmy Blanton (contrebassiste gambadeur qui inclina l'auteur des arrangements à réhabiliter un rôle ancien de la main gauche du pianiste et à donner un rôle nouveau à l'ensemble des vents).

Au fil des pages, l'anecdote aussi a sa part. Eau déversée dans les pavillons, poivre introduit dans les embouchures : instants de farce énorme et enfantine. Lectures de la Bible par le chef, dans sa baignoire, jusqu'à ce que le liquide refroidisse : moments d'idéalisme, bien matériellement achevés. Concerts du « Cotton Club », chaque soir retransmis par les radios, d'une côte à l'autre : périodes de la renommée nationale. Petits déjeuners musicaux, après le travail, les lendemains, au « Small's Paradise » : époques de l'intense vie privée, parallèles à celles de la triomphante vie publique. En vrac, des souvenirs sur un art considérable, et, simultanément, sur les hommes qui l'ont accompli.

LUCIEN MALSON.

★ *Duke Ellington*, de Stanley Dance. Ed. Filipacchi, coll. « Jazz Magazine », dirigée par Michel Boujut.

A PROPOS D'UN TEXTE DE SEVERO SARDUY

(SUR LA PLAGE)

par ROLAND BARTHES

Ecrite en 1971 pour l'émission de France-Culture « l'Atelier de création radiophonique », « la Plage » de Severo Sarduy est actuellement présentée au Théâtre d'Orsay dans une mise en scène de Simone Benmussa. Cette pièce a été, dans l'ensemble, plutôt mal accueillie par la critique, y compris dans nos colonnes (« le Monde » du 12 mars). Pour Roland Barthes, qui s'en explique ici, le texte de Severo Sarduy (publié aux Cahiers Renaud-Barrault) est une « fête heureuse du langage » dont il aurait néanmoins souhaité qu'elle fût « confiée à une dramaturgie des voix ».

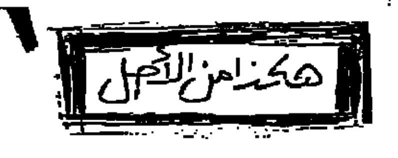
QUI de nous n'est resté des heures étendu sur le sable ? Je me souviens : des bruits, des bouts de phrases se croisent autour de moi. Si je ferme mes paupières, des couleurs persistent, bleu, rouge, jaune ; si je les entrouvre paresseusement, je vois passer à travers mes cils des corps dont je ne sais rien. Tout cela forme un *effet de plage*. Tel un peintre, un poète, un musicien, Severo Sarduy a reconstitué pour nous cet effet, nous faisant don d'une parcelle de ce trésor qui est au fond de toute littérature : le temps retrouvé.

Mais voici que, dans le souvenir même, une autre voix se fait entendre : celle du désir. Ce désir est bizarre ; on ne sait pas très bien d'où il part, où il va ; du moins ne le sait-on pas *jusqu'au bout* : il flotte, circule, s'énonce à moitié, passe de voix en voix, s'interrompt et insiste. C'est que ce désir est tout simplement l'idée du désir. Chose plus bizarre encore, cette idée n'est nullement abstraite ; c'est une idée qui s'impose à travers des situations tout à fait concrètes ; et pourtant ces situations ne sont pas du tout dramatiques, à l'ancienne manière ; ce sont seulement des situations de langage : des stéréotypes, des potins, des bouts de choses racontées, des flashes poétiques, le tout-venant d'une parole qui file comme le furet le long d'un cercle de partenaires anonymes. De cet effet de « futilité » (rien de plus difficile à reconstituer avec exactitude) naît la fascination d'un langage véridique : qui nous dit la vérité du désir.

Une manière inhabituelle de traiter les mots

J'entends encore autre chose dans *la Plage* : la joie de quelqu'un qui entretient de bons rapports avec le langage, ce qui me paraît aujourd'hui très rare. Severo Sarduy habite le langage d'une façon heureuse : il aime les mots non par manie (aucun verbalisme), mais par affection. D'où cet effet paradoxal : la futilité qu'il met en scène resplendit du bonheur d'écrire ; notre écoute elle-même (la mienne, du moins) est gagnée par cette confiance : je reçois ce texte moderne sans peur : sans la peur de ne pas comprendre, de m'ennuyer, d'être intimidé. J'écoute en lui une manière inhabituelle de traiter les mots : sans ironie et pourtant sans crédulité. Mais peut-être le *sourire*, ce mode de parler aux autres sans violence et sans pose, peut-être le sourire est-il un art qui se perd ? Ou bien, au contraire, un art d'avenir ?

J'ai donc aimé *la Plage* de Severo Sarduy. Sans doute aurais-je souhaité que cette fête heureuse du langage fût confiée à une dramaturgie des voix, et non à un semblant de théâtre. Mais je reconnais que cette dramaturgie n'est pas possible aujourd'hui : elle n'a ni ses acteurs, ni son public ; la voix parlée n'est plus quelque chose qui se travaille, sinon parfois au cinéma (je pense à l'*Othon* de Straub et au *Providence* de Resnais) : on dirait que le théâtre a peur du texte. On rêve alors d'un spectacle presque immobile de masques et de chantres, où, face à des images fascinantes, toute l'agilité, l'énergie et la rouerie du désir n'éclateraient que dans l'entrecroisement des voix (rappelons-nous l'incroyable chœur des passions que le récitant du Bunraku faisait tenir dans sa seule voix). *La Plage* n'est pas sans rapport avec ce rêve : on y surprend un texte en train de devenir sa propre mise en scène, comme le voulait Mallarmé.



Abdelaziz Tolbi, cinéaste algérien

« *J'AVAIS SEIZE ANS* »

IL rit tout le temps. Les yeux, du moins, car les propos sont graves. Abdelaziz Tolbi, cinéaste algérien (*Alger et l'Algérie ; la Clé de l'énigme ; l'Homme au pilon ; la Cagoule ; Rendez-vous au tropique du Cancer ; l'Homme traqué*), a le rire permanent, et fort, de ceux qui sont habitués à tout voir — et à beaucoup dire. Il est venu présenter à Paris *Noua*, son septième long métrage, le seul à être montré en France (*le Monde* du 22 mars).

Ecrit en 1968 — « *à une époque où le problème de la révolution agraire, du féodalisme, n'était pas posé* », — *Noua* dut attendre 1972 (la charte de la révolution agraire) pour être tourné.

Né dans le maquis, le cinéma algérien n'a cessé, pendant dix ans, de s'inspirer de la guerre. *Noua* marque un tournant. Avec ses images d'un lyrisme nu, il fait partie de ce nouveau cinéma (« le cinéma djidid ») apparu dans les années 70. Il est l'un des films les plus anxieux — les plus beaux et âpres — sur la guerre de libération nationale. Derrière l'administration coloniale, il y a des alliés, et ceux-ci sont restés...

« *Au moment où je préparais ce film*, dit Abdelaziz Tolbi, *on ne voyait que l'aspect héroïque de cette guerre : on a abattu le colonialisme ! On a abattu l'injustice !*

Mais, en fin de compte, le mot kammas, *qui désigne une sorte d'esclave, le mot* meskin, *celui qui n'a pas à manger pendant une journée, le mot* sail, *le mendiant, tous ces mots qui signifient qu'il y a des riches et des pauvres, existaient avant le colonialisme, notre système était déjà fondé sur l'exploitation de l'homme par l'homme. Alors ? Dans le film, quelqu'un dit : « Joseph le colon est parti, mais Tahar le caïd est resté. » Le monde arabe était dans la mort totale depuis sept siècles. Tous les mouvements historiques qui ont été à l'origine des changements caractéristiques de la pensée humaine, comme la Révolution française de 1789, la révolution industrielle en Angleterre au dix-neuvième siècle, la première guerre mondiale et la révolution d'Octobre en Russie, puis la seconde guerre mondiale, tous ces mouvements, ces bouleversements, ces révolutions, nous, on est passé à côté !*

» *Et puis, brusquement, dans ce coin du monde qui dort, commence un mouvement populaire, un mouvement qui était la révolution du 1er novembre. On réussit à combattre l'armée coloniale la mieux expérimentée, à renverser la domination économique et culturelle la plus accomplie. Et cette révolution se termine avec l'indépendance, dit-on. Mais l'indépendance n'est pas tout, n'est pas le tout ! Si dix ans après les paysans d'Algérie, qui ont été le feu de la guerre, se retrouvent toujours dans la même situation se pose alors un très grand point d'interrogation. Parmi les cent vingt poètes qui, en Irak, ont chanté l'héroïsme du peuple algérien, parmi les milliers d'écrits qui ont traversé le monde arabe, je n'ai pas trouvé un seul texte qui explique pourquoi les paysans vivaient dans la même misère. C'est pourquoi j'ai fait* Noua : *pour expliquer et pour répondre.*

» *Je suis un fils de paysan. Enfant, j'ai vécu dans un petit village comme celui qui est montré dans* Noua. *A treize ans, je ne savais pas ce qu'était l'argent — je n'avais jamais vu un billet de banque, — je n'avais jamais entendu un mot de français, ni même vu un colon. Il en passait un de temps en temps, un gendarme à cheval qu'on suivait dans les chemins en se cachant. Je n'avais appris que le Coran avec mes frères et les enfants du douar. Quand la guerre a commencé — en 1954 dans mon village, — j'avais seize ans. La ferme a été brûlée par l'armée française, et chacun de nous a pris, par force, le maquis. J'ai été envoyé par la suite à Tunis pour être soigné, puis à Damas, puis en Allemagne fédérale pour étudier.*

» *J'ai quitté le village en 1955, j'y suis retourné en 1966 : c'est là, comme je l'ai dit, que j'ai mis un grand point d'interrogation. Je n'étais pas le seul, heureusement, puisqu'en 1972 un nouveau souffle a mis fin au féodalisme en Algérie. Malgré cela, quand je suis arrivé dans le village où nous avons tourné* Noua, *j'étais un étranger. Il nous a fallu six mois de travail sur place pour retrouver les détails de la vie quotidienne, trois mois encore pour que les gens s'habituent à la caméra 16, la touchent, la regardent, la trouvent aussi familière qu'une bouteille. Ce sont les gens du village qui ont joué, c'était mon idée. Les films algériens, trop souvent, ont repris exactement les méthodes hollywoodiennes ou celles du néoréalisme italien, avec des acteurs, des spécialistes, des scénaristes ; je voulais sortir de ça ; si je faisais du cinéma, très bien ; si ça n'en était pas, eh bien ! qu'on l'appelle autrement... Je ne cherche pas à savoir si je fais du cinéma ou non. C'est peut-être cela qui a empêché les critiques de donner une étiquette à* Noua.

— On l'a rangé malgré tout dans ce nouveau cinéma, appelé le « cinéma djidid ».

— *Le « cinéma djidid » n'a jamais existé ! Il n'y a jamais eu d'ancien et de nouveau cinéma ! Le cinéma algérien vient de naître ! Les quelques cinéastes qui ont cru à cette définition inventée par la critique occidentale n'ont plus eu pour principal souci que de se faire reconnaître dans les festivals internationaux, ils se sont perdus dans la recherche de la forme. Il s'agit aujourd'hui de revenir à soi-même. De continuer à plonger dans la profondeur de nos réalités. Le cinéma algérien ne pourra parler aux autres qu'en montrant, avec les aspects les plus positifs, toutes les tragédies de notre histoire.* »

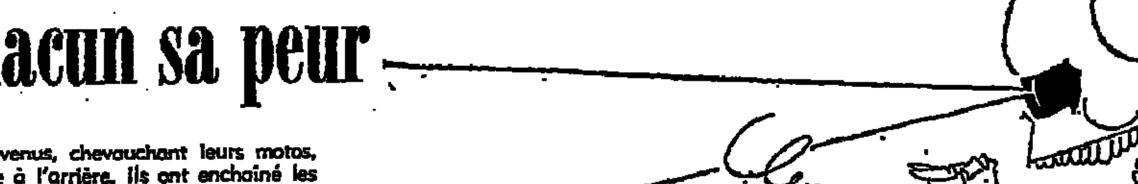
Noua a soulevé à ce point l'intérêt et l'enthousiasme en Algérie qu'il a été projeté trois fois de suite à la télévision avant de circuler dans le circuit commercial, avec ces petits cinébus qui parcourent les campagnes.

Propos recueillis par
CATHERINE HUMBLOT.

★ 14-Juillet-Bastille, Jean-Renoir, Studio de la Harpe.

LE FILM FANTASTIQUE A PARIS

A chacun sa peur



ILS sont venus, chevauchant leurs motos, une fille à l'arrière. Ils ont enchaîné les motos avant de passer la porte de verre, avant de se laisser entraîner par l'escalator jusqu'aux étoiles ternies, jusqu'aux stucs gris du Rex, sur les Grands Boulevards.

Ils étaient là, « nous » étions là, milliers d'œufs de poisson agglutinés dans une même poche et pourtant régulièrement disposés les uns à côté des autres, chacun dans sa petite alvéole. Nous étions assis, regardant dans la même direction, enfants de tous les âges, enfants d'une même mère lui obéissant au doigt et à l'œil, au doigt coupé, à l'œil arraché. Nous regardions, cillant aux rouges et aux verts, au rouge du sang des hommes, au vert coulant des fantômes de plastique qui fondent, frappés par « la Pluie du diable ».

Nous étions là, et la mort posait sur notre épaule l'os de son bras, elle riait de toutes ses dents. Nous avons ri avec elle, et ce n'était pas pour chasser la peur. Nous disions à la peur que nous étions là pour elle, que nous voulions jouer ensemble. Elle a tendu ses pièges, un piège pour chacun, à chacun le sien, à chacun sa peur, son image retrouvée, celle qui poignarde la mémoire, fouille, ouvre les cicatrices oubliées, brûle les nerfs endormis.

Nous avons chahuté, lancé des avions en papier sur la jeune fille qui venait annoncer le programme et raconter l'histoire des films sans sous-titres. Nous ne voulions pas savoir, nous refusions les cailloux sur notre chemin. Ce qui se passe sur l'écran est sans grande importance. Les cinéastes le savent bien, qui, sur une heure et demie, fignolent dix minutes de vérité, et le reste du temps se débarrassent n'importe comment de péripéties auxquelles ils ne s'intéressent pas. Ils ont très peu d'argent, d'où l'abondance de maisons et châteaux abandonnés près de villages mystérieusement désertés, d'où le nombre de lieux clos et de rues vides où rouillent de vieilles voitures, et tous les « derniers survivants » du cataclysme atomique qui a dévasté notre Terre.

La terreur des mégapoles grouillantes va vers d'autres circuits. La convention reste fidèle à l'orgueilleuse pauvreté du fantastique de gare. Quand elle offre un film à gros budget, par exemple, « Wizzard », somptueux long métrage d'animation, c'est en contrepoint, pour prouver qu'elle est au courant. Mais ce n'est pas son affaire. Telle une mandragore, elle fleurit dans l'ombre triangulaire de potences maladroitement dessinées. Qui n'a pas joué au jeu du pendu ?

Les secrets de l'enfance cognent dans la tête. « Tire la bobinette et la chevillette cherra »... Mère-Grand montre ses crocs de loup. Dracula a beau pratiquer la transfusion et faire attention aux groupes sanguins, arrive toujours le moment où « Vampira » dépare son angélique sourire par des canines anormalement développées. Nous voulons des frissons connus. Même quand le danger vient des ordinateurs de « la Vie future » ou de « Blood City », il prend la forme du jeu de cache-cache, des jeux de chasseurs déguisés avec des panoplies de motards et de cow-boys en cuir noir.

Nous voulons que la mort ne nous surprenne pas. Nous appelons celle qui se glisse dans nos draps, qui depuis toujours s'enroule dans nos rêves. Dans le demi-sommeil chaud du matin, elle porte les dentelles blanches de collégiennes victoriennes doucereusement saphiques, qui retirent leurs gants comme on se met nu, et disparaissent dans le soleil australien parmi de hauts rochers suggestifs, au cours d'un « Pique-nique à Hanging Rock ».

Rêve ou cauchemar, demande Jessica, la jeune folle, seule sur une barque au milieu d'un lac où flotte le corps ensanglanté de son mari. Tout à l'heure, c'était sur la chevelure rousse d'une morte maléfique qu'elle tapait de toutes ses rames, et à présent... L'ogre décapite ses sept filles, croyant avoir affaire au Petit Poucet et à ses frères. Le fantastique de seconde main, en imitant les jeux intellectuels du suspense hitchcockien, atteint paradoxalement les racines de l'angoisse.

Mais non, ici, on ne fait pas de mal aux enfants, même démoniaques. Le metteur en scène de « Los Niños » (« les Révoltés de l'an 2000 »), a osé un massacre par de petits pervers, mais c'était au Festival sophistiqué d'Avoriaz, et c'était dur. Ici, quand le docteur Chaney (comme Lon) cherche des yeux vivants pour remplacer « les Yeux morts » de sa fille, et saisit dans le rayon de ses jumelles un visage de bébé blond, d'un seul souffle, ensemble, nous crions : « Non ! » Et il nous entend, il renonce.

« Faisons mourir Jessica de peur... » Jessica se défend, et voilà qu'elle devient criminelle. Il ne faut jamais se défendre contre la peur. Il faut aller à sa rencontre. Nous la cherchons dans le noir lovés dans nos petites alvéoles. C'est elle que nous voulons, sinon, au lieu de se mettre logiquement à l'abri, pourquoi errer dans les couloirs sombres quand le vent gémit, éteint la bougie, quand l'orage seul éclaire les meubles rustiques, donne une vie furtive aux yeux peints sur toile de maître au centre d'un portrait qui nous ressemble... Rien n'est plus terrifiant que de débusquer son propre visage.

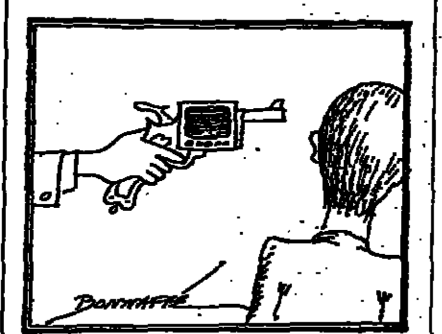
Ce n'est pas après cette peur-là que nous courons. Celle-là nous poursuit. Nous cherchons notre peur rassurante, notre Graal, dans un crâne évidé, un accessoire de théâtre, *derrière une porte qui grince au détour d'une* image grossièrement bariolée qui ne s'adresse en rien à ce que l'on appelle notre sens esthétique. Une image d'avant l'éducation du *goût. Nous jouons à chat avec des images du* temps où nous n'avions pas besoin de la parole, du temps des sensations innocentes.

COLETTE GODARD.

PALMARES

Licorne : *Foods or god*, de Gordon (U.S.A.) ; prix spécial du jury : *Un été mystérieux*, de Sharman (Australie) ; prix d'interprétation féminine : toutes les comédiennes de *Pique-nique à Hanging-Rock* (Australie) ; interprétation masculine : Richard Basehart pour *les Yeux morts du docteur Chaney*, de Pataki (U.S.A.) ; meilleurs effets spéciaux : *la Pluie du diable*, de Fuest (U.S.A.) ; meilleur scénario : *Blood City*, de Sasdy (U.S.A.) ; meilleur court métrage : *le Rêve*, de Foldes (France) ; prix du public : *Wizzard*, de Bakshi (U.S.A.).

Une sélection



« Network », vu par Bonnaffé

Cinéma

NETWORK
de Sydney Lumet

Un présentateur des informations télévisées d'une grande chaine américaine annonce, en direct à l'antenne, son intention de se suicider. Il était licencié. Il sera réengagé : les incohérences du « prophète fou » font monter en flèche les indices d'écoute. Jusqu'au jour où... Sur un scénario de Paddy Chayeesky, Sydney Lumet — l'auteur de Douze Hommes en colère *et d'*Un après-midi de chien *— a réalisé une attaque en règle, une satire grimaçante et un peu hurlante des méfaits de la télévision commerciale. Les exhortations sont interprétées par Peter Finch.*

MON CŒUR EST ROUGE
de Michèle Rosier

Une suite de rencontres que fait Françoise Lebrun — dira-t-on jamais assez à quel point cette comédienne sans apprêts est exceptionnelle — dans sa vie quotidienne d'enquêtrice pour une agence de publicité. Des femmes, des hommes et les choses de la vie d'aujourd'hui vues par le regard de Michèle Rosier (George qui ?) *qui prend ses distances pour ne pas se laisser déborder par la passion « militante ». Etre femme, aujourd'hui, qu'est-ce que c'est ?*

VIOLETTE ET FRANÇOIS
de Jacques Rouffio

Violette qui porte Paul, vingt mois, en bandoulière et François, lunaire, charmant, odieux, mènent une existence chaotique. Parce qu'il faut bien se nourrir, s'habiller, ils chapardent dans les grands magasins, jusqu'au jour où la chance tourne, où l'insouciance fait place au désespoir... Le film de Jacques Rouffio (sur un scénario de Jean-Loup Dabadie) a hérité de la tendresse de Violette et de la paresse de François. Isabelle Adjani et Jacques Dutronc jouent à merveille cette romance douce-amère, cette « vie de bohème » aux couleurs de l'époque.

NOUA
d'Abdelaziz Tolbi

Lire notre article page 19.

LE CASANOVA DE FELLINI

Pantin ridicule, Casanova devient le symbole d'un monde déliquescent qui semble annoncer le nôtre. Sous les couleurs éclatantes des fêtes felliniennes, ce film a l'ampleur, la gravité, d'un requiem. Une fresque à la mesure du génie plastique de l'auteur.

L'UNE CHANTE L'AUTRE PAS
d'Agnès Varda

Une double émancipation féminine à travers la transformation collective des années 60 à nos jours. Comédie et mélodrame, fiction romanesque et témoignage d'une époque : le grand retour de Varda chez qui on rit, on pleure et on chante. Une œuvre chaleureuse à l'égard de tous ses personnages et de ses spectateurs. Avec Thérèse Liotard et Valérie Mairesse, merveilleuses anti-stars.

CINÉ FOLLIES
de Philippe Collin

Une façon d'écrire, par « collage » de séquences empruntées à des films oubliés des années 30, l'histoire jamais faite d'un cinéma français qui rendait irréels, à force d'insouciance et d'euphorie, les luttes sociales, la crise économique, le fascisme et les menaces de guerre.

MURIEL et PROVIDENCE
d'Alain Resnais

En 1962, Resnais avait déjà tout vu à Boulogne-sur-mer où Delphine Seyrig court à la recherche de son passé perdu, au moment où elle retrouve un ancien amant qui vit dans le mensonge. Sur un scénario et des dialogues de Jean Cayrol, Muriel ou le temps d'un retour *est le plus beau, le plus significatif de ses films.*

Aujourd'hui, Providence *(scénario David Mercer) avec l'univers mental d'un vieil écrivain qui transforme les membres de sa famille en personnages de romans. Resnais revient aux fantasmes émiettés et ajoute à l'exploration de la conscience la hantise de la vieillesse et de la mort.*

— ET AUSSI : *Nuit d'or*, de Serge Moati (une esthétique flamboyante et l'inquiétant Klaus Kinski) ; *Sorim*, de Jacob Bijl, (deux femmes, un face-à-face envoûtant) ; *Pain et Chocolat*, de Franco Brusati (la solitude du travailleur immigré, Nino Manfred chaplinesque) ; *Méliès tel qu'en lui-même* (seize films de Georges Méliès aux sources du spectacle cinématographique) ; *le Jardin de pierres*, de P. Kimiavi (la fable du berger pauvre iranien, de l'art et de la religion) ; *Irène, Irène*, de Peter Dal Monte (à la recherche du sens de la vie et du mystère féminin) ; *Je demande la parole*, de Gleb Panfilov (une femme soviétique entre sa fonction officielle et sa vie privée) ; *Jour de fête*, de Jacques Tati (un facteur rural sur son vieux vélo) ; *le Prête-nom*, de Martin Ritt (Woody Allen contre le maccarthysme); *le Trésor de la Sierra-Madre*, de J. Huston (Humphrey Bogart et le thème de l'échec) ; *Edward Munch, la danse de la vie*, de Peter Watkins (hommage inspiré et fraternel au peintre du cri).

Théâtre

HAMLET
à la Maison de la Culture de Grenoble

Remarquable travail du Théâtre du Miroir animé par Daniel Mesguich. Une traduction neuve de Shakespeare, fidèle mais vivante. Des idées claires, des personnages proches. Jeunesse, gaieté. Une poésie intense. Il est indispensable que cet Hamlet soit vu bientôt à Paris et ailleurs.

ONCLE VANIA
à l'Odéon

Débordé de travail, surtout depuis que des usines sont implantées dans la campagne et que les ouvriers y ont des accidents, le docteur Astrov trouve, néanmoins, le temps de défendre le sort des forêts, des rivières, et de secouer son vieux copain Vania, qui s'éteint de mélancolie. Mise en scène passionnante de Jean-Pierre Miquel, confirmation d'une actrice exceptionnelle : Françoise Bette dans le rôle de Sonia.

LOIN D'HAGONDANGE
à la Porte-Saint-Martin

Un homme et une femme : un couple. Un couple de retraités qui se noient doucement dans les hauts-fonds de la solitude. La mort quotidienne, la mort sans drame qui passe inaperçue. La poésie lyrique de Patrice Chéreau, la poésie tendre de Jean-Paul Wenzel, une même tendresse, une même détresse, un événement.

VERS BATHORY
à Essaïon

Sur le chemin qui conduit la comédienne vers son personnage. Hélène Vincent rencontre des obstacles qui cachent des questions. Elle défriche les mythologies de la femme, écoute parler son corps, traduit l'alchimie secrète d'où naissent les êtres humains, les monstres, le théâtre.

LE NUAGE AMOUREUX
à la Cité internationale

A la Cité internationale, Mehmet Ulusoy et ses camarades français et turcs reprennent le chef-d'œuvre de Nazim Hikmet, conte d'images et de couleurs sur la paix, la guerre, le bonheur. Un enchantement populaire.

— ET AUSSI : *La Jeune Fille Violaine* (magnifique combat avec l'ange) ; *Etrange pâleur* aux Blancs-Manteaux (Jean Bois, poète de l'invective) ; *la Jeune Lune* à la Cartoucherie (des inventions par milliers) ; *les Dames du jeudi*, au Studio des Champs-Elysées (les petits fours du souvenir); *l'Otage* au TEP (pour Sylvie Genty) ; *Guyette Lyr* au théâtre d'Edgar (un oiseau-clown qui fait des siennes).

Expositions

NAISSANCE DE ROME
au Petit-Palais

Lire notre article page 21.

DIEUX ET DÉMONS DE L'HIMALAYA...

Le concours de nombreux musées étrangers a permis de regrouper près de quatre cents peintures, bronzes, textiles, objets liturgiques et rituels, dont les plus anciens remontent au huitième-neuvième siècle, et les plus récents datent de la fin du siècle dernier. L'art bouddhique du Tibet et des autres pays himalayens — Chine du Nord et Mongolie — dont l'étude est encore relativement neuve, n'avait encore jamais suscité un tel rassemblement de pièces, étranges supports de méditation, peuplés de symboles déroutants et de divinités farouches.

ANDRÉ MASSON...

L'année dernière, pour fêter les quatre-vingts ans d'André Masson, le Musée d'art moderne de New-York organisait la brillante exposition qu'accueille aujourd'hui le Grand Palais. Cette exposition, forte de cent quarante-cinq peintures et dessins, concentre l'attention sur deux phases capitales de la création du « peintre-poète » : les années 1924-1929, au service de l' « Imaginaire pur » ; les années 1941-1946, celles du séjour américain, du dernier survivant de la génération du surréalisme.

...et ANDRÉ DERAIN
au Grand Palais

Le parcours d'une personnalité d'exception qui débuta dans l'éclat coloré d'une période fauve, avant d'entrer dans le monde intérieur de la peinture muséale, éclectique, cultivée... Un pari sur l'absolu. Derain a préféré risquer l'échec plutôt que de s'assurer une réussite provisoire.

— ET AUSSI : *Marcel Duchamp*, au Centre Georges-Pompidou ; *Jean Helion*, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris ; *Trois aspects du dessin contemporain*, à l'ARC ; George Sand, à la Bibliothèque nationale ; *Max Kinger*, au Goethe Institut (lire notre article page 17) ; *Gouaches de Poliakoff*, à la galerie de France.

— EN PROVINCE : *Fantin Latour, Richard Hamilton* et *David Hockney* à Grenoble. *Rétrospective Requichot* et *Anna-Eva Bergman*, au musée des Sables-d'Olonne ; *Natoire*, au musée de Troyes ; *les Frères Martel*, au musée de La Roche-sur-Yon.

Musique

POUR CÉLÉBRER BEETHOVEN

Pour célébrer le cent cinquantième anniversaire de la mort de Beethoven, Radio-France a réuni une somptueuse distribution : Kiri Te Kanawa, Ruth Hesse, Peter Hoffmann, Siegmund Nimsgern, les chœurs et l'Orchestre National de France sous la direction de Lorin Maazel, qui nous promettent une IXe Symphonie *digne de cet événement, (Champs-Elysées, le 24 mars).*

BIENNALE QUATRA DE MUSIQUE ARMÉNIENNE

Trois jours durant, les Arméniens de Paris fêtent leur peuple et leur musique au cœur de manifestations toujours émouvantes par leur ferveur et leur qualité musicale très originale (musée Guimet, les 25, 26 et 27 mars).

MUSIQUE NOUVELLE DES CENTRES ÉTRANGERS

Pour illustrer leur action opiniâtre et élargir leur public, les centres culturels néerlandais, allemand, canadien, danois et suédois de Paris présentent en commun à Radio-France un programme d'œuvres nouvelles soigneusement sélectionnées, de Wagemans, Petersma, Rihm, Schafer, Nörgaard et Bo Nilsson ; une occasion d'ouvrir nos fenêtres (Radio-France, le 29 mars, à 21 heures).

UN NOUVEL ORGUE KERN

Alfred Kern, facteur d'orgues dont on connaît la réussite aux Blancs-Manteaux et dans cinq autres églises de Paris, a construit l'orgue de Sainte-Jeanne-de-Chantal (23 jeux d'esthétique allemande, avec des caractéristiques françaises...) qui sera inauguré par le merveilleux Michel Chapuis. La naissance d'un orgue est toujours une promesse de joie (place de la Porte-de-Saint-Cloud, le 24 mars, à 21 h.).

DANS LES LABORATOIRES DU GERM

Le Groupe d'étude et de réalisation musicales de Pierre Marietan poursuit courageusement et sans beaucoup d'appuis son exploration d'autres chemins ouverts à la musique. Il présente un compte rendu d'enquête et d'action musicale pendant toute une semaine à la Porte de Suisse (11 bis, rue Scribe, du 23 au 31 mars).

— ET AUSSI : Quatuor Via Nova (Gaveau, le 23) ; Semaine de la guitare, avec J. Williams et A. Diaz (Théâtre de la Ville, du 23 au 26, à 18 h. 30) ; une semaine avec le violoniste J. Estournet (Essaïon, du 23 au 26) ; Schoenberg et Boulez, par l'Orchestre de Paris, dir. P. Boulez, avec P. Amoyal (Congrès, le 24 ; Champs-Elysées, le 26, à 10 heures) ; trentième anniversaire de la maîtrise de Radio-France : Caplet, Kagel, Barraud, dir. J. Jouineau (Radio-France, le 24) ; le pianiste bulgare Ivan Drenikov (Gaveau, le 24) ; concertos de Bach, par M. Boegner, avec l'Orchestre J. Barthe (Gaveau, les 25 et 28) ; *Pelléas et Mélisande* (Opéra de Paris, les 26 et 29) ; Orchestre de Metz, dir. M. Tabachnik, avec M. Beroff (Metz, le 26) ; Bach, par K. Gilbert et M. Debost (Théâtre d'Orsay, le 27, à 11 heures) ; Journée Claude Lefebvre à « Perspectives du XXe siècle » (Radio-France, le 26, à 10 heures, 14 h. 30 et 20 h. 30) ; Mirella Freni (Bordeaux, le 27) ; Nouveau Quatuor hongrois (Radio-France, le 28) ; Mozart, par le Quartetto italiano (Champs-Elysées, les 28 et 29) ; Elisabeth Herbin, lauréate de la fondation S. Schneider (Cortot, le 28) ; J. Vandeville et W. Christie (Gaveau, le 29) ; *Water Music* de Haendel, et *Magnificat de Bach*, par l'Université de Paris-Sorbonne, dir. J. Grimbert (St-Eustache, le 29) ; Orchestre de Strasbourg, dir. A. Galliera, avec B.-L. Gelber (Strasbourg, le 30) ; *la Walkyrie* (Opéra de Paris, le 30) ; Margaret Price (Pleyel, le 30 mars).

Danse

LE BOLCHOI
au Palais des Congrès

Une pléiade d'étoiles toutes capables de redonner une âme à des ballets comme Giselle *ou* le Lac des cygnes, *banalisés par trop d'interprétations mécaniques. Un programme est consacré à Prokofiev avec des extraits de* Fleur de pierre, Cendrillon, Ivan le Terrible. *(Le 28 mars.)*

— ET AUSSI... *la Compétition* de Maurice Guillaud (spectacle de recherche gestuelle dans la lignée d'un art minimal et répétitif : quatre êtres en suspension dans la pré-existence). Centre culturel du Marais, 21 heures.

Variétés

GEORGES MOUSTAKI ET ASTOR PIAZZOLLA
à l'Olympia

La fraternité de Georges Moustaki avec une musique et un langage simples, naturels, avec ses vibrations et sa nonchalance, avec des tensions. En première partie, Astor Piazzolla, qui a enrichi le tango, lui a ajouté des richesses rythmiques (20 h. 45).

GILLES VIGNEAULT
à Bobino

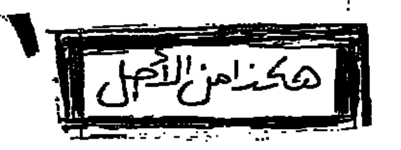
Le Québec que fait admirablement comprendre, humer, Vigneault et sa voix un peu rauque, torturée, née du vent et de la plaine, cassée par les grands espaces, écorchant les mots, s'emportant par à-coups (20 h. 30).

ZACHARY RICHARD
au Théâtre Campagne-Première

La musique des Acadiens de la Louisiane, une musique heureuse cachant une profonde blessure, une musique proche du blues parfois et magnifiquement jouée par le Louisianais Zachary Richard et son groupe, le Bayou des Mystères (du 25 au 31 mars, 20 h. 30).

TERESA REBULL
à la Vieille Grille

La richesse de la chanson catalane, avec une voix chaude, rugueuse, profonde (20 heures).



LA NAISSANCE DE ROME AU PETIT PALAIS

Ce lent travail de générations laborieuses

par GEORGES VALLET (*)

Voici une exposition parfaitement réussie. Et pourtant, au départ, les conditions n'étaient pas tellement favorables. Certes, les Romains, l'an dernier, avaient visité avec passion une présentation d'objets provenant des sites célèbres le plus proches de leur ville (1), mais cette passion, si elle n'était pas indifférente au souvenir d'Enée ou de Romulus, dont les « trattorie » prennent souvent les noms pour enseignes, s'expliquait surtout parce que ces sites célèbres sont aussi les endroits où, le dimanche, on va jouer au ballon dans les prés avec les enfants.

Cette exposition sur le Latium primitif, pouvait-on, même en l'adaptant, la transposer à Paris ? De plus, n'était-il pas périlleux de présenter dans une des grandes ailes du Petit Palais, qui a vu des expositions prestigieuses, des objets, dont beaucoup sont petits (une des pièces les plus importantes de l'exposition, la fameuse fibule de Préneste, qui porte, inscrite dans l'or, le plus ancien texte latin connu, ne mesure guère plus de 10 cm) et dont la plupart sont, comme on dit, des objets de fouille et non des œuvres d'art ?

C'est pourquoi il faut d'abord remercier l'équipe du Petit Palais d'avoir pris un risque et la féliciter d'avoir gagné un pari. Mais il convient aussi d'essayer de comprendre l'intérêt de l'exposition et les raisons de sa réussite.

★ Directeur de l'Ecole française de Rome.

(1) Cf. « L'histoire de Rome à Rome », dans *le Monde* du 11 mars 1976.

ON répète souvent depuis quelques années que l'archéologie d'aujourd'hui n'est plus du tout celle d'hier : elle ne cherche plus l'objet pour l'objet et, avec une référence, désormais *un peu usée*, aux Bourbons de Naples qui fouillaient Herculanum ou Pompei en galeries souterraines pour constituer ou enrichir leur collections, on stigmatise volontiers cette archéologie traditionnelle qui privilégiait, dans ses objectifs et dans ses modalités, l'objet entier plutôt que le témoin banal et, par-là même, plus révélateur de la vie quotidienne. Mais, tout naturellement, lorsqu'il s'agit de faire une exposition, le goût pour le beau revient au galop : on préférera *a priori* le matériel funéraire, plus choisi et mieux conservé, à celui de l'habitat et, si l'on parle des vivants, on insistera sur le monument plus que sur la maison. L'archéologie, source naturelle de l'histoire, redevient, quand il s'agit d'exposition, le domaine d'une certaine histoire de l'art. De la vie d'une société, de son histoire, il n'est plus guère question.

Or, c'est ici que l'exposition *Naissance de Rome* au Petit-Palais innove, et avec bonheur : non qu'il n'y ait des « œuvres d'art », *tels les vases de bronze, d'argent et d'or* de Préneste (septième siècle : tombes Bernardini et Castellani), telles les sculptures de Rome (sixième siècle), qu'il s'agisse du buste de Minerve de Sant'Omobono ou de la tête de Silène de l'Esquilin. Mais, au-delà *des objets, cette exposition évoque des problèmes* ou suggère des questions : le visiteur, pour qui l'évocation d'une Rome primitive *fait resurgir de ses souvenirs lointains* l'image de sept collines, de deux jumeaux, d'une louve, de l'enlèvement des Sabines, *verra ses réflexions portées vers un certain* nombre de thèmes, aidé en cela par un ensemble de panneaux documentaires, par *un montage audio-visuel et par un admirable* catalogue dû aux meilleurs spécialistes italiens et français. Nous voudrions évoquer ici *rapidement quelques-uns de ces thèmes.*

Archéologie et histoire

Jusqu'au début du siècle, les sources sur les origines de Rome se limitent en fait à des textes, dont les données sont considérées comme un ensemble d'inventions ou de légendes : attitude ancienne, puisque déjà Tite-Live écrivait dans la préface de son œuvre : *« La période qui a précédé immédiatement la fondation de Rome..., nous la connaissons sous les embellissements de la fable, et non par des documents authentiques ; c'est pourquoi je me garderai bien de confirmer ou de rejeter quoi que ce soit. »*

Mais ce scepticisme, limité au départ à la période qui précède la fondation historique de la ville, voici que, avec les historiens modernes, il va gagner les premiers siècles de l'histoire de Rome, l'époque des *rois*, les débuts de la république, comme si l'incendie que les hordes gauloises allumèrent en 390 dans la ville basse avait provoqué la destruction de tous les témoignages les plus anciens.

Pourtant, peu à peu, à Rome même, les recherches archéologiques vont se multiplier, notamment au Forum et au Palatin, et on voit apparaître des monuments ou des ensembles d'époque archaïque, comme, sur le Forum (la découverte se situe autour des années 1900), une nécropole qui dure du neuvième au septième siècle, ou la fameuse « pierre noire » — que l'on tend aujourd'hui à considérer comme le « hérôon » de Romulus — et, sur le Palatin (fouilles d'après la dernière guerre), des cabanes de l'âge du fer, dont l'une aurait pu être « la maison de Romulus » auprès de laquelle Auguste fit construire sa demeure.

Fouilles de sauvetage

Enfin, tout récemment, des découvertes provoquées par l'expansion galopante de la grande banlieue de Rome, complètent, ou mieux renouvellent l'image que l'on pouvait se faire du pays latin ; c'était là l'objet de l'exposition présentée à Rome l'année dernière, et ce n'est plus logiquement qu'une partie de celle du Petit Palais.

Mais il faut le souligner : au moment où notre secrétaire d'Etat à la culture vient de donner son accord et les premiers moyens à un ensemble de « sauvetages programmés » entrepris au plan national, les visiteurs français doivent considérer ce que peuvent apporter des fouilles de sauvetage quand elles sont conduites avec sang-froid et méthode : l'histoire des origines de Rome est tout entière renouvelée par ces « sauvetages », qui n'ont pas eu lieu à Rome même, mais dans le Latium, et particulièrement dans le Latium maritime, au pays des Laurentes de Virgile, à Lavinium (Pratica-di-Mare), à Politorium (Castel-di-Decima, où la fouille de F. Zevi fut particulièrement exemplaire).

On a vu ainsi surgir autour de Rome un ensemble d'habitats ou de villes très anciennes, celles-là même contre lesquelles durent combattre, d'après des données que l'on voulait légendaires, les premiers rois de Rome. A Rome et hors de Rome, l'archéologie confirmait donc une fois de plus la tradition littéraire : après l'épisode célèbre du *combat des Horaces contre les Curiaces,* Tullus Hostilius avait décidé *« pour le bonheur de Rome et des Albains eux-mêmes »* de transférer à Rome toute la population d'Albe-la-Longue ; or l'archéologie montrait la disparition à cette époque des « villages » situés sur les monts Albains.



« On n'échappe pas si facilement au mythe de Rome... ».

De même, le successeur de Tullus Hostilius, Ancus Martius, avait entrepris de *« porter son pouvoir jusqu'à la mer »*, en détruisant des villes comme Politorium : or, c'est l'époque où s'arrête la nécropole de Decima.

Dans tout cela, quand et comment naît Rome ? Car c'est bien le problème de la *Naissance de Rome* que, reprenant un titre de la série des *Jupiter, Mars, Quirinus*, de Georges Dumézil, l'exposition veut poser. Laissons de côté le premier habitat du quatorzième siècle reconnu par les archéologues au Capitole, même si certaines traditions anciennes parlent d'une fondation de Rome quatre ou cinq siècles avant le règne de Romulus, au moment où les légendes héroïques font arriver Enée sur les côtes du Latium, et même si, vérifiant là encore la thèse de Jean Bérard, la réalité des navigations mycéniennes jusqu'au nord de Rome est attestée aujourd'hui par des découvertes indiscutables. *Mais cela n'est pas Rome.*

Après une période obscure, nous trouvons vers le dixième siècle, sur l'emplacement qu'occupera la ville et aux alentours immédiats, des nécropoles où les morts sont incinérés et où les « vases funéraires » évoquent, par leur forme ou leur couvercle, les cabanes des vivants. Mais c'est entre le milieu du huitième siècle et le septième siècle que l'on voit se développer et s'organiser peu à peu l'habitat de la ville, avec une véritable distribution des espaces publics; de fait, vers la fin du septième siècle, la nécropole de la zone du futur Forum cesse d'être en usage, et dans la vallée, qui était auparavant marécageuse, on aménage une place, avec un sol en cailloutis, on réserve l'espace du *Comitium* comme siège des activités politiques de la nouvelle cité unifiée, les sanctuaires se développent et se multiplient, et, même si les maisons sont encore des chaumières et si l'élévation des temples est en pisé, on a maintenant affaire à une *ville, avec un forum, c'est-à-dire avec des* espaces publics organisés.

Au même moment, dans le sud de l'Italie et en Sicile, se développent alors les colonies grecques, avec leurs agoras, dont l'importance, *révélée depuis peu*, étonne. Comment ne pas évoquer alors les données de la tradition littéraire ? Vers la fin du septième siècle, *le pouvoir à Rome passe aux mains des* Etrusques : c'est Tarquin l'Ancien, que les auteurs antiques présentent comme le fils *d'un Grec exilé de Corinthe*, qui, *une fois élu* roi, décide les grands travaux de Rome : il fait assécher le Forum, y aménage un portique et des boutiques et, symbole de l'unité présente et présage de la grandeur future de la ville, il fait entreprendre la construction *sur le Capitole d'un temple grandiose dédié* à Jupiter très bon et très grand.

Naissance d'une cité

Rome est alors une vaste cité, enfermée dans une enceinte longue de près de 10 kilomètres ; elle donne l'image d'une ville étrusque *très marquée par les influences grecques*; c'est ce que montre notamment la décoration des sanctuaires, par exemple celle d'un temple *du sixième siècle découvert derrière le* Capitole, sous l'église de Sant'Omobono. C'est là un ensemble très remarquable, *encore inédit (la publication est imminente)* (1), et l'on saura gré à nos collègues italiens d'avoir voulu le présenter à Paris pour la *première fois*.

Bref, la naissance d'une cité, c'est son développement progressif. Certes, la tradition veut, depuis les premiers annalistes latins, que Rome ait été fondée le onzième jour avant les calendes de mai (21 avril), la première année de la huitième olympiade (748-747, date corrigée plus tard par Varron en 754-753), mais, au vrai, on pourrait appliquer à Rome tout entière ce que Caton disait de sa Constitution : elle s'est formée non au cours d'une seule vie, mais par un travail que des générations ont poursuivi pendant plusieurs siècles.

Et ce lent travail de générations laborieuses fit d'une « colline couverte d'herbe » le centre du monde... Est-il vrai, comme le suggère F. Villard dans l'introduction au catalogue, que l'image qui, à travers les *découvertes archéologiques, se dégage du* développement de Rome, est celle d'une ville qui a accumulé *« plus de force que de richesses, plus d'hommes que d'or »* ? Ainsi s'expliqueraient les premières conquêtes et les hégémonies futures... Peut-être.

Mais il ne faut pas oublier que nous sommes conditionnés par le mythe de Rome, *par le soldat laboureur vêtu de peaux de* bêtes, par Cincinnatus retournant à sa charrue après deux semaines de gloire, par ce monde des vertus primitives qui sera une des constantes de la littérature latine et de nos humanités.

Il est vrai que, dans l'état actuel de nos connaissances, le développement démographique de Rome au *septième siècle* ne semble pas s'accompagner d'un enrichissement comparable à celui dont témoignent les trouvailles effectuées dans les villes voisines de la plaine et qui s'accompagne d'une différenciation plus marquée entre les classes sociales : le matériel le plus riche de l'exposition vient non de Rome même, mais de Decima, de Préneste ou de Lavinium.

Austérité et grandeur

Bref, cette austérité que vantèrent les Romains eux-mêmes et qui, selon eux, rendit possible l'extraordinaire destin de Rome, il n'est pas sans intérêt que l'archéologie semble la confirmer ou, du moins, qu'elle n'en détruise pas l'image. Que l'on songe, par comparaison, à l'extraordinaire tombe 153 de Decima, dont la restauration et la présentation sont aussi admirables que le fut la fouille elle-même : au milieu d'un nombre considérable d'objets (90 environ), la défunte, couchée sur le dos, la tête à l'est, était revêtue d'une robe recouverte de colliers d'ambre et de pâtes de verre blanches et bleues auxquels étaient accrochées des perles d'ambre ou de faïence alternant avec des scarabées de style égyptien ; ces colliers étaient fixés par des fibules faites elles-mêmes d'ambre et d'or, tandis que sur la poitrine de la morte était posé un grand médaillon de bronze à incisions géométriques. Non, vraiment, il n'y a rien de comparable à Rome même.

Hasard des trouvailles ? On ne saurait l'exclure, mais il semble bien que Rome conserva plus longtemps que d'autres des structures sociales relativement uniformes fondées sur les fonctions plus que sur la fortune, héritées d'un lointain passé indo-européen que les études, d'une importance considérable, de Georges Dumézil nous ont révélées à travers un ensemble de données *accessibles par d'autres voies que l'archéologie*. Il suffit de faire de cette stabilité une vertu pour que renaisse une autre fable : *on n'échappe pas si facilement au mythe de Rome...*

En réalité, Rome, ville de paysans, n'est pas une ville fermée aux influences grecques, qui irradient notamment de la voisine Campanie, ni aux influences de l'Etrurie, encore plus proche. Nous avons déjà souligné ce qu'un sanctuaire comme celui de Sant'Omobono devait aux artistes grecs ou, à tout le moins, à des artistes formés à l'école de la Grèce.

De même, dans la ville comme dans tout le Latium, on parle alors sans aucun doute le latin, mais les textes que nous avons montrent qu'on écrit aussi bien en étrusque ou en grec qu'en latin. Voilà qui montre clairement — il faut y insister — que, loin d'être repliée sur elle-même, cette société est ouverte aux influences étrangères et que toute la région du Tibre a joué un rôle de carrefour entre le monde grec et le monde étrusque. Tant il est vrai que, s'il y a des causes et des effets en histoire, les « vertus primitives », comme on dit, ne suffisent jamais à expliquer les *fatorum arcana*, les mystères des destinées exceptionnelles.

(1) La *Parola del Passato*, l'excellente revue napolitaine, prépare quatre fascicules sur les rapports du Latium archaïque avec le monde grec ; le premier, consacré précisément aux découvertes de Sant'Omobono, doit sortir au moment même où s'ouvre l'exposition du Petit Palais.

★ Petit Palais, jusqu'au 23 mai. L'exposition, organisée par l'Association française d'action artistique, est *le résultat* d'une étroite collaboration scientifique italo-française. On retiendra l'aide que les spécialistes italiens, entre autres M. Pallottino, G. Colonna, S. Quilici, et français, notamment J. Heurgon et F. Villard ont apportée aux responsables du Petit Palais Mmes A. de Bissy-Cacan et J. Petit.

Quand Moscou redécouvre Vladimir Tatline

A Moscou, ce fut un événement. On a découvert ou redécouvert Vladimir Tatline, un des chefs de file du constructivisme, mort il y a près d'un quart de siècle, réprouvé, oublié, alors que dans le monde entier on le considère comme une des personnalités les plus importantes de l'art du vingtième siècle. Une exposition vient de lui être consacrée, à la Maison des écrivains, qui, bien qu'incomplète, permettait cependant de se faire une idée de la dimension de son œuvre.

Pourquoi Tatline chez les écrivains ? Bien sûr, il a été le premier illustrateur de Vélimir Khlebnikov, en 1912, et de Vladimir Maïakovski, en 1913, mais cela n'aurait pas suffi si Constantin Somonov — l'organisateur de l'exposition « Maïakovski, vingt ans de travail » — n'avait mis lui-même sur pied cette manifestation, qui, pendant deux semaines, a fait courir le Tout-Moscou.

« Quelle personnalité intéressante ! » *C'est ainsi que Simonov titrait l'article qu'il a consacré, dans le catalogue, à l'artiste dont le talent polymorphe ouvrait, dès le premier quart de siècle, les voies de l'art et de la recherche les plus modernes. Manuel et visionnaire, Tatline était tout à la fois peintre, dessinateur, illustrateur des poètes, décorateur de théâtre, auteur d'un des projets les plus hardis d'architecture (la tour Tatline), inventeur d'une machine volante, créateur et fabricant d'objets de la vie courante, excellent musicien (il jouait sur une bandoura qu'il avait construite de ses mains)... Et voilà pourquoi les œuvres exposées sont venues à la fois de la galerie Trétiakov, du Musée du théâtre Bakhrouchine, du Musée de la musique Glinka, des Archives d'art et de littérature et même du Musée de l'aviation et des cosmonautes Joukovski, où sa machine volante, la Létatline (du verbe letat : voler), voisine avec les fusées lunaires.*

Né en 1885 à Moscou, Vladimir Tatline passe son enfance à Kharkov et, à seize ans, pour fuir sa belle-mère qu'il déteste, s'embarque à Odessa comme mousse sur un voilier. Il revient mais, tout en poursuivant de façon récalcitrante des études d'art, il continue à naviguer vers l'Egypte, le Levant, l'Afrique, l'Italie, la Grèce...

Cette nostalgie de la mer et du temps où il était marin ne le quittera jamais comme en témoigne une étude de costume de théâtre de 1940, pour une pièce intitulée Cronstadt, *où il n'a pas résisté à l'envie de faire un autoportrait en vieux loup de mer. Est-ce encore le rêve des grands espaces qui le pousse, en 1929, à construire sa Létatline — oiseau de bois, de liège, de fil de soie et de filins d'acier, de dural et de cuir non tanné, — objet aux courbes parfaites qui aurait pu faire de l'homme un oiseau, mais qui ne décolla jamais !*

C'est après un voyage qui le mène de Berlin à Paris (pour rencontrer Picasso) que Tatline, alors très proche de Larinov et de Gontcharova décide de « sortir de la peinture » *pour travailler en* « matériaux réels et espace réel ». *Il exécute ses reliefs et contre-reliefs, assemblages de matériaux divers dont le principe lui servira de décoration — avec Rodchenko et Yakoulov — du fameux Café pittoresque, rendez-vous des artistes de la bohème littéraire, le plus célèbre des cafés d'avant-garde à Moscou. Le café a été détruit ainsi que la plupart des reliefs, mais on a pu en voir un de 1916, intitulé* Staro-Bassmanaïa *— c'est l'adresse de son atelier, à l'époque, — qui repose* d'ordinaire *dans les immenses réserves de la Trétiakov.*

Dans ce bouillonnement d'idées et d'inventions, la révolution d'Octobre va permettre aux artistes d'être des « constructeurs » et de créer, dans l'enthousiasme, les instruments d'une « vie nouvelle » pour un « homme nouveau ». Tatline, qui dirige à Petrograd la section d'étude des matériaux à l'Institut de culture artistique, proclame que l'artiste doit devenir un technicien, un « artiste-ingénieur », qui, œuvrant pour le prolétariat, doit faire entrer « l'art dans la vie ». *En cela, bien sûr, il s'oppose à Malevitch, pour qui l'art cesse d'exister s'il a une fin utilitaire.*

Mais est-ce bien un projet « utilitaire » que le Monument à la IIIe Internationale, *spirale de fer et de verre haute de 400 mètres, qui ne fut jamais réalisée, mais que les architectes du monde entier ont étudiée et admirée ? Hommage à Eiffel, la tour Tatline contenait à l'intérieur de son armature trois bâtiments superposés — un cylindre, une pyramide et une sphère, — animés chacun d'un mouvement propre de rotation (sur un an, un mois, un jour), composant cette cathédrale de la révolution, symbole d'une vision utopique de la nouvelle vie. La maquette réalisée par Tatline en 1920 a été détruite, et l'on pouvait seulement voir, à l'exposition de Moscou, une maquette très réduite tournant sur un socle et projetant son ombre sur un écran.*

Il y eut aussi des projets utilitaires dans ce début des années 20 : toute une série de projets de « vaisselle pour une vie nouvelle », *des théières et des sucriers, mais aussi des vêtements de travail style Mao, des chaises en tube de métal, des meubles. Avec ses étudiants, Tatline construit aussi le catafalque de Maïakovski sur le camion qui conduira le poète au cimetière de Novodievitchi. Après 1931, l'*« art dans la production » *tombe en disgrâce, la Létatline ne s'envole pas et Tatline revient à l'art. Avec des couleurs, des pinceaux, de la toile quand il en a !... De ces vingt dernières années de sa vie, l'exposition ne nous a montré que les décors et costumes de théâtre qui faisaient vivre l'artiste. Et des bouquets, encore des bouquets, des vases, des cruches, des fleurs — comme si l'homme nouveau était passé chez les réducteurs de têtes...*

A Moscou, il avait disparu du souvenir comme des histoires de l'art et des encyclopédies ; on l'y a réintégré tout en lui reprochant d'avoir choisi « l'impasse de l'abstraction ». *Deux expositions confidentielles avaient eu lieu pour son quatre-vingtième anniversaire. Cette fois-ci des milliers de visiteurs sont venus. Bien sûr, l'exposition ne donnait pas une vision exacte de l'envergure de l'artiste et pouvait paraître bien maigre, bien timide, mais pour les Soviétiques, c'est un signe.*

On dit que se prépare, pour le centenaire de sa naissance, une exposition consacrée à Malevitch ; on a promis à Georges Kostaki — le collectionneur qui a tant fait pour faire connaître l'avant-garde russe et qui a décidé de quitter bientôt l'Union soviétique — que la collection dont il fait don à l'Etat (le Monde du 18 mars) *ne restera pas dans les réserves des musées... On ne peut certainement pas encore parler de réhabilitation de l'avant-garde, d'acceptation d'un mouvement qu'on s'était efforcé d'enterrer, mais, incontestablement, certains essaient de faire bouger quelque chose.*

NICOLE ZAND.

VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale ■ Orchestre P.M.R. : Prix moyen du repas. - J... h. : ouvert jusqu'à... h.

DINERS AVANT LE SPECTACLE

L'ALSACE AUX HALLES 236-74-24 16, rue Coquillière, 1er. T.l.jrs	Ouv. jour et nuit. Chans. et music. de 22 h. à 6 h. du mat. av. nos animat. Spéc. alsac. Vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières
RESTAURANT PIERRE F./Dim. ● Place Gaillon, 2e. OPE. 87-04	Maison de réputation mondiale dans un cadre Second Empire. Dîner. Sug. 50 F. Sa carte. Poissons, gril. et spécial. du Sud-Ouest. PARKING.
CHEZ HANSI 548-96-42 3, place du 18-Juin, 6e. T.l.jrs	Jusqu'à 2 h. du mat. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
AUB. DE RIQUEWIHR 770-62-39 12, faubourg Montmartre, 9e T.l.jrs	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières
LE MONIAGE GUILLAUME F/dim. 88, rue Tombe-Issoire. 331-79-10.	Spécialités de fruits de mer et de poissons. Menu « en direct de l'océan » : 78 F, vin et service compris.
LE CHALEUIL F/Sam. et dim. 4, rue de l'Arcade, 8e. 265-53-13	Jeune Patron aux fourneaux : Cuisine française traditionnelle. Ses Terrines, ses Poissons (Bar, Rougets, Saumon, Sandre, etc.).

DINERS

RIVE DROITE

OSAKA 260-66-01 163, rue Saint-Honoré, 1er. T.l.jrs	Anciennement 6, rue du Helder, 9e Jusq. 22 h. 30. Cuisine japonaise Tempura - Soukiyaki - Soushi - Sashimi. Dans un cadre typique
CAVEAU FRANÇOIS-VILLON F/D 64, rue Arbre-Sec, 1er. CEN. 10-92	Ses caves du XIIIe. Déj. Soup. Jusq. 2 h. matin. Moules bouchots 9 F. Pied oreille porc 9 F. Boudin 9 F. Grillades 19 F. Gratinée 8 F, etc.
ASSIETTE AU BŒUF - POCCARDI 9, bd des Italiens, 2e. T.l.jrs ●	MICHEL OLIVER propose une formule Bœuf pour 24 F s.n.c., le midi et le soir jusqu'à 1 heure du matin, avec ambiance musicale
ASSIETTE AU BŒUF 123, Champs-Elysées, 8e T.l.j.	MICHEL OLIVER propose une formule Bœuf pour 24 F s.n.c., le midi et le soir jusqu'à 1 h. 30 du matin avec ambiance musicale
R. PLEGAT, LA WESTPHALIE 8, av. Fr.-Roosevelt, 8e, ELY. 91-20	De midi à 2 h. du matin. Ses « Dîners 1900 ». Spéc. du Rouergue et Périgord. L'omelette Brayaude. MENU 39,80. Vin à discr. Serv. compr.
LE BELUGA 723-79-05 66, rue François-1er, 8e. F/dim.	Caviar, saumon fumé, brochette de poissons, ris de veau aux coquilles Saint-Jacques, steack de canard.
NAPOLEON T.l.jrs 227-99-50 28, av. Friedland, 8e. Jusq. 22 h. 30	G.P. Baumann, créateur des célèbres choucroutes au poisson, au confit de canard, vous les présente sur sa carte parmi d'autres ainsi que le choix de spécialités de la mer dont maints chroniqueurs ont parlé.
LA MAISON QUEBECOISE 770-30-14 20, r. Quentin-Bauchart, 8e F/dim.	STEAK SOUSE et BRASSERIE. Spéc. Québécoises. Ses grillades au feu de bois. Smoked meat et la bière LABATT 50. MENU 35 F boiss. s.c.
LA POULARDE LANDAISE 359-20-35 4, rue Saint-Philippe-du-Roule, 8e	Chez Jeannine. Une rustique auberge de campagne. Foie gras frais maison. Spécialités du terroir. Fermé samedi et dimanche.
LE SORRENTO Tous les jours 75, bd de Clichy, 9e. 874-83-08. F/D	Jusqu'à 3 h. du matin. Cuisine et vins italiens. Pizzas de 7 à 10 F. Escalope Florentine 20 F. Escalope Marsala 18 F. Ses grillades.
LA CHAMPAGNE 874-44-78 10 bis, place Clichy, 9e. F/dim.	24 h. sur 24 Fruits de mer, coquillages. Réputé pour ses viviers de homards et langoustes, loups, rougets grillés, sa bouillabaisse.
L'AUBERGE DES TEMPLES 874-84-41, 74, rue de Dunkerque, 9e Métro : Anvers Tous les jours.	Restaurant asiatique unique à Paris. Spécialités chinoises, cambodgiennes, vietnamiennes par anciens chefs de Hongkong et Phnom-Penh. Menus 20 à 35 F. Ambiance agréable. Cadre élégant.
DOUCET EST 206-40-82 8, rue du 8-Mai-1945, 10e. T.l.jrs.	A 50 m. Gare Est. J. 24 h. Rez-de-chaussée : Brasserie. Menu 22 F et carte, choucroute fermière avec jarret 42 (2 pers.) et plat du jour 1er étage : restaurant panoramique. Spécialités du chef et POISSONS.
JULIEN PRO. 12-06 16, rue du Fg-Saint-Denis, 10e. T.l.j.	Dans son cadre « fin de siècle », sa nouvelle formule « plats chiffrés, entrées comprises ». Ses fabuleux « bouillons ». Foie gras. 10 plats journaliers. P.M.R. 50 F.
AU PRESSOIR, 344-38-21 257, av. Daumesnil, 12e F/D soir et lundi	Feuilleté de pointes d'asperges, soles à la Godar, salade aux écrevisses, filet au coulis de truffes, sorbets maisons 50 F. V.S. non compris.
AU CHARBON DE BOIS 288-77-49 10, rue Guichard, 16e. F./dim.	Jusq. 22 h. 30 la Grillade (préparée devant vous par nos grillardins) devient gastronomie. Menu 32,50 F. 2e rest. 16, r. du Dragon-6e, 548-57-04.
BAUMANN ETO. 16-16 - 754-01-13 64, av. Ternes, 17e. F/dim., lun. midi	Une gamme incomparable de choucroutes. Son banc d'huîtres, ses spéc. d'Alsace. On sert jusq. minuit. Nos choucroutes classiques à emporter
MAISONNETTE RUSSE ETO. 56-04 6, rue d'Armaillé, 17e. F/dim.	Déjeuners d'affaires, dîners d'ambiance. Ses spécialités russes, borcht, caviar, saumon fumé, chachlik, vodka.
AUBERGE DES DOLOMITES 38, rue Poncelet, 17e 227-94-56	Déjeuners d'affaires. Dîners. Parking gratuit. F/dim. Spéc. Poissons Aïoli. Bourrides. Bouillabaisse sur commande. Vins de propriété
BRASSERIE DU TABAC PIGALLE 606-72-90, place Pigalle, 18e. T.l.jrs	Ouvert jour et nuit. Banc d'Huîtres t.l.jrs renouvelé. Son plat du jour, ses spécialités : Choucroute 26, Gratinée 9,50, ses Grillades flambées. Buffet froid. Spéc. : Bière LOVENBRAUN MUNICH.
RIBATEJO 370-41-03 6, rue Planchat, 20e. F/mardi	Jusqu'à 2 h. du matin. Spécialités portugaises. Tous les soirs FADO et guitares. Morue à la Bras 14 F. Viande de porc Alentejo 14 F.

RIVE GAUCHE

LE VIEUX BISTRO 033-18-95 14, r. Cloître-Notre-Dame, 4e. T.l.jrs	Jusqu'à 23 h. Andouillette au Sancerre 22. Moules farcies à l'oseille 19 Civet de canard 24. Bourguignon 18. Onglet échalotte 24.
FRANÇOIS PALLOY 325-96-85 18, r. F.-St-Bernard-5e. F/dim.-lun.	Jusqu'à 1 heure du matin. Huîtres - Fruits de mer - Foie gras. Fermé dimanche et lundi.
ASSIETTE AU BŒUF T.l.j. Face église St-Germain-des-Prés, 6e.	MICHEL OLIVER propose une formule Bœuf pour 24 F s.n.c., le midi et le soir jusqu'à 1 h. 30 du matin, avec ambiance musicale.
AU CHARBON DE BOIS 548-57-04 16, rue du Dragon, 6e. F./Dim.	Jusq. 23 h. la Grillade (préparée devant vous par nos grillardins) devient gastronomie. Menu 32,50. 2e rest. 10, r. Guichard, 16e, 288-77-49.
BISTRO DE LA GARE 59, bd du Montparnasse, 6e. T.l.j.	MICHEL OLIVER propose pour 25,50 F s.n.c. sa nouvelle formule « 3 hors-d'œuvres - 3 plats au choix » jusqu'à 1 heure du matin.
LES VIEUX METIERS 588-90-03 ● 13, bd Auguste-Blanqui, 13e F/lun.	Ecrevisses flambées, Langouste grillée, Poulette mousserons, Canard cidre, Pâtisserie maison, Sancerre Roland Salmon, Bourgogne Michel Malard. Cuisine Michel Moisan. Souper aux chandelles. 50 à 90 F
LE JACQUES-CŒUR T.l.jrs 6, place Saint-Michel, 6e. 326-61-13	J. Oh. Cuis. Fr. Trad. : Pointes de Filet pommes sarladaises 40, Poularde Argenteuil 33, Barbue Vallée d'Auge 36, ses Glaces.
LE TENNESSEE 533-74-63 69-71, bd Victor, Paris, 15e. T.l.jrs	Grill à l'américaine. Buffet de hors-d'œuvre et vins à volonté. Spécialités T'Bone et côte à l'os. Piano. Bar de 21 h. 30 à 1 h. 30.

DINERS - SPECTACLES

ALCAZAR 62, rue Mazarine, 6e.	Dîners 21 h. - Spectacle 23 h. Nouvelle revue : « Boum à l'Alcazar » Réserv. à partir 10 h. : 329-02-20, 633-64-94, 326-53-35. Ouvert dimanche
DON CAMILLO 260-20-31 10, rue des Saints-Pères, 7e. T.l.jrs	Et dansant, prés. par Jean RAYMOND, avec de grandes vedettes. Menu T.C. (boiss., café, service) 145 et 160 F vend., sam., veille de fêtes.
CHEZ VINCENT NOR. 21-27 4, rue Saint-Laurent, 10e. F/lun.	Dans le cadre typique d'une Hacienda. Dîners dansants aux chandelles. Attractions avec LOS MUCHACHOS. Spécialités espagnoles et franç.
L'OREE DU BOIS 722-94-92 Porte Maillot. T.l.jrs	Marcel BEKIER présente : « RIEZ NOUS FERONS LE RESTE... » Menu 135 F, vins compris, service en sus.

DINERS DANSANTS

VILLA D'ESTE ELY. 78-44 4, rue Arsène-Houssaye, 8e.	A 20 h. 30, spectacle à 22 h. 30, avec Isabelle AUBRET, P.-J. VAILLARD, J. MEYRAN, Jean FREJAC, A. ASTOR. Menu suggest. 90. Vendredi, samedi et veilles de fêtes 100 F.

SOUPERS APRÈS MINUIT

LA CLOSERIE DES LILAS 171, bd du Montparnasse. 326-70-50. 033-21-68. Au piano Yvan Meyer.

DESSIRIER T.l.jrs - 754-74-14 9, pl. Péreire (17e) LE SPECIALISTE DE L'HUITRE Poissons - Spécialités - Grillades

A L'ESCARGOT MONTORGUEIL 38, rue Montorgueil (1er). Ouvert tous les soirs - 236-83-51.

TERMINUS NORD T.l.jrs 824-48-72 Brasserie 1925 Spéc. alsaciennes. 23, rue de Dunkerque, 10e

GUY 6, rue Mabillon, 033-87-61 Saint-Germain-des-Prés. SOUPER BRESILIEN Feijoada - Churrascos - Camaroes

LE POLICHINELLE 233-28-92 « Caves voûtées anciennes, cuisine nouvelle ». Jusq. 2 h. mat., 33, r. Tiquetonne, 3e F/dim., sa. mid

CLUB HOUSE 29-31, place Madeleine, 8e, 265-27-67 Rez-de-ch. PUB. Grill. Jr et Nuit 1er ét. restaur. Vue panoramique

LE PETIT ZINC r. de Buci (6e) ODE. 79-34. Huîtres Poissons Vins de Pays.

LE LOUIS XIV 8, bd St-Denis. 203-56-56. Huîtres - Fruits de mer - Gibiers Parking. Fermé lundi et mardi.

WEPLER 14, place Clichy. 522-53-29. SON BANC D'HUITRES. Foies gras frais - Poissons.

LE MUNICHE 27, r. de Buci, 6e 633-62-09 Choucroute. Spécialités.

JULIEN Tous les soirs Jusq. 1 h. 30 (sf dim.) 16, rue du Fg-Saint-Denis, 10e 770-12-06

LE GRAND ZINC Ts les jours 770-88-64 COQUILLAGES - POISSONS 5, rue du Fg-Montmartre, 9e.

LE PICHET 68, rue P.-Charron. 359-50-34. Spécialités campagnardes GRILLADES - FRUITS DE MER PATISSERIES PAYSANNES

BOFINGER 5, rue de la Bastille. ARC 87-82. OUVERT DIM. - Parking facile Déj., din., soup. - Banc d'huîtres

CHARLOT Ier 522-47-08 Parking. MERVEILLES DES MERS Coquillages. Poiss. (pr. Gaumont) 128 bis, bd Clichy Jusq. 2 h. mat

Expositions

CENTRE BEAUBOURG

Entrée principale, rue Saint-Martin (277-12-33).

Sauf mardi, de 15 h. à 22 h. ; samedi et dimanche, de 10 h. à 22 h. (entrée libre le dimanche).

MARCEL DUCHAMP, rétrospective. — Salle des manifestations temporaires. Entrée : 8 F. Jusqu'au 2 mai.

Salle des contemporains

A PROPOS DE NICE : 1956-1976. — Entrée libre. Jusqu'au 11 avril.

COLLECTIF GENERATION. — Entrée libre. Jusqu'au 18 avril.

Centre de création industrielle (entrée libre)

QUI DECIDE LA VILLE ? — Jusqu'au 10 avril.

QUINZE POSTERS POUR AMNESTY INTERNATIONAL. — Jusqu'au 3 avril.

LE VETEMENT EPINGLE. — Des ateliers d'animation et des rencontres avec les créateurs compléteront l'exposition. Renseignements au C.C.I. Jusqu'au 8 mai.

MUSEES

ANDRE DERAIN. — Grand Palais, entrée place Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F. Jusqu'au 11 avril.

DIEUX ET DEMONS DE L'HIMALAYA. — Art du bouddhisme lamaïque. Grand Palais, entrée avenue Eisenhower (voir ci-dessus). Entrée gratuite le 25 avril. Du 26 mars au 27 juin.

ANDRE MASSON. — Grand Palais (voir ci-dessus). Jusqu'au 2 mai.

NAISSANCE DE ROME. — Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-12-73). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F. Jusqu'au 22 mai.

QUATRE - VINGT - HUITIEME SALON DES ARTISTES INDEPENDANTS : Perspectives israéliennes-Horizon Jeunesse. — Grand Palais (225-49-92). Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 3 avril.

NOUVELLES ACQUISITIONS DU MUSEE D'ORLEANS. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 28 mars.

JEAN HELION. Les marchés (1972-1977). — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 45. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 17 avril.

JEAN LAUNOIS. Peintures. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 17 avril.

RENE AUBERJONOIS, peintre vaudois. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 3 avril.

TROIS ASPECTS DU DESSIN CONTEMPORAIN. — ARC 2 du Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 12 avril.

ESPACE V DE PATRICK FLEURY. Environnement électro-acoustique et lumino-cynétique. — Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 14, quai de New-York (voir ci-dessus). A 16 heures, diffusion de « la Géométrie de Daniel », œuvre électro-acoustique. Jusqu'au 10 mai.

TAPISSERIES. — Hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (278-14-60). Sauf dimanche et lundi, de 13 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 avril.

GEORGE SAND. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (266-62-62). Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 10 avril.

QUATRE ARTISTES CHINOISES CONTEMPORAINES : Pan Yu-lin, Lam Oi, Ou Seu-tan, Shing Wai. — Musée Cernuschi, 7, avenue Vélasquez (522-23-31). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Du 26 mars au 30 avril.

J. DAU, A travers bois et marais, par monts et par vaux. — Musée de la chasse et de la nature, 60, rue des Archives (277-30-27). Entrée : 6 F. Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. Jusqu'au 10 avril.

NAISSANCE DES « CAHIERS DU MOIS ». — Maison de Balzac, 47, rue Raynouard (224-56-38). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 3 F. Jusqu'au 17 avril.

GRANDES DEMEURES ANGEVINES DU XIXe SIECLE. L'œuvre de René Hodé entre 1840 et 1870. — Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (887-24-14). Tous les jours, de 10 h. à 19 h. Jusqu'au 18 avril.

LE PARISIEN CHEZ LUI AU XIXe SIECLE. — Hôtel de Rohan, 87, rue Vieille-du-Temple (277-11-30). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. 30. Entrée : 6 F. Jusqu'au 18 avril.

CENTRES CULTURELS

MAX KLINGER (1857-1920). Œuvre gravé. — Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf sam. et dim., de 10 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 28 avril.

HANS RICHTER ET SON ŒUVRE (1888-1976). — Musée du cinéma, palais de Chaillot. Sauf lundi, de 15 h. à 21 h. Entrée libre. Jusqu'au 31 mars.

LA BANDE DESSINEE CANADIENNE DEPUIS 1909. - HELEN FRANCES GREGOR, contrepoints, tapisseries. - THE GRAND WESTERN CANADIAN SCREEN SHOP, sérigraphies. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). Tous les jours, de 9 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 24 avril.

SVEN BUNNEL, sculptures. - OVE PELLSJO, peintures. - PETER PETTERSON, dessins. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (272-87-50). Tous les jours, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 15 avril.

ANS WORTEL, gouaches. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 27 mars.

JAKOBSHAVN. Une ville du Groenland. — Maison du Danemark, 142, avenue des Champs-Elysées. Jusqu'au 3 avril.

AUTOUR DE LA TABLE. — Maison des métiers d'art français, 28, rue du Bac (261-58-54). Jusqu'au 30 avril.

GALERIES

VERA PAGAVA - ARPAD SZENES, dessins. — Galerie Jacob, 28, rue Jacob (633-90-66). Jusqu'au 15 avril.

SERGE POLIAKOFF, soixante gouaches (1947-1969). - ZUSH. — Galerie de France, 3, rue du Faubourg-Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 16 avril.

JEAN ARP - S. TAEUBER-ARP - SEUPHOR. — Galerie Attali, 159, boulevard Saint-Germain (548-37-80). Jusqu'au 16 avril.

PEINTURES DU XVIIe SIECLE ; Ecoles hollandaise, flamande, italienne et française. — Galerie Capangela, 356, rue Saint-Honoré (260-68-62). Jusqu'au 15 mai.

POUR LA COLLECTION D'UN AMATEUR : Bonnard, Boullet, Delacroix, Gallière, Levantal, etc. — Galerie de Nevers, 11, rue de Nevers (033-47-80). Jusqu'au 16 avril.

DESSINS D'AUJOURD'HUI : Alvarado, Delamont, Grenier, Ortiz, Ruiz, With. — Galerie Philippe - Frégnac, 50, rue Jacob (260-86-31). Sauf dim. et lundi, de 14 h. 30 à 19 h. 30. Jusqu'au 2 avril.

J.-M. MEURICE - J.-P. PERICAUD - J.-P. PINCEMIN. Peintures récentes. — Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (887-31-51). Jusqu'au 16 avril.

TRAVAUX SUR PAPIER : Bishop, Buchwald, Bonnefoie, Cane, Devade, etc. — Galerie G. Mollet-Viéville - J.-P. Najar, 26, rue Beaubourg (278-72-31). Jusqu'au 2 avril.

TROIS SCULPTEURS AMERICAINS : Art Brenner, Greene-Mercier, M. Prentice. — Galerie de l'Université, 52, rue de Bassano (720-79-76). Sauf dim. et lundi, de 13 h. à 19 h. 30. Jusqu'au 9 avril.

BAN CHIANG, Bronzes, poteries (Thaïlande archaïque, 3 600 ans avant J.C.). — HENRI PLAAT, gouaches, collages, aquarelles. — Galerie La Dérive, 17, rue des Saints-Pères (260-81-65). Jusqu'au 16 avril.

Der MARKARIAN, HEMERET, PARSUS. Trois coloristes, trois visions réalistes. — Galerie Gorosane, 52, rue du Faubourg - Saint - Honoré (265-36-00). De 13 h. à 19 h. Jusqu'au 16 avril.

LA MANIERE NOIRE : Elbert, Hwang, Yokoi. — Galerie Belle et Belle, 16, rue Jacques-Callot (325-77-24). Jusqu'au 4 avril.

AL HELD. — Galerie Roger-d'Amécourt, 4, rue Beaubourg (227-15-12). Jusqu'au 16 avril.

ARAKAWA. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (387-61-49).

BABOU. Signes extérieurs. — Galerie Krief-Raymond, 19, rue Guénégaud (329-22-27). Jusqu'au 2 avril.

BEN, œuvres récentes. — Galerie Daniel-Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 31 mars.

BLOMSTEDT. — Galerie Daniel-Gervis, 34, rue du Bac (261-11-73). Jusqu'au 16 avril.

BODANZA. — Galerie La Passerelle Saint-Louis, 3, rue Jean-Du-Bellay (633-30-53). Sauf lundi, de 15 h. à 21 h. Jusqu'au 23 avril.

JEAN BRASSEUR : Sculptures murales. — Café d'Edgar, 58, boulevard Edgar-Quinet (322-11-02). Sauf dim., de 9 h. à 19 h. et aux heures de spectacle. Jusqu'au 10 avril.

MIHAIL CHEMIAKIN. Le ventre de Paris. Poèmes d'Alain Bosquet. — Galerie Carpentier, 46, rue du Bac (222-79-58). Jusqu'au 2 avril.

J.-B. CHEREAU. — Galerie du Lion, 16, place des Vosges (887-73-28). Jusqu'au 2 avril.

COLETTE DEBLE. Fenêtres en boîtes. — Galerie Noire, 23, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie. Sauf lundi, de 14 h. 30 à 19 h. Jusqu'au 4 mai.

DUNOYER DE SEGONZAC. Poésie de la nature. Aquarelles, dessins, gravures. — Le Nouvel Essor, 40, rue des Saint-Pères (584-94-02). Jusqu'au 8 avril.

EQUIPO CRONICA. La Trame. — Galerie Karl-Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 5 avril.

JOAQUIM FERRER. L'arbre voyageur. Peintures récentes. — Le Point Cardinal, 12, rue de l'Echaudé. Jusque fin avril.

BRION GYSIN. Le dernier musée. — Galerie Raph', 12, rue Pavé (887-80-36). Sauf sam. et dim., de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 5 avril.

HEROLD. Œuvres 1936 - 1976. — Galerie de Seine, 18, rue de Seine (325-32-18). Jusqu'au 31 mars.

MAX JACOB. Cinquante dessins cubistes et documents inédits. — N.R.A., 2, rue du Jour (508-19-58). Sauf dimanche et lundi, de 15 h. 30 à 19 h. 30. Jusqu'au 30 avril.

LABISSE. Les quatre cents coups du diable. — Galerie des Grands Augustins, 16, rue des Grands-Augustins (325-35-85). Jusqu'au 22 avril.

LUBOSKI. — Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (033-78-41). Jusqu'au 16 avril.

FRANÇOIS MARTIN. Poncifs. — Galerie Le Dessin, 43, rue de Verneuil (261-12-55). Jusqu'au 30 avril.

JEAN-MICHEL MEURICE. — Galerie Beaubourg 2, 109, rue Saint-Martin (887-31-51). Jusqu'au 16 avril.

PENALBA. — Galerie Carmen Martinez, 12, rue du Roi - de - Sicile (278-30-11). Jusqu'au 30 mars.

JEAN PUY. Peintures et pastels : A travers le fauvisme (1900-1910). — Galerie La Cave, 7, rue de Miromesnil (265-40-66). Jusqu'au 10 mai.

OSCAR RABINE. Œuvres de 1966 à 1976. — Galerie Jaquester, 85, rue Rambuteau (508-51-25). Jusqu'au 14 avril.

VIEIRA DA SILVA. — Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (326-59-34). Jusque fin mars.

WOLMAN : Quelques jours en août 1976. Affiches restaurées. — Galerie Weiller, 5, rue Gît-le-Cœur (326-47-68). Jusqu'au 6 avril.

ZANGS, œuvres de 1953 à 1969. — Galerie Albert Verbeke, 7, place Furstenberg (325-73-93). Jusqu'au 16 avril.

EN PROVINCE

ALBI. Yves Brayer. — Musée, palais de la Berbie. A partir du 26 mars.

CHAMBERY. Art et liturgie au Moyen-Age. — Musée d'art et d'histoire (33-44-48). Mars-avril.

CHARTRES. Cuevas. — Musée. Mars-avril.

DIJON. Aspects de l'art des Etrusques dans les collections du Louvre. — Musée archéologique. Jusqu'au 10 avril.

GRENOBLE. Fantin Latour. Une famille de peintres au dix-neuvième siècle. — Richard Hamilton. Musée, place de Verdun (44-82-22). Jusqu'au 12 avril — David Hockney. Bibliothèque municipale, 5, Grand'Place (09-40-54). Jusqu'au 9 avril.

LA ROCHE-SUR-YON. Jan et Joël Martel. — Musée. Mars-avril.

LE HAVRE. Art populaire du Tadjikistan. — Prieuré de Graville. Jusqu'au 30 avril.

MACON. Dessins étranges, objets et sculptures insolites. — Centre d'action culturelle, avenue Charles-de-Gaulle (38-78-11). Jusqu'au 27 avril. — Hommage à Louis Thomas. — Centre d'action culturelle. Jusqu'au 29 mai.

MARCQ-EN-BARŒUL. Pignon. — Centre d'art Septentrion (78-30-32). Jusqu'au 11 avril.

MARSEILLE. Charles - Louis La Salle. — Peintures et dessins. Galeries de la Vieille-Charité, 2, rue de l'Observatoire. Jusque fin avril. Trois villes, trois collections. Musée Cantini, 19, rue Grignan (54-77-75). Jusque fin mars.

NANTES. Ekkehart Rautenstrauch. — Musée des beaux-arts, 10, rue Clemenceau (74-53-24). Jusqu'au 12 avril.

NEVERS. Confrontation 3 Lyon-Grenoble. — Maison de la culture, quai P.-de-Coubertin.

REIMS. Léonard de Vinci. Inventeur, peintre, chercheur. — Maison de la culture André-Malraux. Jusqu'au 30 mars.

LES SABLES-D'OLONNE. Bernard Réquichot, rétrospective. - Anna-Eva Bergman, dessins de 1968 à 1972. — Musée de l'Abbaye Sainte-Croix (32-01-16). Jusqu'au 5 mai.

SAINT-DIE. Bernard Ory, trente ans de sculpture. — Nouveau Musée, 11, rue Saint-Charles (56-26-08). Jusqu'au 9 avril.

TOULOUSE. Lackovic. — Galerie Protée, 23, rue Croix-Baragnon (52-70-98). Jusqu'au 18 avril.

TROYES. Charles-Joseph Natoire. — Musée (43-49-49). Jusqu'au 4 avril.

PHOTOGRAPHIE

LA PHOTOGRAPHIE CREATRICE AU XXe SIECLE A TRAVERS LES COLLECTIONS DE LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE. 158 auteurs, 379 photographies. — Musée national d'art moderne. Centre Beaubourg (277-12-33). Jusqu'au 15 avril.

HARRY CALLAHAN. — Galerie Zabriskie, 29, rue Aubry-le-Boucher. Jusqu'au 30 avril.

AGNES VARDA et JEROME X. L'une chante, l'autre pas. — Contre-Jour, 19, rue de l'Ouest. Jusqu'au 15 avril.

DIDIER BAY, IAN BREAKWELL, H. FRIDFINNSSON, J. GERZ, P.-A. GETTE. — Galerie Barna, 80, rue du Bac (548-87-98). Jusqu'au 16 avril.

W. MAYWALD. Cent artistes, trente ans d'instantanés. — 10, rue de la Grande-Chaumière (033-95-91). Jusqu'au 23 avril.

KARL BLOSSFELDT. Plantes. — Galerie Jacques - Bosser, 30, rue de Lille (261-10-47). Jusqu'au 30 avril.

PETER KNAPP. Le texte bleu. — Artcurial, 9, avenue Matignon (256-70-70). Jusqu'au 15 avril.

ANDREAS MAHL. Photos colorées. — Galerie Loplop, 18, rue Rollin (329-44-72). Jusqu'au 16 avril.

BERNARD MALAISY. Paysages. — Fnac-Etoile, 26, avenue de Wagram (277-11-33). Jusqu'au 2 avril.

GERARD BELIN. Le temps du visage. — Univers-sept, 7, rue de Birague (272-17-59). Jusqu'au 15 avril.

SAM LEVIN. Monstres sacrés. — Centre Kodak d'information, 38, avenue George-V. Jusqu'au 27 mai.

ANDRE MORAIN. — Le milieu de l'art : photos et films. — Annick Le Moine, 21, avenue du Maine (222-47-01). Jusqu'au 31 mars.

CLAUDE RAIMOND - DITYVON. Regard sur un exil : les immigrés. — Maison de la culture d'Amiens. Jusqu'au 30 mars.

HERVE GLOAGUEN. — Galerie Gloux, 22, avenue du Docteur-Nicolas, Concarneau. Jusqu'au 5 avril.

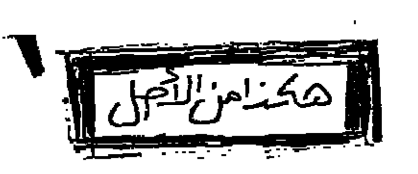
ANDRE MARTIN. Les noires vallées du repentir. — Relais-Fnac, Mulhouse. Jusqu'au 1er avril.

LA PHOTOGRAPHIE SCIENTIFIQUE. — Musée français de la photographie, 78, rue de Paris, Bièvres. Jusqu'au 30 avril.

BERNARD TREAL. Idée rouge. — Ruy-Blas II, 2, rue de la Poissonnerie, Nice. Jusqu'au 18 avril.

VIe SALON DE LA RECHERCHE PHOTOGRAPHIQUE. — Palais des Congrès, Royan. Jusqu'au 8 avril.

CABARETS



Théâtres

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées

OPERA (073-95-26), le 23 (abon. D) (dernière), à 19 h. 30 : Don Juan ; les 25 et 31, à 19 h. 30 : le Fils prodigue ; Afternoon of a Faun ; l'Oiseau de feu ; Etudes (ballets II) ; les 26, 29 (abon. B) et 1er avril (abon. E), à 19 h. 30 : Pelléas et Mélisande ; le 30 mars et le 2 avril, à 18 h. : la Walkyrie.
CENTRE GEORGES-POMPIDOU (277-12-33), le 23, à 20 h. 30 : Cora Vaucaire (au profit d'Amnesty International).
COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20), les 23, 25 et 26, à 20 h. 30 ; le 30 (abon. jaune), à 14 h. 30 : le Cid ; *les 24 (soirée réservée)* et 31, à 20 h. 30 ; le 27, à 14 h. 30 : le Mariage de Figaro ; les 28, 29 et 30, à 20 h. 30 : la Madelon (soirée littéraire).
CHAILLOT (727-81-15) (D. L.), Grand Théâtre, 20 h. 15 : Gilles de Rais. — Gémier, 20 h. 30 : Transit.
ODEON (325-75-32), (D. soir, L.), 20 h. 30 : l'Oncle Vania.
PETIT-ODEON (L.), 18 h. 30 : Guerre au troisième étage.
TEP (636-79-09), les 23 et 24, à 20 h. : cinéma ; le 24, à 14 h. 30 ; les 25 et 29, à 14 h. 30 et 20 h. 30 ; les 30, 31 mars et 1er avril, à 14 h. 30 : Lapanique et Cie ; les 26, 30, 31 mars et 1er avril, à 20 h. 30 ; le 27, à 15 h. : le Cirque Alfred.
PETIT TEP (636-79-09) (J., D. soir, L.), 20 h. 30 : Risibles amours.

Les salles municipales

CHATELET (233-40-00) (D. soir, L. et M.), 20 h. 30 ; mat. sam., 14 h. 30 et dim., 14 h. : Volga.
NOUVEAU CARRÉ (277-88-40) (D. soir, L.), à 21 h. ; mat. dim., 16 h. : la Dame de la mer (jusqu'au 27) ; à 20 h. (salle Papin 1) : Lettre à mon fils ; mer., sam. et dim., à 15 h. 30 : Cirque à l'ancienne.
THEATRE DE LA VILLE (887-35-39) (D., L.), 18 h. 30 : Semaine internationale de guitare (dernière le 26) ; à partir du 29 : Dimitri ; 20 h. 30 (J.) : Jacques ou la Soumission, L'avenir est dans les œufs ; le 31 : Ensemble contemporain.

Les théâtres de Paris

AIRE LIBRE (322-80-78) D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. : Katherine Mansfield ; 22 h. 30 : Viole d'amour.
ANTOINE (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : les Parents terribles.
ATELIER (606-49-24) (L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : le Faiseur.
ATHANOR (3, rue Saint-Yves), les 24, 25 et 26, à 21 h. : Angoisse du matin.
ATHENEE (073-82-23) (D soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. : Equus.
BIOTHEATRE (261-44-16) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : la Jeune Fille Violaine.
BATEAU-THEATRE BASILE, (328-23-61) D., L.), 22 h. : Yves Riou (mime).
BOUFFES DU NORD (280-28-04) (D. soir. L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : la Nuit de l'iguane.
CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Théâtre de l'Aquarium (374-99-61) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 16 h. : La jeune lune tient la vieille lune toute une nuit dans ses bras.
CENTRE CULTUREL DU XVIIe (227-68-81) (D. soir, L., Mar.), 20 h. 30 ; mat. dim. à 15 h. : Fando et Lis.
CENTRE CULTUREL DU MARAIS (278-66-65) (D., L.), 21 h. : la Compétition.
COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (359-37-03) D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Chers zoiseaux.
COMEDIE-CAUMARTIN (073-43-41) (J.), 21 h. 10, mat. dim. à 15 h. 10 : Boeing-Boeing.
DEUX-PORTES (797-25-45) J., V., S., Mar. à 20 h. 30 ; dim. à 17 h. : Dernier bal.
ELYSEES-MONTMARTRE (606-38-79) (D.), 20 h. 35, mat. sam. à 17 h. : Une femme presque fidèle.
ESSAION (278-46-42) (D., L.), 22 h. : Vers Bathory.
FONTAINE (874-74-40) (L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Grandeur et misère de Marcel Barju.
GYMNASE (770-16-15) (L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Une aspirine pour deux.
HUCHETTE (326-38-99) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 17 h. 30 : la Leçon ; la Cantatrice chauve.
GAITE-MONTPARNASSE (633-16-18) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : les Fraises musclées ; (D., L.), 22 h. : le Grand Rêveur.
LA BRUYERE (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. : Pour cent briques, t'as plus rien maintenant (dernière le 26).
LA LISIERE (307-55-61) (D. soir, Mar.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : la Double Inconstance.
MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. : les Mains sales.
MADELEINE (265-07-09) (D. soir, Mer.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Peau de vache (à partir du 26).
MICHEL (265-35-02) (L.), 21 h. 10, mat. dim. à 15 h. : Au plaisir madame.
LA MICHODIERE (742-95-22) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Acapulco, madame.
LE CONNETABLE (277-41-40) (L.), 22 h. : la Voix humaine.
MONTPARNASSE (326-89-90) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Même heure, l'année prochaine.
MOUFFETARD (336-02-87) (D., L.), 20 h. 30 : Tumeur cervykal.
NASHVILLE (073-53-50), 20 h. 30 : la Barre.
ŒUVRE (874-42-32), à partir du 25, à 21 h. : le Cours Peyol.
ORSAY (548-38-53), I : les 23, 24, 25, 28, 29, à 20 h. 30 : le Nouveau Monde ; le 26, à 20 h. 30, le 27, à 15 h. : Harold et Maude. — II : les 23, 24, 25, 28, 29, à 20 h. 30 : la Plage ; le 26, à 20 h. 30, le 27, à 15 h. et 18 h. 30 : Madame de Sade.
PALACE (770-44-37) (L.), 19 h. : Coulisse-Cocktails ; 22 h. 30 : Gabriel.
PALAIS-ROYAL (742-84-29) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : la Cage aux folles.
PLAISANCE (273-12-65) (D.), 20 h. 45 : la Reine de la nuit.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D.), 20 h. 45, sam. à 20 h. 30 et 22 h. 30 : Lady Strass.
PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam. et dim., à 15 h. : Loin d'Hagondange.
PRESENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., à 17 h. : les Pavés de l'ours ; le Tombeau d'Achille.
RECAMIER (548-63-81), les 26 et 28, à 20 h. 30, le 27, à 17 h. : Phèdre.
SAINT-GEORGES (878-63-47), (J., D. soir), 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : le Maître de Santiago.
STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : les Dames du jeudi.
STUDIO-THEATRE 14 (076-89-14), les 25 et 30, à 20 h. 30 : Abraham et Samuel ; les 23, 24, 28, à 20 h. 30 : Fando et Lis.
THEATRE D'ART (508-08-41) V. à 20 h. 30, sam. et dim., à 18 h. 30 : la Femme de Socrate.
THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE (589-38-69), au Grand Théâtre (D., L.), 21 h. : le Nuage amoureux. — La Galerie (D., L.), 21 h. : la Paix. — La Resserre (D., L.), 21 h. : Bérénice.
THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h. 30 : Guyette Lyr.
THEATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h. 45 : Electre ; 22 h. 30 : Jeanne et ses copines.
THEATRE DE MENILMONTANT, le 26, à 21 h., le 27 à 15 h. : la Passion.
THEATRE OBLIQUE (805-43-42) (L.), 21 h. : les Bonnes.
THEATRE DE LA PLAINE (842-32-25) (D. soir, L., Mar.), 20 h. 30, mat. dim. à 17 h. : José.
THEATRE DES 400 COUPS *(633-01-21)* (D.), 22 h. 30 : l'Amour en visite.
THEATRE EN ROND (387-88-14) (le 23, D. soir, L.), 21 h., mat. dim., à 15 h. et 18 h. 30 : le Dibouk.
SALLE VALHUBERT (584-30-60), Mer., V., S., Mar., à 20 h. 30 ; dim. à 15 h. : Turcaret.
THEATRE 13 (589-05-99) (D. soir, L., Mar.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : On ne badine pas avec l'amour.
THEATRE TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : l'Oiseau de bonheur.
TROGLODYTE (222-93-54) (D., L.), 21 h. : Guigozone.
VARIETES (233-09-92) (L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : Fête de Broadway.

Les théâtres de banlieue

ARGENTEUIL, Basilique St-Denis, le 25, à 20 h. 45 : Groupe Puissance IV (Berio, Debussy, Bartok).
AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (833-16-16), les 23, 25, 26 et 29, à 20 h. 30 ; le 27, à 17 h. : le Météore.
BEZONS, théâtre (982-20-88), le 26, à 21 h. : le Journal d'un fou.
BIEVRES, M.J.C., le 26, de 14 h. à 24 h. : Festival films super-huit.
BOULOGNE-BILLANCOURT, T.B.B. (603-60-44), les 25 et 26, à 20 h. 30 ; le 27, à 15 h. 30 : Zouc.
CHELLES, C C (957-98-98), le 25, à 20 h. 30 : Les ballets modernes de Paris.
CLICHY, ARC (270-03-18), le 27, à 16 h. : Ensemble Alma Musica et Quatuor de clarinettes, M. Sagaert.
CERGY-PONTOISE, CAC (030-46-01), à partir du 24, à 21 h. : la Tempête, par Le Roy Art Theatre ; le 26, à 21 h. : Groupe Puissance IV (Berio, Debussy, Bartok).
CHAMPIGNY, Théâtre G.-Philipe (880-96-28), les 24, 25, 26, à 21 h. ; le 27, à 18 h. : Jour après jour, fenêtre après fenêtre.
CHOISY-LE-ROI, Théâtre Paul-Eluard (890-89-79), le 24, à 21 h. : Leny Escudero.
DAMMARIE-LES-LYS, église, le 25, à 21 h. : Robert Wood.
DEUIL-LA-BARRE, salle des fêtes (964-16-19), le 25, à 21 h. : Cercle symphonique, dir. J. Dussol (Schubert, Beethoven, Haydn).
DRANCY, C C M (284-05-74), le 25, à 21 h. : Festival danse et accordéon.
EAUBONNE, salle des fêtes (959-74-76), le 25, à 21 h. : La lyre amicale (Mozart, Corelli...).
ENGHIEN, salle des fêtes, le 27, à 15 h. : Symphonie municipale, dir. J. Dussol (Schubert, Beethoven, Haydn).
EPINAY, M.J.C., le 26, à 20 h. 45 : Groupe Zao.
EVRY, Arènes (077-93-50), le 25, à 21 h. : Julien Clerc.
ELANCOURT, A.P.A.S.C. (062-82-81), le 26, à 15 h. : J.-L. Vincent ; le 26, à 20 h. 30 : Leny Escudero ; le 29, à 14 h. 30 : les Colombaioni.
FONTENAY-LE-FLEURI, C. Pablo-Neruda (460-20-65), le 26, à 21 h. : la Bamboche (folk).
GOUSSAINVILLE, Théâtre Pablo-Neruda (988-99-52), le 26, à 21 h. : l'Opéra de quat'sous.
GENNEVILLIERS, Théâtre municipal (793-26-36), les 25, 26, 28 et 29, à 20 h. 45 ; le 27, à 17 h. : Attila, roi des Huns.
ISSY-LES-MOULINEAUX, Hôtel Sofitel, du 24 au 27 : Cinéma canadien.
IVRY, salle des conférences (672-24-00) (D. soir, J.), 20 h. 30, mat. Dim. à 16 h. : Iphigénie Hôtel.
MAISONS-LAFFITTE, église St-Nicolas (912-14-71), le 25 à 21 h. : Chorale de Pentemont, orchestre P. Merle-Portales. Direct. : E. Oelschlager (Liszt, Schubert, Schumann) ; le 26 à 21 h. : Chorale M.-R.-de Lalande, ensemble de cuivres P. Roberts (Alain, Britten, Tomasi, Litaize, Vierne).
MARLY-LE-ROI, *M.J.C.-Théâtre (958-74-87)*, le 26 à 21 h. : les Contes de Cantorbery.
MALAKOFF, Théâtre 71 (655-43-45), les 23, 25, 26 à 21 h., les 24 et 29 à 14 h. : Un loup à cinq pattes ?
MONTMORENCY, Collégiale Saint-Martin, le 26 à 21 h. : Orchestre de chambre du Val-de-Montmorency (Bach, Haydn).
NANTERRE, théâtre des Amandiers (204-18-81), 20 h. 30 : Salamandre's Business (dernière le 26).
PRESLES, église (470-06-07), le 27 à 16 h. : orchestre de chambre du Val-de-Montmorency (Bach, Haydn).
SCEAUX, les Gémeaux (660-05-64), le 23 à 21 h. : Groupe Puissance IV (Berio, Debussy, Bartok).
SAINT-DENIS, théâtre G.-Philipe (243-00-59), le 26 à 20 h. 30 : la Surface de réparation.
SURESNES, théâtre Jean-Vilar (506-57-18), le 25 à 21 h. : Arcane V.
SUCY-EN-BRIE, église ; le 27 à 15 h. : ensemble G. Dufay (chant grégorien et musique du Moyen Age).
SAINT-MAUR, Théâtre de la Pie (883-41-00), le 26 à 21 h. : Eve au pays des images.
VERSAILLES, théâtre Montansier (950-71-18), le 23 à 21 h. : les Chaises ; le Nouveau Locataire ; le 24 à 21 h. : Marius ; le 26 à 21 h. : la Boutique ; le 29 à 14 h. 15 : Médée ; le 29 à 21 h. : le mime M. Marceau.
VILLEPREUX, théâtre du Val-de-Gally (462-49-97), le 26 à 21 h. : Lucelle.
VITRY, théâtre Jean-Vilar (680-85-20), le 25 à 21 h. : la Foi, l'Espérance et la Charité.
VILLEJUIF, théâtre Romain-Rolland (726-15-02), le 27 à 14 h. 30 : Orchestre de l'Ile-de-France. Direct. : A. Sabouret (Haydn, Bach, Prokofiev).
LE VESINET, CAL (976-32-75), le 25 à 21 h. : les Colombaioni. Le 29 à 21 h. : Cosi Fan Tutte, par le Théâtre national de l'Opéra.
YERRES, C.C. (948-38-06), gymnase, le 26 à 21 h. : Michel Portal.

Les cafés-théâtres

AIRE-LIBRE (322-70-78), ven., à 18 h. 30 : Chanson de femmes.
AU BEC FIN (296-29-35), 21 h. : la collection ; 22 h. 15 : la Pluie en sens inverse ; 23 h. 30 : Deux nanas dans le folklo.
BLANCS-MANTEAUX (277-42-51) (D.), 20 h. 30 : Etrange pâleur ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 23 h. : Gros Câlin.
CAFE D'EDGAR (326-13-68) (D.), I, 21 h. : Jean-Marc Thibault ; 22 h. 30 : Je vote pour moi. — II, 22 h. 15 (*v. et S. + 23 h. 45*) : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
CAFE DE LA GARE (278-52-51) (L.), 20 h. 15 : Topiques ; (D.) 22 h. : Une pitoyable mascarade.
AU COUPE-CHOU (272-01-73) (D., L.), 20 h. 30 : l'Impromptu du Palais-Royal ; 22 h. : Pourquoi pas moi ? ; 23 h. 30 : Pardon, je m'escuse.
COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.) 20 h. 30 : What a fair foot ; 22 h. : Jacques Debronckart.
LE FANAL (233-91-17 (D.), 20 h. 15 (S + 22 h. 15) : le Président.
LE PETIT CASINO (747-62-75) (D.), 21 h. 15 : Partez du pied gauche ; 22 h. 30 : Caml.
LE SELENITE (033-53-14) (Mar.), I, 20 h. 30 : Je fus nambule ; 22 h. 30 : Côté cour, coté en Bourse. — II, 22 h. 30 : Jeanne au boucher.
LE CONNETABLE (277-41-40) (L.), 20 h. 30 : C'est pas la mer à boire ; 23 h. 30 : C'est très important.
LA VIEILLE GRILLE (707-60-93) (L.), I, 20 h. 30 : Toto Bissainthe. — II, 20 h. : Teresa Rebull.
LA TANIERE, les 24, 25, 26, à 20 h. 45 : Les moutons sont dans la rue.

Variétés

Le music-hall

DEJAZET-THEATRE (887-97-34) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Coluche.
BOBINO (033-30-49) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 14 h. 30 et 18 h. 30 : Gilles Vigneault.
OLYMPIA (742-25-49), le 28 à 21 h. : Charles Dumont ; (L.), 21 h. : Georges Moustaki.
PALAIS DES SPORTS (250-79-80) (D. soir, L.), 21 h., mat. mer. à 15 h., sam et dim. à 14 h. 15 et 17 h. 30 : Holiday on Ice.
THEATRE PALACE (770-44-37) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 16 h. 30 : *Dsl croquettes.*
PALAIS DES ARTS (272-62-98), jusqu'au 26 à 20 h. 45 : Anne Sylvestre.

Les opérettes

BOUFFES PARISIENS (073-87-94) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. : la Belle Hélène.
HENRI-VARNA MOGADOR (285-28-80) *(J., D. soir, L.), 20 h. 30,* mat. mer., sam. et dim. à 14 h. 30 : la Belle de Cadix.
THEATRE MARIGNY (256-04-41) (Mer., J., D. soir), 21 h., mat. dim. à 14 h. 45 et 18 h. 30 : Mini la chance.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., *mat. dim. à 15 h. 30* : R.P.R. où le nouveau-né a une longue barbe.
DEUX ANES (606-10-26) (Mar.), 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 : Marianne, ne vois-tu rien venir ?
DIX HEURES (606-07-48) (D.), 22 h. : Monnaie de singe.

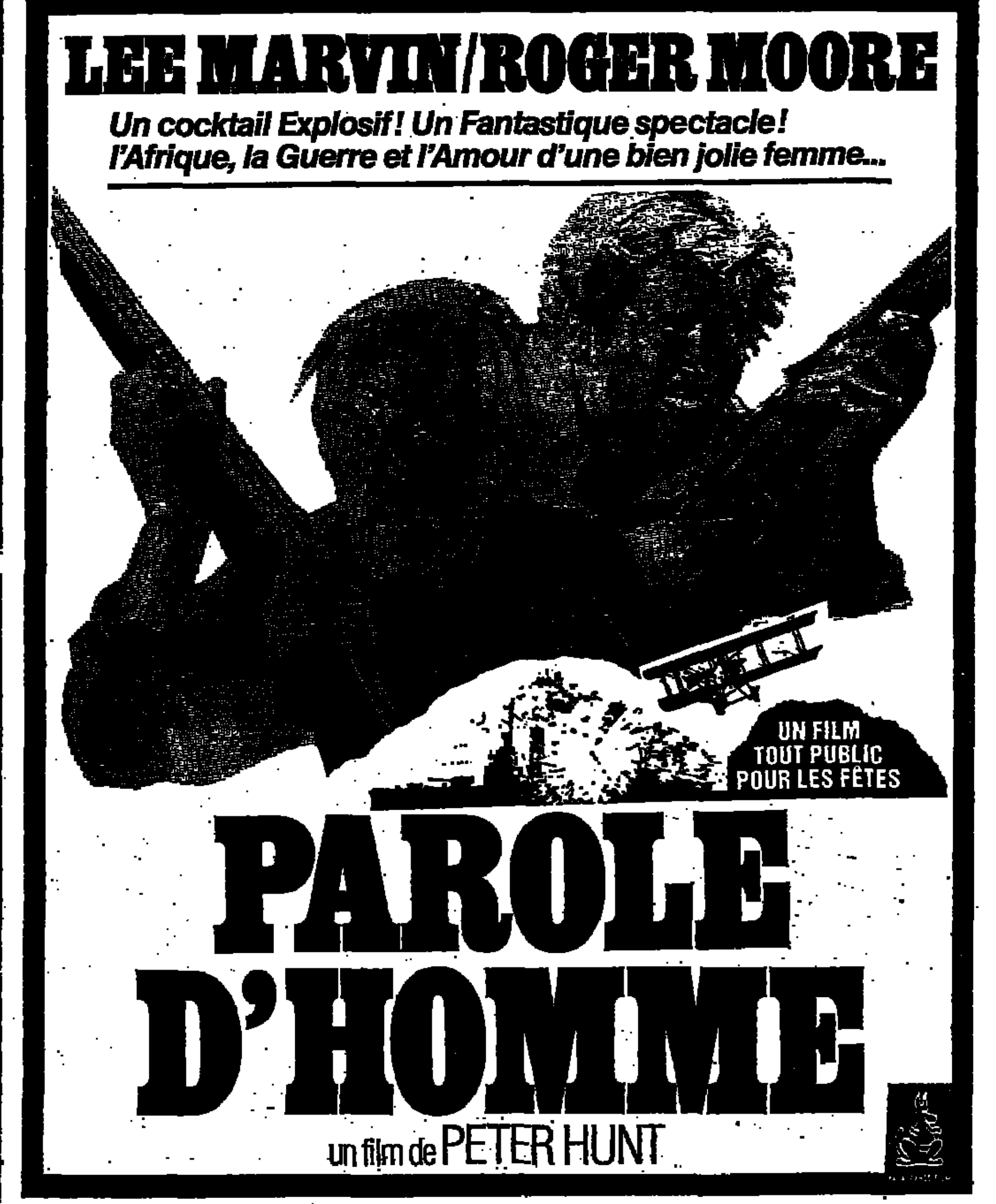
Le jazz

AIRE LIBRE (322-70-78) le 27, à 18 h. 30 : Christian Escoude, J.-C. Capon.
CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Théâtre de l'Aquarium (374-99-61), mar. et sam., à 23 h., dim., à 20 h. 30 : Groupe Lô.
CENTRE CULTUREL AMERICAIN (222-22-70), le 23, à 20 h. 30 : The Steve Lacy Quintet.
AMERICAN CENTER (633-50-16) le 23, à 21 h. : Krazy Kajun, le 25, à 21 h. : *Cross Music*, Sequoia, Ad Majorem Satanae Gloriam ; la 26, à 21 h. : Cross Music, Soho, Ma banlieue flasque ; le 29, à 21 h. : Trio H. Bourde, G. Marais, J. Rondreux.
THEATRE CAMPAGNE PREMIERE (322-75-93), les 25, 26, 28, 29, à 20 h. 30 : Zachary Richard ; le 23, à 22 h. : Slide Hampton ; les 24, 25 et 26, à 22 h. : Noah Howard ; *le 29, à 22 h. : Saheb Sarbid*. Mohamed Ali, Bobby Few.
VOLUME 44 (222-66-29), le 24, à 21 h. : Hootnanny + La Bamboche.
GOLF DROUOT (770-47-25), le 26, à 23 h. : Stress.
LOVE THEATRE (874-04-39), le 27, à 15 h. : Stinks Toys.
PALAIS DES GLACES, 37, Fg du Temple, 3e, le 28, à 19 h. : Nuit Punk, avec Generation, Stinks Toys, Sherry Vanilla, Wayne County.
PALAIS DES ARTS (272-62-98), le 29, à 20 h. 45 : Michel Haumont, Henri Texier.
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (225-44-36), le 26 et 27, à 21 h. : Sergio Mendes.
PAVILLON DE PARIS (202-02-21), le 26, à 20 h. : Fats Domino.
ESPACE PIERRE-CARDIN, le 24, à 20 h. 30 : Quartette de Evan Chandlee, Quartette de Cedar Walton ; le 26, à 18 h. : Mélanie, Quintette A. Parsiani.
THEATRE RECAMIER (548-63-81), le 25, à 20 h. 30 : Saheb Sarbib.
STADIUM (583-11-06), le 24, à 21 h. : Johnny Griffin, Michel Portal.
THEATRE PRESENT (203-02-55), le 28, à 20 h. 30 : Vince Taylor et ses play-boys.
OLYMPIA (742-25-49), le 27, à 18 h. : Sonny Terry, Brownie McGhee.
RIVERBOP, jusqu'au 26, à 22 h. : *All Singer, avec le Dolphin Orchestra.*
NOUVEL HIPPODROME DE PANTIN, les 25 et 26, à 20 h. : Cheo Feliciano.
GIBUS, jusqu'au 26, à 23 h. : Asphalt Jungle.
THEATRE OBLIQUE (805-43-42), le 28, à 20 h. : Asphalt Jungle.









Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 23 MARS. — 15 h., la Bible, de J. Huston ; 18 h. 30, le Train en marche, de Ch. Marker ; le Fabuleux, de A. Medvedkine (en présence de l'auteur) ; 21 h., le Retour de l'enfant prodigue, de Y. Chahine (en présence de l'auteur) ; 22 h. 30, la Vieille Dame indigne, de R. Allio.

JEUDI 24. — 15 h., Lettre de Sibérie, de Ch. Marker ; 18 h. 30, Et demain..., de R. Babaï (en présence de l'auteur) ; 20 h. 30, Shirley Temple Story, de A. Padros (en présence de l'auteur).

VENDREDI 25. — 15 h., Jo Froy, de M. Pagnol ; la Partie de campagne, de J. Renoir ; 18 h. 30, le Scandale, de M. L'Herbier ; 20 h. 30, Omar Gatlatou, de A. Merzak (en présence de l'auteur) ; 22 h. 30, l'Année dernière à Marienbad, de A. Resnais ; 24 h. 30, Dracula et ses femmes vampires, de D. Curtis.

SAMEDI 26. — 15 h., le Charbonnier, de M. Boumari (en présence de l'auteur) ; 18 h. 30, Safrana ou le droit à la parole, de S. Sodkona (en présence de l'auteur) ; 20 h. 30, Céline et Julie vont en bateau, de J. Rivette ; 24 h. 30, le Fils de Spartacus, de S. Corbucci.

Petit salle. — 21 h., El Azima, de K. Salim.

DIMANCHE 27. — 15 h., Nationalité immigré, de S. Sokhona (en présence de l'auteur) ; 18 h. 30, El Chergui ou le silence violent, de M. Smihi (en présence de l'auteur) ; 20 h. 30, Etat de siège, de C. Gavras ; 22 h. 30, la Main au collet, de A. Hitchcock ; 24 h. 30, les Amours de Carmen ; de Ch. Vidor.

Petite salle. — Relâche.

MARDI 29. — *15 h.*, la Bataille, de N. Farkas ; 18 h. 30, El Bostagui, de H. Kamal ; 20 h. 30, Oras Ezzine, de K. Essedik ; 22 h. 30, Double suicide, de M. Shinoda.

Les exclusivités

A CHACUN SON ENFER (Fr.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont Sud, 14e (331-51-16).

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40) ; *Cinoche Saint-Germain*, 6e (633-10-82).

ARMAGUEDON (Fr.) (*) : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Colisée, 8e (359-29-46) : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Caravelle, 18e (387-50-70).

L'AUTRE FRANCE (Alg., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

BARRY LYNDON (Ang, v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22) ; Colisée, 8e, (359-29-46) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Diderot, 12e (343-19-29).

LA BATAILLE DE MIDWAY (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Wepler, 18e (387-50-70).

LA BATAILLE DU CHILI (All., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).

BILITIS (Fr.) (**) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; France-Elysées, 8e (359-15-71) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, *16e (288-99-75)* ; *Clichy-Pathé*, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Gambetta, *20e (797-02-74)*.

CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

C'EST TOUJOURS OUI QUAND ELLES DISENT NON (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71).

CINE FOLIES (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet-Bastille, 11e *(357-90-81)*, *Olympic-Entrepôt*, 14e (542-67-42).

COMME SUR DES ROULETTES (Fr.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Balzac, 8e (359-52-70), Marignan, 8e (359-92-82), Maxéville, 9e 770-72-86), Fauvette, 13e (331-56-86). Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

CŒUR DE VERRE (All., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13), Bonaparte, 6e (326-12-12).

CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Arlequin, 6e (548-62-25), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Murat, 16e (288-99-75). V.o./v.f. : Les Templiers, 3e (272-94-56). V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33).

LE DESERT DES TARTARES (Fr.) : U.G.C.-Marbœuf, 8e (225-47-19), Athéna, 12e (343-07-48), Calypso, 17e (754-10-68).

DES JOURNEES ENTIERES DANS LES ARBRES (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).

L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp. v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

FIN DU MONDE, NOSTRADAMUS AN 2000 (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

GIACOMO MATTEOTI (It., v.o.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

IRENE, IRENE (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

JE DEMANDE LA PAROLE (Sov.), v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), La Pagode, 7e (705-12-15).

LE JUGE FAYARD, DIT LE SHERIF (F.) : U.G.C.-Danton 6e (329-42-62), Normandie, 8e (359-41-18), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Daumesnil, 12e (343-52-97), Grand Pavois, 15e (551-44-58).

JULIETTE ET L'AIR DU TEMPS (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).

LACHE-MOI LES BASKETS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Maxéville, 9e (770-72-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

LES LOULOUS (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Quintette, 5e (033-35-40), Marignan, 8e (359-92-82), St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Studio Raspail, 14e (326-38-98), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

MARATHON MAN (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

1900 (It., v.o.-v.f.) (**) (2e partie) : les Templiers, 3e (272-94-56).

NETWORK (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Publicis *Champs-Elysées*, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33), Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17). Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

NOUA (Alg., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Jean-Renoir, 9e (874-40-75), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

NUIT D'OR (Fr.) (*) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

L'OMBRE DES ANGES (All.), v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).

PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Luxembourg, 6e (633-97-77), Biarritz 8e (723-69-23) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97), Caméo, 9e (770-20-89), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (288-99-75).

LES PASSAGERS (Fr.) (*) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Bosquet, 7e (551-44-11), Gaumont-Madeleine, *8e (073-56-03)*, *Marignan*, 8e (359-92-82), Fauvette, 13e (331-56-86), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE PAYS BLEU Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Impérial, 2e (742-72-52), Concorde, 8e (359-92-84), Nations, 12e (343-04-67), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LA PETITE FILLE AU BOUT DU CHEMIN (Fr.-Can., version angl.) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27).

POURQUOI (Fr.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).

LE PRETE-NOM (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

PROVIDENCE (Fr., version angl.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

QUAND LA PANTHERE ROSE S'EMMELE (A., v.o.) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Dragon, 6e (548-54-74) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Les Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

QU'EST-CE QUE TU VEUX JULIE ? (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).

RENE LA CANNE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

REGG'S AND BACON (A., v.o.) : *Vidéostone*, 6e (325-60-34).

REQUIEM A L'AUBE (Fr.) (*) : Le Marais, 4e (278-47-86).

SALO (It., v.o.) (**) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

SCRIM (Holl., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

SERVANTE ET MAITRESSE (Fr.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19).

TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

UNE FILLE COUSUE DE FIL BLANC (Fr.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

VERTIGES (It., v.o.) (**) : Panthéon, 5e (033-15-04).

LE VOYAGE DES DAMNES (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34.37).

Les films nouveaux

VIOLETTE ET FRANÇOIS, film français de Jacques Rouffio (*) : Saint-Germain-Huchette, (633-87-59) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

MON CŒUR EST ROUGE, film français de Michèle Rosier : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

SEBASTIANE, film anglais de Derek Jarman (**) (v.o. en latin) : Marotte, 2e (231-41-39) ; Racine, 6e (633-43-71) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

NOUS AURONS TOUTE LA MORT POUR DORMIR, film algérien de Med Hondo (v.o.) : Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; *Olympic, 14e (542-67-42)*.

FESTIVAL DU FILM ARABE (v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

DE SOL A SOL, film collectif portugais (v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

AMES PERDUES, film italien de Dino Risi (v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

DROLES DE ZEBRES, film français de Guy Lux : Omnia, 2e (233-39-36) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Gaumont-Opéra, *9e (073-95-48)* ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Les Images, 18e (522-47-94) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LAST FREE RIDE, film américain de Saül Rouda (v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

PAROLE D'HOMME, film américain de Peter Hunt (v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; (v.f.) Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gaîté, 13e (326-99-34) ; Paramount-Galaxie, *13e* (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

CHEWING GUM RALLYE, film américain de C. Pall (v.o.) : *Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62)* ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; (v.f.) Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LES EXTRA-TERRESTRES, film allemand d'H. Reinl (v.f.) : Liberté, 12e (343-01-59) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

Les festivals

LE NOUVEL HOLLYWOOD (v.o.), Studio Galande, 5e (033-72-71), 14 h. : Harry and Tonto ; 16 h. : la Ballade sauvage ; 18 h. : l'Epouvantail ; 20 h. : Mean Streets ; 22 h. : Next Stop, Greenwich Village.

HISTOIRE ET CINEMA CONTEMPORAIN (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), mer., jeu. : Œdipe roi ; jeu., ven. : la Soudaine Richesse des pauvres gens de Kombach ; sam. : la Terre de la grande promesse ; dim. : Andreï Roublev ; lun. : *l'Egyptien* ; *mar.* : *Macbeth*.

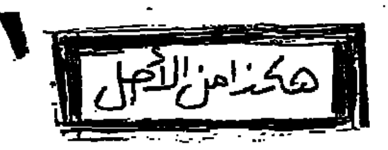
FELLINI (v.o.), Studio des Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : Amarcord ; 15 h. : les Clowns ; 16 h. 30 : Fellini-Roma ; 18 h. 30 : Huit et demi ; 21 h. : Satyricon ; 23 h. : la Dolce Vita.

DUSTIN HOFFMANN (v.o.), Boîte à films, 17e (754-51-50), 14 h. 30 : Little big man ; 18 h. 45 : Lenny ; 20 h. 45 : Macadam cow-boy ; 17 h. 45 : John and Mary ; 19 h. 30 : Chiens de paille.

CINEMA DIFFERENT (v.o.), Boîte à films, 17e, 13 h. : Easy Rider ; 15 h. 30 : Nos plus belles années ; 16 h. 45 : Mort à Venise ; 21 h. 30 : Délivrance ; 22 h. 30 : Phantom of the Paradise ; ven., sam., à 23 h. 30 : Jeremiah Jonhson ; ven., sam., à 0 h. 15 : Panique à Needle Park.

BRANDO/NICHOLSON (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50), mer. : Morituri ; jeu. : la Nuit du lendemain ; ven. : The Shooting ; sam. : Chinatown ; dim. : le Dernier Tango à Paris ; lun. : Vas-y fonce ; mar. : Five Easy Pieces.

STUDIO DES URSULINES, 5e (033-39-19), mer. : Vietnam, année du cochon ; jeu. : En marge ; ven. : la Collection ; sam. : Ice ; dim. : Une femme sous influence ; lun. : Alleluia les collines ; mar. : Richard Nixon.



Cinéma

Les grandes reprises

AMARCORD (It., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
BANANAS (A., v.o.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).
CHERIE, JE ME SENS RAJEUNIR (A., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
DELIVRANCE (A., v.o.) (**) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), en soirée ; perm. sam. et dim.
FELLINI-ROMA (It., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
LA GRANDE COURSE AUTOUR DU MONDE (A., v.f.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
JOUR DE FETE (Fr.). Paramount-Marivaux, 2e (266-55-53), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Le Paris, 8e (359-53-99), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE JUGE ET L'ASSASSIN (Fr.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).
LITTLE BIG MAN (A. v.o.), : Noctambules, 5e (033-42-34).
MASH (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40), sauf mardi.
MELIES TEL QU'EN LUI-MEME (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44), h. sp.
MURIEL (Fr.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Studio Médicis, 5e (633-25-97).
MUSIC LOVERS (Ang., v.o.) (**) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
MY FAIR LADY (A., v.o.) : Studio Marigny, 8e (225-20-74).
ON ACHEVE BIEN LES CHEVAUX (A., v.o.) (*) : Studio Dominique, 7e (705-04-55), sauf mardi.
PETER PAN (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43).
ROSEMARY'S BABY (A., v.o.) (*) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
3 H. 10 POUR YUMA (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), à 20 h. 30 ; perm. sam. et dim.
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Action - La Fayette, 9e (878-80-50).
WOODSTOCK (A., v.o.) : Elysées - Point Show, 8e (225-67-29).

Les séances spéciales

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), à 22 h. 10 (sam. + 24 h.).
L'AUTRE FRANCE (Alg., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 22 h.
LE BONHEUR (Fr.), Studio Galande, 5e (033-72-71), à 12 h. 30 (V., S. + 24 h.).
CLEO DE 5 A 7 : Palais des arts, 3e (272-62-98), à 12 h.
CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 18 h. 10.
CUL-DE-SAC (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
LE DERNIER TANGO A PARIS (**) (It., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 20 h. (V. + 24 h.).
LA DERNIERE CHASSE DES INDIENS CREE (Fr.) : Palais des arts, 3e, à 12 h.
LES DIABLES (**) (Ang., v.o.) : La Clef, 5e, à 12h. et 24 h. ; Le Ranelagh, 16e (288-64-44), à 22 h., sam. et dim. à 17 h. et 22 h.
LES DAMNES (*) (It., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), le 29 à 21 h.
L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 14 h.
L'EMPIRE DES SENS (**) (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e, à 12 h. 30 (sf dim.).
JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e, à 12 h. 15 (sf Dim.).
MORT A VENISE (It., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
ON ACHEVE BIEN LES CHEVAUX (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 24 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
SEX O'CLOCK U.S.A. (**) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 12 h. (sf dim.).
SANTHALA, NAISSANCE (Fr.), St-André-des-Arts, 6e, à 12 h. et 13 h.
LA TERRE DE LA GRANDE PROMESSE (Pol., v.o.) : Cinéma de la Cité internationale, le 28, à 21 h.
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 16 h. 5.

Région parisienne

YVELINES

CHATOU, Louis-Jouvet (966-20-07) : Dersou Ouzala. — Olympia (966-11-53) : le Juge Fayard, dit le Sheriff.
CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C. Conflans (972-60-96) : Armaguedon, Violette et François, Comme sur des roulettes.
LA CELLE - SAINT - CLOUD, Paramount-Elysées 2 (969-69-56) : I. Parole d'homme ; II. les Douze Salopards ; mat. soir., v.o. : le Locataire ; mer., sam., dim. en mat. : Peau d'âne.
LE CHESNAY, Parly II (954-54-00) : Quand la panthère rose s'emmêle ; les Passagers ; Peter Pan ; Drôle de zèbre ; Casanova de Fellini.
MANTES, Domino (092-04-05) : Armaguedon ; Violette et François ; Bilitis.
LES MUREAUX, Club A et B (474-04-53) : Servante et maîtresse ; Parole d'homme. — Club X et Y (474-94-45) : les Extra-terrestres ; Quand la panthère rose s'emmêle
POISSY, U.G.C. Poissy (965-07-12) : Drôle de zèbre ; les Passagers ; Quand la panthère rose s'emmêle ; la Fin du monde.
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, C 2 L (963-04-08) : Peter Pan ; Bilitis.
VELIZY (946-24-28) : Violette et François ; Armaguedon ; Quand la panthère rose s'emmêle ; Lâche-moi les baskets.
VERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : Transamerica Express ; Bilitis ; Armaguedon ; Violette et François ; Parole d'homme ; Network. — C2L (950-35-555) : Ames perdues

ESSONNE (91)

BUSSY-SAINT-ANTOINE, Buxy (900-50-82) : Transamerica Express ; Parole d'homme ; Chewing gum Rallye ; la Toubib du régiment.
BURES - ORSAY, Ulis (907-54-14) : Bilitis ; Parole d'homme ; Drôles de zèbres ; Peter Pan.
CORBEIL, Arcel (088-06-44) : Peter Pan ; Bilitis ; Ames perdues.
EVRY, Gaumont (077-06-23) : Armaguedon ; Drôles de zèbres ; Quand la panthère rose s'emmêle ; Violette et François ; Comme sur des roulettes.
GIF-SUR-YVETTE, Val (907-44-18) : les Sœurs de sang ; le Gang ; Une femme un jour.
GRIGNY, France (906-49-96) : le Roi des bricoleurs ; A chacun son enfer.
GRIGNY-LA-GRANDE-BORNE (905-78-60) : l'Aile ou la Cuisse.
STE-GENEVIEVE-DES-BOIS, les 4-Perray (016-07-36) : Pain et chocolat ; les Rescapés du futur ; les Passagers ; Casanova de Fellini.
VIRY - CHATILLON, Calypso (921-85-72) ; René la Canne.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : Violette et François ; Armaguedon ; Lâche-moi les baskets.
BAGNEUX, Lux (655-81-43) : My Fair Lady.
BOULOGNE, Royal (605-06-47) : le Juge Fayard dit le Sheriff ; Et pour quelques dollars de plus.
LA GARENNE, Voltaire (242-22-27) : le Juge Fayard dit le Sheriff.
NEUILLY, le Village (722-83-05) : Parole d'homme.
PUTEAUX, La Défense (788-29-34) : Parole d'homme ; Chewing gum Rallye.
RUEIL, Ariel (749-48-25) : Violette et François ; Armaguedon. — Studios (749-19-47) : Ames perdues ; la Fin du monde ; C'est toujours oui quand elles disent non.
SCEAUX, Les Gémeaux (660-05-64) : Ven. 21 h. : Continental Circus ; S. 21 h. : Winstanley.
VAUCRESSON, Normandy (970-28-60) : Mer., S., D. 14 h. 30 : Centre Terre 7e continent ; Mer., J., V. 21 h., S. 20 h., 22 h. 30, D. 17 h. : le Gang ; S. 17 h., D. 21 h., L., Mar. 21 h. : le Prête-Nom.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AUBERVILLIERS, Studio (833-16-16) : la Planète sauvage ; Soleil vert.
AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (931-00-05) : Peter Pan ; Lâche-moi les baskets ; Bilitis ; Armaguedon.
BOBIGNY, Centre Commercial (844-69-70) : la Première fois ; la Fin du monde ; Trinita nous voilà.
EPINAY-SUR-SEINE, Epicentre (243-89-50) : Comme sur des roulettes ; Mon nom est personne ; Attention on va se fâcher.
DRANCY, Trianon (248-00-10) : Jour de fête.
LE BOURGET, Aviatic (284-17-86) : Quand la panthère rose s'emmêle ; Drôles de zèbres ; Violette et François.
MONTREUIL, Méliès (858-45-33) : Lâche-moi les baskets ; Bilitis ; Parole d'homme.
PANTIN, Carrefour (843-38-02) : Bilitis ; la Fin du monde ; Peter Pan ; Parole d'homme ; les Extra-terrestres.
ROSNY, Artel (876-11-31) : Network ; Pain et chocolat ; Bilitis ; Lâche-moi les baskets ; Armaguedon ; Transamerica express.
SAINT-OUEN, Alhambra (254-02-27) : 1900 (1re partie) ; le Gang.

VAL-DE-MARNE (94)

BRY-SUR-MARNE, l'Ecran (871-14-44), Dracula père et fils.
CACHAN, la Pléiade (253-13-58) : A chacun son enfer. Ma. soir : Guys and Dolls.
CHAMPIGNY, Multiciné (706-03-04) : Quand la panthère rose s'emmêle ; le Casanova de Fellini ; Comme sur des roulettes ; Drôle de zèbres ; Violette et François.
CRETEIL, Artel (898-92-64) : Transamerica express ; Peter Pan ; Armes perdues ; A nous les petites Anglaises ; la Fin du monde ; Lâche-moi les baskets.
JOINVILLE-LE-PONT, le Royal (883-22-26) : Jour de fête.
LA VARENNE, Paramount (883-59-26) : Network ; Chewing gum rallye ; Parole d'homme.
LE PERREUX, Palais du Parc (324-17-04) : Peter Pan.
MAISONS-ALFORT, Club (207-71-70) : les Passagers ; le Juge Fayard dit le Shériff ; les Dix commandements.
NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : Armaguédon ; Transamérica express ; Bilitis ; Parole d'homme. Artel Port (871-01-52) : Ames perdues.
ORLY, Paramount (726-21-69) : Parole d'homme ; Chewing gum rallye.
THIAIS, Belle Epine (686-37-90) : Violette et François ; Quand la panthère rose s'emmêle ; Armaguedon ; Drôles de zèbres.
VILLENEUVE - SAINT - GEORGES, Artel (922-08-34) : Bilitis ; Peter Pan ; Parole d'homme.

VAL-D'OISE

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : Transamerica Express ; Parole d'homme ; Ames perdues ; le Pays bleu ; Drôles de zèbres ; Bilitis. — Gamma (981-00-03) : Peter Pan ; Casanova de Fellini ; Network ; les Passagers.
CERGY-PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : Bilitis ; Ames perdues ; Peter Pan ; Transamerica Express.
ENGHIEN, Hollywood (417-00-44) : My Fair Lady. — Le Français (417-00-44) : Lâche-moi les baskets ; Armaguedon ; Peter Pan ; Violette et François. — Marly (417-00-44) : Quand la panthère rose s'emmêle
SAINT-GRATIEN, les 3 Olympic (989-21-89) : Un cadavre au dessert ; 1900 (2e partie) ; Demain les mômes.
SARCELLES, les Flanades (990-14-33) : la Fin du monde ; Peter Pan ; Armaguedon ; Comme sur des roulettes : Transamerica Express.

Danse

PALAIS DES CONGRES (758-27-78), Ballet du Théâtre Bolchoï, les 26 et 29 à 20 h. 30 : Spartacus ; les 25 et 27 à 20 h. 30 : le Lac des cygnes ; le 23 à 20 h. 30 : Don Quichotte ; le 28 à 20 h. 30 : Prokofiev ; le 27 à 14 h. 30 : Tchaïkovski.
THEATRE DE L'EGLISE AMERICAINE, V à 20 h. 45 : Opéra ballet rodéo.
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (225-44-36) : 20 h. 30 (dernière le 23) : Sabra show (Ensemble folklorique d'Israël).
THEATRE CAMPAGNE, Première (322-75-93), t.l.j., 20 h. 30 et 23 h. : les Musiciens du Nil.

Concerts

MERCREDI 23 MARS

CENTRE CULTUREL SUEDOIS, 15 h. 45 : Initiation à la musique scandinave, pour les jeunes (Grieg, Sibelius, Stenhammar, Werle).
GAVEAU (225-29-14), 18 h. 45 : J. Pires (Mozart) ; 20 h. 30 : Quatuor Via Nova (Mozart, Schumann, Ravel).
PLEYEL (227-88-73), 20 h. 30 : Orch. de Paris, dir. : P. Boulez et Ens. vocal du Conservatoire de Paris, dir. : H. Farge et J. Mercier (Holliger, Berio, Boulez).
THEATRE ESSAION (278-46-42), 20 h. 30 : M. Roche et J. Estournet (Bach).
CENTRE CULTUREL DU MARAIS, 21 h. : M. Bucquet (concert animation).
CORTOT, 21 h. : H. Metcalfe (Chopin, Debussy, Fauré, musique canadienne).
ECOLE NORMALE SUPERIEURE, 21 h. : C. Chastagnol et F. Tillard (Wolf, Mahler).

JEUDI 24 MARS

PALAIS DES CONGRES (758-22-22), 20 h. 30 : Orch. de Paris, dir. : P. Boulez, sol. : P. Amoyal (Schoenberg, Boulez).
CENTRE CULTUREL SUEDOIS, 20 h. 30 : A.K. Pyk, M. Johansson, A. Torger, H. Waldeland (Rangström, Pettersson, Sibelius, Back, Werle).
MAISON DE LA RADIO, 20 h. 30 : Maîtrise de R.F., dir. : J. Jouineau (Caplet, Kagel, Barraud, Haydn).
THEATRE ESSAION, 20 h. 30 : J. Estournet (Telemann, Geminiani, Bach).
GAVEAU, 20 h. 30 : I. Drenikov (Mozart, Beethoven, Chopin, Prokofiev, Rachmaninoff, Liszt).
INSTITUT NEERLANDAIS, 20 h. 30 : N. de Klijn et R. Jansen (Debussy, Schubert, Locatelli).
EGLISE ST-ROCH, 20 h. 30 : Orch. de chambre de Kiel, dir. : R. Konie (Bach).
FACULTE DE DROIT, 20 h. 45 : W. Akl (Schubert, Liszt, Scarlatti, Rachmaninov).
MUSEE GUIMET, 20 h. 45 : Orch. de chambre, dir. : H. Bruun (Purcell, Bach, Liszt, Boizard, Martinů).
EGLISE ST - GERMAIN - DES - PRES, 21 h. : Charles Benbow (Bach).
CORTOT, 21 h. : R. Dyens (Villa Lobos, Ponce, Brouwer, Dyens).
EGLISE DES BILLETTES, 20 h. 30 : Ens. instrumental et vocal, chœurs Monteverdi, dir. : M. Dubois (Bach, Mozart, Pergolèse).

VENDREDI 25 MARS

HOTEL HEROUET, 20 h. 15 : Trio Revival et S. Escure (Bach).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (225-44-36), 20 h. 30 : Orch. national de France, dir. : L. Maazel (Beethoven).
MUSEE GUIMET, 20 h. 30 : A. Gazarian, P. Muller, et S. Mildonian (Mozart, Haydn, Debussy, Aslamazian, Nirzoyan).
THEATRE ESSAION, 20 h. 30 : J. Martin et J. Estournet (Mozart, Beethoven).
CENTRE CULTUREL DU MARAIS, 21 h. : voir le 23.
GAVEAU, 21 h. : Orch. de chambre J. Barthe, avec M. Boegner (Bach.)

SAMEDI 26 MARS

RADIO-FRANCE, 14 h. 30 : Mise en question (Bach, Boulez, Lefebure) ; 17 h. : Xenakis (« Persepolis », œuvre électroacoustique ; 20 h. 30 : Nouvel Orch. Phil., dir. G. Amy (Lefebure, Stockhausen, Xenakis, Beethoven).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 10 h. : voir le 24, Palais des Congrès ; 15 h. : Les Heures étoilées (Ibert, A. Arnoux).
MUSEE GUIMET, 15 h. 30 : Ens. Taffanel, D Mansourian (musique arménienne).
THEATRE DU JARDIN D'ACCLIMATATION, à 15 h. 30 : C. Bernard, R. des Graviers, T. Adamopoulis, G. Besnard (Brahms, musique allemande).
THEATRE DE LA MADELEINE, 17 h. : J.-P. Wallez et B. Rigutto (Ravel, Prokofiev, Beethoven).
CONCIERGERIE, 17 h. 30 : U. Reinemann et M. Nordmann (Schubert, Schumann).
HOTEL HEROUET, 20 h. 15 : voir le 25.
ESSAION, 20 h. 30 : J. Estournet (Mozart, Beethoven, Schubert).

DIMANCHE 27 MARS

THEATRE D'ORSAY, 11 h. : Debost (Bach).
RADIO-FRANCE, 17 h. : les Enfants des ateliers de France-Musique (Komives, Drogoz...).
CONCIERGERIE, 17 h 30 : voir le 26.
EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 17 h. 45 : J.-Cl Allin.
NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 45 : Cochereau (Bach, Tournemire, Vierne).
ESSAION, 18 h. 30 : H. Hanafusa (Beethoven).
EGLISE DES BILLETTES, 17 h. 45 : voir le 24.

LUNDI 28 MARS

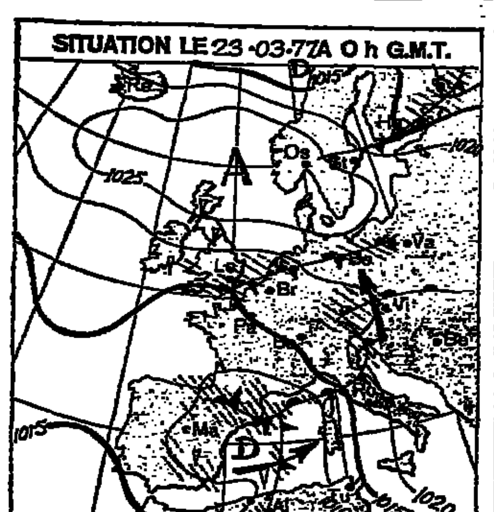
RADIO-FRANCE, 20 h. 30 : Nouveau quatuor hongrois (Haydn, Bartok, Beethoven)
ESSAION, 20 h. 30 : Quatuor Parrenin et O. Chaynes Decaux (Chaynes, M'Zab, Brahms).
CENTRE CULTUREL DU MARAIS, 21 h. : voir le 23.
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Quartetto italiano (Mozart).
THEATRE DE LA PLAINE (842-32-25), 20 h. 30 : Trio Debussy (Marl, Couperin, Carles, Debussy).
INSTITUT NEERLANDAIS, 20 h. 30 : A. Bijlsna et G. Van Blerk (Popper, Beethoven, Debussy, Herbert, Davidov).
LE PALACE (770-44-37), 20 h. 30 : R. Brown (Glass, Rochberg).
ASCA, 11, av. Vavin, 20 h. 30 : P. Roulier et D. Fontaine (Martinů, Prokofiev, Gasqui).
CORTOT, 21 h. : E. Herbin (Mozart, Liszt, Herbin, Chopin, Schubert).
GAVEAU, 21 h. : voir le 25.

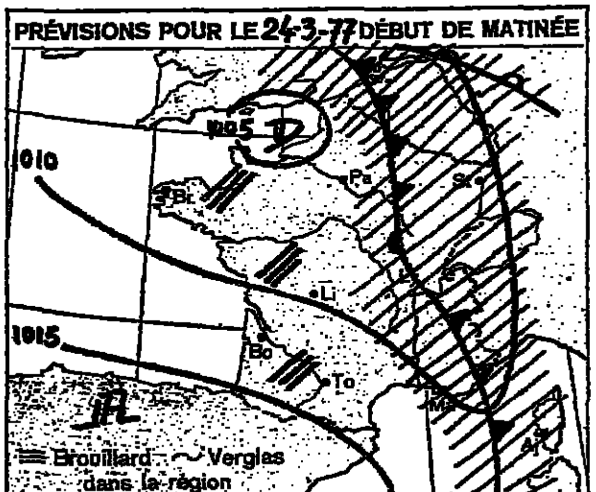
MARDI 29 MARS

MUSEE GUIMET, 17 h. 45 : P. Boeswillwald ; 18 h. 45 : œuvres de Dobrowolski, Ancona, Vandenbogaerde ; 21 h. : Trio Deslogères (Bussoti, Tessier), Quintette à vent de Paris (Varèse, Lachartre).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : voir le 28.
EGLISE SAINT-EUSTACHE, 20 h. 30 : Chœur et orch. de Paris-Sorbonne, dir. J. Grimbert (Hændel, Bach).
CORTOT, 20 h. 45 : M. Tagliaferro (de Bach aux Contemporains).
RADIO-FRANCE, 20 h. 45 · Concert commun avec des centres culturels étrangers (Rihm, Schafer, Nillson, Wagemans, Pettersma).
GAVEAU, 21 h 15 . J. Vandeville et Christie (Chedeville, Telemann, Philipp, Bach, Hændel).

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige — averses — orages — Sens de la marche des fronts

Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 23 mars à 0 heure et le jeudi 24 mars à 24 heures :

Un anticyclone venu d'Espagne se dirigera jeudi vers le sud de la France, rejetant vers le nord la dépression qui maintenait un temps perturbé sur notre pays. Cela se traduira par une amélioration progressive sur le Sud. D'autre part, de nouvelles perturbations venues de l'Atlantique s'approcheront des côtes du golfe de Gascogne et de la Bretagne.

Jeudi matin, une zone très nuageuse et pluvieuse affectera encore les régions situées des Alpes aux Flandres, ainsi que la Corse, avant de s'éloigner assez rapidement vers le nord-est.

Sur le reste du pays, le temps sera variable, assez nuageux avec des pluies intermittentes, moins fréquentes sur le Sud, où de belles éclaircies pourront se développer.

L'après-midi, le temps s'améliorera progressivement par le sud, où le ciel sera beaucoup plus dégagé.

Sur le reste du pays, le temps restera variable avec des éclaircies plus nombreuses et quelques rares averses.

Les températures seront en général en légère hausse, notamment sur le nord du pays ; elles seront sensiblement supérieures aux normales.

Les vents seront assez faibles ou faibles.

Mercredi 23 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 013,2 millibars, soit 760 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 22 mars ; le second, le minimum de la nuit du 22 au 23) : Ajaccio, 22 et 11 degrés ; Biarritz, 15 et 8 ; Bordeaux, 14 et 7 ; Brest, 10 et 2 ; Caen, 10 et 3 ; Cherbourg, 9 et 4 ; Clermont-Ferrand, 13 et 5 ; Dijon, 13 et 7 ; Grenoble, 13 et 8 ; Lille, 10 et 3 ; Lyon, 13 et 7 ; Marseille, 13 et 10 ; Nancy, 11 et 5 ; Nantes, 12 et 4 ; Nice, 16 et 13 ; Paris-Le Bourget, 11 et 5 ; Pau, 16 et 7 ; Perpignan, 12 et 8 ; Rennes, 13 et 3 ; Strasbourg, 14 et 6 ; Tours, 12 et 4 ; Toulouse, 14 et 5 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 20 et 7 degrés ; Amsterdam, 10 et 5 ; Athènes, 20 et 11 ; Berlin, 7 et 6 ; Bonn, 9 et 1 ; Bruxelles, 10 et 3 ; îles Canaries, 20 et 14 ; Copenhague, 4 et 2 ; Genève, 12 et 6 ; Lisbonne, 12 et 5 ; Londres, 7 et 4 ; Madrid, 13 et 3 ; Moscou, 3 et 0 ; Nairobi, 27 (max.) ; New-York, 9 et 4 ; Palma-de-Majorque, 17 et 2 ; Rome, 24 et 16 ; Stockholm, 4 et — 3 ; Téhéran, 25 et 10.

Anciens combattants

● *Cartes de priorité aux anciens combattants.* — La préfecture de police de Paris, dans un communiqué, rappelle « *aux anciens combattants titulaires d'une carte de priorité que la date limite du renouvellement de ce document est fixée au 1er avril 1977 inclus* ».

L'échange de ces cartes s'effectue à l'Office national des anciens combattants, 105, rue Réaumur, Paris (2e), de 9 heures à 17 heures.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 23 mars 1977 :

DES ARRETES :

● Relatif à la structure générale de la préfecture de Paris.

● Relatif à la réglementation des manifestations aériennes organisées dans le cadre du Salon international de l'aéronautique et de l'espace.

Concours

● P.M.I. — Un concours sur titres est ouvert à la préfecture de la Vienne pour le recrutement d'un médecin à temps complet de protection maternelle et infantile. S'adresser : 39, rue de Beaulieu, à Poitiers.

Documentation

● *Réouverture du centre de documentation du planning familial dans le 13e arrondissement.* — Le planning familial annonce la réouverture de son centre de documentation fermé depuis 1973 pour cause de difficultés financières. Il comprend plus de mille huit cents ouvrages sur la sexualité, les questions féminines, le couple, l'éducation... Des dossiers de presse, un fichier d'adresses et la documentation du planning familial sont également à la disposition du public.

★ Le centre est ouvert les mardis, mercredis et jeudis, de 13 h. à 20 h., au 94, boulevard Masséna, 9, villa d'Este, 75013 Paris. Tél. 584-84-18.

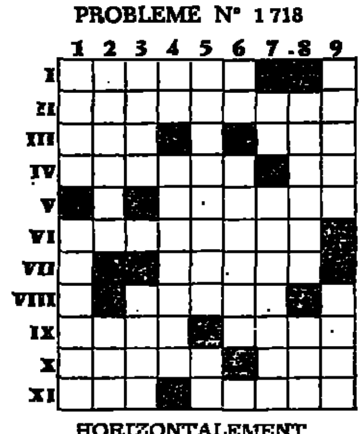
Jeunesse

● *L'Accueil familial des jeunes étrangers* — association reconnue d'utilité publique — a reçu un nombre important de demandes en provenance de jeunes étrangères de toutes nationalités désireuses de séjourner « au pair » en France, cet été. Ces étrangères, séjournant en France au titre de « stagiaires aides familiales », peuvent aider aux travaux ménagers et à la garde des enfants, surtout en période de vacances scolaires, où elles ne sont pas astreintes à suivre des cours.

* Accueil familial des jeunes étrangers, 23, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris. Tél. : 222-50-34.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 718



HORIZONTALEMENT

I. Transpire quand son voile se déchire. — II. Coupée en pleine peau. — III. Nous abandonne tôt ou tard ; Sortis. — IV. Se vêt ; Mot provençal. — V. Se donne bien du mal pour la galerie. — VI. Firent bonne impression. — VII. Articles indéfinis. — VIII. Suscite des démangeaisons. — IX. Favorable ; Nombre. — X. Scintille dans une relative obscurité ; Finit dans la nuit des temps. — XI. Abréviation ; S'opposent aux aigles dans le domaine des connaissances.

VERTICALEMENT

1. Est riche par définition ; Brûlées dans la hâte. — 2. Entourent une reine fragile; Préfixe. — 3. Pièce de trousseau ; Peu accessible. — 4. Maigrit en été ; Prendra l'air. — 5. Ignorent la ligne droite ; Faites bien attention ! — 6. Une des difficultés de la langue anglaise ; Epines. — 7. Est indéfini ; Capables d'impressionner. — 8. Eventuellement corrigées ; C'était un rendez-vous d'affaires. — 9. Ne pas passer facilement ; Rampaient.

Solution du problème n° 1 717

Horizontalement

I. Pactole. — II. Oraison. — III. Udine ; Ere. — IV. Curée ; Rus. — V. ESE ; Siva. — VI. Bade. — VII. Ravinés. — VIII. Everest. — IX. Manet ; Ste. — X. Tenue ; On. — XI. Testèrent.

Verticalement

1. *Pouce* ; Sem. — 2. Ardus ; Vate. — 3. Caire ; Rênes. — 4. Tine ; Parent. — 5. Osées ; Vêtue. — 6. Lô ; Ibis ; Er. — 7. Enervants. — 8. Ruade ; Ton. — 9. Rues ; Estent.

GUY BROUTY.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	98 F	175 F	252 F	330 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	188 F	355 F	523 F	690 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE - LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	125 F	230 F	335 F	440 F
II. — TUNISIE	163 F	305 F	448 F	590 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à *leur demande.*

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

RADIO-TÉLÉVISION

ACCORDS ENTRE RADIO-FRANCE, KARAJAN ET BOULEZ

● Neuf concerts de l'Ensemble intercontemporain, dans le cycle « Passage du XXe siècle », seront retransmis par France-Musique, en vertu d'un accord intervenu entre Radio-France et l'IRCAM.

D'autre part, l'Orchestre philharmonique de Berlin, invité par Radio-France, donnera deux concerts au Théâtre des Champs-Elysées, les 16 et 17 juin. Dirigés par Herbert von Karajan, ces deux programmes seront diffusés en différé, les 18 et 19 juin, sur France-Musique.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 23 MARS

— *M. Christian Beullac*, ministre du travail, est l'invité de France-Inter, à 19 h. 20.

— *M. Olivier Stirn*, secrétaire d'Etat chargé des DOM-TOM, s'exprime à la Tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

— « *Les municipales : sous la vague* », tel est le thème du magazine d'actualité d'A 2, à 21 h. 25, auquel participent les maires et futurs maires de Dreux, Reims, Quimper et Nancy.

JEUDI 24 MARS

— *M. Eric Hintermann*, secrétaire général de la Fédération des socialistes démocrates, est l'invité de Radio-Monte-Carlo, à 13 h. 15.

— *La Fédération de l'éducation nationale* (FEN) s'exprime à la Tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

— « *La révolution portugaise, trois ans après* », est le sujet du magazine « l'Evénement » de TF 1 à 21 h. 20, au cours duquel le premier ministre Mario Soares répond aux critiques de ses concitoyens, en direct de Lisbonne.

VU

GOUTS ET COULEURS

Ce qu'il y a de plus intéressant aux « Dossiers de l'écran », ce sont les réactions des téléspectateurs. Leurs appels renvoient l'écho du pays réel, dans sa variété, dans ses profondeurs. Sur le chapitre des mariages mixtes, par exemple, les avis sont extrêmes et partagés. Si un jour votre fille vous annonce son intention d'épouser un Noir, ou vous la bénirez ou vous la tuerez. Pas de milieu. On était surpris par le nombre de ceux qui ne craignent pas d'étaler un racisme avoué : c'est ainsi, ce n'est pas autrement, vous ne me ferez pas changer d'avis.

Victime de ce genre d'attitude, une des invités d'Alain Jérôme, une Française mariée à un Tchadien, nous racontait la façon dont son père les avait reçus, elle et son bébé, à l'occasion d'une lointaine et unique visite : « Encore là le « négro », le Sénégalais ? », demandait-il en parlant du nouveau-né ?...

Tous — il y avait là une Eurasienne, un Tunisien dont la femme est Parisienne, une jeune Camerounaise, une beauté, très bien accueillie par sa belle-famille, — tous, nous disaient-ils, se sont heurtés ici ou là, en Europe ou en Afrique, à la ville ou à la campagne, dans les quartiers populaires ou huppés, à des montagnes de préjugés.

Comment s'en étonner devant les réticences de Spencer Tracy, directeur d'un grand journal libéral — on venait de revoir Devine qui vient dîner ? *— devant son peu d'empressement à accueillir à bras ouverts son futur gendre. Il a pourtant tout pour plaire : le profil de Sydney Poitier, très bon milieu, très bon métier, excellente moralité... Franchement, noir, bleu ou vert, un garçon comme celui-là, cela ne se refuse pas. Imaginez ce qui se serait passé s'il avait été chauffeur de taxi ou manutentionnaire.*

Le voilà le vrai problème. Le plus souvent c'est moins une question de couleur qu'une question de classe ; souvent aussi les barrières se superposent, se multiplient. Aux yeux de bien des Français, un travailleur algérien c'est d'abord un « bon à rien », ensuite c'est un étranger, nous confiait l'épouse de l'un d'eux. Et Mme Lalosse, la Camerounaise, précisait que ce qui les distinguait, elle et son mari, c'était leurs origines, oui, mais pas raciales, non, sociales. Pour enlever les taches de sang noir ou mêlé, rien de tel que le pouvoir et l'argent.

CLAUDE SARRAUTE.

MERCREDI 23 MARS

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Téléfilm : « Lieutenant Karl », de J. Roy, réal. M. Wyn, avec B. Crommbey.

Parmi les aviateurs français opérant depuis les bases de la Royal Air Force, pendant la dernière guerre, un certain lieutenant se met, sans crier gare, à se poser des questions : les bombes, à quoi ça sert ? La diffusion de ce téléfilm sera suivie par l'un des « titres courants » de Pierre Sipriot : « Jules Roy ».

22 h. 5, L'INA présente : Dernier théâtre ou Camélias souvenirs, de G. Patris et Ch. Dupavillon.

23 h. 35, Journal.



CHAINE II : A 2

20 h. 30, Série : Switch ; 21 h. 30, Magazine d'actualité ; 23 h., Juke-box : Soul to Soul (avec, en particulier, Ike et Tina Turner) ; 23 h. 25, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Un film, un auteur : « Avanti ! », de B. Wilder (1972), avec J. Lemmon, J. Mills, C. Revill, Ed. Andrews, G. Barra, F. Angrisano.

Un homme d'affaires américain, très puritain, vient à Ischia chercher le corps de son père, mort dans un accident d'automobile. Le défunt avait une maîtresse, morte avec lui, et la fille de la dame se trouve là aussi. Une comédie caustique, cruelle et sentimentale, qui oppose un certain art de vivre amoureux à l'efficacité survoltée du mode de vie américain.

22 h. 45, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., La musique et les hommes... La mise en scène lyrique, par Michel Crochot ; 22 h. 30, Entretiens avec... Olivier Debré ; 23 h., « Fragments de Laure », par J. Peignot et M. Cohen ; 23 h. 50, Poésie : M. de Certeau.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Echanges internationaux de Radio-France... Chœurs et Orchestre symphonique de la radio de Turin, direction M. Gieler : « Ein Gespenst... » (L. Nono) ; Orchestre symphonique de la radio de Rome : « Grande Aulodia pour flûte et hautbois, solistes et orchestre (Maderna) ; « Ora pour huit voix et orchestre » (L. Berio) ; « Double II pour orchestre » (F. Donatoni) ; 23 h., Le Bolchoï ; 0 h. 5, O Grande Carnaval, par R. Mellac ; 1 h., Musique des moustachus magnifiques, par J.-P. Lentin.

JEUDI 24 MARS

CHAINE I : TF 1

De 12 h. 15 à 20 h. 30, Programme ininterrompu avec, à 13 h. 50, Objectif santé.

20 h. 30, Série : Rendez-vous en noir ; 21 h. 25, Magazine d'actualité : l'Evénement, présentation J. Besançon.

22 h. 25, Allons au cinéma.

22 h. 55, Journal.

CHAINE II : A 2

De 12 h. à 20 h. 30, Programme ininterrompu avec, à 15 h., la série Le Saint.

20 h. 30, « Soleil rouge », de T. Young (1971), avec *Ch. Bronson, T. Mifune, U. Andress, A. Delon.*

Un samouraï part à la poursuite d'un truand qui a dérobé un sabre offert par l'empereur du Japon au président des Etats-Unis pour sceller les premiers échanges diplomatiques. L'exotisme introduit dans l'Ouest américain avec l'acteur japonais Toshiro Mifune. Confrontation du sabre et du revolver dans un western par ailleurs classique.

22 h., Magazine : Cent mille images, de P. Tchernia. (Buster Keaton.)

23 h. 25, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30 (R.), Les grands noms de l'histoire du cinéma : « Pot-Bouille », de J. Duvivier (1957), avec G. Philipe, D. Darrieux, D. Carel, J. Duby, A. Aimée, J. Marken. (N.)

Sous le Second Empire, un employé de commerce, venu de sa province à Paris avec des ambitions, va de coucherie en coucherie avant de séduire sa patronne qui lui apportera la réussite sociale. D'après Zola, un vaudeville féroce, la satire d'une certaine bourgeoisie vue à travers les habitants d'un immeuble à la façade faussement respectable. Une distribution éblouissante.

21 h. 20, Journal.

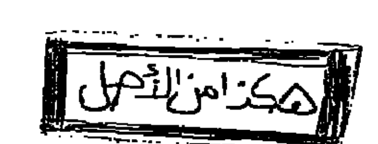
FRANCE-CULTURE

20 h., Le nouveau répertoire dramatique de France-Culture... « les Gamines à la luitoie », de M. Barreau, réalisation G. Peyrou ; 22 h. 30, Entretiens avec... Olivier Debré ; 23 h., « Fragments de Laure », par J. Peignot et M. Cohen ; 23 h. 50, Poésie : M. de Certeau.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, En direct de Lyon... Récital d'orgue Louis Robillard (Louis Vierne, Widor, Reger, Bach, Vivaldi, Liszt) ; 21 h. 30 (●), Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, direction L. Segerstam, avec A. Reynolds, contralto, B.-L. Gerber, piano, et les chœurs de Radio-France... « le Chant du destin » ; « Rapsodie pour contralto, chœurs d'hommes et orchestre » ; « Concerto pour piano n° 2 » (Brahms) ; 23 h., Le Bolchoï, par J.-M. Villegier ; 0 h. 5, Bonne nuit tristesse, par B. Treton.





SOCIÉTÉ

A l'occasion de la journée des Nations unies

Le M.R.A.P. estime que le racisme prend en France une « ampleur alarmante »

A l'occasion de la journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, fixée par l'Organisation des nations unies au 21 mars de chaque année, le Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix (M.R.A.P.) souligne, dans un communiqué publié lundi 21 mars, que le racisme prend, aujourd'hui, en France *« des formes et une ampleur alarmante »*.

« Dans le climat actuel de crise, affirme le communiqué, *les tentations sont fortes et les tentatives nombreuses de rejeter sur les travailleurs immigrés la responsabilité des difficultés et des maux dont souffre notre société. Il en résulte une inquiétante montée des violences racistes, souvent impunies, une multiplication des discriminations et des provocations à la haine. Le M.R.A.P. et ses dirigeants sont l'objet d'attentats et de menaces, dont les auteurs se réclament ouvertement de l'antisémitisme hitlérien et de l'apartheid. »*

Le M.R.A.P. réclame les mesures suivantes : recherche efficace et châtiment exemplaire des criminels racistes ; mise hors d'état de nuire des groupes néo-nazis ; développement de l'information sur le racisme, afin d'en prémunir l'opinion publique ; suppression de toutes discriminations légales, brimades policières et administratives, expulsions arbitraires visant les travailleurs et étudiants étrangers : suspension du soutien économique et militaire de la France à l'Afrique du Sud.

A ce propos, le M.R.A.P. ou des associations locales ont organisé, lundi, ou organiseront, dans les jours à venir, plusieurs manifestations et meetings, notamment à Orléans, Grenoble, Annemasse, Lyon, Paris, Clermont-Ferrand, etc., etc.

Trois cents dossiers

En marge de cette journée internationale contre le racisme, M. Simon Wiesenthal, directeur du Centre de documentation juive de Vienne (Autriche), de passage à Lyon, a fait le point lundi sur les recherches effectuées dans le monde entier pour découvrir et traduire en justice les criminels nazis. Selon lui, *« 300 dossiers sont à l'étude, dont 80 concernant des criminels réfugiés aux Etats-Unis. Je me suis rendu dans ce pays pour demander aux autorités de retirer la nationalité américaine accordée à un certain nombre d'individus afin qu'ils puissent être expulsés. J'ai effectué la même démarche au Canada. (...) Les plus grandes concentrations de criminels sont cependant en Amérique du Sud,* a continué M. Wiesenthal. *Nous savons que Walter Rauff, responsable de l'exécution d'un quart de million de gens par gazage, habite à Puenta Arenas, où il dirige une fabrique de conserves. Le Dr Mengele, le médecin du camp d'Auschwitz, vit au Paraguay, pays contrôlé par des Allemands qui sont 40 000 et où ils ont organisé la police. D'autres pays, comme l'Egypte, la Syrie, et l'Autriche notamment, abritent également d'anciens nazis. »*

★ M. R. A. P., 120, rue Saint-Denis, Paris-2e.

INSTITUT

A l'Académie des sciences morales et politiques

ÉLECTIONS DE MM. HENRI BATIFFOL ET ALBERT BRUNOIS

L'Académie des sciences morales et politiques a élu, mardi 22 mars, deux académiciens titulaires, MM. Henri Batiffol et Albert Brunois dans la section de législation, droit public et jurisprudence. M. Batiffol a été élu par 28 voix contre 4 bulletins blancs. M. Brunois par 18 voix contre 15 à M. Pierre-Antoine Perrod, l'un et l'autre au premier tour de scrutin.

M. Maurice Le Lannou a ensuite donné lecture de sa notice sur la vie et les travaux de Pierre Renouvin, son prédécesseur.

[M. Henri Batiffol, professeur honoraire à l'université Paris-II, est né à Paris le 16 février 1905. Agrégé des facultés de droit (droit privé), il a été successivement : en 1931, professeur à la faculté de droit de Lille ; en 1947, doyen de cette faculté ; de 1950 à 1976, professeur à la faculté de droit puis à l'université Paris-II. Il est directeur de la *Revue critique de droit international privé*, membre de l'Institut de droit international, du curatorium de l'Académie de droit international de La Haye, de la délégation gouvernementale française à la conférence de La Haye de droit international privé.

Il est l'auteur des ouvrages suivants : *Influence de la loi française sur la capacité civile des étrangers en France ; les Conflits de lois en matière de contrats. Etude de droit international privé comparé ; Traité de droit international privé ; Aspects philosophiques du droit international privé ; la Philosophie du droit.*]

[Né à Arras le 13 octobre 1911, le bâtonnier Albert Brunois est depuis 1935 avocat au barreau de Paris. Lieutenant au 372e régiment d'artillerie au cours de la guerre 1939-1940, il passe en Algérie après l'armistice et fait les campagnes d'Italie, de France et d'Allemagne, qu'il termine, diplômé d'état-major, avec les galons de lieutenant-colonel. Il est depuis 1947 membre du conseil de l'ordre, dont il a été bâtonnier de 1965 à 1967.

Il est fondateur de la commission consultative des barreaux de la Communauté européenne et président de la Société de législation comparée, de l'Association pour le développement du droit mondial et de l'Alliance internationale des anciens de la cité universitaire.

Il a publié : *Guide pratique de l'avocat ; Nous, les avocats ; le Devenir des professions libérales ; la Conférence des avocats du barreau de Paris,* et il s'apprête à publier *la Liberté judiciaire.*]

● *L'Académie des beaux-arts* a enregistré les candidatures de MM. Guy de Barbot, Serge Belloni, Alain Dequet, Hans Hartung, Georges Wakhevitch, au siège devenu vacant, dans la section peinture, par le décès de Lucien Fontanarosa.

D'autre part, l'Académie met au concours ses trois prix de dessin (Fondation Pierre-David-Weill), d'une valeur de 20 000 F, de 15 000 F et de 10 000 F, concours réservé aux artistes n'ayant pas dépassé trente ans au 1er janvier 1977, sans condition de nationalité. Les dessins retenus seront exposés à l'Institut, salle Comtesse-de-Caen, 27, quai de Conti, du 22 au 30 avril inclus (fermé dimanche 24 et lundi 25 avril). Inscriptions du 28 mars au 1er avril au secrétariat de l'Académie, 23, quai de Conti.

CARNET

Réceptions

— Le secrétaire général adjoint de l'U.E.O. et Mme Alain Plantey ont offert une réception mardi soir au palais de Chaillot.

Naissances

— Dominique Grossin et Michel Lummaux sont heureux de faire part de la naissance de
Jonathan,
à Pékin, le 25 février.
Ambassade France à Pékin.

— Le docteur et Mme Claude Siguier, Anne, Flore et Laurène ont la joie d'annoncer la naissance de
Romain,
le 6 mars 1977.
37, rue Prémartine, 7200 Le Mans.

Fiançailles

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de
Mlle Sophie Escouflaire,
fille de M. André Escouflaire et de Mme, née Cécile Lefebvre, avec
M. Laurent Hüe,
fils de M. Eugène Hüe et de Mme, née Françoise Isaac-Dognin.
Château d'Escam, 59780 Baisieux.
10, rue des Marronniers, 75016 Paris.

Mariages

— M. et Mme François Mayer,
M. et Mme Francis Bockel,
ont la joie de faire part du mariage de leurs enfants
Marie-Odile et Jean-Marie,
qui sera célébré le samedi 26 mars 1977, à 16 heures, en la collégiale Saint-Thiébaut de Thann.
22, rue Utzschneider, 57200 Sarreguemines.
8, rue Kléber, 68800 Thann.

— Madeleine de Mitry et Boris Falaha sont heureux de faire part de leur mariage, qui sera célébré le samedi 26 mars 1977 en l'église Saint-Germain-des-Prés, Paris-6e, à 11 heures.

— Le docteur Jean Welfling et Mme, née Françoise Blin,
Mme Pierre Fontanier, née Lucienne Rollier,
font part du mariage de leurs enfants
Juliette et Jacques,
célébré le 11 mars 1977 dans l'intimité familiale.
6, rue Amyot, 75005 Paris.
15600 Allanche.

Décès

Pierre LABRACHERIE

Mme Pierre Labracherie, son épouse,
M. et Mme Jean-Claude Labracherie, ses enfants,
Mlle Simone Pigot, sa belle-sœur,
Les familles Lapasserie, Tétaud, d'Abbadie d'Arrast et Bourgès,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Pierre LABRACHERIE,
officier de la Légion d'honneur,
administrateur civil honoraire,
membre de la Société des gens de lettres,
membre de l'Association internationale des critiques littéraires,
membre du Pen Club international,
endormi dans la Paix du Seigneur, le samedi 19 mars 1977, à l'hôpital de l'Hôtel-Dieu.
La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 24 mars, à 10 h. 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Grenelle.
Réunion à l'église.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
6, rue Edmond-Roger, 75015 Paris.
Lutèce 2000, 5-7 passage Bullourde, 75011 Paris.

[Pierre Labracherie, né le 24 juillet 1896 à Chabanais (Charente), mena parallèlement une carrière d'administrateur civil et d'homme de lettres. Dès 1930, il était à la fois critique littéraire et chroniqueur, collaborant notamment au « Crapouillot » et au « Miroir de l'histoire ». Il fut aussi secrétaire général adjoint du Syndicat des critiques littéraires, sociétaire de la Société des gens de lettres, membre du Pen Club et de nombreux jurys.

C'est aussi une œuvre de critique et de biographe qu'il laisse, avec « la Vie inimitable d'André Berry, trouvère gascon » (1943), deux études sur Guillaume Apollinaire, en collaboration avec Emmanuel Aegerter (1943), « Camille Desmoulins » (1948), « Fouquier-Tinville, accusateur public » (1961), « le Second Empire » (1963), « Napoléon III et son temps » (1967), et surtout « la Vie quotidienne de la bohème littéraire au XIXe siècle » (1968), où l'érudition fait bon ménage avec la sensibilité et l'humour.]

— M. Laurent Michal, son fils,
M. et Mme Pierre de Barsy-Dupont, ses parents,
M. et Mme Yves Bossaert-de Barsy et leurs filles Kristine et Catherine,
M. et Mme Nicholas Raemaekers-de Barsy, ses beaux-frères, sœurs et nièces,
M. Jean-Lou Dac,
Les familles de Barsy-Dupont et apparentées,
ont la douleur d'annoncer le décès de
Mme Martine de BARSY,
licenciée en philologie romane et journalisme,
journaliste-reporter,
disparue inopinément à Paris le 11 mars 1977
Les funérailles, suivies de l'inhumation au cimetière de Bouillon, ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
25, rue du Docteur-Finlay, 75015 Paris.
La Ramonette, B. 6830, Bouillon, Belgique.
107 bis, route de la Reine, 92100 Boulogne.

— Le docteur et Mme Emile Dolle,
Le docteur Guy Loiseau, médecin honoraire des hôpitaux, et Mme Guy Loiseau, ses enfants,
M. et Mme Georges Flouest,
M. et Mme Daniel Dolle,
M. et Mme Jean-Paul Dolle,
Le docteur et Mme Dominique Dolle,
M. et Mme Pierre-Henri Magnillat, ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de
Mme Henri BOUCHEZ,
née Eléonore Aspira,
pieusement décédée le 18 mars 1977, dans sa quatre-vingt-seizième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 23 mars, à 15 heures, en l'église Sainte-Catherine-lès-Arras, suivie de l'inhumation au cimetière de Sainte-Catherine dans le caveau de famille.
42, rue Joseph-Gaillard, Vincennes.
18, avenue de Paris, Vincennes.
16, parc de Béarne, Saint-Cloud.

— M. et Mme Pierre Couture,
M. et Mme Jean Couture,
M. et Mme Marcel Hiltzer,
Mme Lucienne Couture, leurs enfants et petits-enfants,
Mme veuve Edmond Thenot,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme veuve Julien COUTURE,
née Mathilde Bouneau,
leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère et belle-sœur, survenu le 20 mars 1977 dans sa quatre-vingt-dixième année.
Selon la volonté de la défunte, les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité familiale.

— La comtesse Georges de Fleurieu,
Agnès, Pierre, Alain, Laure et Bertrand de Fleurieu,
font part du rappel à Dieu, le 22 mars 1977, du
comte Georges de FLEURIEU,
conseiller-maître à la Cour des comptes,
et prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'assister ou de s'unir d'intention à la messe qui sera célébrée le vendredi 25 mars, à 8 h. 30, en l'église Saint-Sulpice, à Paris.

[Le comte Georges de Fleurieu était né le 30 juin 1915 à Paris. Licencié ès lettres, licencié en droit, diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques et diplômé d'études supérieures de droit public et d'économie politique, il devient en 1942 auditeur à la Cour des comptes.

En 1945, il est affecté à la mission militaire pour les affaires allemandes et, en 1946, il est détaché auprès de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD). En 1950, il est nommé conseiller référendaire à la Cour des comptes, détaché en 1953 auprès de *la présidence du conseil et,* de 1959 à 1963, au laboratoire central des télécommunications. Réintégré à la Cour des comptes en 1965, il y devient en 1971 conseiller-maître.]

— Mme Henri Garrigues,
Mme Giselle Lafargue,
M. et Mme Gilbert Garrigues,
Francis, Béatrice et Nathalie Garrigues,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de
Catherine GARRIGUES,
leur petite-fille, fille et sœur, survenu le 15 mars 1977.
La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 24 mars, à 10 h. 30, en l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, Paris-5e.

Le grand rabbin de France,
Le grand rabbin de Paris et les membres du Beth-Din de Paris,
Le président du Consistoire central israélite de France,
Le président du Consistoire de Paris,
Les professeurs du séminaire israélite de France,
ont la douleur d'annoncer le décès du
grand rabbin Ernest GUGENHEIM,
chevalier de la Légion d'honneur,
directeur du séminaire israélite de France,
vice-président du Beth-Din de Paris, aumônier de l'Ecole polytechnique, survenu le 22 mars 1977, à l'âge de soixante et un ans.
L'inhumation a lieu le 23 mars 1977, à 16 heures, au cimetière israé*lite de Westhoffen (Bas-Rhin).*
Une cérémonie religieuse a lieu à l'oratoire de l'Ecole rabbinique, 9, rue Vauquelin, Paris (5e), le mercredi 23 mars 1977, à 8 h. 30.
[Le Monde *du 23 mars.*]

— Denise Lang,
Sa famille, *ses amis,*
ont la douleur de faire part du décès du
docteur Gustave LANG,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien conseiller général du Territoire de Belfort,
survenu à Nice, le 17 mars 1977, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année.
43, avenue Clemenceau, 06000 Nice.

— On apprend le décès de
Joseph PÉRARD,
ancien journaliste et écrivain,
survenu à Châteauneuf-de-Galaure (Drôme) à l'âge de soixante-quinze ans.

[Né en 1902, Joseph Pérard avait été, avant la dernière guerre, journaliste au « Matin », quotidien parisien qui n'obtint pas l'autorisation de paraître après la Libération en raison de son comportement pendant l'occupation. Joseph Pérard pour sa part était resté, lui, dans l'amitié de Max Jacob, dont il possédait de nombreux tableaux et dessins, ainsi que de nombreux inédits illustrés par le poète. Il était l'auteur d'un essai, « Max Jacob l'universel », que l'Académie française avait couronné.]

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Robert VALAT,
survenu le 20 mars 1977, à l'âge de soixante-seize ans.
De la part de
Mme J. Valat,
De ses enfants, petits-enfants et arrière-petite-fille.
La Forge, 46200 Souillac.

Remerciements

— Mme Henri Jahier,
Le professeur Jean Jahier, de la faculté de médecine de Dijon, Mme et leurs *enfants Jean-Philippe,* Anne-Marie, François, Jean-Marie,
Le doyen Robert Ellrodt, professeur à la Sorbonne-Nouvelle, Mme, née Suzanne Jahier, leurs enfants Axel, Isabelle, Geneviève,
Mlle Marthe Jahier,
Leurs familles,
dans l'impossibilité de répondre individuellement à tous ceux qui ont pris part à leur douleur lors du décès du
professeur Henri JAHIER,
chevalier de la Légion d'honneur,
les prient de trouver ici leurs remerciements et leur gratitude.

— Nyons.
Mme Eugène Lépinay,
Le docteur Bernard Lépinay,
M. et Mme Robert Hauet,
M. et Mme Jacques Reutemann,
M. et Mme Claude Thomas,
dans l'impossibilité de répondre à toutes les marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès du
docteur Eugène LÉPINAY,
vous prient de trouver ici l'expression de leur gratitude.

Anniversaires

— Pour le dix-neuvième anniversaire de la disparition de
M. Feivel HARIF,
sa veuve et son fils demandent une affectueuse pensée à ceux qui restent fidèles à son souvenir.

Avis de messe

— La Fédération des anciens des forces françaises en Allemagne et en Autriche (33, *rue Caumartin,* 75009 Paris) fera célébrer le dimanche 27 mars, à 10 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides, un service à la mémoire des Français et alliés morts en Allemagne et en Autriche.
Le R.P. Riquet, s. j., prononcera l'homélie.
La chorale de l'église interprétera la « Messe en ut majeur » de Beethoven.
Les familles et les anciens des F.F.A. sont invités à assister à cette cérémonie.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Samedi 26 mars, à 14 heures, université de Paris-Sorbonne, salle Louis-Liard, M. Marc Reydellet : « La royauté dans la littérature latine de Sidoine Apollinaire à Isidore de Séville ».

Communications diverses

— La Librairie des sciences politiques, 30, rue Saint-Guillaume, Paris (7e), téléph. : 548-36-02, est heureuse d'accueillir Alfred Grosser et René *Rémond,* le *jeudi* 24 *mars* 1977, à partir de 17 heures.

Visites et conférences

JEUDI 24 MARS

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 23, rue de Sévigné, Mme Allaz : « Décors et intérieurs XVIIIe au musée Carnavalet ».

15 h., entrée, Mme Chapuis : « Vitraux de la Sainte-Chapelle ».

15 h., 13, rue Scipion, Mme Pennec : « Les collections du Musée de l'assistance publique ».

15 h., salle du Musée des monuments français, palais de Chaillot, Mme Saint-Girons : « Les hôtels particuliers d'Aix-en-Provence ».

19 h., Grand Palais, entrée de l'exposition, Mme Zujovic : « Exposition Derain » (Caisse nationale des monuments historiques).

14 h. 30, 292, rue Saint-Martin : « Le Musée des techniques » (L'art pour tous).

15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois : « Le palais Soubise » (Visages de Paris).

15 h., métro Etienne-Marcel : « Les Halles » (A travers Paris).

15 h., 36, rue Saint-Bernard : « Œuvres d'art et cimetière de Sainte-Marguerite » (Histoire et archéologie).

15 h., portail de Saint-Germain-des-Prés : « La plus vénérable et la plus minuscule des églises de Paris » (Paris et son histoire).

15 h., 4, place Vendôme : « Le Second Empire chez la Castiglione » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 19 h., 14, cours Albert-Ier, Mme Danièle Pistone : « Wagner et Debussy » (Les Amis de Richard Wagner).

18 h. 30, E.N.P.C., 28, rue des Saints-Pères, M. N. d'Andoque : « *Groupement des entreprises et* des industries dans le cadre d'une politique de composants ».

20 h., 10, rue du Mail, M. Yonten Gyatso : « Enseignement du bouddhisme tibétain ».

17 h. 30, 33, rue du Faubourg-Saint-Honoré, M. Bernard Dorin : « Haïti aux trois visages ».

15 h., Musée des arts décoratifs, 109, rue de Rivoli, Mme Marie-Noëlle de Gary : « Le décor intérieur d'après les projets de l'époque ».

17 h. 30, Institut catholique de Paris, 21, rue d'Assas, R.P. Lauras : « Littérature contemporaine et littérature ancienne de Giraudoux à Ionesco » (Université du milieu de la vie et du troisième âge).

20 h. 45, 106, rue de Grenelle, M. Henri Rabarijaona : « Le rôle et les responsabilités des protestants à Madagascar » (Groupe protestant des artistes du spectacle) (entrée libre).

18 h. 15, 7, *rue F.-de-Pressensé :* « Le Vietnam » (projections) (Fédération mondiale des villes jumelées).

20 h., 34, avenue Reille, MM. Bruno Lussato, Jean-Louis Le Moigne et Robert Chapuis : « Mini-information et autogestion » (Socialiste et entreprise).

20 h., 76, rue Bonaparte, (D. Nicolle, 6e étage) : Quatrième et cinquième états de conscience et méditation transcendantale » (Méditation transcendantale).

20 h. 30, 16, rue de la Sorbonne, M. Maurice Zinovieff : « La politique linguistique de la France, les relations franco-polonaises » (Centre de civilisation polonaise).

20 h. 45, 1, rue Guy-de-la-Brosse (Paris-VII, amphithéâtre XI), M. Francis Halbwachs : « Réflexions sur le rôle de l'imagination dans l'élaboration des concepts physiques » (Union rationaliste).



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi

sema

(metra international)

Première Société Européenne de Conseil
recherche pour sa Division
INFORMATIQUE

ingénieurs programmeurs

Diplômés d'une école d'ingénieurs, ils devront avoir une expérience de la programmation en langage évolué et en assembleur. Affectés dans un premier temps en Assistance technique, ils participeront ensuite à des études de gestion automatisée ou de systèmes informatiques. (Réf. 10124 M).

analystes programmeurs

Les candidats devront avoir une expérience d'au moins 3 ans, la pratique de l'assembleur 370 et du PL1, si possible une connaissance du matériel CII-HB série 60. (Réf. 10125 M)

programmeurs confirmés

Les candidats devront avoir pratiqué depuis plus d'un an le langage Cobol et l'un au moins des langages suivants : ASS 370, *PL1, assembleur mini.* *(Réf. 10126 M)*

Pour ces postes les affectations peuvent être à Paris, en province ou à l'étranger.

Adresser votre curriculum vitæ, avec une courte lettre manuscrite en rappelant la référence choisie à :

sema selection
Centre Sema-Metra International
16, rue Barbès - 92126 Montrouge Cedex



Grande entreprise
implantée à RUEIL-MALMAISON
(matériel IBM 370/158)
offre carrière

analyste-programmeur à débutants

formés ou non à l'informatique.

- Ayant fait au moins deux années d'études scientifiques après le baccalauréat
- libérés de leurs obligations militaires.

La C.G.I., chargée du recrutement et de la formation, recevra vos candidatures.
Envoyez C.V. et photo à Dominique JAMET
C.G.I. 84, rue de Grenelle - 75007 PARIS.



compagnie générale d'informatique

Importante Société additifs alimentaires
secteur panification et transformation de la farine
recherche

ATTACHÉ COMMERCIAL, 26 ans min.

pour seconder Chef des Ventes.
Résidence Région Parisienne.
Expérience commerciale dans sa branche souhaitée.

Envoyer C.V., photo, n° 099.016 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e), qui transmettra.

GFC VOUS PROPOSE LES OPPORTUNITES SUIVANTES EN PAGE INTERIEURE DE CE MEME JOURNAL

- DIRECTEUR DU MARKETING FRANCE *180.000/220.000F an*
- DIRECTEUR DEPARTEMENT VENTE KNOW-HOW *120.000/150.000F an*
- ADJOINT AU DIRECTEUR DES TRAVAUX NEUFS *110.000/140.000F an*
- DIRECTEUR de L'ADMINISTRATION du PERSONNEL *120.000/150.000F an*
- RESPONSABLE DU RECRUTEMENT *90.000/120.000F an*

URGENT
Importante Société recherche
(IBM 370/145 DOS/VS)

ANALYSTE-PROGRAMMEUR CONFIRME

- 3 ans d'expérience minimum,
- IUT/BTS ou équivalent,
- ASSEMBLEUR/CICS/DL/1.

Pour participer à un important projet T.P. dans le domaine de la composition automatique et du traitement de texte.

Adresser C.V. détaillé, prétent. et photo ss référence 1/303 B, à

answare
SELECTION
101, bd Murat - 75016 Paris
Discrétion
Réponse rapide assurée.

Ecole, Saint-Cloud, recherche :
PROFESSEUR D'ANGLAIS
ayant déjà enseigné.
Téléphone : 602-42-52

Société de Contrôle
Région parisienne
recherche
personnalité introduite dans le domaine nucléaire pour contrats commerciaux à haut niveau.
Possibilité mi-temps.
Ecr. av. curriculum vit. et prét. à n° 8.610, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

cadre marketing
PRODUITS INDUSTRIELS

— *Préparer les actions de promotion et de communication : brochures, conférences, films, expositions ;*
— *Suivre avec l'équipe marketing l'évolution de nos marchés ;*
— *Participer aux études commerciales.*

C'est la mission que le chef du service confie à un jeune cadre au sein d'un groupe métallurgique français (métaux non ferreux) de taille internationale, à Paris.

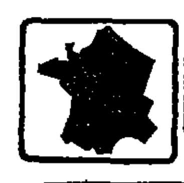
Agé de 28 ans minimum, de formation HEC, ESSEC, Sup. de Co., il a trois ans d'expérience dans le service marketing ou relations extérieures d'une société internationale de produits industriels : verre, chimie, pétrole. Il a une bonne pratique de l'anglais.

Ecrire à Y. CORCELLE ss réf. 3194 LM.



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON-LILLE-BRUXELLES-GENEVE-LONDRES

Recherchons pr lancement IBM 3
ANALYSTE - PROGRAMMEUR CONFIRME
CHEF DE PROJET
Connaissance approfondie GAP Disques et T.P. Libres rapidem.
Envoyer C.V. et prétentions à : KATAR M. Lebel 106 Elysées 2 78170 LA CELLE-SAINT-CLOUD.



emplois régionaux

JEUNES INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

Une très importante société chargée de la gestion de services publics recherche pour ses Directions régionales plusieurs
INGENIEURS D'EXPLOITATION

Ces jeunes ingénieurs, qui peuvent être des débutants, se verront confier la mise en œuvre de contrats d'exploitation dans le domaine de la DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE et du TRAITEMENT DES EAUX USEES.

Leur mission consistera essentiellement à :

- *étudier et réaliser des travaux d'extension de réseaux et/ou d'installations de traitement ;*
- *définir les programmes de traitement de l'eau potable ou des eaux usées et assurer le bon fonctionnement des usines ;*
- *surveiller et entretenir les réseaux ;*
- *animer les équipes techniques nécessaires à l'atteinte des objectifs précédants ;*
- *entretenir et élargir les relations avec les responsables des collectivités locales.*

La polyvalence technique des candidats est indispensable. En effet, outre de bonnes connaissances en hydraulique, ces postes nécessitent également des notions sérieuses en chimie, biologie, électricité, mécanique...

Les titulaires doivent faire preuve de dynamisme dans l'initiative et posséder un contact de qualité à tous les niveaux ainsi qu'une grande disponibilité nécessaire aux services publics.

Les carrières se développeront sur l'ensemble du territoire.

Les salaires de début sont de l'ordre de 65.000 F par an.

Ecrire avec curr. vitae et prétentions à n° 9.328,

COFAP *40, rue de Chabrol 75010 Paris q.tr.*

USINE DE CONSTRUCTIONS MECANIQUES SITUEE DANS LA REGION RHONE-ALPES
recherche

TECHNICIENS de BUREAU d'ÉTUDES

ayant minimum 5 ans d'expérience dans matériels de transports de produits en vrac.
A défaut une expérience dans matériels de levage serait retenue.

INGÉNIEUR ou ÉQUIVALENT

ayant une très grande connaissance des problèmes d'un service de CONTROLE QUALITE.

— Salaire suivant compétence.
— 13e mois et avantages sociaux.

Adr. C.V., photo et prétentions s/réf. 6.529 à P. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra

---

Importante société Ouest
Constructions, biens équipements
recherche
DIRECTEUR PRODUCTION
personnalité affirmée.
bonnes connaissances gestion.
expérience chaudron. lourde fort appréciée. Ecrire n° 107.849 H.A.P. Hall petites annonces 7 X 44040 Nantes Cedex.

Ville de ROUEN recherche pour Laboratoire, Bactériologiste ou Microbiologiste ou Pharmacien.
Rens. et cand., Direct. Personn. Mairie de ROUEN avant le 15 avril 1977.

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES
296-15-01

DIRECTEUR DU PERSONNEL
et des
RELATIONS SOCIALES
d'une Entreprise métallurgie de 1.000 personnes - Performante sur le plan des Relations sociales
recherche son

ADJOINT

JEUNE CADRE
de 27 ans minimum.

— Qualités de caractère et de contacts affirmées.
— Formation de base, juridique et psycho appréciée.
— Expérience 1 à 3 ans dans la fonction personnel souhaitée.

Résidence dans une ville de province agréable, 150 km région Sud parisienne.

Adres. demande C.V. et photo n° 03.861, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

CENTRE D'ENSEIGNEMENT DES AFFAIRES - SUD-EST

recherche des personnalités de premier plan ayant :

— une formation supérieure (française ou étrangère) attestée par des diplômes ;
— plusieurs années d'expérience professionnelle ;
— des aptitudes et un goût marqué pour l'enseignement, comme

PROFESSEURS-CONSULTANTS

1) DE MARKETING

chargé d'animer des travaux de recherche, dans le domaine du Marketing International.

2) DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

très expérimenté dans l'analyse et le traitement des problèmes humains des organisations ayant une expérience d'enseignement dans l'un au moins des domaines suivants :
Méthodologie - Communications - Relations du travail - Gestion du personnel.

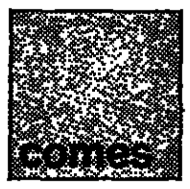
3) D'ÉCONOMIE

s'intéressant particulièrement à l'étude de l'environnement des entreprises et réalisant des travaux de recherche dans ce domaine.

4) DE COMPTABILITÉ-FISCALITÉ

chargé d'enseignements de base dans ces disciplines et de la coordination d'enseignements approfondis.

Ces professeurs seront employés à temps principal dans l'Etablissement. Ils pourront, cependant, mener de front des travaux de consultation à titre individuel ou collectif.



Adresser candidature, C.V. et prétentions au COMES, sous la référence n° 1.231.
19, r. de la Paix, 75002 PARIS.

Entreprise intervenant dans le bâtiment et les travaux publics, et ayant un effectif d'environ 700 personnes, souhaite engager

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER.

Homme de confiance du PDG, il supervisera l'ensemble des problèmes juridiques, administratifs, comptables et budgétaires de l'entreprise et aura acquis une expérience confirmée dans un poste similaire.

Le salaire de départ ne saurait être inférieur à 100.000 F.

Le poste est à pourvoir à Grenoble.

Les candidats adresseront leur c.v. sous référence 73214 à Havas Contact, 156, boulevard Haussmann, 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

Le Monde
INFORMATION-PROFESSIONS

Chaque semaine, "Le Monde information-professions" dresse le tableau récapitulatif des offres d'emploi encadrées parues dans "Le Monde".

Outre ceux qui, sans emploi, recherchent une situation, ce service est *aussi destiné aux lecteurs qui pensent en termes d'avenir.*

Nos synthèses leur permettent en effet de se situer, d'évaluer l'importance de l'offre dans leur branche, dans leur spécialité, l'évolution des qualifications. Analyser, une fois par semaine, et *d'un seul coup d'œil, l'ensemble* des annonces parues dans "Le Monde", c'est le moyen, pour ceux qui ont une responsabilité dans l'entreprise, comme pour ceux qui exercent ces fonctions, de suivre les fluctuations du marché de l'emploi.

NOUVEAUX SERVICES

[illegible]

bon de commande à découper
Le Monde INFORMATION-PROFESSIONS

Je désire m'abonner à la synthèse hebdomadaire de la ou des fonctions suivantes :

1) Mettre une croix dans les cases correspondant aux fonctions retenues :

- ☐ Direction générale, fonctions multipostes.
- ☐ Marketing relations publiques publicité.
- ☐ Informatique.
- ☐ Production entretien.
- ☐ Ingénieurs.
- ☐ Etudes organisation et recherche.
- ☐ Direction financière et administrative.
- ☐ Comptabilité.
- ☐ Personnel formation relations humaines et sociales.
- ☐ Direction commerciale vente.
- ☐ Ingénieurs commerciaux et technico-commerciaux.
- ☐ Banques - Assurances.
- ☐ Professions *médicales et paramédicales.*
- ☐ Secrétariat de direction, traductions, documentation.
- ☐ Cadres débutants.

2) Entourer, dans le tableau ci-dessous, le nombre de semaines retenu :

TARIF DES ABONNEMENTS (en Francs)

Nombre de fonctions	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
13 semaines	39	77	112	145	177	206	234	259	283	304	324	339	355	369	380
26 semaines	69	134	195	254	309	361	408	453	494	532	566	594	622	647	670
52 semaines	118	230	336	436	530	618	700	777	847	912	971	1018	1064	1106	1142

Le tarif de l'abonnement est la correspondance entre le nombre de fonctions et le nombre de semaines demandés.

INFORMATION-PROFESSIONS est adressé sous pli fermé soit au domicile soit au Siège de la Société de l'abonné.
(Le premier envoi sera assuré dès la semaine suivant celle de la réception du bon de commande.)

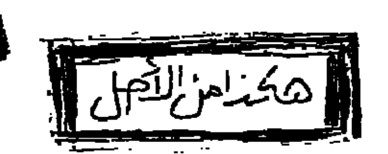
Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner au 874.72.05, ou écrire :
"LE MONDE" INFORMATION-PROFESSIONS - 5, rue des Italiens, 75009 PARIS

NOM : ______________ ou SOCIETE : ______________

ADRESSE : ______________ TEL. : ______

Joindre le règlement par chèque bancaire à l'ordre du "Monde" ou chèque postal (CCP 4207-23 Paris) - ETRANGER envoi aérien : + 1 F par fonction et par semaine.

P.A. 24/3/77



offres d'emploi

JOUVENEL et CORDIER
recherche pour son usine de
CHARTRES
un Ingénieur responsable de la

gestion de production

Rattaché au Directeur de l'usine, il aura la *responsabilité :*
- de la définition des approvisionnements en fonction des prévisions,
- de la gestion de l'ensemble des stocks production,
- de la programmation des fabrications,
- des plannings ateliers.

Ce poste conviendrait à un Ingénieur confirmé, âgé de 30 ans minimum, ayant une solide expérience de la gestion de production de matériels électromécaniques très diversifiés. Une autorité naturelle et des qualités d'animateur lui seront nécessaires pour entraîner son service et assurer pleinement sa fonction de coordination.

RESIDENCE : CHARTRES ou région.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions, sous référence 637, au Service du Personnel, 32, avenue Albert 1er - 92500 RUEIL.

Importante Entreprise
responsable des installations électriques
de l'AEROGARE du NOUVEL AEROPORT
d'ABU-DHABI (Émirats Arabes Unis)
recherche

UN CONDUCTEUR DE TRAVAUX

adjoint de l'Ingénieur responsable

NIVEAU B.T.S.
- Il est spécialiste des installations électriques M.T. et B.T.
- Il connaît la téléphonie et les courants faibles.

Ce poste conviendrait à un technicien supérieur de 35 ans environ, ayant au moins 10 ans expérience professionnelle.
Connaissance des chantiers à l'étranger et langue anglaise souhaitée.
Logement + véhicule assurés.

recherche

UN CHEF DE CHANTIER 3e échelon

directement responsable des équipements et des hommes.
- Il a une solide expérience des installations électriques de tous types.

Connaissance des chantiers à l'étranger et langue anglaise souhaitée.
Logement + véhicule assurés.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. et photo, à : M. SFEZ et M. CARRIERE, 291, boulevard Raspail - 75675 PARIS CEDEX 14.

MEDECIN
adjoint au directeur médical

Nous sommes un important Laboratoire Pharmaceutique, Filiale d'un puissant Groupe International et nous voudrions rencontrer UN JEUNE MEDECIN ayant une solide formation médicale et décidé à faire carrière dans la profession.
Il se verra confier : • l'élaboration des protocoles, la mise en route et le suivi des Expérimentations Cliniques avant et après A.M.M. • la formation du réseau de Délégués Médicaux, • le courrier médical.
Il devra participer au développement d'une politique de Relations Médicales : congrès, E.P.U., tables rondes etc...
Une expérience d'un ou 2 ans dans la fonction sera très appréciée. Bonne connaissance de l'anglais indispensable.
Lieu de travail : PARIS OUEST
Larges possibilités de carrière au sein d'une équipe jeune et très dynamique.
Envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo récente sous référence. 328-M au Docteur R. de CHIEVRES qui étudiera confraternellement chaque candidature.

selor
72, rue Anatole-France
92300 Levallois-Perret

GIS GESTION INFORMATIQUE SYSTEME
recherche

1) INGÉNIEURS D'ÉTUDES
(RÉF. IE 10)

BONNE EXPERIENCE APPLICATION DE GESTION ET NOTAMMENT :
- PROBLEMES FINANCIERS ET COMPTABLES ;
- GESTION BANCAIRE ;
- APPLICATION DE LA METHODE PERT.

2) INGÉNIEURS (RÉF. I 20)
PROGRAMMEURS SYSTÈMES
(RÉF. PS 20)

AYANT PRATIQUE A DIFFERENTS NIVEAUX :
- SIRIS 7/8 ;
- GCOS 66 - GCOS 64 ;
- IDS - TDS.

(POSSIBILITES MISSIONS A L'ETRANGER)

3) ANALYSTES PROGRAMMEURS
(RÉF. AP 30)

DUT informatique ou équivalent.
2 A 3 ANS EXPERIENCE (IMS/DL1 APPRECIEE).
CONNAISSANCES COBOL et/ou PL1.
ENVOYER CURRICULUM VITAE DETAILLE : 48, RUE DU RANELAGH, 75016 PARIS.
REPONSES ASSUREES.

SERI RENAULT Engineering
recherche pour renforcer une de ses divisions

UN INGENIEUR D'AFFAIRES

- Il aura une formation d'ingénieur du type A.M., INSA ou CNAM et âgé de 35 ans minimum possédera une expérience de plusieurs années en société d'engénierie, de fabricant de biens d'équipement ou en mécanique.
- Il devra prendre la responsabilité des études de réalisation, des approvisionnements, du montage et de la mise en route à l'étranger d'affaires dans le domaine de la mécanique et transformation des métaux.
- Il fera preuve d'un esprit concret, aimant les contacts et sera apte à vivre par intermittence en bureau et sur chantier.
- Le salaire de départ sera extrêmement motivant pour un candidat désireux de s'affirmer et à qui de grandes responsabilités seront confiées
- La pratique de l'anglais courant est demandée et/ou éventuellement de la langue russe.

Écriré avec C.V. détaillé manuscrit, photo, références et prétentions au

SERI RENAULT ENGINEERING
Service du Personnel de la SERI - BP 19
2, av. du Vieil Etang
78390 Bois d'Arcy

Produits Pharmaceutiques

DIRECTEUR TECHNIQUE

F. 180.000 Max.

Un des leaders mondiaux de l'Industrie Pharmaceutique et Cosmétique cherche pour Paris, le DIRECTEUR TECHNIQUE de sa filiale française en forte expansion. La fonction implique la responsabilité de plusieurs unités de production, fabrication, achats et logistique.

Le poste sera confié à un Pharmacien diplômé, âgé de 35 ans minimum, ayant une expérience similaire, acquise de préférence dans une entreprise multinationale. Sans être indispensable une bonne connaissance de l'anglais parlé serait un atout supplémentaire.

Adresser C.V. détaillé sous référence 18241 à SEXTANT/DPA 182 av. Charles-de-Gaulle 92200 Neuilly-sur-Seine en indiquant votre rémunération actuelle ainsi que votre adresse privée et votre numéro de téléphone.

Nous sommes un important Cabinet International de Conseillers de Direction chargé de la sélection des Cadres. Nous garantissons le secret absolu des candidatures. L'identité des candidats ne sera dévoilée qu'avec leur accord donné à l'issue d'un entretien personnel.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE
recherche pour son Siège Social
en vue de renforcer son département
« ÉTUDES ÉCONOMIQUES »

CHARGÉS D'ÉTUDES

qui se verront confier les études d'investissements et de rentabilités liées à la réalisation d'opérations immobilières tant à PARIS qu'en PROVINCE.

- Certains de ces postes pourraient convenir à des diplômés d'I.U.T. ou équivalent, ayant 2 à 3 ans d'expérience dans les services spécialisés d'une banque, d'une société d'économie mixte ou d'une société d'aménagement. (Réf. A.)
- Les autres postes nécessitant une formation supérieure (école d'ingénieurs ou équivalent) complétée par un diplôme de gestion (type I.A.E., I.C.G., etc.), ainsi qu'une première expérience professionnelle dans le domaine de l'immobilier. (Réf. B.)

Envoyer C.V. détaillé et prétentions en précisant la référence souhaitée à n° 03890 Contesse Publicité, 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

BANQUE PRIVÉE PARIS
recherche pour son
DÉPARTEMENT CRÉDITS DOCUMENTAIRES

GRADÉS (ÉES) et CADRES DE BANQUE

Expérience BANCAIRE ou à défaut bonne connaissance IMPORT-EXPORT.

ANGLAIS EXIGE.

Avantages sociaux, restaurant d'entreprise.

Envoyer C.V. s/réf. 5.270 à P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75063 PARIS CEDEX 02 qui transm.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
recherche pour l'une de ses divisions situées dans la Banlieue NORD-OUEST de PARIS

un CADRE COMPTABLE

pour poste d'ADJOINT au CHEF des SERVICES COMPTABLES.

Pour postuler cet emploi il est indispensable :
- d'être titulaire du *D.E.C.S. complet ou d'avoir* une formation SUP. de CO Paris ou province ;
- d'avoir une expérience professionnelle de 2 ans minimum ;
- d'avoir une bonne connaissance de la gestion informatisée.

Les candidats intéressés par ce poste devront écrire avec C.V., photo et prétentions, n° 4.534, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

ATLAS COPCO FRANCE
« L'air comprimé au travail dans le monde entier »
engage

INGÉNIEUR
TECHNICO-COMMERCIAL

Pour être chargé de mission au Siège, au sein de son département « Compresseurs Industriels »

Ingénieur diplômé, âgé de 30 ans minimum, connaissant l'anglais, le candidat aura obligatoirement acquis une expérience de caractère commercial le familiarisant avec les méthodes de travail des Sociétés d'Ingénierie spécialisées en chimie, pétrochimie ou autres utilisant l'air comprimé.

Poste à pourvoir immédiatement.

Adresser curiculum vitae manuscrit, photo, prét. à A.C.F., Boîte Postale 11, 95130 FRANCONVILLE, sous référence PE/MI - Discrétion assurée.

SOCIETE ESPAGNOLE
DIMENSIONS INTERNATIONALES
recherche
Pour sa délégation installée à Paris

CADRE SUPÉRIEUR

chargé de la coordination administrative et financière pour ses différents bureaux en Europe.
Le candidat devra avoir :
- une formation supérieure, Université, H.E.C ou équivalent ;
- une expérience en technique financière administrative et contrôle de gestion ;
- maîtrisé l'Anglais et l'Espagnol ;
- formation juridique appréciée ;
- rémunération à convenir selon aptitudes du candidat.

Envoyez curriculum vitae + prétentions à : M. S. GESTION, 32, boulevard Bastille 75012 PARIS, qui transmettra.

DIRECTION COMPTABLE
Important Groupe Commercial Français
Chiffre d'affaires consolidé 1,8 milliard
recherche :

INSPECTEUR
Responsable Organisation Comptable

NIVEAU EXPERTISE

Expérience utilisation informatique
Connaissance anglais souhaitée

Résidence Siège Social Paris avec fréquents déplacements sur Filiales France et Afrique Noire.

Adr. lettre man., photo si possible et C.V. détaillé av. rémunération annuelle souhaitée ss le no 4.820 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

IMPORTANTE SOCIETE
engage pour compléter son service études

1 PROGRAMMEUR-ANALYSTE
CONFIRMÉ COBOL-ANS

NIVEAU I.U.T. ou EQUIVALENT

Restaurant entreprise - Avantages sociaux.
Lieu de travail : Métro Pont-de-Neuilly.

Envoyer C.V., photo et prétentions, réf. 6.514 à P. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75083 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

Pour succursale
au NIGERIA
importante Société Négoce cherche

CHEF D'ATELIER CONDUCTEUR DE TRAVAUX

Le candidat devra :
- posséder niveau B.T.S. ;
- justifier expérience dans second œuvre bâtiment ou dans constructions métalliques ;
- il sera affecté au département constructions tubulaires et métalliques.

Connaissance anglais et expérience outre-mer appréciées.

Adresser C.V., photo et prétentions sous n° 7 L 047 à CENTRE DE PSYCHOLOGIE APPLIQUEE, 104, rue Ney, 69006 LYON.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

JEUNES CADRES POUR S.A.V.

Vous avez 27 ans minimum, un DUT, un BTS, ou un diplôme d'ingénieur, de préférence dans les domaines électromécanique, électronique, ou gestion.

Vous souhaitez faire carrière dans un groupe solide et performant.

Vous vous sentez attiré par une activité polyvalente exigeant des qualités de gestionnaire, le goût de la technique, et le souci de la communication humaine.

Nous vous proposons de travailler ensemble, dans un important Service Après-vente à Paris.

Votre rémunération de départ sera fonction de vos compétences, et non inférieure à 60.000 F.

Ecrire avec CV et photo à Service Y.

Psychologie appliquée Justet
2, rue des Dardanelles
75017 Paris

CONTROLEUR BUDGÉTAIRE
60.000 F - PARIS

Il s'agit d'un nouveau poste à pourvoir au sein de notre service contrôle de gestion.

En liaison avec le Contrôleur de gestion dont vous dépendrez, vous participerez à la mise en place des plans et budgets prévisionnels, l'analyse des coûts, la vérification des écarts, les comptes d'exploitation et des études ponctuelles à la demande de la Direction Financière.

Pour vous qui avez une première expérience de la comptabilité analytique, ce peut être une occasion d'élargir vos connaissances et vos responsabilités.

De notre côté, nous mettrons tout en œuvre pour vous aider à réussir.

Merci d'adresser votre C.V. sous référence 3.359 à

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, avenue de Messine
75008 PARIS
à qui nous avons confié cette recherche.

Importante Société Française
(C.A. 2 milliards)
exerçant son activité dans le monde entier
recherche

contrôleurs de gestion

Les candidats auront une formation supérieure (grandes Écoles) une expérience de 3 ans dans une entreprise privée et devront justifier d'une contribution personnelle dans des prises de décisions économiques.

Leur mission consistera :
- A implanter et faire vivre des procédures de gestion classiques ou avec l'aide de moyens informatiques.
- A aider les responsables à prendre leurs décisions et à mesurer l'impact sur les résultats.

Anglais nécessaire.

Adresser C.V. + photo + prétentions sous référence 18225 à

SEXTANT/DPA
182, av. Charles-de-Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine, qui transm.

ADJOINT DIRECTEUR FINANCIER 100 000 F

recherché par importante société américaine (banlieue Ouest Paris), leader dans sa branche en France.

Le candidat retenu possédera impérativement une solide expérience de la comptabilité U.S. et de la fiscalité française.

Agé de 28 ans minimum, de nationalité française de préférence, ce cadre maîtrisera parfaitement la langue anglaise. Il devra en outre pouvoir justifier d'aptitudes à la direction d'un département de 40 personnes.

RÉELLES PERSPECTIVES DE CARRIÈRE EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER.

Adresser lettre man., C.V. et photo à n° 3.025, P.M.P., 69, rue de Provence, 75009 PARIS.

Réponse et discrétion totale assurées.

U.R.S.S.A.F. DE PARIS
SÉCURITÉ SOCIALE
recherche

ORGANISATEUR CONFIRMÉ

- ayant bonne expérience en matière d'informatique (analyse organique, exploitation et essais, possibilités des ordinateurs et de leurs périphériques) ;
- responsable des études, assurera la coordination entre informatique et services utilisateurs.

NOTA

Les candidatures manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae détaillé ainsi que les prétentions en matière de salaire annuel devront être adressées à la :

DIVISION DU PERSONNEL DE L'U.R.S.S.A.F.
47, avenue Simon-Bolivar, 75950 PARIS CEDEX 19.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi

SOCIETE AERONAUTIQUE recherche :

DIPLOMÉ ÉCOLE DE COMMERCE

ou équivalent

- — Expér. approvisionnements et distribution, pièces détachées.
- — Import-Export.
- — Procédures douanières.
- — Anglais exigé.
- — Notions informatique appréciées.

Ecr. avec C.V., photo et prét. à n° 4763 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er

CHEF PUBLICITÉ
de métier, jeune, dynamique. Situation assurée, pour Revue C.A. publicité la plus import. dans sa spécialité. Tél. 766-04-60

Nationale suisse (France) Cie d'assurance I.A.R.D. rech.

LICENCIÉ EN DROIT
de préférence comme élève inspecteur. Adress. C.V. manuscrit 81, rue de Clichy, Paris-9e.

IMPORTANTE SOCIETE D'EDITION recherche

JEUNE HOMME ou JEUNE FEMME
ECOLE DE COMMERCE ou EQUIVALENT pour contrôler et animer point de vente en pleine expansion.

Envoyer C.V. + photo à n° 4.880, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

PR CHANTIERS ETRANGER

SUPERVISEURS
CHEFS DE CHANTIER expérience montage et suivi de raffinerie, pétrochimie. Parlant anglais. GESTION 2000. 246-42-01.

M. I. T. INFORMATIQUE
recherche

ANALYSTES et PROGRAMMEURS spécialistes MITRA 15 et TELEMECANIQUE SOLAR

Adr. C.V. dét. 5, rue du Helder, 75009 Paris, ou tél. pour rdez-vs 770-95-30

CONSTRUCTEUR BATIMENTS PREFABRIQUES recherche

SON RESPONSABLE
DU DEVELOPPEMENT CCIAL FRANCE ET EXPORTATION Lettre manuscrite avec photo n° T 099.023 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

TIL'S
ch. jeune COLLABORATEUR Très bons contacts clientèle pour vente APPARTS ANCIENS 23, av. Parmentier - 805-19-64

PIPELINE SERVICE recherche

INGENIEURS et TECHNICIENS SUPERIEURS
mécanique et électrotechnique. Parlant anglais et pouvant voyager en France et à l'étrang. Adr. C.V., à M. DUPUY, PIPELINE SERVICE 5, r. Chantecoq, 92801 PUTEAUX

Pr IMPORTANTE SOCIETE limite CLICHY-LEVALLOIS-ASNIERES

PROGRAMMEUR
EXPERIMENTE IBM 370 DOS-COBOL-ANS

Env. C.V., n° 95.796 B BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes.

Les Frères Lissac recherchent

OPTICIENS diplômés
ayant plusieurs années d'expérience pour postes RESPONSABLE MAGASIN à moyen terme PARIS ou PROVINCE formation complément. assurée. Ecrire avec C.V. et prétentions B.P. 87, 75022 Paris Cedex 01.

CLINIQUE (Rive gauche) recherche d'urgence SAGES-FEMMES Ecrire avec C.V. et références, n° 02.224, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

Ch. J.F. sér. pour s'occuper 2 enfants (2 ans et 3 ans 1/2), du 25 mars au 13 avril, à La Baule. Tél. à Mme REY : 605-27-28, à partir de 19 heures.

MERCEDES BENZ FRANCE
recherche

RÉDACTEUR-CONCEPTEUR

- Homme jne, qui sera chargé de la rédaction et mise en page d'une revue d'information destinée au Réseau.
- Formation : IUT journalisme ou équivalent.
- Déplacements.

DOCUMENTALISTE
— parfaite connaissance de la technique documentaire exig.

POUR CES DEUX POSTES : Expérience et motivation pour l'automobile, la mécanique et les problèmes de transport.

Adresser C.V. photo et prétent. MERCEDES BENZ France Direct. des Relations Humaines B.P. 486 - 17 75830 PARIS CEDEX 17

COLLABORATEURS Grd Standg pour CONTACT HAUT NIVEAU. GAIN IMPORTANT - 233-46-74

MAGIRUS DEUTZ FRANCE
recherche pour son siège social 25, rue Pajol, PARIS-18e.

COMPTABLE
1er ECHELON

3 AIDES-COMPTAB.
TEMPORAIRES du 1-7-77 au 31-12-77

EMPLOYÉE
pour service contentieux.

- — HORAIRES SOUPLES,
- — 13e MOIS,
- — CANTINE GRATUITE.

Tél. pour rendez-vous 205-71-09, poste 256.

IMPTE STE FRANÇAISE d'études et de constructions de chaudières pour centrales thermiques et nucléaires située à VELIZY (78) recherche

TRADUCTEUR TECHNIQUE
— Homme ou femme de langue maternelle anglaise.
Devra posséder :
— Une parfaite connaissance de l'anglais et du français ;
— Une expérience de plusieurs années dans la traduction technique et commerciale.

Adr. C.V. et prét. s/réf. 768/M, à SWEERTS, B.P. 269, 75424 Paris Cedex 09, qui transmettra.

Organisation franco-américaine recherche H. ou F., B.P. Comptabilité, bilingue, dactylo, capable diriger seul (e) toutes opérations. Débutant (e) s'absten. Libre ste. Ecr. n° 8.658, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

représent. offre

DISTRIBUTEUR NATIONAL recherche

V.R.P. MULTICARTES
Introduits directement dans points de vente pour matériel de camping, bagages ou autres articles loisirs.

Adr. C.V., prét., photo n° 3198 EMPLOIS ET ENTREPRISES 18, rue Volney, 75002 PARIS

CONSTRUCTEUR EUROPEEN MATERIEL ECLAIRAGE recrute

V.R.P. MULTICARTES ou AGENTS COMMERCIAUX
Pour régions RENNES, NANTES, LILLE, LYON, MARSEILLE, LIMOGES

Pr ventes aux grandes surfaces (rayon électricité). Envoyer C.V. à Sté KNOBEL, B.P. 43 TX GARONOR 93608 AULNAY-SOUS-BOIS.

demandes d'emploi

CADRE BILINGUE ANGLAIS
Spécialiste études de marchés et promotion des ventes produits consommation, courante, grande diffusion

25 ans expérience grandes marques, conseil commercial, rompu négociations commerciales tous niveaux.

RECHERCHE POSTE
CADRE DE VENTE OU REPRÉSENTATION (Paris ou province)

Ecrire sous le n° 4.308 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transm.

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
Restructuration, développement de syndicat professionnel.
— Formation supérieure.
— Expérience réussie création et direction générale d'une organisation professionnelle du secteur tertiaire.
— Compétences particulières : droit et finances.
Cherche larges responsabilités PARIS-PROVINCE.

Ecrire n° 651 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CADRE 42 ans. — INGENIEUR AGRONOME, perfectionn. gestion financière et commerciale, anglais, bonnes notions allemand, expér. contrôle de la qualité en industrie agro-alimentaire, formation; relations université-entreprise.

RECHERCHE : poste à respons. (section E).

INFORMATICIENNE, 26 ans. — MIAG, DEA d'informatique des organisations, anglais, allemand, 3 ans d'expérience ingénieur-conseil sur matériels divers petits et gros systèmes.

RECHERCHE : poste analyste, région parisienne (section B).

CADRE, 39 ans. — Stage contrôle de gestion AFRAMP, connaiss. anglais, espagnol, expérience achats services généraux, gestion entretien.
RECHERCHE : poste assistant contrôle *gestion ou resp. services achats (section B).*

CADRE COMMERCIAL, 36 ans. — Ecole Supérieure de Commerce, perfectionnement marketing commerce international, anglais, bonnes notions allemand et espagnol, 10 ans expérience vente, promotion et animation des ventes.
RECHERCHE : poste niveau direction commerciale ou responsable agence France ou étranger *(section D).*

ANPE

s'adresser à:
AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.-

EXPORT
INGENIEUR GRANDE ECOLE 34 ans, célibataire
— 6 ans expérience vente machines.
— Anglais, allemand courant.
— Bonne connaissance marketing.
— Organisation et administration.
— Déplacements étranger acceptés.
Recherche POSTE INGENIEUR D'AFFAIRES.
Ecrire HAVAS ORLEANS n° 115.589.

DAME, 45 ANS, LIBRE **NIVEAU BAC** collaboratr. administrative ccIale 12 ANS EXPERIENCE recherche SITUATION STABLE A PARIS TEL. : 588-35-73.

ANALYSTE
Informaticien confirm. études et réalis. appliq. gest., program., organisat. démarr., etc., ch. sté dynam, rég. Paris ou Sud France Ecr. n° 659 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

PSYCHOLOGUE H. 10 a. exp. Recrutem.-Formation, ch. emploi temps partiel. Ecr. n° 647, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Ing. Electricien Toulouse déb. lib. O.M., ét. ttes prop. (étud., rech., B.E.). Tél. (65) 37-06-29

J.F., 29 ans, Maîtrise gestion, parlant angl., 4 a., contrôleur de gestion dans multinationale, cherche poste similaire. Ecr. n° 67493 M., Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

JAPONAISE, 30 a., bne présent. 4 a. expérience hôtesse, parl. angl., japonais, franç., sach. taper à la machine, rech. situat. ds agence tourisme ou hôtesse accueil. Tél. 973-48-49

ARCHITECTE D.P.L.G., 25 ans, 2 ans d'expér. B.E.T. Agence. Etudie ttes propositions. Ecr. n° T 099.443 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e) Téléphone : 414-25-44

JEUNE FEMME, 34 ans
- Licence + D.E.S. lettres.
- Expérience presse et édition (journaliste, secrét. rédaction lectrice, rédactrice).
- Rompue aux travaux rédac-rewriting, préparation copies, correction d'épreuves.

Cherche travail temps plein ou partiel. Ec. n° T 099015 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

INGENIEUR DE SECURITE 40 ans, diplômé Ecole des Mines de DOUAI. Solide expérience de la fonction dans industrie Pétrolière et Minière. Responsable Sécurité 2 Unités métallurgiques (4.500 personnes) rech. Poste équivalent FRANCE ou Etrang. Ecr. Havas Pau D 11.689

J.F., 28 ans, dynamique, bonne présentation, recherche emploi DEMONSTRATRICE, HOTESSE BUREAU ou VENDEUSE Tél. 937-50-10

Animateur FPC rech. 1 à 2 jours d'intervention par semaine sur population ouvriers ou employés Ecr. n° 658 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ADJOINTE DE DIRECTION J.F., 35 a., maîtrise lettres mod. exp. relat. ext. ds moyenne entreprise et relat. humaines (information) dans multinationale cherche poste à resp. :
- Coordination.
- Rédaction.
- Négociation.

Ecr. n° 628 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F., 16 ans, ch. famille au pair pour juillet, bord de mer. Tél. 628-14-30 après 19 h.

J.F., BILING. PORT., BRESIL Niv. univers. Exp. trad. interp. rédact. Exp. com. tour. adm. Bien introduite milieux port. ch. situat. en rapport Paris, Lisbonne ou Porto. Tél. Anne Cabral, 252-16-96

Economiste-urbaniste cherche travaux d'études à temps partiel. 735-19-64

Homme 27 ans **DIPL. SC. PO.**
— DEA sociologie syndicale
— DUT relations publiques
cherche poste RELAT. HUMAINES, FORMAT. R. P. FONCTION ADMINISTR.

Ecr. M. CUNIN, rue du Pont-de-l'Orne, 54240 JŒUF

Recherche MISSION NON PERMANENTE

Organisation de service DOCUMENTATION quelle que soit l'importance et le secteur professionnel. Etude, mise en place de la circulation de l'information dans l'entreprise. Création, catalogage de BIBLIOTHEQUE, propose également assistance technique, choix d'ouvrages.

Ecrire n° T 99.377 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e), ou tél. : 474-87-13.

JURISTE, H, 25 a., lic. Droit Priv. + DES + Dipl. juriste conseil, entreprise. Ch. ds serv. juridique, personnel ou ds banque, assurance. M. CARPENTIER, 17, rue Guittet, ANGERS

H. 28 a., lic. scienc. éco. niv. D.E.C.S. resp. compt. P.M.E. libre de suite. G. BEHANZIN, 23, rue L.-Braille, Paris-12e

INGENIEUR E.S.E., 42 ans, 15 ans expér. informatique, rech. emploi province ou étrang. Tél. 788-84-24 soir.

Jne Fme dynamique, rupture volontaire monde enseignem., recherche poste relations publiques, contacts, échanges. Formation économique et psychologique tourisme, hôtellerie, club privé, etc. Ecr. à T 99.467 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J.F., 27 a., dipl. ATTACHEE de PRESSE, angl. cour., réf., libre suite. N° 4.540 CONTESSE P., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

H. 35 ans, cadre, form. techn. et scientifique, 10 a. expér. vte produits et biens équipements industriels. Allemand parlé. Lib. suite disponible pour fréquents déplacements même étranger. Ch. poste responsable haut niveau branche technico-ccIale. Ecr. à 04.685 CONTESSE P., 20, avenue Opéra, Paris-1er.

Chef comptable, bilingue anglais, Auditing, Budget, reporting, informatique, gestion personnel. Libre rapidement. Ecr. à 4.638 CONTESSE P., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er

Libre suite, J.F. 26 a., bac G 1, bonnes connaiss. anglais (séjour 6 mois en G.-B.) + sténodactylo, télex, 7 a. exp. dont RP, rech. place responsabilité. - 024-01-15.

Chef service import-transport-douane, cherche poste hautes responsabilités. Ecr. n° 640 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H.E.C., J.F. 26 ANS expérience achats, vente, gestion produits grande consommation cherche poste responsabilité dans services commercial-marketing, exportation ou centrale d'achats. Ecr. n° 8.642 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

EXPERT-COMPTABLE diplômé E.S.C., 45 a., directeur financ. dans groupe important spécialisé droit fiscal et droit sociétés recherche Situation évolutive de haut niveau. Ecr. n° 8.643 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

CADRE COMMERCIAL Fme, 35 ans, 12 ans expérience ccIale à tous nivx, différentes branches à constitution réseau, suivi force vente, négociation clientèle, ch. poste régional. *Disponible immédiatement.* Libre pour déplacem. Ecr. sous n° 65.010 Havas-Contact, 156, bd Haussmann, 75008 Paris.

Homme, 30 ans, Formation Juridique de base. Après formation F.N.B.
— 6 années Conseil en gestion à la Fédération nationale du Bâtiment (service APROBA).
— 3 années de responsabilités à plus haut niveau dans entreprise Second œuvre.
Recherche poste direction. Ecr. HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris sous référence 64.881.

J. F. Assistante médicale, 20 a., allemand, ch. poste stable. Ecr. à 648 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ALGERIE Ing. élec., méc., métr., topo, TCE, 50 a., résid. dyn., chbr., com., Alg.-Fse, htes relat., angl., allem., arabe, kabyle. Droit, douane, transit, Pos. bur. cherch. sit. rapport. Chant., adm., clients, planning, coord. avec siège Europe. Lib. tr. rap. Et. tt. prop. chif. PME. Ecr. n° 617, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

secrétaires

Import. organisme national Quartier Etoile recherche pour son chef de service financier

UNE SECRÉTAIRE-STÉNODACTYLO
Pour préparation budgets et tableaux de bord, notions comptabilité. Nbrx avant. scx. Tickets restaur., 13e mois. Env. C.V. détaillé et photo s/réf. 7.433 à P. LICHAU S.A., 10, r. de Louvois, 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

cours et leçons

MATH. Rattrap. par prof. exp. Px modere. T. 278-77-71.

Révis. Pâques - Franç., Philo, orthographe, allemand. 250-77-71

boxes-autos

13e. *A VDRE r. Boussingault* 18 BOXES. Bon placement. 1er sous-sol. 589-49-34.

capitaux ou proposit. com.

ARCHITECTE
ou ingénieur du bâtiment recherché par dirigeant proche de la retraite, en vue cession participation dans société de construction de maisons individuelles à PARIS. Ordre de grandeur de l'investissement F 400 000 à 1 000.000. *Ecrire n° 65.020* HAVAS Contact, 156, bd Haussmann, 75008 Paris, qui trans.

Franchise. Organisat. internat. de consommateurs offre une représentation exclus. en France. De préf. agents d'assurance ou Stés d'investiss. Gdes possib. de gains. *Mise de fonds 30.000 dollars U.S.* Répondre à « Cash Card Service », Publicitas AB *Kungsgatan 62 P.O. Box 665,* S-101-29 Stockholm, Suède, q. .tr.

Edition et production musicale recherche associé avec capitaux. Téléphone : 256-34-72

Pour promotion, imm. 28 logis ch. ASSOCIE, parts de 50.000 F. Gros rapport - Tél. : 324-22-01

formation profession.

- PROGRAMMEUR D'EXPLOITATION SUR I.B.M. 3
Niveau BAC : 180 h de cours
- OPERATEUR PUPITREUR D.O.S.
Niveau 1re ou B.E.P.C. : 140 h de cours de jour ou du soir

FAX
6, r. d'Amsterdam-9e - 874-95-69
94, r. Saint-Lazare-9e - 874-56-60

information emploi

POUR TROUVER UN EMPLOI

Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages). Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'actions détaillées.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.
- Vos droits, lois et accords.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

automobiles

ALFA ROMEO
Exposition. Essais, ventes. Crédit leasing. Pièces détachées. Mécanique, carrosserie. Modèles disponibles immédiatement.
SFAM-France
23, bd de Courcelles. 75008 Paris. Tél. 292 02 50
40 ter, av. de Suffren. 75015 Paris. Tél. 734 09 35

AUSTIN * ALLEGRO * MINI * INNOCENTI — Leyland
Tous modèles disponibles.
à partir de **15.600** F clés en main
Leasing, sans apport, sur 3 ou 4 ans avec loyer mensuel
GARAGE FOCH - 35 rue Paul Valery Paris16 - 727-31-02

Pour cause départ étranger vd FIAT 127, 3 portes, spéciale, bleu métal. Nov. 76. Garantie jusqu'au 15 mai 77. 15.900 F. Tél. : 250-39-10.

GARAGE DES ARDENNES
Allegro 1100
AVEC 682F CPT
203.30.75 700.75.48

l'agenda du Monde

Offres de particuliers

A VENDRE D'OCCASION Etain « le Manoir » 10 ans, parfait état 1 chandelier, 2 tasses 1 pot à cigarettes. Ecr. n° 6 461, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Antiquités

Particulier vend meubles époque XVIIIe et salle à manger 1925. Téléph. : KLE. 91-42.

Ach. à b. prix étains anciens, faïence et meub. 19e et bibelots Tél 551-71-71 le Temps Passé, 45, bd Latour-Maubourg, VIIe.

SOLDES DU 19 AU 27 MARS
100 CHEMINÉES — d'époque ou de style.
60 PLAQUES DE FONTE — pour cheminées.
40 OBJETS DIVERS — en pierre ou métal.
Tous les jours, y compris le dimanche, de 10 h. à 19 h.
Ets BENEZECH 74, bd Garibaldi, 75015 PARIS.

Collectionneur recherche ESTAMPES JAPONAISES très belle qualité. Ecr. n° T 99.417 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Artisans

Artisan peintre ch. tous travx *toutes distances, même travaux* urgents. Tél. : 465-44-04.

PLOMBERIE sanitaires, travail soigné et rapide. Téléph. : 606-97-73.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS, BAGUES ROMANTIQUES. Se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, Paris (4e) - Téléph. : 033-00-83.

Cours

Apprendre l'américain à l'American Center, 261, bd Raspail-14e. Tél. : 633-67-28. Cours du soir. Conversation. Inscriptions immédiates. Début de la nouvelle session : 25 avril.

BAC. C.D.E. vac. PAQUES, une sem. révision INTENSIVE EN MATH, PHYS. PAR AGREGE. banl. S., RER. 350-01-27 ap. 17 h.

Cours audio-visuel de langues démonstrations gratuites. Venez 46, bd St-Michel, Paris-6e. Téléphonez : 326-08-70, 329-02-88 tous les jours de 9 h. à 21 h.

MATHS-PHYSIQUE par polytechniciens : seconde, première, bacc., préparatoire. T. 261-14-69.

Prof. américain bilingue donne cours d'anglais. Tél. : 805-35-41.

DACTYLOGRAPHIE-STENO *Méthode accélérée.* 757-86-86.

Dipl. études sup. en maths, doct., gest., assure préparat. examens.

MATH. COMPT. GEST. Tél. : 250-49-04, après 18 h.

Déménagements

Dpts F.L. Service. Tous volumes qualité artisanale, 12, r. Valadon Paris-7e. Tél. : 555-23-48 - 23-89.

Experts

BOUTEMY ET DECHAUT Pierres précieuses, joaillerie, orfèvrerie. 9, r. Saint-Florentin, Paris-8e. Tél. : 260-34-80.

Hi-Fi

A vendre ampli-tuner Kenwood 2 fois 16 watts à 8 ohms, moins d'un an. Prix 1.200 F. 735-64-68.

Mobilier de bureau

Vd urgent beau mobilier bureau + sièges Knoll + tables dessin + machines écrire et calcul + photocopieurs. Tél. : 737-58-80.

Moquettes

30 à 70 % sur stock, 10.000 m2, moquette toutes qualités. Tél. : 757-19-19.

Photo

Cours photo avec modèle. Tél. : 355-86-99.

Psychologie

Psychothérapie-psychanalyse *psycho-analyste. 705-09-63.*

Rencontres

RENCONTRES Relations, bridge, échecs, scrabble, débats, yoga, danse, etc., 8, r. du Dragon, 222-88-38.

Ne rêvez plus d'Amis avec qui partager vos joies, vos goûts, quels qu'ils soient : artistiques, sportifs, touristiques. Vous les trouverez grâce à « Goûts communs », Colette Lesure, Paris-7e. Tél. : 548-95-16.

Spécialités gastronomiques

Restaurant « Le Portua » Pptaires : BADIOLA Frères Spécialités : fruits de mer, poissons, crustacés. 16, rue de la République, 64250 SAINT-JEAN-LE-LUZ.

Répondeurs téléphoniques

Ttes marques neuf, occasion. Facilités règlement. T. 227-49-77.

Spécialités régionales

VINS DE PAYS CATALAN rouge franco domicile T.T.C. 12 bout. 89 F, 24 bout. 160 F, 36 bout. 225 F, 48 bout. 290 F, 60 bout. 345 F, 72 bout. 410 F. Paul CHICHET. Mas CHICHET 66200 ELNE.

Pour le rapport qualité/prix un VDQS Corbières est idéal ! Recevez en direct de la cave Rouge, rosé, 5,50 F TTC départ du DOMAINE DE GRAFFAN primé Paris et Mâcon. BARTHEZ récoltant à FERRALS, 11200.

Yachting

A vd. MUSCADET 1972 tr. bien équipé, visible Méditerranée. TEL. : 875-23-47.

GRÈCE - TURQUIE A LA VOILE
PRENONS 3/4 PERSONNES A BORD DE NOTRE KETCH pour CROISIERES SAUVAGES ILES EGEE
INITIATION PERFECTIONNEMENT FARNIENTE.
TEL. : 606-44-50 ou écr. Delanty 2, rue Tholozé, 75018 PARIS.

Vélos

— LOCATION de VELOS .. 2, r. du Fer-à-Moulin, Paris-15e. TEL. : 337-59-22.

Vacances - Tourisme - Loisirs

Vacances et stages 77 avec les éclaireuses et les éclaireurs de France
Documentation, tous renseignements :
E.E.D.F.
66, Chaussée-d'Antin, 75009 PARIS. - Tél. : 874-51-40

A louer Courchevel, Alt. 1.550 appt. tt cft., 4 pers. Vac. scol. Pâques. Tél. (16-35) 72-02-29 ou (16-35) 65-34-08.

VACANCES EN ROUERGUE Stages variés, week-ends, équestres et pédestres. DOMAINE DE LA NAXE. Tél. 46-41-33, 12560 Saint-Laurent-d'Olt.

Hôtes payants reçus ds château Empire aux env. d'Aix-en-Provence. Tr. b. cadre. Parc 6 ha, gd calme. sél. conven. partic. aux pers. ayt besoin de détente ds une atmosph. de culture et de gentillesse. Ecr. Château-Bas, 13120 MIMET.

Les vacances chaque week-end à 40 mn de Paris LE CLUB DES LOISIRS dont vous rêviez. Tél. : 404-42-01.

COURCHEVEL 1.650. Studio club hôtel, 4 pers. du 10-4 au 17-4 locat. 600 F. Tél. (21) 21-57-60.

SKI. LES GETS-74 A louer du 9 au 17 avril, duplex 5/6 personnes. 1.000 F. Tél. (23) 52-00-03, après 18 h.

PARENTS. Vous rech. pour vos enfants des vacances enrichissantes. LES SECOURS d'étude et de DETENTE, organisés par OFACIL en Angleterre et en Allemagne (toutes garanties de sérieux et de qualité).
- Accueil individuel dans familles sélectionnées.
- Cours quotidien par professeur d'origine française.
- Pratique journal. de sports individ. et collectifs.
- Nombr. activités variées.
- Deux excurs. par semaine.

OFACIL 9, avenue R.-Schuman, 75007 PARIS. Téléph. : 705-50-43 et 555-69-17.

NICE Hôtel 2 ETOILES neuf chambre au mois avec TV couleur, radio, w.-c., et bains indépendants. Prix : 1 000 F T.T.C. 8, rue Saint-Michel, à NICE.

La Louvesc, Ardèche, alt. 1 050. Hôtel Relais du Monarque**NN Pens. 60/100 F net. Ouvre 28-5.

HT-JURA. Pâques-été, meublés 2 à 10 pers. Tél. (78) 88-97-18.

PENTECOTE EN TUNISIE Du 28 au 30 mai 1977. Voyage + séjour tt compris : 1.190 F. Monceau-Voyages, 23 bis, r. de Courcelles, Paris-17e. 766-91-94.

Tapis

P. ach. cher TAPIS D'ORIENT. Tél. : 202-17-19 de 18 à 21 h.

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

FOCH près - Luxueux living + 2 chambres, gd standing, décoration, ameublement soignés Prix à débattre. - 603-60-08.

R. LAURISTON - Joli 2/3 pces, s. de bains, wc, tél., calme, impeccable. 298.000 F. 577-46-85.

17e RUE POUCHET 2 P. Imm. récent Cuis., s. de bains, wc, 41 m2, asc., chff. central. Px 175.000 F. Crédit - 627-78-52.

CHAMPS-ELYSEES (même) Propriétaire vend TRES BEAU STUDIO tt confort, tél., étage élevé, soleil, ascenseur. Tél. heures bureau : 734-99-75.

4e MARAIS APPART. DE CARACTERE 162 M2 environ, habitation EN DUPLEX, partie professionnelle ou éventuell. ATEL. ARTISTE. C.I.E. - 522-41-02

81, RUE DE MAUBEUGE 6 P. 180 M2 4e étage, asc. PROFESSION LIBER. poss. Vis. jeudi, 14-18 h.

AV. R.-POINCARÉ 315 m2, 3 serv., 2 boxes. Profession libérale 1.800.000 F - Exclusivité FRANK ARTHUR - 766-01-69

PRÈS UNESCO TR. BEL IMMEUBLE P. de T. 4e étage, grd appt de 7 pièces **SURFACE 195 m2** TOUT CONFORT TEL. : 766-04-17, poste 263

QUAI BLÉRIOT 2/3 Pièces 60 m2, clair, confort. Terrasse - 355-24-65

CITE. Rare. 7, quai aux Fleurs. Imm. XVIIIe ravalé luxueux livg + coin chbre, cuisine équipée, bains, wc, poutres, cheminée. Tél. Gar. 370.000 F. S/place merc. 23, jeudi 24, 13-18 heures.

18e. Placement exceptionnel Bel imm. P. de T., 2 logem., Entrée, 1 p., gde cuis., poss. wc. Locataires 72 et 74 ans 1.200 F/m2. Urgent. 265-68-90.

BD LANNES. Imm. récent, livg double + 3 chambres, 2 sanitaires, vue sur verdure. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

Mo PASSY et EXELMANS appts occupés, 3 ou 4 p., tt cft, ds très beaux immeubles, asc., chff. centr. Prix exceptions. vu urgence - Tél. : 225-18-30.

RUE DE PASSY. Magnifiq. 2 p. refait neuf, caractère, 2e étage, CALME, CLAIR - 033-56-72.

BUTTE-MONTMARTRE - 5 P., VUE PANORAMIQUE S/PARIS Très calme, sur jardin, soleil, appt lux. aménag., tt cft. Prix 600.000 F. Téléphone 255-66-18.

PARMENTIER 3 P., tt cft, 65 m2, 305.000 F. ET. LACUEE, 307-57-15.

ST-GEORGES. 22, rue Victor-Massé, soleil, 6 p.+pce duplex, très bon état, décor. Px 620.000. Parkg. Visite jdi 14 h. 30-16 h. 30 COURTOIS - 265-49-85.

BUTTES-CHAUMONT. A saisir. 2 p., tt cft, 52m2, 2e étg., calme, s/jardin, cave, park., résidence luxueuse, 215.000 F. 687-36-54.

TERNES. Propriétaire vd dans bel imm. beau 3 p., 62 m2, tél., à rénover, 4e étage, sans asc., 250.000 F - 551-29-99.

Près place Nation 540.000 F ensoleillé, calme, bel appt, entr., séj., salon, 3 chb., cuis., pender., tt cft, asc., verdure - 346-63-85.

VILLIERS. Pptaire vend dans imm. P. de T., asc., balc., 2 et 4 p., tt cft. Sur place ce jour, 14 h. 30-17 h., 189, av. Villiers.

Près bois Vincennes et RER, bel imm. vue panoramiq., balc., hall, séj., 3 chb., cuis., tt cft, asc., parkg. 425.000 F. 344-71-97.

P. à P. BEAU 18e, VOIE PRIV. CALME ET STANDING. 3-4 p. 80 m2, 4e étg., ascens., tél. + chb. serv. + cave 1930, ravalé. TRES SOIGNEUSEMENT RENOVE. Cuis. équ. 460.000 F. Ecr. à 6.463, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Mo ARGENTINE. Dans très bel imm., gd livg dble + 2chbres + 2 bs, 120 m2, imp. + 2 chb. de serv., parking en location. Visite jeudi, 13 h. à 17 heures, 1, SQUARE VILLARET-DE-JOYEUSE, ou SEGONDI S.A., 874-08-45.

République. Bon imm. appt com. 150 m2, clair, chff centr., tél. tte ppté, 750.000 F. 366-45-29.

MADELEINE. - Grand studio, tt cft, 40m2 à rénover. Bel imm. Directoire, asc., tapis escalier, 235.000 F. FONCIAL, 266-52-35.

9e, r. BELLEFOND, no 11, 2e ét. séj., 2 ch., bs, cft, 65m2, 255.000. Visite 13-19 h. Tél. 771-77-83.

AUTEUIL. Récent, standing, gd living, chambre, cuisine, bains, balc. s/verdure, calme, soleil, 350.000 F. REGY. - 577-29-89.

Beaubourg. Rénovation plein sud toutes surfaces. Gd charme. 246-58-36 mat., 277-63-37 ap.-midi.

MUETTE. Bel imm. P. de T., 5-6 p., tt cft, chbre service, professions libérales. MARTIN, D rDroit - 742-99-09.

RUE LA FAYETTE. Bon imm., petit 2 p., sur rue et balcon. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

PHILIPPE-AUGUSTE Imm récent luxe, 3-4 p. 87 m2; 4-5 p. 118 m2 - 343-13-18.

Mo POMPE Imm. anc. Très calme Gd 6 P. 220 m2. Tout confort + 3 chbres service + 2 caves + téléph. 1 300 000 F. — 522-45-82.

Mo ST-GEORGES - ATELIER d'ARTISTE. Bon im. Liv. + ch. Confort. - 526-38-33.

9e Dans bon imm. Conft. 3e étage. **5 P. et 3 P.** Possib. reprise de votre logement - 280-59-73

13, PLACE DES VOSGES Restauration de l'HOTEL DE ROHAN-CHABOT APPARTS DE CLASSE EXCEPTIONNELLE **DE 145 m2 A 250 m2** Dans un cadre prestigieux avec JARDIN INTERIEUR A LA FRANÇAISE Documentation et visite : **SOREDIM** 227-91-45 755-98-57

20e IMM. STANDING 1970 Vue panoramique - LOGGIA **LIV. + 3 CHBRES** Dépend. 2 bains 120 m2 - Park. - Impeccable Prix : 650.000 F. - Tél. 627-76-52.

CADET Poissonnière 3' métro STUDIO 2e étage. Salle d'eau, conft. 76.000 F. Très bon état intérieur. — 336-17-36.

Paris Rive gauche

ODÉON RUE HAUTEFEUILLE HOTEL XVIe SIECLE ENTIEREMENT RESTAURE APPARTEMENTS **DE 2 A 5 PIÈCES** DE 85 M2 A 170 M2 POSSIBILITE PARKINGS LIVRAISON : AVRIL 1977 Documentation et visites : **SOREDIM** 227-91-45 755-98-57

PANTHEON CONTRESCARPE 3 P., cuis., 2e étage, 209.000 F. 3 P., 4e ét., 56 m2, 275.000 F. Charme, soleil. - 331-89-46.

ST-PLACIDE - Gd STUDIO et 2 P. Luxueusement refait. URGENT - 326-19-10.

PONT MIRABEAU Maison part. 300 m2 + JARDIN. Refait neuf. 1.250.000 F - 823-56-72.

LUXEMBOURG (place) Exceptionnel, ds immeuble gde classe, face jardin, plein soleil, superbe 7 P., 250m2, excellent plan. Frank ARTHUR, 766-01-69.

VAVIN DANS BON IMMEUBLE Reste à vdre un coquet studio 118.000 F et un magnifique 3 P. 348.000 F. - Belle rénovation. PROMOTIC - 325-10-74

4 P. 120 M2, 4e étage asc. Très bel imm. ancien Chbre de service, 560.000 F. Tél. 288-42-84 - 293-51-87

Mo MOTTE-PICQ.-GRENELLE IMMEUBLE RENOVE **1 PCE** Cuis., w.-c., possib. bns. JOUBERT et ANDRE 5, r. A.-de-Neuville, 75017 Paris Tél. : 766-04-17 (p. 255)

7e ARRDT QUAI VOLTAIRE GRANDS APPTS 220 m2 Asc., chauffage central. Emplacement et vue except. JOUBERT ET ANDRE, 5, r. A.-de-Neuville, Paris-17e. 766-04-17 - 227-55-17 - 227-54-74.

5e - PRÈS PANTHÉON DANS IMMEUBLE RECENT Séj. 1 chbre, cft, 50 m2. Calme. 300.000 F. JOUBERT et ANDRE 766-04-17 (Poste 260)

22, RUE DES PLANTES Part. vd 2 p., tt cft, 3e étage, imm. P. de T. Tél. : 540-98-32

Avec votre plan ou compte d'épargne-logement **INVESTISSEZ à PARIS STUDIOS, 2 P., DUPLEX** Rénovés ou à rénover Rentabilité très élevée Indexation du capital investi Location et gestion assurées 12 programmes en cours **GROUPE VRIDAUD** 15, rue de la Paix, 75002 PARIS Téléphone : 261-52-25 +

PANTHÉON MAGNIF. DUPLEX 250 m2 Vue exception. exclus. 033-62-71

MONGE/CONTRESCARPE Séj. + 2 p., 65 m2, caractère, calme. - ODE. 42-70. SOLEIL.

INVALIDES Métro Ecole-Militaire Immeuble 1930, tout confort, STUDIOS ET 2 PIECES à partir de 148.000 F. Garages possibles. - Visites : 13, rue CHEVERT, les mardis, jeudis, samedis, 14 h. 30-18 h. 30.

5e Chbre+coin cuis. + dches, 50.000 F. « FAC », 337-69-59.

AV. DE SEGUR. Idéal investisseurs, dans bel immeuble P. de T. occupés, 2 et 3 p., étg. élevé, asc., except., urgent 2.25-18-30.

MAINE/MONTPARNASSE Petit 3 pièces, cave, travaux à prévoir, 180.000 F. - 322-22-47.

7, rue du CARDINAL-LEMOINE Gd 2 p., 60 m2, cuis. équipée avec coin repas. Bains, wc, chff. cent. PARFAIT ETAT+ch. serv. Sur pl. jeudi, 14 h. 30-18 h. 30.

LUXEMBOURG - Exceptionnel, élégant duplex, séjour 2 chb., 2 bains, 5e étg., asc., bel imm. 520.000 F + travaux. 325-10-54.

St-SEVERIN, sur 3 nivx, 4e-5e-6e, lux. aménag. Récept. 50 m2, duplex habit 70 m2 ensemble ou séparé - 260-26-29, le matin.

5e - Métro GOBELINS GRAND 2 PIECES tout confort, 295.000 F. Téléph. : 266-16-65.

HAUTEFEUILLE. Prox. Seine, 100 m2, gd séj. + 2 p., 2 bs, 2 entrées, LUXE. ODE. 95-18. Immeuble classé - CALME.

GRENELLE-ST-SIMON. Pptaire vd ds bel imm. en rénov. 3 p. entrée, cuis., s. bs, 80 m2, au 4e avec asc. Tél. 757-84-50.

TOUR CORTINA. Gd 2 p., cuis., s. de bs, tél., parkg, 3e asc., 280.000 F - 567-97-81.

Propriétaire vd direct. avenue DUQUESNE 90 m2, rez-de-ch. sur cour, jardin, 3 pièces + jdin hiver, caractère, tr. calme, clair, 450.000 F - Tél. 705-25-21.

VUE SEINE Terrasse Imm. XVIIe Séj. + ch., bns, gde cuis., décor luxe, 580.000 F. 11, r. Dauphine, jeudi-vendr. 14-18 h. - 033-57-57.

Région parisienne

VERSAILLES Immeuble XVIIIe Rez-de-chaussée 250 m2, 3 réceptions, 5 chbres, 3 s. de bains, gde cuis. équipée, très bon état, soleil. - 727-15-82.

CHATOU 2' R.E.R. - Imm. 74. 4e étage, asc. APPT 80 m2, séj. dble av. balcon intérieur, chbre av. balcon, cuis., s. de bains, wc, tél., cave, park. couvert. Prix 500.000 F. AGENCE CARLIER 6, place M.-Berteaux **976-37-61**

Part. vd. ISSY-LES-MOULINX, **Mo PTE-DE-VERSAILLES** 3-4 pièces, standing, 395.000 F. Tél. : 531-83-81, l'après-midi

LA CELLE-ST-CLOUD, ELYSEE II, appt excell. état 92 m2 + 62 m2 jdin, séj. 27 m2, 3 chb., 2 bs, cuis. équ., dressing, box fermé, cave. TRES CALME. Px 385 000 F. J.M.B. T. 970-79-79.

P. à P. vd à Nogent-s-M. près bois et RER, appt 72 m2, tt cft, stdg. Px 360.000 F. T. 873-64-42.

SEVRES. Ds bel. résid. 4 p., c., tout cft, gar. 297.000. 027-57-40

NEUILLY - Bd BINEAU Luxueux séjour, 2 ch. moderne, 5e étage, terrasse 32 m2, box. MICHEL & REYL - 265-90-05.

VERSAILLES R. G., près gare, immeuble neuf, beaux 5 pièces, verdure, prix moyen au m2 4.500 F parking inclus. PHILMO, 27, rue Carnot, 78 - VERSAILLES, 950-35-72.

ROCQUENCOURT. Appt très gd stdg, parc boisé, piscine, tennis, 163 m2, loggia 54 m2, séjour, salle à manger, 5 chambres, box en sous-sol. Prix justifié. J.M.B. - 970-79-79.

EXCEPTIONNEL, St-GERMAIN-en-LAYE, 5' RER, près forêt, très grand stdg. Haute qualité, splendides APPTS 150 m2 avec terrasse ou jardin privatif, réception + 3 ch., cuis. équipée, 2 garages. Livraison juin 77. Ag. gare St-Germain 973-77-77.

Part. à Part. SAINT-CLOUD, près hippodrome, 3-4 p. calme, ensol. Px 325.000 F. 771-65-03.

Particulier à particulier vend dans immeuble récent pierre de taille, 4 étages, très calme, appartement 3 pièces, tout confort, 3e étage La Varenne-St-Hilaire, 150 m. R.E.R. Tél. 885-45-64.

BOULOGNE (Marcel-Sembat) Récent, living + 1 chbre tout confort, calme, verdure. MARTIN, Dr droit - 742-99-09.

PRE-St-GERVAIS. 5' Mo, appt nf, 2 p. 50 m2, 9e étg., s. bs et cuis., équ., moquette, parkg, cave, état except. 200.000 F Particulier - Tél. : 845-59-05.

SEVRES COTEAU. Part. à P., garçonnière, impeccable, 58 m2, living dble, 27 m2, belle décorat., exposition Sud, loggia, cuisine équipée - Tél. 027-06-49.

ST-GERMAIN 4' R.E.R. Près forêt Calme. 4-5 PCES. Dernier étage Px 465.000 F. - TEL. 963-22-09.

Province

HONFLEUR près du PORT Propriétaire vend ds immeuble entièrement rénové style normand STUDIOS tt cft à partir de 87 000 F et CHBRES tt confort à partir de 48.000 F. Tél. 256-38-84 ou (31) 89-12-73.

GRENOBLE Urgent. A vdre 3 pces + cuis. transformés, dernier étage, Sud-Est. Décorat. Louis XVI. Prox. Stade de glace. Prix 255.000 F. Dispon. fin juin (15-76) 42-76-77.

FONTAINEBLEAU-AVON. Pour placement, appt 3 pces, tt cft, 125.000 F. Appt 4 pces tt cft, 135.000 F. Location et gérance assurées. - Agence du Parc FONTAINEBLEAU. T. 422-25-37.

A vdre appts 2 ou 4 p. ou immeuble centre Lille. 225-93-40.

SKI EN HAUTE-SAVOIE (74) à CHATEL Studio 125.000 F av. 25.000 cpt, 2-3 pièces. Rentabilité assurée. ERIGE - 524-66-87.

Part. vd appt 90 m2, jdin, séj., 3 ch., s. bs, cab. toil., douches, cuis., dressing, loggia, 290.000 F. ANTIBES. Tél. : 33-37-46.

Etranger

ILES CANARIES. Propriét. vd luxueux appt 205 m2 résid., gd stdg, pied dans l'eau, 2 pisc., 9 tennis, plage privée. Sacrifié, double emploi, 520.000 F. Possibilité crédit - Tél. 373-35-14.

appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75 rech. PARIS 15e et 17e pr bons clients, appts toutes surfaces et immeuble. PAIEMENT COMPT.

URGENT RECHERCHE 4 à 7 p., tout confort, 16e, 8e, rive gauche, Neuilly. MICHEL & REYL - 265-90-05.

ACHETE DIRECT. COMPTANT. URGENT, 1 à 3 pièces PARIS avec ou sans travaux. Préférence près FACULTE. 873-20-67.

L'AGENCE LAGRANGE fondée en 1876. Tél. : 265-53-94 recherche pour sa clientèle province, étranger : STUDIOS, APPARTS. Paris, Neuilly.

locations meublées Offre

Paris

PRES TOUR EIFFEL **MACSON** loue à la SEMAINE, QUINZAINE ou MOIS, studios et appts. Tél. : 577-54-04.

Province

1 h. PARIS AUTOR. SUD loue meublée jolie maison caract. tt cft. dans hameau 2 km bourg. 1.000 F + ch. Ecr. Mme Aumont, 283, rue de Charenton, 75012 PARIS.

MENTON, loue, avril, bord de plage, living + ch., cuis., bns (4 personnes). BAER, 10, av. Florida, CANNES (93) 38-65-66.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Société cherche Propriété, bon standg, rég. Paris, min. 6 ch., bail, bail précaire ou locat.-vte, faire offre à C.P.T.P., Ctre ccial Centre Ville avenue des Champs-Lasniers 91440 ULIS BURES

Pour Société Européenne, ch. villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans - 283-57-82

constructions neuves

LES CARLINES DE COMBLOUX

A 4 KILOMETRES DE MEGEVE Orientées vers le Mont-Blanc, les Carlines de Combloux offrent une architecture traditionnelle type chalet. Duplex, Mezzanine, charpente apparente : chaque appartement a ses particularités. 19 appartements, du studio au 4 pièces, pour que chacun s'y plaise.

PRIX FERMES ET DÉFINITIFS

RENSEIGNEMENTS : à Paris, 23, rue Brongniart. 92310 SEVRES. — Tél. : 626-18-42.

Sur place : Mont-Blanc Immobilier. Combloux, tél. : 58-60-94.

9, rue Geoffroy-St-Hilaire (5e) **LE GEOFFROY SAINT-HILAIRE** Imm. de qualité. Façade classée. Disponible 12 APPTS luxueux, de la chambre au 4 pièces. PRIX FERME ET DEFINITIF Livraison fin 1er trimestre 1977. Visite sur place tous les jours de 14 h à 19 h, sauf mardi. SAGE - 874-49-32

PRIX NON REVISABLES

Ve - VAL-DE-GRACE dans petit immeuble habitable 4e trimestre 1977
— Studios et 2 Pièces;
— 4 Pièces en duplex.

DANS BON XIIIe Proche place des Peupliers
— Séj. + 2 chbres, 330.000 F. Habitables 2e trimestre 1977.

XVIIIe - CHAMPIONNET
— 2 Pièces, 227.000 F;
— 4 Pièces, 108 m2 + terrasse. Prix : 575.000 F. Habitables 2e trimestre 1977.

VINCENNES Face au Château Mo au pied de la résidence
— Studios, 2 et 3 Pièces. Habitables 2e trimestre 1977.

Mo MAIRIE DE MONTREUIL
— Séjour + 3 chbres, 257.000 F, cave et parking compris.
— Habitables immédiatement.

IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, avenue Friedland. 225-93-69.

15e - DUPLEIX 53, RUE ROUELLE dans petite résidence standing de 6 étages privés **3 APPTS DE 4 PCES** clés en main. Vis. tous les jours sauf mardi, 14 h. 30 à 19 h. SAGE, 5, rue de Calais 75009 Paris, tél. 874-49-32

appartements occupés

15e : OCCUPES IMMEUBLE ENTIER. RENOVE **1-2-3 PIECES** CALME SOLEIL Tél. : 766-04-17 (p. 255)

A vendre occup. appt stdg de 5 p., 137,5 m2 + ch. service, 2 parkg. Lib le 15 mars 1979. Bail loyer ind. 47 000 F ann. Prix demandé : 700 000 F. Ecr. no 643, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

locations non meublées Offre

Paris

AVENUE DE VILLIERS Vue sur place Malesherbes **3 P.** dépend., tt confort, 90 m2. Imm. stand. 1955. Loyer 2.806 F par mois c.c. 627-78-52.

TERRASSE VUE NOTRE-DAME Soleil. Duplex 110 m2. Luxueux. Pr. Odéon. 4.200 C.C. ODE. 42-78

URGENT - Cède bail 3e arrdt, atelier artiste, 30 m2. 887-75-98 ou 286-66-41

15e Vaugirard - 3/4 p., tt conft. Imm. récent. Prix mens. 2.350 F ttes ch. compr. Gérant, 645-11-88

PARIS 12e SANS INTERMEDIAIRE Immeuble tout confort 5 pces 101 m2, loyer 1.913 F, charges 426 F, parking 120 F. S'adresser : 24-26, rue Sibuet. Mo PICPUS ou BEL-AIR Téléphone : 343-35-77

CORVISART - Récent, ét. élevé. Gd studio, tt cft. Parking. Tél. 1.200 F ch. comp. Jeudi, 14-15 h, 19, rue de la Butte-aux-Cailles, escalier D (7e étage)

Part. à Part. CHAMP-MARS PLEIN CIEL, appt 150 m2, sal. 35 m2, s. à m., 3 ch., 2 bns, 2 wc, nombr. placards, cuis., off. aménag. Loy. mens. + ch. 3.330. Possib. chbre de bonne et park. Reprise justifiée - Tél. 783-91-69

A profiter d'urgence au Vaimont 57, rue du Théâtre (15e), 4 stud. 950 F + ch., sept. 2 p. 1.450 F + ch., un 3 p., 2.800 F + ch, 20 parkings, 160 F net, Loc. sur place, tous les jours, 10 à 19 h. Téléphone : 579-83-66

Région parisienne

NEUILLY BOIS Part. Living, 3 chbres, entrée, grand confort, tél. 2.850 F + 250 F charges. Téléph. H.B. 357-64-56, après 20 heures : 624-46-97

locaux commerciaux

O.P.H.L.M. de Romainville

Dans le cadre de la rénovation, îlot des Fontaines, 1.000 logements terminés et occupés, 5.000 logements environ dans un rayon de 500 mètres. Notre organisme se propose de réaliser une surface commerciale de 1.000 m2 avec réserves identiques, parking de 160 places.

Renseignements et dossier à retirer à partir du 28 mars 1977 auprès de la Direction des Services Techniques et Travaux, 9, allée des Fontaines, 93230 ROMAINVILLE Téléphone : 843-55-55

Z.I. ST-OUEN-L'AUMONE Lots à partir de 1.000 m2 Atelier av. 180 m2 Bureaux. Accès Autoroute A 15 N. 14, N. 192, Gares : Nord St-Lazare, location ss pas de pte 140 F le m2. H.T. pour renseignements et R.V. LAB. 45-52 Morvan, 122, bd Haussmann, 8e

Immobilier (information)

LOCATIONS SS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, r. La Michodière Mo Opéra. Seuls frais 300 F. T. : 742-78-93.

bureaux

8e - RUE DE LA BIENFAISANCE A LOUER 2.000 m2 BUREAUX NEUFS Petit imm. haut standing Parkings **SARI 720 14 15**

LA DEFENSE Prop. loue 2 bureaux entièrem. équipés, neufs, service, secrétariat, permanence téléph. inclus. - Parking assuré. LOCABURO - 776-16-42

Mo MONTMARTRE (angle bd) étage élevé cède bail bureaux (310 m2) impeccables. MARTIN, r Droit. - 742-99-09

20e, 130 m2 bureau à louer divisible, standg, 4 lignes tél. 55 pas de porte. 371-50-53

A louer Neuilly, rue Perronet bureaux 218 m2. Tél. Mme Mairet. - 637-45-60

1 à 20 BURX tous quartiers Locations sans pas de porte. AG. MAILLOT. - 293-45-55

BUREAUX A LOYER MODÉRÉ VAL-D'ARGENTEUIL FACE GARE 9.700 m2 A PARTIR DE 163 m2 SARI 720 14 15

224-08-80 domicil. courrier secrét. permanence, téléph., télex.

CHAMPS-ÉLYSÉES Pptaire loue 1 ou plusieurs bureaux. Ref. neuf. - 563-17-27

8e Proximité Saint-Augustin Dans imm. grand standing **A LOUER BUREAUX 293-62-52**

A LOUER RUEIL-MALMAISON deux accès directs R.E.R. 3.500 m2 de bureaux divisibles à partir de 500 m2 Restaurant d'Entreprise. Climatisation. Centre Commercial. Renseignements : 720-65-21

8e - PROPRIÉTAIRE Loue 1 ou plusieurs bureaux Refait neuf. Tél. 723-55-10

fonds de commerce

PARFUMERIE - ESTHÉTIQ. Banl. sud, près pte d'Orléans 230.000 F. Tél. 668-07-53

URGENT. Cause décès, vd parfumerie, institut de beauté, ou pas de porte, petit loyer, bail nf PRIX SACRIFIE. Se prés. 37, r. St-Georges, 9e, le 24 mars de 10 à 20 h., et le 25 de 10 à 17 h.

CHAMPS-ELYSEES Pas de porte, 330 m2, tous commerces, M. Perez. Tél. 824-82-78

NICE Sacrifions magasin grand stand. pr. hôtel Méridien. Pr. des Angl. Environ 400 m2 sur 2 niveaux. 1.700.000 F (prix à débattre). CAMPUS, 45, av. de Friedland, 75008 PARIS - RAC., 225-71-18

Boutiques

BAC - LILLE Murs occupés superbe magasin d'angle, 22 m façade, rez-de-ch. 120 m2, ss-sol 80 m2, Loyer : 180.000 F. VIDAL. - 758-12-40

SAINT-LAZARE HAUSSMANN Très belle bout. grande façade Cession bail. - 225-66-10

Recherche pour clients sérieux Boutiques bien situées. Centre Paris. 225-66-10

RIVOLI - TUILERIES coquette boutique loyer intéressant. Exclusivité. 225-66-10

Propriét. vend 14e et 18e DIVERS MURS, BOUTIQUES Rapport - Crédit. - 902-12-18

hôtels-partic.

DENFERT-ROCHEREAU Hôtel part., 400 m2, en 3 plans, jardin. Idéal pour 2 familles. ALGRAIN, Tél. 285-00-59, 09-54.

COMPIEGNE (60) - près forêt, bel Hôtel Part., 12 P. princip., bains, 450 m2 habit., garages, écuries : 690.000 F. - 227-07-06.

MUETTE. Hôtel part. 3 paliers, gde réception, 6 chambres avec service, jardin, 3 park. 3.100.000 F — EXCLUSIVITE « TAC » - MED. 15-66

immeubles

Propriétaire : 7 STUDIOS, 2 DEUX PIECES, tout confort, bel. imm., chff. central et eau chde. IMPORTANT RAPPORT. Téléphone : 531-85-56.

Recherchons, occupés, loi 1948, immeubles, queues immeubles ou appts PARIS et proche banl. Urgent. - Téléphone : 225-18-30.

5e - PANTHÉON Rénovation et construction de 2 IMMEUBLES comprenant : 28 appartements et studios à VENDRE. Cheminée. Téléphone. Livraison : octobre 1977 Prix moyen : 10.000 F le m2. 344-32-59 et 344-25-77

L'immobilier

locaux industriels



Bien-fonds industriel

RÉGION RHIN-MAIN
À FRANCFORT-EST

disponible en bloc ou par lots en Location - vente - leasing
Ce fonds peut être cédé à des conditions extrêmement intéressantes à la suite d'un déplacement du siège de l'entreprise.

Localisation Accès : Situation centrale dans la zone industrielle de Francfort, au bord de la N. 8/40, à 7 km de l'autoroute, à 15 km de voiture de l'aéroport - 3 embranchements ferroviaires, moyens de transports publics.

Conviendr. à : Entreprise industrielle. Transitoire/Entrepôt de meubles. Vente par correspondance. Magasin central avec administration - Entrepôt de distribution. Locaux de vente et d'exposition. Ateliers, etc. Possib. d'adaptation individuelle.

Description du fonds : Superficie totale nette : 15.200 m2, constr. : 6 600 m2. Terrain de réserve non construit : 8 600 m2, lotissable. Atelier de fabrication, avec sous-sol : 4 300 m2. Entrepôt, 4 étages : 1 500 m2. Bâtiment administratif : 2 000 m2. Parc à voitures - 100 places.

Année de construction : 1968-1969.

Exécution : Solide - Très massive - Excellent aménagement - Style moderne - Grand standing.

Prière de contacter la Bau- und Verwaltungsgesellschaft mbH
Fürstenbergerstr. 10 - 12
D - 6000 Frankfurt (Main) 1
Téléphone : (0611) 59 01 88.
Telex : 04-189179.

pavillons

15 km NORD-ROUEN 20 min. gare S.N.C.F. Rouen ds village bien desservi par cars S.N.C.F., CES, primaire, mater. part. vd pavillon 5 ch., 2 s. bs, gar. 8 X 2,80, terrain 632 m2, 260 000 F + reprise Créd. Fonc. TEL. : (35) 64-70-61.

78 Région MANTES Près autoroute, gare Part. vd pavillon 72, séj., cuis., 4 ch., 2 s. bains, 2 w-c, lingerie, 2 terrasses, gar, sous-sol total. Jardin amén. 408 m2. 350.000 F. Tél. après 20 h. : 479-61-48.

LE VESINET résidentiel, charmant pav. s/2 nivx, tout confort, état impeccable, jardin ensoleillé, 530.000 F. S.A. H. LE CLAIR, 65, avenue Foch à Chatou - 976-88-02.

maisons de campagne

8 km. sud Nemours, ds village Part. vd sur 1.062 m2, mais. 78, gd séj., chemin. + 2 ch., cuis., bns, wc, grenier aménag., tt cft, soigné. - Téléphone : 428-34-86.

CEVENNES. A vendre maisonnette vacances, 25 m2, confort., meublée, source, cab. de toil., terrasse, remise, wc, éclairage gaz, 11.000 m2 arborisés. Accès direct à rivière non polluée. Piscine naturelle. Villages à 2 km. Mer à 100 km. Prix 150.000 F. ALBERT BAUMONT, 1814 Chailly - Vaud (SUISSE).

ILE DE RE
A vendre
Vue imprenable mer
Maison de pays, séj., cuisine, 3 ch., dont 1 petite, s. d'eau, w-c, eau, électr., petit parc arb. Cab. Immob. HURTAUD La Noue-Sainte-Marie Tél. : (15) 46-09-83-81

terrains

66 km. Est Paris (RN 4) : 4.640 m2, viabilité, faç. 32 m. : 250.000 F. 076-90-54, le mercredi.

CAVALAIRE. Terrain à vdre, de Part. à Part., surf. 1.923 m2, viabilisé ds lot. résident., boisé, vue impren. s/baie Cavalaire, 150 m. de la plage, 250 F le m2. Téléphone : (91) 05-04-17.

Aix-en-Provence, terr. 3 km. du centre, 1 ha pinède, vue, calme, viabil., constr. autor., 300 m2 au sol. Prix 370.000 F. Agence Mirabeau, 11, cours Mirabeau, Aix-en-Provence. Téléphone : (91) 27-74-32.

Part. vd. sortie hameau, 6 km. Montmirail (51), beau terr. à bâtir 2.000 m2, 22 F le m2. Ecr. ou tél. FRIDICI, 14, av. Hector-Berlioz, 77680 Roissy-en-Brie. — Téléphone : 028-81-53.

A VENDRE
Dans village rural, à 5 km. centre de Mantes-la-Jolie, beau terrain à bâtir, viab., de 1.304 m2, sur 21 m. façade. Pr renseign., Tél. 958-14-51 après 18 h. 30.

66140 Ste-Marie-la-Mer, pr. plage Terrain 1.215 m2, faç. 17,50 m. 100 000 F. T. : (68) 04-42-50 h.b.

viagers

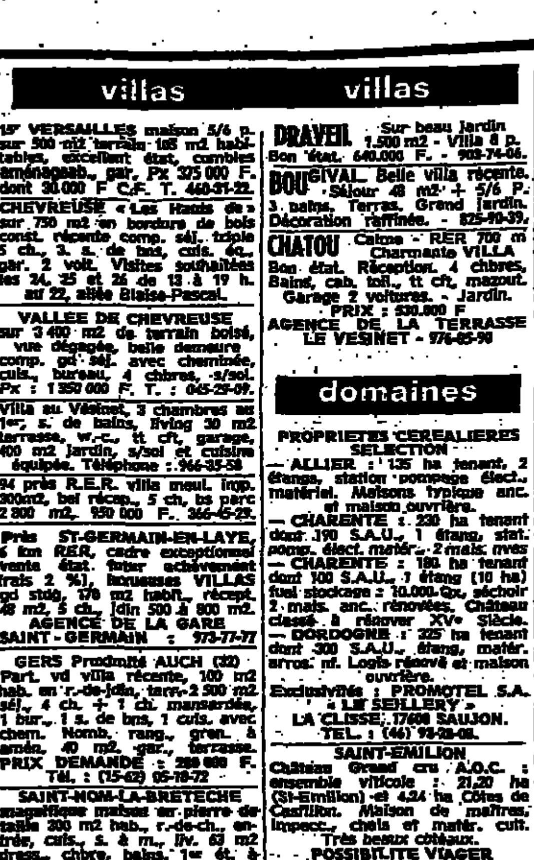
7e BAC - GD 3/4 P. TT CFT Occupé 84 ans. Px tot. 450.000 F. F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00

GENTILLY - MURS (Hôtel-Café-Bar) - Revenu 18.000 F/l'an. 120.000 F + 900 F/mois 2 Têtes. F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-88-90

Vendez rapidement en viager Conseil Expertise Indexation gratuit. Discrét. Etude LODEL, 35, bd Voltaire. 700-00-99.

Pte CHAMPERRET. Appt. 4 P. asc., park., occupé 76 a. 15.000. 2.300 rente. LODEL. 700-00-99.

villas



15e VERSAILLES maison 5/6 p. sur 500 m2 terrain 165 m2 habitables, excellent état, combles aménageab., gar. Px 375 000 F. dont 30.000 F C.F. T. 460-31-22.

CHEVREUSE « Les Hauts de » sur 750 m2 en bordure de bois const. récente comp. séj. triple 5 ch., 3. s. de bns, cuis. éq., gar. 2 voit. Visites souhaitées les 24, 25 et 26 de 13 à 19 h. au 22, allée Blaise-Pascal.

VALLEE DE CHEVREUSE sur 3 400 m2 de terrain boisé, vue dégagée, belle demeure comp. gd séj. avec cheminée, cuis., bureau, 4 chbres, s/sol. Px : 1 350 000 F. T. : 045-29-09.

Villa au Vésinet, 3 chambres au 1er, s. de bains, living 30 m2 terrasse, w.-c., tt cft, garage, 400 m2 jardin, s/sol et cuisine équipée. Téléphone : 966-35-58

94 près R.E.R. villa meul. impr. 300m2, bel récep., 5 ch, bs parc 2 800 m2. 950 000 F. 366-45-29.

Près ST-GERMAIN-EN-LAYE, 6 km RER, cadre exceptionnel vente état futur achèvement frais 2 %), luxueuses VILLAS gd stdg, 170 m2 habit., récept. 48 m2, 5 ch., jdin 500 à 800 m2. AGENCE DE LA GARE SAINT-GERMAIN : 973-77-77

GERS Proximité AUCH (32) Part. vd villa récente, 100 m2 hab. en r.-de-jdin, terr. 2 500 m2 séj., 4 ch. + 1 ch. mansardée, 1 bur., 1 s. de bns, 1 cuis. avec chem. Nomb. rang., gren. à amén. 40 m2, gar., terrasse. PRIX DEMANDE : 280 000 F. Tél. : (15-62) 05-78-72

SAINT-NOM-LA-BRETECHE magnifique maison en pierre de taille 300 m2 hab., r.-de-ch., entrée, cuis., s. à m., liv. 63 m2 dress., chbre, bains, 1er ét. à terminer 4 ch., 1 s. de bains, sous-sol total, gar. 3/4 voitures. Prox. com., écol. Px 1 100 000. J.M.B. 970-79-79.

DRAVEIL Sur beau jardin 1.500 m2 - Villa 8 p. Bon état. 640.000 F. - 903-74-06.

BOUGIVAL. Belle villa récente. Séjour 48 m2 + 5/6 P. 3 bains. Terras. Grand jardin. Décoration raffinée. - 825-90-39.

CHATOU Calme - RER 700 m Charmante VILLA Bon état. Réception. 4 chbres, Bains, cab. toil., tt cft, mazout. Garage 2 voitures. - Jardin. PRIX : 530.000 F AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET - 976-85-90

domaines

PROPRIETES CEREALIERES SELECTION
— ALLIER : 135 ha tenant, 2 étangs, station pompage élect., matériel. Maisons typique anc. et maison ouvrière.
— CHARENTE : 230 ha tenant dont 190 S.A.U., 1 étang, stat. pomp. élect. matér. 2 mais. rves
— CHARENTE : 180 ha tenant dont 100 S.A.U., 1 étang (10 ha) fuel stockage : 10.000 Qx, séchoir 2 mais. anc. rénovées. Château classé à rénover XVe Siècle.
— DORDOGNE : 325 ha tenant dont 300 S.A.U., étang, matér. arros. nf. Logis rénové et maison ouvrière.
Exclusivités : PROMOTEL S.A. « LE SEILLERY » LA CLISSE, 17600 SAUJON. TEL. : (46) 93-28-08.

SAINT-EMILION
Château Grand cru A.O.C. : ensemble viticole : 21,20 ha (St-Emilion) et 4,24 ha Côtes de Castillon. Maison de maîtres, impecc., chais et matér. cuit. Très beaux coteaux. POSSIBILITE VIAGER Exclusivité : PROMOTEL S.A. « LE SEILLERY » LA CLISSE, 17600 SAUJON. TEL. : (46) 93-28-08.

propriétés

Etang à vendre, région GIEN (Loiret), sur terrain boisé, possibilité construire. Téléphone : (38) 05-00-58, matin de 9 à 11 h.

LA VESPIERE - Orbec-en-Auge lieu-dit « Beau Soleil » vds, cause décès, propr. compr. UNE MAISON D'HABITATION, tr. bon état, 5 P. pr. + wc + S. d'eau + chff. centr., dép., en retrait : local neuf, pouvant servir atelier, 80 m2 envir. + pet. mais., état nf., 2 P. + wc, le tout sur 22 ares de jardin et pelouse. - Prix : 230.000 francs. Téléphone : (23) 55-41-38.

PLOUGASNOU (29) 20 km. de Morlaix, PROPR. 8 Pces, conft. parc 4.000 m2. VILLA 6 Pces, pr. port. Libre. Urgent. Belles villas bord mer, rég. Sarzeau, Bénodet, Plougrescant (1 ha et 3 ha). Près Brest, ferme 1 ha, sur aber. HOUDIARD, BP 83, LAVAL. Téléphone (43) 53-25-21.

BAUX-DE-PROVENCE au cœur des Alpilles, sit. exceptionn., tr. beau mas en pierre, gd stdg, 10 Pces, 5.000 m2 terr. Prix : 900.000 F. — CABINET IMMOBILIER MORO, 23, bd Victor-Hugo, St-Rémy-de-Prov. Téléphone : (90) 92-14-75.

ALPES de HAUTE-PROVENCE
Très grand MAS de 800 m2 avec pigeonnier indépendant et terrain de 10.000 m2 environ, beaucoup de caractère, parfait état. Prix : 350.000 F. Crédit possible. Tél. jeudi (91) 37-79-80 Marseille. Les jours suivants (94) 70-63-38 à VILLECROZE.

17 km. sud MONTARGIS, Part. vd mais. camp., restaur., presq. achevée, surf. hab. env. 240 m2, sél., chemin., b. poutres, office, 6 ch., 2 S. de B., 3 wc, gar., dép. aménageables, site champêtre agréab., 1 ha boisé av. source. Prix 420.000 F. Tél. : 222-33-49.

45 km SUD - Ravissant château 18e à restaurer Parquets, boiseries d'époque, 15 pièces pr., dépendances, PARC 4 ha 1/2 - PIECE D'EAU LARGIER ANJ. 02-49 ANJ. 18-83

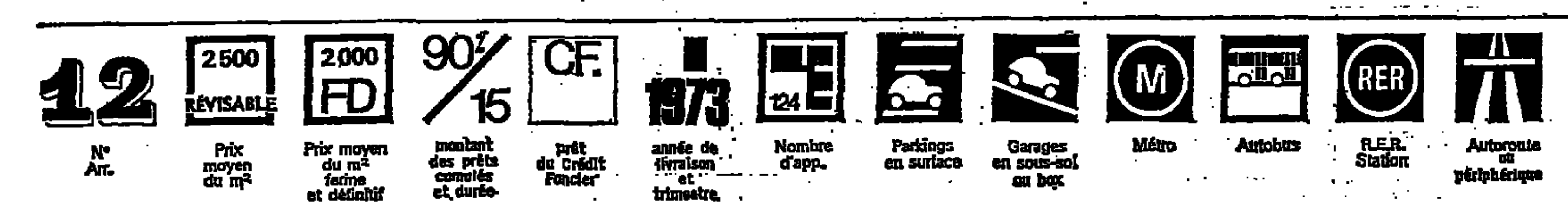
ENGHIEN Résidentiel Sur 850 m2 Villa à rénover. Récept. + 4 ch. 1 ETAGE. 630.000 F. T. 989-33-78

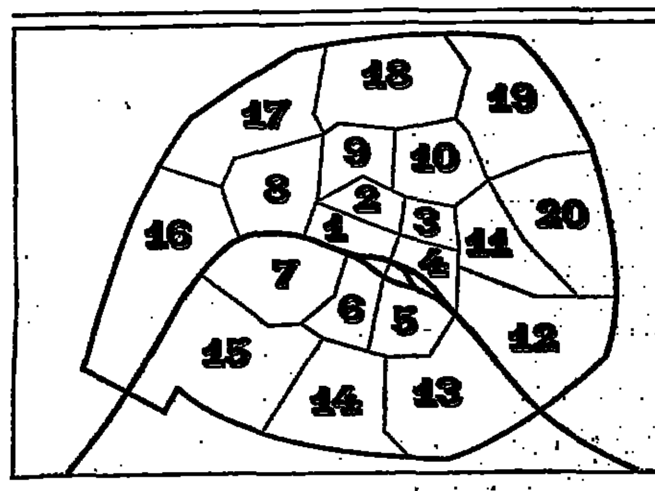
châteaux

A MOINS D'UNE HEURE DE PARIS PAR L'AUTOROUTE DANS UN PARC DE 7,40 HECTARES Particulier vend SEIGNEURIE XVIIIe siècle récemment restaurée, hall d'entrée central en pierre d'époque, 3 salons ; d'apparat de musique et privé, 6 chambres, sanitaires. 2 PAVILLONS D'ENTREES XVIIIe également restaurés + dépendances. LE TOUT D'UN TRES GRAND CONFORT. Tél. H. B., Mme GLADINES, 772-75-09.

SOLOGNE 30 km ORLEANS Ravissant petit château 15e, état impecc., dans magnifique parc de 25 ha traversé par rivière sur 600 m, étang 1,5 ha, arbres séculaires, chapelle, vastes communs, 2.200.000 F. TÉL. (38) 05-00-58, le matin de 9 h. à 11 h.

LE MONDE IMMOBILIER PARIS.

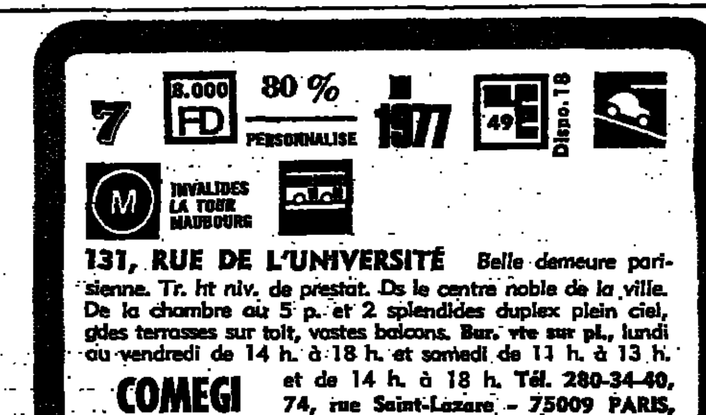




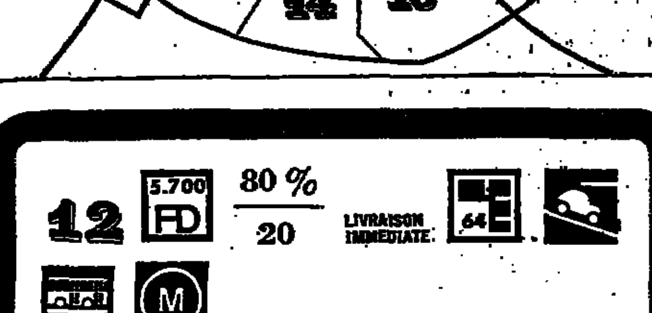


LES JARDINS DU PANTHÉON N° 2 - 8, rue de l'Arbalète. Des appartements pas comme les autres, différence de niveaux. Studios, 2, 3 et 4 pces. Terrasses et jardins. Bur. vente 57, rue Lhomond, Paris-5e, tél. 707-02-30. Vis. tous les jrs et samedi 10 à 12 h., sauf. dim.

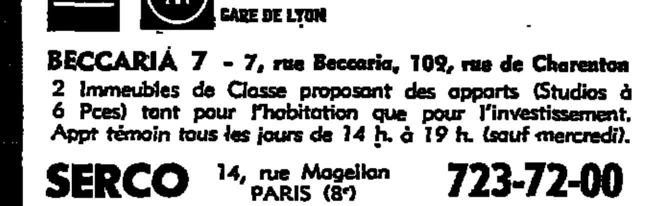
LES JARDINS DU PANTHÉON



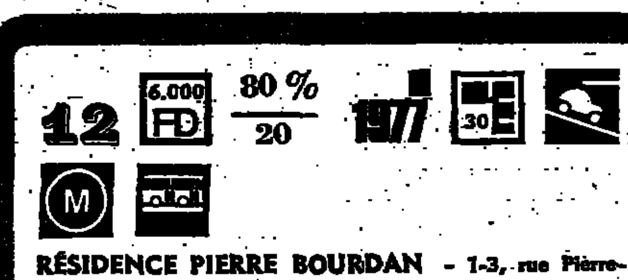
131, RUE DE L'UNIVERSITÉ Belle demeure parisienne. Tr. ht niv. de prestat. Ds le centre noble de la ville. De la chambre au 5 p. et 2 splendides duplex plein ciel, gdes terrasses sur toit, vastes balcons. Bur. vte sur pl., lundi au vendredi de 14 h. à 18 h. et samedi de 11 h. à 13 h. et de 14 h. à 18 h. Tél. 280-34-40,
COMEGI 74, rue Saint-Lazare - 75009 PARIS,



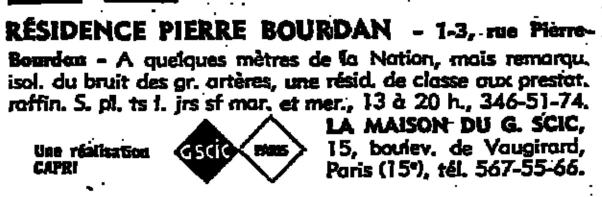
BECCARIA 7 - 7, rue Beccaria, 109, rue de Charenton
2 Immeubles de Classe proposant des apparts (Studios à 6 Pces) tant pour l'habitation que pour l'investissement. Appt témoin tous les jours de 14 h. à 19 h. (sauf mercredi).



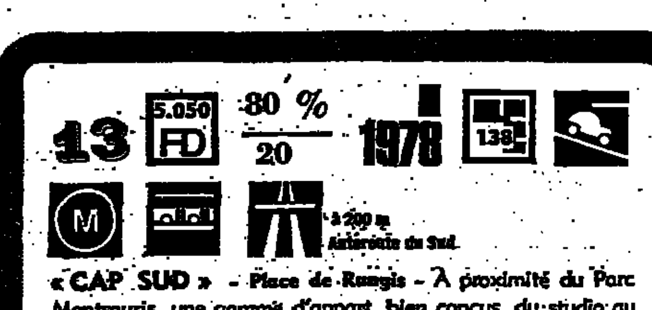
SERCO 14, rue Magellan PARIS (8e) 723-72-00



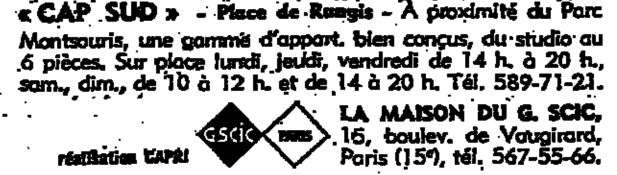
RÉSIDENCE PIERRE BOURDAN - 1-3, rue Pierre-Bourdan - A quelques mètres de la Nation, mais remarqu. isol. du bruit des gr. artères, une résid. de classe aux prestat. raffin. S. pl. ts l. jrs sf mar. et mer., 13 à 20 h., 346-51-74.



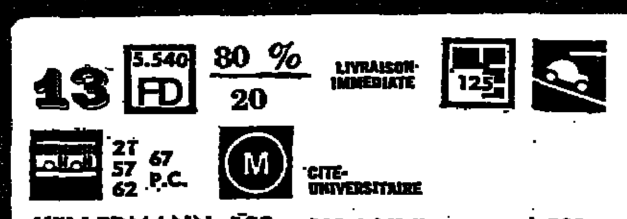
Une réalisation CAPRI
LA MAISON DU G. SCIC, 15, boulev. de Vaugirard, Paris (15e), tél. 567-55-66.



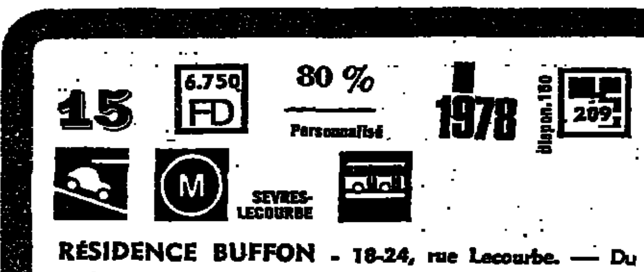
« CAP SUD » - Place de Rungis - À proximité du Parc Montsouris, une gamme d'appart. bien conçus, du studio au 6 pièces. Sur place lundi, jeudi, vendredi de 14 h. à 20 h., sam., dim., de 10 à 12 h. et de 14 à 20 h. Tél. 589-71-21.



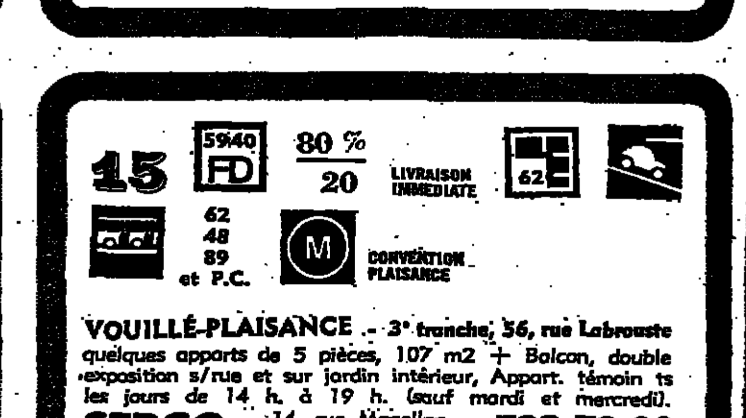
réalisation CAPRI
LA MAISON DU G. SCIC, 16, boulev. de Vaugirard, Paris (15e), tél. 567-55-66.



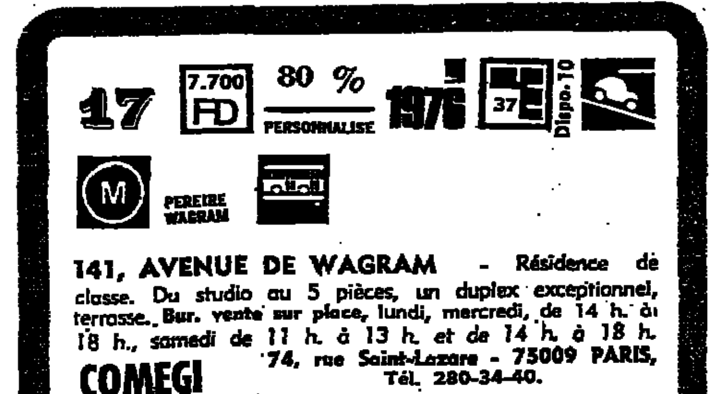
KELLERMANN 102 - 102, bd Kellermann - A 300 m. Parc Montsouris, 3 petits immeubl. à l'architecture élégante, jardins intérieurs agréablement aménagés, Studios, 3, 4 et 5 pièces avec Balcons, Appartement témoin ouvert tous les jours de 14 h. à 19 h.
SERCO 14, rue Magellan PARIS (8e) 723-72-00



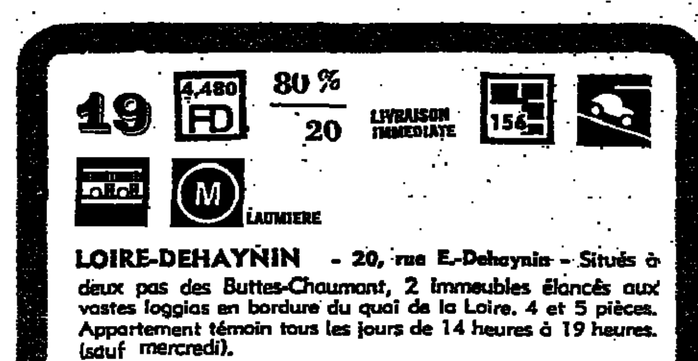
RÉSIDENCE BUFFON - 18-24, rue Lecourbe. — Du studio au 6 pièces. Très haut niveau de prestations. Grands espaces verts. Balcons et terrasses. Bureau de vente sur place : lundi au vendredi de 14 h. à 18 h., samedi de 11 h. à 13 h. et de 14 h à 18 h Renseignements et vente :
COMEGI 74, rue Saint-Lazare - 75009 PARIS, Tél. 280-34-40.



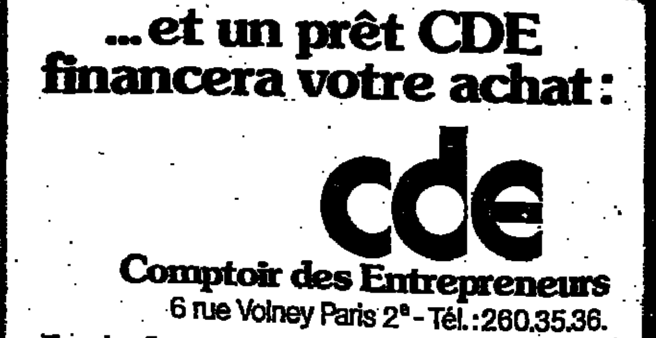
VOUILLÉ-PLAISANCE - 3e tranche, 56, rue Labrouste quelques apparts de 5 pièces, 107 m2 + Balcon, double exposition s/rue et sur jardin intérieur, Appart. témoin ts les jours de 14 h. à 19 h. (sauf mardi et mercredi).
SERCO 14, rue Magellan PARIS (8e) 723-72-00

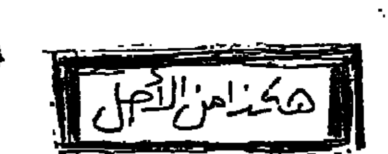


141, AVENUE DE WAGRAM - Résidence de classe. Du studio au 5 pièces, un duplex exceptionnel, terrasse. Bur. vente sur place, lundi, mercredi, de 14 h. à 18 h., samedi de 11 h. à 13 h. et de 14 h. à 18 h.
COMEGI 74, rue Saint-Lazare - 75009 PARIS, Tél. 280-34-40.



LOIRE-DEHAYNIN - 20, rue E.-Dehaynin - Situés à deux pas des Buttes-Chaumont, 2 immeubles élancés aux vastes loggias en bordure du quai de la Loire. 4 et 5 pièces. Appartement témoin tous les jours de 14 heures à 19 heures. (sauf mercredi).
SERCO 14, rue Magellan PARIS (8e) 723-72-00





McDonnell-Douglas devra choisir entre son projet d'un nouveau DC-9 et sa coopération avec Dassault-Breguet à partir de l'avion Mercure

Les représentants français, dans les discussions avec McDonnell-Douglas pour la construction en commun d'un nouveau moyen-courrier dérivé du Mercure, conçu par le groupe privé Dassault-Breguet, ont demandé à la société américaine de choisir entre ce projet de coopération transatlantique et son intention de lancer le programme concurrent d'un modèle de l'avion DC-9 existant.

De l'attitude adoptée, en définitive, par le constructeur américain dépendra l'issue des négociations engagées avec lui par Dassault-Breguet, avec l'accord du gouvernement français, sur le projet d'un nouvel avion de ligne.

C'est au lendemain du Salon international du Bourget, il y a bientôt deux ans, qu'ont commencé des discussions entre industriels américains et français, au terme desquelles le projet d'une association McDonnel-Douglas et Dassault-Breguet fut préféré au projet de coopération entre Boeing et la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS). Le programme retenu par les partenaires de la première association vise la production d'un avion moyen-courrier biréacteur qui emprunterait des éléments à la composition du Mercure, actuellement en service à Air Inter, et qui serait capable d'acheminer cent soixante passagers environ sur des étapes supérieures à 3 000 kilomètres.

A court terme

McDonnell-Douglas et Dassault-Breguet, auxquels s'est jointe ultérieurement la SNIAS après l'échec de ses pourparlers avec Boeing, ont annoncé, à la fin de l'année dernière, que cet avion, baptisé ASMR (Advanced Short to Medium Range, ou court et moyen-courrier moderne à réaction), serait construit à égalité de responsabilités par tous les partenaires.

Depuis, la prospection commerciale engagée par McDonnell-Douglas auprès des compagnies aériennes dans le monde sur leurs intentions d'achat ne semble pas avoir donné les résultats que les constructeurs espéraient à l'origine, et particulièrement du côté français. La plupart des compagnies aériennes consultées considèrent que le besoin d'un avion nouveau du modèle ASMR n'apparaîtra pas dans l'immédiat et que le marché devrait se contenter d'appareils d'un type déjà existant, comme les Boeing-737 ou 727 et les D.C.-9, mais améliorés pour compléter les flottes d'avions en exploitation.

Ces réactions du marché international incitent, aujourd'hui, le constructeur américain à reprendre son projet d'un avion dérivé du DC-9-50 avec un fuselage plus long et de nouveaux réacteurs, dans l'espoir de répondre aux besoins des compagnies qui souhaitent un appareil de complément. Une telle solution a l'avantage de réduire les dépenses d'études et de développement pour le constructeur, et elle offre aux clients la possibilité d'acquérir des avions jugés plus rentables dès lors que leur introduction dans une flotte simplifie la gestion des pièces de rechange, l'entraînement des équipages et les procédures d'entretien.

Le marché des dérivés du DC-9-50 est évalué à trois cent cinquante exemplaires. Les partisans d'une politique à court terme, chez McDonnell-Douglas, préconisent la construction de cet appareil et avancent l'argument que l'industriel américain ne peut pas laisser Boeing régner en maître dans un tel secteur.

Apparemment, le lancement de la fabrication d'un nouveau DC-9-50 n'est pas compatible avec un engagement de McDonnell-Douglas dans sa coopération avec la France sur le projet ASMR. D'autant que l'avenir de ce programme transatlantique d'un avion dérivé du Mercure n'est pas le seul point de litige entre le constructeur américain et ses éventuels partenaires français.

Si McDonnell-Douglas ne conçoit pas, pour l'instant, de marché pour l'ASMR, en revanche il considère que la clientèle des compagnies aériennes exprime le besoin — plus urgent — d'un avion de deux cents à deux cent vingt places capables de franchir des étapes de 5 000 kilomètres environ, reliant par exemple les côtes est et ouest des Etats-Unis. Ainsi, le projet ASMR ne serait pas adéquat, mais celui d'un moyen-courrier plus ambitieux se révélerait adapté au marché des toutes prochaines années. McDonnell-Douglas est conforté dans son appréciation depuis que ses principaux rivaux, Boeing, et surtout Lockheed, ont indiqué qu'ils avaient préparé les plans d'un tel avion.

Un concurrent de l'Airbus

La mise au point par McDonnell-Douglas d'un appareil de ce modèle, déjà connu sous le nom de DC 200, entrerait directement en compétition avec le programme européen de l'Airbus, puisqu'il est prévisible que les industriels français et ouest-allemands — en accord ou non avec les constructeurs britanniques — chercheront à développer plusieurs versions à partir de l'appareil actuel de base. En particulier, la version B-10 d'un Airbus de deux cents à deux cent vingt places est à l'étude en Europe, et le DC 200, s'il voit le jour, apparaît d'ores et déjà comme l'un de ses principaux concurrents.

A plusieurs reprises, dans un passé récent, le gouvernement français a eu l'occasion d'affirmer qu'il n'était pas question pour lui de sacrifier les chances commerciales de l'Airbus à la signature d'un contrat de coopération transatlantique.

C'est vraisemblablement au début du mois prochain que McDonnell-Douglas devra rendre sa réponse et préciser sa stratégie à un gouvernement français qui ne dispose pas de nombreuses politiques de remplacement dans le cas d'un échec des négociations sur un successeur de plus en plus hypothétique du Mercure.

JACQUES ISNARD.

CONCORDE AUX ÉTATS-UNIS

Newark au lieu de New-York ?

Le « *conseil pour le contrôle du bruit* » de l'Etat du New-Jersey vient de recommander au gouverneur de cet Etat d'interdire l'accès de Concorde aux aéroports locaux, en particulier à celui de Newark. Cet aéroport, situé à une trentaine de kilomètres de Manhattan et en dehors des limites administratives de l'Etat de New-York, aurait pu, en effet, servir de « terrain de rechange » au cas où Concorde aurait été interdit de séjour à Kennedy-Airport. Le maire de Newark s'était déclaré favorable à une telle formule bien que son aéroport n'offre pas des correspondances aussi nombreuses et faciles que celui de New-York.

Le bruit causé par Concorde excède un niveau « *acceptable* », affirme le conseil dans sa recommandation à M. Brendan Byrne, gouverneur. Celui-ci avait adopté une attitude nettement plus favorable que M. Hugh Carey, gouverneur de l'Etat de New-York, à l'encontre de Concorde. Au même titre que ce dernier, il a droit de veto sur les décisions du Port de New-York.

Tout en réaffirmant sa volonté de faire respecter les normes de bruit établies pour l'aéroport Kennedy, M. Carey vient d'indiquer qu'il existait *une possibilité* que Concorde soit autorisé à se poser sur cet aéroport. Le Port de New-York étudie avec attention les nouveaux rapports sur le bruit que lui ont communiqué Air France et British Airways. « *Il est prématuré pour moi de dire quoi que ce soit avant que ces rapports aient été examinés* », a ajouté le gouverneur.

M. Georges Carpentier, député socialiste de Saint-Nazaire (Loire-Atlantique), a demandé, le mardi 22 mars, à l'ambassade des Etats-Unis de plaider auprès du gouvernement américain la cause de l'Airbus et du Concorde. Dans sa lettre, il rappelle la place importante, au niveau de l'emploi, que tient l'aéronautique dans la région avec six mille travailleurs et l'importance vitale, pour l'avenir de la région, de la poursuite des programmes Concorde et Airbus.

Dans une lettre à M. Edgar Faure

M. PARTRAT (réf.) DÉNONCE LA DIVULGATION DES TRAVAUX DE LA COMMISSION PARLEMENTAIRE

M. Roger Partrat, député réformateur de la Loire et président la commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur l'utilisation des fonds publics alloués aux entreprises de constructions aéronautiques, proteste contre la divulgation d'informations couvertes par la règle du secret concernant ce genre de commission.

Dans une lettre adressée à M. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale, et rendue publique mardi 22 mars, M. Partrat, écrit notamment : « *Certains organes de presse ont cru devoir publier de larges informations sur les travaux et le contenu du rapport de la commission d'enquête.*

» *Je ne peux donc que m'interroger sur l'origine de ces divulgations, dont l'inspiration orientée et tendancieuse transparaît aisément dans les articles en question, tout en observant que ces articles contiennent tous des erreurs de faits identiques, qui ne se retrouvent évidemment pas dans le corps même du rapport. Il sera aisé d'en juger en cas de publication* », ajoute-t-il.

Après avoir rappelé la règle du secret qui s'attache aux travaux des commissions d'enquête parlementaires et les peines encourues par ceux qui se rendent coupables de divulgations ou qui les publieront, M. Partrat indique qu'il « *se sent personnellement responsable envers les témoins qui ont librement comparu et dont les déclarations devaient demeurer secrètes jusqu'à la publication éventuelle du rapport* ».

Il s'interroge pour l'avenir sur l'« *utilisation d'un instrument de contrôle parlementaire dont l'intérêt peut fortement s'amoindrir si l'Assemblée nationale ne conserve pas toute sa souveraineté quant à la décision de divulgation* ».

Il appartiendra, en principe, à l'Assemblée nationale de se prononcer au cours de la prochaine session de printemps sur l'opportunité de la publication des conclusions du rapport.

BIBLIOGRAPHIE

« LES PILOTES »

Sont-ils des surhommes ou tout bonnement des « pachas » ? A vrai dire, ni l'un ni l'autre. Le livre de Germain Chambost et Jean-Pierre Mithois — *les Pilotes* — a le mérite de remettre les choses à leur place. A travers les témoignages qu'ils ont recueillis et les histoires qu'ils racontent apparaissent des hommes presque ordinaires, à leur aise aussi bien dans la routine que dans l'aventure.

Le souvenir des « grands anciens » — Mermoz, Santos-Dumont, Blériot, — qui volaient sur des « *machines bricolées dans des garages avec du bois et de la toile* », continue de les fasciner. De leurs aînés ils ont gardé le goût du risque, souffrant parfois d'être assimilés par certains à de simples conducteurs d'autobus. Comme si la technique avait réponse à tout !

Attirés par la difficulté, et peu soucieux d'en tirer gloire, les pilotes ne craignent pas de se mêler à des affaires où ils risquent gros. Ainsi, de l'équipage d'Air France qui, le 19 janvier 1975, convoya d'Orly à Bagdad un commando de trois fedayin. Ainsi, des volontaires du Biafra qui, sous les couleurs de la Croix-Rouge, firent du transport de vivres, naviguant au plus juste pour éviter la D.C.A. ennemie et posant leur appareil sur des bouts de routes nationales.

Missions accomplies, les pilotes rentrent dans le rang comme ils en étaient sortis, « *sans faire de cinéma* ». Il est heureux que Germain Chambost et Jean-Pierre Mithois aient entrepris à les mieux faire connaître à un public qui se contente de regarder les avions et d'en rêver. Sans plus.

★ *Les Pilotes*, Germain Chambost et Jean-Pierre Mithois. Presses de la Cité, 30 F.

CATASTROPHES

LE SÉISME D'IRAN : UNE CENTAINE DE MORTS

Téhéran (A.F.P., Reuter). — Une centaine de morts et un nombre indéterminé de blessés : tels seraient les chiffres très provisoires des deux violents tremblements de terre qui se sont produits en Iran, à une heure vingt minutes d'intervalle, très tôt, le matin du 22 mars (heure locale).

Les épicentres de ces deux séismes étaient situés dans le détroit d'Ormuz (à l'entrée du golfe Persique). La magnitude des secousses était proche de 7, celle de la seconde étant toutefois plus faible.

C'est toute la région de Bandar-Abbas, port important du golfe Persique, qui a été touchée, non seulement la ville, qui compte environ cent mille habitants, mais aussi les localités côtières voisines.

Depuis ces deux secousses principales, les « répliques » sont nombreuses : selon le laboratoire de détection et de géophysique du Commissariat à l'énergie atomique, on en était, ce 23 mars, à 11 heures, à dix-neuf répliques, dont une de magnitude supérieure à 6, et dix-huit de magnitude comprise entre 4,9 et 6.



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Fleurir les guichets ?

(Suite de la première page.)

Quelle leçon tirer de l'ensemble des réclamations reçues par les services de M. Aimé Paquet ? En bavardant avec ceux qui, chaque jour, servent de relais entre la « piétaille » et les bureaux on peut classer ainsi par ordre décroissant les vices de l'administration particulièrement ressentis par les citoyens.

1) *Les services, du haut en bas de l'échelle, ne se préoccupent pas de l'information des administrés.* Il s'agit d'un véritable dédain de cette fonction indispensable. Le devoir s'arrête à l'application au cas particulier des « lois et règlements ». Dans son prochain rapport annuel, portant sur l'année 1976, le médiateur ne sera pas tendre à cet égard pour l'administration. « *organisme replié sur lui-même, fermé, égocentrique, anachronique* ». Il suggère que l'information sous sa forme « portable » — le service public allant au-devant de ses administrés — l'emporte le plus souvent possible sur l'information du type « quérable » — où l'on se borne à indiquer à l'administré en quel endroit et après quelles démarches il trouvera les renseignements dont il a besoin.

Le message doit être clair et parvenir à l'administré au moment où il a besoin de le lire. Les affichages dans les mairies, l'utilisation systématique de la presse, les explications à l'école sur certaines formules de la vie courante, paraissent de plus en plus indispensables. Les citoyens de milieu modeste sont complètement perdus dans le dédale administratif.

2) *Le fonctionnaire ne traite pas l'administré comme un client.* Il ne se donne pas la peine d'expliquer pourquoi il réagit de telle façon à une demande, pourquoi il refuse de donner satisfaction à un solliciteur. Tant que le citoyen ne pourra exiger de connaître le nom de celui avec qui il traite, tant que la carrière du fonctionnaire ne dépendra en aucune façon de la manière dont *il réagit face aux administrés*, de l'efficacité de son service, peu de progrès pourront être accomplis.

3) *Le fonctionnaire n'est pas sensible à la notion de l'échéance, de l'urgence.* Il a tout le temps devant lui, il est prisonnier des moules de gestion de son service, son imagination se prêtant mal à la découverte de circuits courts. Sur ce chapitre, il faut dire que l'administration a quelques excuses : compétente, honnête, elle n'a pas toujours les moyens indispensables pour accomplir sans lenteur sa tâche soit par insuffisance de personnel, soit le plus souvent parce qu'il est mal utilisé.

4) *L'administration n'est pas « une ».* La complexité des structures est telle que les actions ne sont pas toujours cohérentes. On nous a signalé ainsi l'exemple de deux bureaux des finances voisins amenés à prendre des décisions différentes sur des affaires exactement semblables.

De même l'administration a *toujours le réflexe de* tirer la couverture à elle : lorsqu'une décision juridictionnelle est prise en faveur d'un administré, c'est un « cas d'espèce » ; lorsqu'elle est prise en faveur de l'administration, elle fera bien sûr jurisprudence !

Le maire, premier recours

Le travail d'Hercule qui consisterait à remédier aux maux concrets enregistrés par le public du fait de l'administration, en multipliant par exemple les effectifs au service du médiateur, ne serait évidemment pas la bonne solution. Il faut remonter aux causes et s'en tenir à quelques principes simples dont l'application a déjà fait ses preuves ici ou là.

Ainsi paraît-il salubre que, à l'imitation de la Suède, on facilite en France la communication au public des documents des administrations. Une commission « pourvue d'une autorité morale incontestable » décidera, cas par cas on le sait, ceux qui seront ainsi « déclassifiés » comme on dit en langage de secret scientifique.

Mais les vrais remèdes au conflit entre l'administration et son public passent sans l'ombre d'un doute par la décentralisation, on ne le répétera jamais assez. Un sondage publié le mois dernier (4) est très révélateur à ce sujet : des Français pensent que la personne la mieux placée pour intervenir efficacement auprès de l'administration dans un conflit entre le citoyen et les services publics, c'est le maire. Et combien de réclamations seraient évitées si l'on pratiquait ce qu'on appelle le « principe de subsidiarité », en vertu duquel la décision doit être prise au plus bas niveau qu'il est possible, et si les fonctionnaires de l'administration centrale étaient tous obligés de servir quelques années en province au début de leur carrière.

Michel Crozier, qui a passé des années d'entomologiste à étudier le comportement des agents de la « société bloquée » reconnaît (5) que le système politico-administratif départemental paraît encore relativement efficace et humain, mais qu'en zone urbaine, c'est-à-dire pour la moitié au moins de la France, ce système est devenu « *chaotique, irresponsable et insupportable pour l'administré* ». Le sociologue explique ainsi le phénomène : les mécanismes bureaucratiques traditionnels sont en zone rurale corrigés par l'intervention avisée des notables qui constituent un pouvoir parallèle très efficace. Grâce à eux, les administrés ont un accès facile auprès des autorités et n'ont aucune peine à obtenir les arrangements et accommodements dont ils ont besoin. « *A l'échelon de décision, les notables contrôlent les fonctionnaires dont ils humanisent l'action et les fonctionnaires guident les notables qu'ils empêchent de tirer parti abusivement de leur pouvoir. Ce système de contrôle croisé est rompu en zone urbaine dans la mesure où il n'y a plus de vrai notable proche de la population et pouvant servir de relais.* »

Autorégulations et osmose

Le temps viendra peut-être d'une véritable gestion administrative « négociée » avec les citoyens, mais, en attendant mieux vaut compter, dans les grandes villes en tout cas, sur la mise en place de systèmes d'autorégulations à différents niveaux. Heureusement, de plus en plus de fonctionnaires sont persuadés que le service public, c'est le service du public. Certains d'entre eux, et non des moindres, se sont même regroupés dans une « *Association pour l'amélioration des rapports entre l'administration et le public* (6) ».

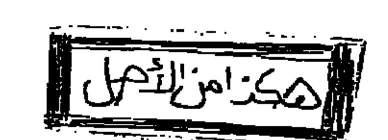
L'effort ne doit pas, au reste, venir que d'un seul côté. L'administré a parfois trop tendance à *croire que tout lui est dû*, il a trop été habitué par le système à se complaire dans une mentalité d'assisté. C'est seulement dans la mesure où de part et d'autre le sens des responsabilités sera restauré que de nouveaux modes de relations plus humains et plus efficaces pourront s'établir entre le citoyen et les « bureaux ». Comportements qui pourraient considérablement atténuer les prérogatives de la puissance publique. « *La manière la plus efficace pour l'homme de demain d'éviter d'être écrasé par l'administration*, écrivait M. Roger Grégoire, *sera d'en devenir un responsable* ».

PIERRE DROUIN.

(4) *Le Quotidien de Paris*, 9 février 1977

(5) Lire notamment la communication à l'Académie des sciences morales et politiques du 3 mai 1976.

(6) ARAP, 92, rue de l'Hôtel-de-Ville, 75004 Paris.



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Le projet de loi sur l'amélioration des relations entre le fisc et les contribuables

Éviter l'arbitraire de l'administration

Le conseil des ministres de ce mercredi 23 février devait examiner le projet de réorganisation du ministère de l'économie et des finances, annoncé le 1er février dernier par M. Giscard d'Estaing au cours d'une émission télévisée. Le projet a pour but d'« *humaniser* » les rapports de l'administration — et notamment du fisc — avec les citoyens (voir *le Monde* du 8 février 1977).

D'autre part, et dans le même but, un projet de loi a été préparé par le gouvernement pour améliorer les procédures fiscales, notamment en cas de fraude : enlever à l'administration la possibilité de décisions arbitraires ; ou entamer des poursuites en justice que pour des fraudes véritables, intentionnelles et graves. Si les conditions sont réunies, seule la justice doit en traiter.

Nous publions ci-dessous l'essentiel de l'exposé des motifs du projet de loi.

« *Depuis plusieurs années, un effort a été entrepris au plan tant législatif qu'administratif, pour améliorer les relations entre les services fiscaux et les redevables, pour développer les garanties et voies de recours offertes à ces derniers et pour mieux les informer sur leurs droits.*

» *Il est essentiel que (...) les caractérisée par l'attribution aux administrations fiscale et douanière du droit d'initiative en ce qui concerne les poursuites judiciaires, et de la possibilité — par l'exercice du pouvoir de transaction ou de remise — d'éviter ou d'interrompre ces poursuites, voire d'en modifier les conséquences financières. Parallèlement, les pouvoirs de l'autorité judiciaire en matière fiscale et douanière sont limités, soit que l'initiative des poursuites lui échappe, soit que son pouvoir d'appréciation soit très strictement limité par la loi : tel est le cas en matière de contributions indirectes et de douane*], *en raison de l'obligation d'appliquer un strict barème de pénalités ou de l'impossibilité pour certaines infractions de tenir compte des circonstances atténuantes.*

» *Il est essentiel que (...) les garanties offertes aux contribuables, en cas de poursuites, soient proches de celles qui existent dans les procédures judiciaires normales. Cela implique notamment que la saisine de la justice réponde à des règles aussi claires et aussi automatiques que possible, que les compétences et les pouvoirs d'appréciation du juge soient élargis et, enfin, que les conditions dans lesquelles s'exerce le droit de transaction et de remise soient mieux précisées.* »

L'exposé des motifs du projet de loi distingue deux cas selon qu'il y a ou non poursuite judiciaire :

● **Poursuites judiciaires : encadrement des pouvoirs de l'administration et extension des pouvoirs du juge.**

« *Afin d'améliorer les garanties offertes aux contribuables et d'éliminer toute présomption de partialité dans le déroulement des procédures, le projet de loi propose les dispositions suivantes :*

» *1) Pour les délits en matière d'impôts directs, de taxes sur le chiffre d'affaires, de droits d'enregistrement, de taxe de publicité foncière et de droit de timbre, les plaintes seraient désormais déposées par l'administration sur avis conforme d'une commission des infractions fiscales, composée de hauts magistrats et d'inspecteurs généraux des finances ;*

» *2) Au barème actuel, (...) serait substitué un régime de pénalités proportionnelles à taux variable et globalement plus modéré, allant de une à trois fois le montant des droits ou de la valeur des produits sur lesquels a porté la fraude. Ainsi les tribunaux auraient-ils la possibilité d'apprécier la gravité des infractions et de moduler en conséquence les condamnations ;*

» *3) Parallèlement, le juge se verrait reconnaître la possibilité de tenir très largement compte, dans les mêmes affaires, des circonstances atténuantes ;*

» *4) La possibilité de prononcer, contre les contribuables poursuivis du chef de fraude fiscale ou douanière*, l'interdiction d'exercer *toute profession industrielle, commerciale ou libérale et* le retrait du permis de conduire *serait confiée à l'autorité judiciaire ;*

» *5) La large extension des pouvoirs du juge en matière de douane et de contributions indirectes doit conduire à encadrer beaucoup plus strictement qu'aujourd'hui l'exercice du pouvoir de transaction et de remise de l'administration dès lors qu'une action judiciaire a été mise en mouvement.* »

C'est pourquoi le projet de loi propose :

« *Que, lorsque le jugement n'est pas encore définitif, aucune transaction ne puisse intervenir si ce n'est avec l'accord de principe de l'autorité judiciaire ; qu'après jugement définitif, aucune transaction ne puisse plus être consentie et que la remise totale ou partielle des sanctions destinée à tenir compte, le cas échéant, des facultés financières du débiteur, ne puisse être accordée par l'administration que sur avis conforme du président de la juridiction qui a prononcé la condamnation.* »

● **Amélioration des garanties et des procédures en l'absence de poursuites judiciaires.**

« *Afin d'apporter toutes garanties d'impartialité en ce qui concerne l'exercice du droit de transaction et de remise en l'absence de poursuites judiciaires, le gouvernement propose la création d'un comité du contentieux, composé de hauts magistrats et d'un inspecteur général des finances.*

» *Ce comité émettrait un avis sur les transactions ou remises excédant les limites de compétence des services extérieurs des impôts et des douanes. D'autre part, pour donner les mêmes garanties à tous les contribuables, le comité procéderait à des enquêtes dans les services extérieurs et pourrait évoquer à son gré tous les dossiers de transaction ou de remise consenties par ces services. Il élaborerait un rapport annuel. (...)* »

AFFAIRES

BILLET

Les Tanneries françaises réunies passeront-elles sous le contrôle de l'État... britannique ?

L'affaire des Tanneries françaises réunies n'a pas fini d'étonner. Après sept ans de péripéties, ce groupe, première firme française du secteur, pourrait finalement devoir son salut... au gouvernement britannique. La « solution » actuellement négociée pour redresser définitivement l'affaire fait appel au groupe Barrow Hepburn, première firme européenne de la branche. Celle-ci prendrait une participation minoritaire au capital mais assurerait la gestion de la S.N.E.T.F.R. (1) par l'intermédiaire de sa filiale française Le Tanneur-Tanneries du Bugey.

Pourtant, outre-Manche, la tannerie se porte à peine mieux qu'en France en dépit de structures plus solides. Face aux menaces pesant sur l'emploi de quelque deux mille salariés, le gouvernement britannique n'a donc pas hésité à apporter un sérieux coup de pouce au groupe Barrow Hepburn, intégré depuis le négoce des peaux brutes jusqu'à la fabrication d'articles de maroquinerie. Par l'intermédiaire du National Enterprise Board, il s'est engagé à prendre une participation de 50 % dans le secteur tannerie du groupe, dont les difficultés pesaient sur ses résultats globaux et immobilisaient 45 % du capital investi. L'apport en capital étant assorti d'un prêt important, l'injection de fonds totale atteindrait 5,5 millions de livres (46,7 millions de francs).

En l'occurrence, l'interventionnisme du gouvernement britannique n'est pas plus coûteux que le « libéralisme » du gouvernement français. Celui-ci, confronté à un problème analogue, a dû verser depuis sept ans, pour maintenir à flot les T.F.R., plus de 60 millions de francs de subventions et de prêts. En vain d'ailleurs, puisque le groupe français a perdu plus de la moitié de ses effectifs, continue d'aligner les déficits et risque, si les négociations avec Barrow Hepburn aboutissent, de tomber sous la coupe d'une entreprise dont le gouvernement anglais détiendra 50 % du capital. Avec les T.F.R., la plus grosse part de la tannerie française finirait donc par être quasiment nationalisée... par les Britanniques. Ubuesque... — V. M.

(1) La Société nouvelle d'exploitation des T.F.R. a repris, en 1975, la gestion des T.F.R., mises en règlement judiciaire. Son capital est détenu par divers organismes financiers (Unigrain, Crédit agricole, IDI, etc.).

● **LA FIRME HORLOGERE BRITANNIQUE « THWAITES AND REED » PASSE SOUS CONTROLE DE L'ETAT.** — Le National Enterprise Board (NEB), créé par le gouvernement britannique pour gérer les participations industrielles de l'Etat, vient d'acquérir 90 % du capital de la plus vieille fabrique d'horloges de Grande-Bretagne Thwaites and Reed qui a acquis dans ce secteur une renommée internationale.

LA SOCIÉTÉ BELGE GENERAL BISCUIT PASSE SOUS LE CONTROLE DU GROUPE L'ALIMENT ESSENTIEL

Une assemblée générale extraordinaire de la société belge Général Biscuit (Gébéco) doit se tenir vendredi 25 mars afin de nommer un nouveau conseil d'administration après la prise de contrôle de la firme par le groupe français l'Aliment essentiel - Céraliment - Lu - Brun, qui a finalement racheté la participation que détenait la famille belge De Beukelaere.

Le nouveau groupe ainsi constitué occupera le troisième rang mondial dans la biscuiterie avec un chiffre d'affaires de l'ordre de 3 milliards de francs, derrière l'américain Nabisco et l'anglais United Biscuit. La prise de contrôle de Gébéco a été l'occasion d'une sévère bataille entre la famille Thèves, qui anime l'Aliment essentiel-Céraliment-Lu-Brun avec le concours de M. Claude-Noël Martin, et la famille belge De Beukelaere. Le groupe Thèves contrôlait déjà 20 % du capital de la firme belge après lui avoir cédé l'Alsacienne.

En novembre dernier, la banque Worms, qui a appuyé les principales opérations de l'Aliment essentiel, a acquis 21 % du capital de Gébéco en reprenant les participations des familles belges Plissart et Parein. Les principaux actionnaires belges, représentés par les sociétés De Beukelaere et Neutelinz, lancèrent alors une offre publique d'achat fin novembre pour contrer le groupe français.

Finalement, l'O.P.A. n'a pas été couronnée de succès, et, à la mi-février, le groupe de l'Aliment essentiel a demandé la réunion d'une assemblée générale extraordinaire de Gébéco pour faire modifier son conseil d'administration. Mardi, le comité d'entreprise de Gébéco a été informé de la cession par la famille De Beukelaere de ses intérêts au groupe de l'Aliment essentiel.

Outre la famille Thèves, qui contrôle 57 % de l'Aliment essentiel, les autres principaux actionnaires de la firme sont le Crédit agricole (33,6 %) et l'IDI (8,9 %).

EMPLOI

Le niveau du chômage serait plus proche des évaluations de la C.G.T. que de celles du ministère

indique un rapport du Conseil économique et social

La C.G.T., qui fait état d'un million et demi de chômeurs en France, est peut-être plus proche de la vérité que le ministère du travail qui, parlant du sujet, cite seulement un million de demandeurs d'emploi : le Conseil économique et social ne dit pas cela, mais c'est tout comme. Dans un rapport (1) qui est appelé à faire quelque bruit — rapport demandé par le gouvernement (2) et présenté mardi 22 mars par M. Bernard Vinstock, — il est clairement indiqué, en effet, que c'est la définition du chômage donnée par le B.I.T. qui devrait être utilisée (comme le fait la C.G.T.) et non celle employée officiellement (3).

« *Les insuffisances du système actuel*, affirme le Conseil économique et social, *apparaissent manifestes en ce qui concerne tout à la fois les données qui servent de base à l'élaboration des prévisions, les méthodes de prévision et le fonctionnement des institutions et organismes qui traitent les problèmes de l'emploi.* »

1) L'INSUFFISANCE DES DONNEES :

Les recensements effectués par l'INSEE n'ont lieu que tous les six ou huit ans. Entre ces intervalles, certaines catégories de la population active sont « mal suivis », notamment :

— La grande majorité des salariés de l'agriculture : le ministère concerné « *n'effectue plus aucune enquête* » et les indications fournies par la Mutualité sociale agricole et les caisses complémentaires de retraite sont « *extrêmement imprécises* » ;

— Les fonctionnaires, aussi paradoxal que cela puisse paraître : « *en fait, chaque administration connaît bien le volume de ses obligations* », mais c'est le ministre des finances, dont le contrôle est « *tatillon et sclérosant* » qui « *décide souverainement de la dotation de chacun. (...) Chacun essaie donc de résoudre son problème par divers artifices, d'où l'existence de nombreux corps de temporaires, d'auxiliaires, de contractuels, de vacataires occupant souvent des emplois permanents, mais échappant à toute statistique officielle. D'où également le paradoxe des emplois budgétaires non pourvus, car la qualification qui y est attachée ne correspond plus aux véritables besoins des utilisateurs* ».

— Les personnes employées dans les entreprises artisanales et les établissements de moins de dix salariés : elles n'apparaissent pas dans les enquêtes des directions départementales du travail et de la main-d'œuvre ; celles-ci sont faites, dans le cadre de la législation sur les emplois réservés aux mutilés de guerre et handicapés physiques, auprès des entreprises de plus de dix salariés.

Les informations sur la durée du travail, le chômage partiel, l'absentéisme, la productivité, l'organisation du travail sont « *de valeur très inégale* », ajoute le Conseil économique. Les enquêtes réalisées sur le nombre, la nature et les conditions des offres d'emploi « *ne touchent qu'une partie des employeurs et ne concernent pas le secteur public et para-public* ». Enfin, le système actuel de nomenclature des métiers se révèle « difficile à utiliser ».

2) LES METHODES DE PREVISION.

A long terme (plus de dix ans), il n'existe en France que des projections démographiques. « *Les indications obtenues ne sont fiables qu'en ce qui concerne la répartition par sexe et âge de la population active.* » A moyen terme (cinq à dix ans), « *les modèles utilisés pour l'élaboration du Plan, tant à l'échelon national qu'à l'échelon régional, n'offrent pas une bonne représentation de la réalité (...). Les projections revêtent un caractère trop global* ». Exemple : au cours des premières années du VIe Plan, le nombre des créations d'emplois a dépassé les prévisions ; la situation s'est inversée pour les dernières années.

A court terme enfin (six mois à deux ans), « *les prévisions ne semblent pas intégrer de manière suffisamment fine l'ensemble des données disponibles* ». Celles de l'INSEE prévoient les retournements de tendances, mais non l'ampleur précise des variations d'emploi. Les statistiques trimestrielles de l'URSSAF ne sont pas encore utilisables dans toutes les régions.

3) LE FONCTIONNEMENT DES INSTITUTIONS.

« *Si l'on a assisté, sous la pression des événements, à un effort (...), on peut s'interroger sur les possibilités du ministère du travail d'assurer effectivement la synthèse des informations (...) et de coordonner les actions (...), compte tenu de la faiblesse de ses moyens.* »

L'Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.) ne joue pas « *pleinement* » son rôle en la matière : « *Elle ne parvient à recenser ni la totalité des demandes, ni surtout la totalité des offres d'emplois. En effet, contrairement à la loi, elle n'a pas toujours connaissance des offres qui se font par d'autres intermédiaires : petites annonces, associations d'anciens élèves, filières propres à certaines professions, bureaux de sélection de main-d'œuvre et entreprises de travail temporaire.* »

Ses moyens sont très insuffisants : en 1975, l'A.N.P.E. comptait 1 agent pour 3 044 salariés ; la Grande-Bretagne possédait, elle, 1 agent pour 1 915 salariés, le Canada 1 pour 1 484, la R.F.A. 1 pour 893 et la Suède 1 pour 571. En 1975, la part des placements réalisés par l'A.N.P.E. par rapport à la totalité des embauches a été de l'ordre de 30 % seulement. Il n'existe aucune structure de coordination entre les divers organismes de recherche sur le sujet.

Les propositions

La diversité des sources statistiques doit être maintenue, conclut le rapporteur du conseil, mais il convient d'utiliser partout le même langage (notamment la définition du chômage prônée par le B.I.T.), de toucher toutes les catégories de la population active et de coordonner les enquêtes.

Toutes les offres d'emploi, y compris dans le secteur public, doivent transiter *obligatoirement* par l'A.N.P.E. Au niveau régional et local, il faut aller vers une exploitation systématique et complète des bordereaux de l'URSAF et établir des statistiques sur les créations et les disparitions d'établissements. La constitution d'un répertoire français des emplois est une initiative qui doit aboutir rapidement.

D'autre part, les prévisions à long, moyen et court terme doivent prendre plus largement en compte l'aménagement du territoire, la main-d'œuvre disponible, les aspirations des individus, les qualifications existantes ou souhaitables, « *ce qui suppose parallèlement un développement approprié de la formation continue* ». Enfin, le ministère du travail et l'A.N.P.E. « *doivent recevoir les moyens à la fois juridiques et en personnel de remplir véritablement leurs missions* ».

Le Conseil économique et social signale que la plupart de ces recommandations avaient été faites dès 1970, mais elles n'ont été que « *très partiellement suivies d'effet* ».

(1) « Le Dispositif actuel de prévision en matière d'emploi ».

(2) M. Jacques Chirac, alors premier ministre, avait, par lettre du 16 juillet 1976, saisi le président du Conseil économique et social de cette étude.

(3) Selon le Bureau international du travail (B.I.T.), quatre conditions sont essentielles pour être classé chômeur : être dépourvu d'emploi, être à même de travailler, chercher un travail rémunéré, être en quête de ce travail. Les services de l'ANPE ne retiennent que les personnes qui viennent s'inscrire et qui sont sans emploi, immédiatement disponibles et à la recherche d'un emploi durable à plein temps.

[Les recommandations du rapporteur rejoignent non seulement les préoccupations des syndicats mais aussi celles de statisticiens de l'INSEE, qui estiment qu'au moins deux fois par an une enquête sur l'emploi doit porter sur l'ensemble des personnes à la recherche d'un travail par une « utilisation prudente » de la définition internationale du chômage. Dans la revue « Economie et statistique » — septembre-octobre 1976, — les services officiels estimaient qu'en mars 1976 le nombre de chômeurs, selon la définition du Bureau international du travail (B.I.T.), était de 982 900, alors que le nombre de demandes d'emploi non satisfaites ne dépassait pas à l'époque 838 000, soit un écart de 5,5 %.]

Consommation

● **LES CAFETIERS** sont appelés à une grève générale du café et de la bière le 30 mars, annonce dans un communiqué le conseil de la Confédération française des hôteliers restaurateurs et cafetiers-limonadiers, qui veut protester contre l'insuffisante augmentation des prix « au comptoir » autorisée par le gouvernement.

Secteur public

● **LA SIXIEME REUNION PORTANT SUR LES NEGOCIATIONS SALARIALES DE 1977**, qui a eu lieu mardi 22 mars entre les syndicats et la direction de la R.A.T.P., n'a abouti à aucun résultat. La C.G.T. et la C.F.D.T. restant fondamentalement hostiles aux propositions de la direction — contrat pluri-annuel en masse, lié aux impératifs du plan Barre. F.O. doit faire connaître sa réponse lors de la prochaine réunion, fixée au 30 mars. La C.F.T.C. et les autonomes paraissent indécis : ils demandent, notamment, soit l'inclusion d'avenants, soit une revalorisation plus importante des pensions de retraites.

ENTREPRISES PUBLIQUES

LA SITUATION FINANCIÈRE D'E.D.F. A ÉTÉ ASSAINIE EN 1976

L'exercice 1976 s'est soldé pour Electricité de France par un déficit d'exploitation de 621 millions de francs. Son directeur général, M. Boiteux, n'en a pas moins parlé — en présentant ce résultat à la presse le 22 mars — de « *compte d'exploitation enfin assaini* ». Après deux années de déficit délibéré — les tarifs ayant été insuffisamment majorés, — les augmentations de 1976 auraient dû permettre avec une hydraulicité normale, « *un bénéfice de 160 millions de francs* ».

Avec un chiffre d'affaires — 31,7 milliards — en hausse de 21 %, une consommation qui s'est accrue de 8,5 %, l'entreprise se porte bien. A cela près que ce nouveau déficit — tout aléatoire qu'il soit — a lourdement pesé sur le financement des investissements de l'entreprise : 31 % seulement des 12 milliards d'investissements de 1976 ont été couverts par des ressources propres. Le taux d'endettement d'E.D.F. est passé de 116 % en 1971 à 144 % en 1976.

Plaidoyer

La présentation des comptes financiers d'Electricité de France offrait aux dirigeants de l'entreprise publique l'occasion de répondre aux attaques dont elle est l'objet. Ils l'ont saisie.

« *Ce n'est pas le programme nucléaire d'E.D.F., c'est celui du gouvernement* », tient à préciser d'entrée de jeu le président de l'entreprise, M. Delouvrier. Mais à voir la passion avec laquelle M. Boiteux, son directeur général, a défendu les options actuelles, on peut parfois en douter. « *Il est possible que le gouvernement ralentisse ce programme* », dit-il. Mais il ajoute immédiatement : « *Si nous arrêtons de construire des centrales nucléaires, nous manquerons d'électricité dans un avenir proche et nous accroîtrons notre dépendance énergétique, monétaire et politique.* »

L'argument financier qu'on oppose à E.D.F. ne tient pas. Certes, les coûts de construction d'une centrale ont augmenté de 16 % — dans une large part, pour les nécessités de la sécurité, — atteignant 2 600 F par kilowatt-heure, mais les coûts des centrales classiques se sont eux aussi accrus. En francs 1976, le kilowatt-heure nucléaire coûte 8,5 centimes, alors que le kilowatt-heure classique revient à 12 centimes. Tout plaide donc en faveur du premier.

Mais les écologistes n'ont-ils pas raison d'émettre quelque crainte ? « *L'écologie recouvre de plus en plus de choses*, répond M. Boiteux. *Est-ce forcément antinucléaire ? Je remarque que les maires qui ont été favorables à l'implantation d'une centrale ont, en général, été réélus aux élections municipales. En matière d'environnement, le thermique est beaucoup plus agressif que le nucléaire, et la fumée de certains charbons dégage dans l'air plus de radioactivité. Finalement, le nucléaire résout plus de problèmes qu'il n'en pose.* »

Quant à la sécurité, elle est même parfois « déraisonnable » lorsque, à Gravelines par exemple, on prévoit un système capable de « *résister à une onde de choc équivalente à celle de la bombe d'Hiroshima éclatant à 1,5 kilomètre* ».

Comment financer ce lourd programme ? L'objectif premier d'E.D.F. est de retrouver un équilibre financier. Il faut donc que les tarifs soient augmentés en 1977 du *maximum prévu* — 6,5 % au mois d'avril. M. Boiteux aimerait aussi que soit définie une structure *tarifaire qui* permettrait une hausse égale au taux d'inflation de l'année précédente jusqu'en 1980. Ensuite une augmentation égale à la moitié de la hausse des prix serait suffisante.

Le gaspillage ? « *En prônant une isolation thermique très poussée des logements chauffés à l'électricité, nous nous sommes associés avant la lettre contre le gaspillage. Ceux qui s'opposent au chauffage électrique intégré ont tort.* »

Alors, toutes les critiques faites à E.D.F. sont-elles déplacées ? Peut-être pas, car de l'aveu même du directeur général « *les choses ne sont pas claires* » entre l'entreprise publique et le gouvernement. « *L'Etat devrait exprimer clairement les grandes orientations, définir les règles du jeu.* » Est-ce à dire qu'en l'absence de celles-ci E.D.F. a créé ses propres règles ? En toute hypothèse, conclut le président d'Electricité de France, M. Delouvrier, « *Il est déplaisant de vouloir tuer les nationalisations de demain en disant du mal des nationali[illegible] d'aujourd'hui* ».

LA VIE ÉCONOMIQUE

LA CHUTE DE LA BOURSE DE PARIS

L'évolution des résultats des entreprises compte autant que la crainte des nationalisations

La Bourse de Paris a réagi par une baisse de 5 % en deux jours à l'avance de la gauche au deuxième tour des élections municipales. Cette chute porte à 10 % le fléchissement constaté depuis le début de l'année, qui fait lui-même suite au recul de 22 % enregistré en 1976, année durant laquelle Paris avait connu la plus mauvaise performance de toutes les grandes places.

L'indice général des valeurs françaises tend ainsi à rejoindre son plus bas niveau, enregistré à l'automne 1974. Il l'a même enfoncé si l'on tient compte de l'érosion monétaire. Quant au volume des transactions, il se rétrécit comme une peau de chagrin, accusant une diminution de 30 % depuis le 1er janvier.

Tout s'est ligué pour provoquer ce marasme : la crise économique de 1975 et ses prolongements en 1976 et en 1977, la discussion et le vote de la loi sur les plus-values, et naturellement la perspective d'une victoire éventuelle de la gauche aux élections législatives de 1978, avec son programme de nationalisations.

A cette occasion, il a paru intéressant de relever dans quelle mesure les cours des valeurs « nationalisables » avaient été influencés par cette menace. Le graphique ci-dessous montre les variations de quatre d'entre elles, Saint-Gobain - Pont-à-Mousson, Thomson-Brandt, Pechiney-Ugine-Kuhlmann (P.U.K.) et la Compagnie générale d'électricité (C.G.E.), par rapport à l'indice général de la Compagnie des agents de change (indice CAC).

Une première remarque s'impose : le parallélisme n'a pas été parfait, tant s'en faut, ces dernières années, mais il le redevient depuis un an, précisément depuis les élections cantonales, qui ont commencé à donner corps à l'hypothèque politique.

La seconde est que, antérieurement à ces élections cantonales, l'appréciation des milieux financiers et des investisseurs avait été très différente suivant les sociétés. Ainsi Thomson-Brandt, après la « plongée » générale de l'automne 1974, se redresse très vivement en 1975, en raison de ses bons résultats confirmés en 1976 ; pour toutefois fléchir non moins vivement depuis un an, se conformant ainsi à la tendance générale. A un moindre degré, Saint-Gobain - Pont-à-Mousson, qui a traversé la crise économique avec le minimum de dégâts, suit-il également la tendance générale.

En revanche, pour P.U.K. — et pour Rhône - Poulenc, qui ne figure pas sur le graphique, mais dont la courbe est similaire — c'est la baisse quasi continue depuis trois ans, pour des motifs essentiellement économiques et financiers : pertes d'exploitation, diminution de dividendes, crise de commandement (chez Rhône-Poulenc). Pour la C.G.E., bien gérée, et dont les résultats restent satisfaisants, la tendance est moins nette : après le fléchissement de 1974, l'effritement du cours s'est poursuivi, en dépit d'une « rémission » en 1975. Ce dernier exemple mis à part, on peut conclure que dans l'appréciation portée par le marché boursier sur les valeurs nationalisables, tout au moins jusqu'à ces derniers temps, l'évolution des résultats a compté autant, et même plus que les hypothèques politiques. — F. R.

Trente-neuf mois d'évolution des cours

120
110
100
90
80
70
60
50
THOMSON-BRANDT
ST-GOBAIN-PONT-À-MOUSSON
P.U.K.
C.G.E.
RHÔNE-POULENC
INDICE GÉNÉRAL C.A.C.

MARCHÉ COMMUN

La Commission de Bruxelles souhaite faciliter une restructuration de la sidérurgie européenne

De notre correspondant

Bruxelles (Communauté européenne). — Les 25 et 26 mars à Rome le Conseil européen délibérera des efforts à entreprendre pour limiter les effets néfastes de la crise qui affecte la sidérurgie européenne. M. Davignon, le commissaire chargé de la politique industrielle, a mis la dernière main lundi au bref document que la Commission soumettra à cette fin aux chefs de gouvernement.

Deux idées y sont mises en relief. D'une part, l'opportunité pour la Communauté de contribuer, fût-ce de manière relativement modeste, au programme de restructuration élaboré dans les différents Etats membres ; d'autre part, sur le plan de la gestion du marché, la nécessité de renforcer le *plan anticrise du 1er janvier.*

La Commission ne rentre pas dans le détail des mesures à prendre : celles qu'elle envisage d'arrêter le 4 avril sont déjà connues (*le Monde* du 19 mars) et, relevant directement de sa compétence, n'ont pas à faire l'objet d'un examen pointilleux des chefs de gouvernement. Ce qu'elle attend de ceux-ci, c'est un acte politique : la manifestation d'une préoccupation collective.

Deux principaux aspects sont évoqués dans le document de la Commission.

● *La restructuration de l'industrie sidérurgique.* — Celle-ci est indispensable afin d'adapter l'instrument de production à la demande et d'être mieux en mesure de faire face à la concurrence extérieure. Les programmes en cours d'élaboration ne peuvent cependant se limiter à la rationalisation de l'appareil de production. Celle-ci, impliquant inéluctablement une *réduction des postes de travail*, doit être complétée par une politique de conversion (investissements plus formation), de nature à empêcher l'aggravation du chômage.

La commission suggère d'utiliser plus largement les possibilités d'intervention offertes par les articles 54 et 56 du traité de la CECA. L'article 54 prévoit des prêts aux investissements dans l'industrie de l'acier ; l'article 56 rend possible l'ouverture de crédits à des industries extérieures à la sidérurgie. Faire davantage appel aux possibilités ouvertes par l'article 56 permettrait des interventions de caractère régional de nature à sauvegarder *l'emploi. En 1977*, les prêts accordés par la Communauté plus sélectivement que par le passé tant à la rationalisation qu'à la conversion, devraient se situer entre 600 à 700 millions d'unités de compte (entre 3 300 et 3 850 millions de francs).

Toujours dans cet objectif — priorité à l'emploi — la *Commission voudrait* que les différents mécanismes de la solidarité financière existants, autres que les crédits CECA (Fonds social, Fonds régional, Banque européenne d'investissements), puissent jouer sans entraves juridiques, au profit des régions sidérurgiques touchées par la crise. *En outre, elle envisage*, on le sait, de dégager de nouveaux crédits budgétaires (il s'agirait de 40 millions d'U.C., soit 220 millions de francs) pour réduire les taux d'intérêt des prêts consentis aux industriels.

● LA GESTION DU MARCHÉ. — Comment faire jouer plus *efficacement le plan anti-crise ?* Au-delà de la réduction ordonnée des livraisons, l'action de la Communauté peut s'orienter dans deux directions : un contrôle des prix et une limitation des importations. M. Davignon, connaissant les réticences de certains gouvernements à ce sujet, est apparemment décidé à aborder précautionneusement ces thèmes difficiles. Sauf erreur, les termes de prix minima (prévus pour les ronds à béton (ou de prix-planchers (ces prix minima indicatifs (ces prix minima indicatifs préprévus pour les autres produits sensibles) ne figurent pas dans le texte soumis aux chefs de gouvernement.

PHILIPPE LEMAITRE.

FISCALITÉ

LES « NEUF » ADOPTENT UN SYSTÈME COMMUN DE PERCEPTION DE LA T.V.A.

(De notre correspondant.)

Bruxelles (Communautés européennes). — Mettant fin à des discussions qui traînent au niveau des experts depuis des mois, le conseil des ministres de la C.E.E., réuni le mardi 22 mars à Bruxelles, s'est mis d'accord sur un système commun de perception de la T.V.A. Cela signifie que, moyennant un certain nombre de dérogations ou délais d'adaptation, les mêmes produits, les mêmes opérations, seront désormais assujettis à la T.V.A. sur l'ensemble du territoire de la C.E.E. On ne peut cependant *pas parler encore* de « T.V.A. européenne », puisque les taux appliqués continueront à varier, et de manière parfois très sensible, d'un Etat membre à l'autre ; le taux normal de T.V.A. est, par exemple, de 8 % en Grande-Bretagne, 11 % en Allemagne, 12 % en Italie, 17,6 % en France (depuis le 1er janvier) et *18 %* en Belgique.

La détermination d'une « assiette » commune de perception de la T.V.A., à laquelle les Neuf viennent d'aboutir, rendra possible l'application complète à la date prévue du 1er janvier 1978 du système des « ressources propres ». En d'autres termes, les recettes budgétaires de la Communauté ne proviendront plus désormais, au moins partiellement comme c'est encore le cas aujourd'hui, de contributions des États membres, mais exclusivement de ressources propres : les droits de douane et les prélèvements agricoles perçus aux frontières, auxquels viendra s'ajouter une certaine fraction — au maximum 1 % — des recettes obtenues *grâce à la perception de la T.V.A.*

Ph. L.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Fr suisses		Fr français	
48 heures.	4 1/4	5 1/4	4	5	7	7 1/2	10	10 1/2
1 mois ..	4 3/8	4 7/8	4 3/8	4 7/8	3 5/8	4 1/8	10 1/4	10 1/2
3 mois ..	4 3/4	5 1/4	4 3/8	4 7/8	3 1/2	3 3/4	10 5/8	10 7/8
6 mois ..	5 1/4	5 3/4	4 3/8	4 7/8	3 5/8	4 1/8	11	11 1/4

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LE LIVRET PORTEFEUILLE

Extraits de l'allocution prononcée par M. Aymar SOLANET à l'Assemblée.

La valeur liquidative de l'action a retrouvé à la fin 1976 son niveau du début de l'année, en dépit de la baisse de 17 % de l'indice des valeurs *françaises.*

En outre, les produits courants de la société ont pu être maintenus à la hauteur de ceux de l'exercice précédent. Le dividende net, de 9,44 F par titre, sera égal à celui de l'an dernier.

Le dividende de l'exercice 1976 sera représenté par deux coupons, le premier de 3,98 F (y compris le crédit d'impôt de 0,40 F) et le second de 5,46 F (*y compris le crédit* d'impôt de 1,52 F).

A ce propos, je voudrais souligner que si les revenus constitués par le premier coupon continuent de bénéficier des avantages fiscaux accordés aux produits des obligations françaises non indexées, les revenus constitués par le second coupon sont assortis, pour la partie provenant des dividendes d'actions françaises (soit 3,40 F par titre), d'un nouvel avantage fiscal. Pratiquement, les personnes physiques actionnaires de la société profiteront, dans leur grande majorité, du nouvel abattement de 2 000 F sur les revenus de cette nature, institué par la loi de finances pour 1977 et la rentabilité de leur placement s'en trouvera sensiblement améliorée.

SOCIÉTÉ NOUVELLE FRANCE-OBLIGATIONS

Au cours de l'assemblée, le président, M. Philippe Marchat, a prononcé une allocution dont voici l'essentiel :

Au cours de l'année 1976, notre politique financière a été guidée par deux considérations complémentaires : tirer parti de l'orientation assez favorable des cours des emprunts en dollars et en deutsche-*marks et ne pas trop accroître* certains actifs libellés en monnaies étrangères afin de ne pas supporter un risque de change excessif.

Dans ces conditions, l'action Société nouvelle France-Obligations a pu progresser de 3 % en 1976, passant de 256,05 F le 1er janvier à 263,72 F le 31 décembre en une année où les cours des obligations classiques longues se sont dépréciées de 3 à 5 % en Bourse de Paris.

De fait, depuis sa création, l'action de notre société a dégagé un rendement — tenant compte à la fois de la variation de la valeur liquidative et des dividendes attribués — qui est supérieur, en moyenne annuelle, au rendement calculé dans les mêmes conditions d'une obligation classique du secteur privé qui aurait été souscrite le 1er janvier 1969.

En outre, le revenu constitué chaque année par les coupons mis en paiement et les crédits d'impôt attachés a été régulièrement augmenté.

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE A MONTRÉAL

Le 22 mars 1977, M. Maurice Lauré, président de la Société générale, a officiellement inauguré, à Montréal, le bureau de représentation de cet établissement pour le Canada.

A cette occasion, M. Lauré s'est entretenu avec de nombreuses personnalités du monde de l'industrie, de l'économie et des finances, et plus particulièrement avec le ministre des finances du Québec et des responsables des grands projets de la Province.

La Société générale renforce ainsi sa présence au Canada, assurée depuis 1975 par sa filiale, Euronat Ltée, société financière, dont elle possède 90 % du capital, aux côtés de la Banque canadienne nationale ; cette société, spécialisée dans le financement de biens d'équipement, notamment sous la forme de crédit-bail, devrait connaître un rapide développement en raison de l'élargissement prochain de ses moyens d'action.

Bien qu'elle soit implantée à Montréal, la Société générale ne limite pas son champ d'activité à la Province du Québec, mais l'étend à l'ensemble du territoire national canadien.

IMMINDO S.A.

Le conseil d'administration d'IMMINDO S.A., société immobilière d'investissement, s'est réuni le 21 mars 1977 sous la présidence de M. Gérard Dangelzer, afin d'arrêter les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1976. Il a fixé la date de l'assemblée générale ordinaire annuelle au 7 juin prochain.

L'exploitation du patrimoine de la société, qui comprend actuellement huit cent seize appartements, 9 411 mètres carrés de bureaux et locaux commerciaux et mille trois cent trente-trois garages et parkings, s'est poursuivie dans des conditions favorables. Le taux d'occupation des immeubles est demeuré très élevé *sur l'ensemble de l'année.*

Au moyen du solde des disponibilités provenant de l'augmentation de capital de décembre 1973, la société a décidé d'entreprendre, courant 1976, la construction de deux nouveaux programmes d'habitation sur des terrains situés rue de l'Ouest, à Paris (14e), et rue Saint-Charles, à Paris (15e). Ces deux immeubles qui sont en cours de construction entreront en exploitation dans le courant de 1978.

Les recettes locatives encaissées au titre de l'exercice 1976 se sont élevées à 15 317 958 F contre 14 280 685 F ; elles sont en progression d'environ 7 % sur celles de l'exercice précédent. Le bénéfice de l'exercice s'établit à 13 571 678 F contre 13 202 416 F pour 1975.

Ces résultats permettront au conseil d'administration de proposer à l'assemblée générale ordinaire la distribution d'un dividende de 10 F à chacune des 1 250 000 actions composant le capital social. Rappelons que le dividende versé au titre de l'exercice 1975 s'élevait à 9,50 F.

BANQUE DE BAECQUE BEAU

Le directoire de la Banque de Baecque Beau, filiale de la société *en commandite par actions de Baecque* Beau et Cie, a présenté au conseil de surveillance de la banque le 3 mars dernier, les comptes de l'exercice 1976. Ils font apparaître un bénéfice net, avant répartition de 2 922 324,57 F contre 2 109 610,76 en 1975.

OPTIMA

RENTABILITÉ — L'ÉQUILIBRE — SÉCURITÉ

L'assemblée générale ordinaire de cette SICAV, réunie le 21 mars 197[7] a approuvé les comptes de l'exercice 1976 faisant apparaître un résultat net de 6 233 126,50 F.

L'assemblée a décidé de distribuer le 28 mars 1977, au titre de l'exercice 1976, un dividende global de 5,04 F par action comprenant 0,83 d'impôt déjà payé au Trésor (crédit d'impôt). Le réinvestissement du dividende net en souscription d'actions OPTIMA s'effectuera franco de droit d'entrée jusqu'au 3 juillet 19[77] inclus.

De 132,46 F à fin décembre 197[5] la valeur liquidative de l'action OPTIMA, parvenue à 137,85 F à fin décembre 1976, a enregistré une valorisation de 7,63 % compte tenu du dividende global *de 5,53 F versé* en 1976.

Ce résultat est à comparer avec la baisse des valeurs françaises dont l'indice a regressé de 17 % en 1976.

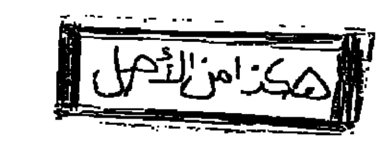
UNION POUR L'ÉPARGNE PRIVÉE
57, BOULEVARD HAUSSMANN, 75008 PARIS
TEL. 265.58.00

GROUPE PALUEL-MARMONT
IMMINVEST

Le conseil d'administration, réuni le 17 mars, a arrêté les comptes de l'exercice 1976. Le bénéfice s'élève à 8 389 825,33 F contre 7 685 985,94 F en 1975. Après affectation à la réserve légale de la somme de 419 491,33 F le solde disponible augmenté du report à nouveau s'élève à 8 067 954 F, soit 8,06 F par action.

Toutefois, conformément aux recommandations gouvernementales *relatives à la progression des revenus* en 1977, il sera proposé à l'assemblée générale prévue le 16 juin 1977 de distribuer un dividende limité à 7,70 F et de reporter à nouveau le solde de 367 954 F. Sur le dividende de 7,70 F la part exonérée d'impôt sur le revenu s'élève à 1,78 F.

Le conseil a coopté les Assurances générales de France - Vie comme administrateur.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

22 MARS

La baisse se ralentit

Comme la précédente, la séance de ce mardi a été marquée par une vive animation à la Bourse de Paris. Toutefois, et contrairement aux craintes éprouvées par beaucoup, le mouvement de repli des valeurs françaises s'est nettement ralenti grâce, notamment, aux interventions de quelques investisseurs institutionnels (Caisse des dépôts en particulier).

Nonobstant le nombre de baisses est resté très important. Près de quatre-vingts ont été encore relevées contre une quinzaine de hausses à peine. L'indicateur instantané, en recul de plus de 1 % à l'ouverture ne perdait plus que 0,7 % en fin de séance.

Le compartiment qui semble être resté la cible privilégiée des vendeurs a été la construction électrique où Leroy-Somer a chuté de 6,9 %. A l'inverse, la plus forte hausse de la séance a été enregistrée par Saulnes avec un gain de 5 %.

Ecrire que le sentiment des boursiers était meilleur ce mardi que la veille serait exagéré. Pour beaucoup, le net ralentissement du mouvement de baisse enregistré au cours de cette séance ne s'est produit que grâce aux achats de soutien émanant des institutionnels. D'autre part, il faut également tenir compte des rachats opérés, en ce jour de réponse des primes, par les vendeurs à découvert.

Aux valeurs étrangères, l'effritement était général.

Sur le marché de l'or, deux cents lingots ont changé de mains à 24 445 francs (+ 200 F), tandis que le napoléon cotait 244 francs, après 244,90 francs, contre 240 francs la veille. Le volume des transactions s'est établi à 8,71 millions de francs contre 7,23 millions.

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 8 3/4 %

LONDRES

Bien orienté

Malgré le peu d'empressement de la demande, le marché poursuit son redressement dans l'espoir d'un rejet de la censure au Parlement. Hausse des mines d'or, en liaison avec la hausse du métal.

OR (ouverture) (dollars) : 152 20 contre 158 40

VALEURS	CLOTURE 22/3	COURS 23.3
War Loan 3 1/2 %	29 7/8	29 3/4
Beecham	444 ...	446 ...
British Petroleum	838 ...	836 ...
Shell	580 ...	582 1/2
Vickers	172 ...	174 ...
Imperial Chemical	358 ...	360 1/2
Courtaulds	120 ...	122 ...
De Beers	270 ...	257 1/2
*Western Holdings	15 ...	15 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	226 ...	225 ...
*West Driefontein	18 ...	17 3/4

(*) En livres.

NOUVELLES DES SOCIETES

BAYER. — La troisième firme chimique allemande a atteint son objectif. Comme prévu, son chiffre d'affaires mondial pour 1976 a atteint le montant record de 20,8 milliards de deutschemark (« le Monde » daté 28-29 novembre 1976), ce qui correspond à une progression de 17,4 % d'un exercice à l'autre. Autre performance : la société mère a dégagé un bénéfice avant impôts de 867 millions de deutschemarks (+ 47,7 %). Il s'agit, là aussi, d'un record. Le résultat à l'échelon mondial n'a pas encore été définitivement établi. Mais tout laisse à penser qu'il sera en forte augmentation. Pour les neuf premiers mois, rappelons-le, le taux de progression était de 153,2 %. La reprise enregistrée sur le marché intérieur s'est poursuivie durant le quatrième trimestre, mais les exportations ont un peu fléchi. Sur un plan mondial, l'évolution du marché de la chimie en 1976 a été satisfaisante. L'augmentation des charges salariales et le renchérissement des matières premières et de l'énergie ont pu être résorbés grâce à une amélioration de la productivité et aux mesures de rationalisation et d'économie. Seul point noir : la division « films », dont le lourd déficit n'a pu être réduit. En conséquence, la production de Perlon à Dormagen sera progressivement réduite pour être arrêtée à l'automne prochain.

CREDIT FONCIER IMMOBILIER. — Le bénéfice net pour 1976 s'est établi à 37,6 millions de francs contre 3,99 million (compte tenu de 34,28 millions de provisions exceptionnelles). Le dividende global passe de 9,48 F à 9,90 F pour 1976.

NEW-YORK

Nouvel effritement

Pour la troisième séance consécutive les cours se sont repliés mardi à Wall Street, mais la baisse a été nettement moins forte que lors de la précédente.

L'indice Dow Jones a cependant perdu 2,58 points pour s'inscrire à 950,96. Le volume de transactions est resté assez faible : 18,66 millions de titres contre 18,04 millions ont changé de mains.

Sur 1 856 valeurs traitées, 804 ont baissé, 553 ont progressé et 499 sont demeurées inchangées.

Outre les facteurs d'ordre technique — poursuite des ventes bénéficiaires, — ce sont surtout les craintes concernant l'inflation qui ont freiné les initiatives boursières.

M. Burns, président du Federal Reserve Board, a avoué son impuissance à lutter efficacement contre la hausse des taux d'intérêt. Il a souligné l'inutilité de la tentative de relance économique actuellement mise au point par la Maison Blanche.

Indices Dow Jones : transports. 229,55 (— 0,63) ; services publics. 106,40 (— 0,48).

VALEURS	COURS 21/3	COURS 22/3
Alcoa	58 1/8	58 1/4
A.T.T.	62 7 8	62 5/8
Boeing	44 1/4	44 7 8
Chase Manhattan Bank	30 3 4	30 3 4
Du Pont de Nemours	133 1.2	133 6 8
Eastman Kodak	70 ...	71 ...
Exxon	51 1/8	50 3/8
Ford	58 1 4	57 3 4
General Electric	50 3 4	51 ...
General Foods	31 1/4	31 1/8
General Motors	71 3 8	71 1/4
Goodyear	21 1 2	21 1 4
I.B.M.	283 1 4	285 1 4
I.T.T.	32 7/8	32 7 8
Kennecott	28 1 2	28 1/2
Mobil Oil	68 3/4	67 5/8
Pfizer	28 1/2	28 1/2
Schlumberger	60 3 8	59 3 4
Texaco	27 1/2	27 1 8
U.A.L. Inc.	20 1/2	20 3/4
Union Carbide	60	59 3 8
U.S. Steel	48 1/8	47 7 8
Westinghouse	17 1/4	17 3/8
Xerox	48 3 8	48 5 8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	22 3	23/3
1 dollar (en yens) ..	279 70	279 ..

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	21 mars	22 mars
Valeurs françaises ..	90,2	89,6
Valeurs étrangères ..	102,7	102

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	58,8	58,1

BOURSE DE PARIS - 22 MARS - COMPTANT

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Livret portef.	191 88	183 18
Oblig. ttes catég.	1162 19	1115 92
Paribas Gestion	144 68	138 10
Pierre Investiss.	179 39	171 26
Rothschild-Exp.	271 41	259 10
Sécur. Mobilière	268 79	256 60
Sélect. Croissance	533 48	509 29
Sélection Mondial	122 39	116 84
Sélection-Rend.	137 36	131 13
S.F.I. FR. et ETR.	168 91	159 35
S.I.G.	239 27	227 20
Silvafrance	144 49	137 94
Silvam	114 35	109 16
Silvarente	148 06	141 35
Silvinter	132 42	126 42
Sogepargne	270 20	257 96
Sogevar	331 61	316 57
Soleil-Investiss.	156 37	149 28
U.A.P. Investiss.	132 40	126 40
Unifoncier	283 98	271 03
Unijapon	205 89	196 55
Uni-Obligations	1402 48	1348 54
Uniprémière	1387 69	1334 22
Unisic	130 38	124 47
Worms Investiss.	226 61	216 33
23/3		
Actigest	106 68	101 84
Crediinter	137 66	131 42
Croissance-Imm.	131 38	125 43
Euro-Croissance	138 48	132 21
Financière privée	319 34	304 86
Fructidor	145 41	138 82
Gestion Mobilière	199 58	190 53
Mondiale Invest.	179 86	171 70
Oblisem	124 65	119 ..
Optima	139 82	133 48
Planinter	280 51	267 79
Sicavimmo	187 95	179 43
S. I. Est	367 53	350 86
Sogisco	123 27	118 68
Sogiinter	429 27	409 80
Univalor	145 76	139 15
Valorem	157 20	150 07

*Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 22/3	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 892	4 988	5 ..
Canada ($ can. 1)	4 747	4 781	4 71
Allemagne (100 DM)	208 125	208 550	208 50
Autriche (100 sch.)	29 450	29 420	29 35
Belgique (100 F.)	13 620	13 597	13 45
Danemark (100 krd)	85 450	85 200	83 50
Espagne (100 pes.)	7 274	7 263	7 02
Grande-Bretagne (£ 1)	8 573	8 561	8 57
Italie (1 000 lires)	5 628	5 620	5 625
Norvège (100 k.)	95 228	95 070	94 ..
Pays-Bas (100 fl.)	200 100	199 500	198 50
Portugal (100 esc.)	12 955	12 930	12 75
Suède (100 krs)	118 710	118 430	117 50
Suisse (100 fr.)	196 ...	195 850	195 50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 22/3
Or fin (kilo en barre)	24200	24210
Or fin (kilo en lingot)	24245 .	24445 ..
Pièce française (20 fr.)	240	244 ..
Pièce française (10 fr.)	203 50	203 20
Pièce suisse (20 fr.)	219 90	219 90
Union latine (20 fr.)	202 50	204 90
Souverain	222 50	224 90
Pièce de 20 dollars	1198 .	1240 ..
Pièce de 10 dollars	620 .	608 .
Pièce de 5 dollars	... ..	... .
Pièce de 50 Pesos	970 ..	976 50
Pièce de 10 florins	221 90	218 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 23 mars 1977 a été tiré à 599 859 exemplaires.

A B C D F G H

Le chef du département politique de la Confédération helvétique à Paris

M. Pierre Graber, chef du département politique (ministre des affaires étrangères) de la Confédération helvétique, a eu, mardi 22 mars, des entretiens avec MM. Giscard d'Estaing et Raymond Barre. Recevant la presse après un déjeuner offert à l'ambassade de Suisse en l'honneur de son collègue français, M. de Guiringaud, M. Graber a annoncé que les deux ministres étaient convenus de se rencontrer au moins une fois par an, alternativement à Paris et à Berne. Aux questions des journalistes sur les suites de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, M. Graber a déclaré que le dialogue amorcé à Helsinki devait se poursuivre. M. de Guiringaud a ajouté de son côté : « La conférence d'Helsinki a défini des principes, parmi lesquels il en est un qui concerne les droits de l'homme. Le fait que ces principes aient été agréés par les signataires des pays de l'Est constitue une base importante pour la revendication du respect des droits de l'homme dans ces pays. Bien que la détente soit pour nous essentielle, nous n'accepterons jamais qu'elle s'établisse sur le silence des hommes. Nous ne pourrions admettre que des hommes soient inquiétés parce qu'ils auraient réclamé l'application des accords d'Helsinki. »

Faisant écho au ministre français, M. Graber, parlant des dissidents des pays de l'Est, a dit : « Quelque chose a été déclenché qui est irréversible. » *Il faut donner un* « appui moral » *aux dissidents, a-t-il dit, mais il serait* « sage » *de ne pas les pousser* « à des gestes qui pourraient mettre en cause l'avancement des idées de liberté dans les pays de l'Est et feraient de nous les témoins impuissants de la répression qui s'ensuivrait ».

La neutralité n'est pas une fin mais un moyen de conserver notre indépendance

nous déclare M. Graber

« La neutralité, qui est la doctrine diplomatique traditionnelle de la Suisse, tend depuis quelques années à devenir plus active, et vous n'hésitez pas vous-même à prendre parti dans les grandes querelles contemporaines. Comment expliquez-vous cette évolution ?

— Celle-ci est due tout autant à la pression des événements qu'à la volonté des hommes. La neutralité suisse a suscité — à la fin de la seconde guerre mondiale — des commentaires désobligeants. Certains y ont vu l'expression d'un isolement égoïste et la preuve que la Confédération — qui est sortie indemne de l'affrontement — ne cherchait qu'à profiter des malheurs des autres.

» Pour corriger cette mauvaise image, nous avons peu à peu ajouté au concept — qui demeure fondamental — de « *neutralité* » celui de « *solidarité* » avec les autres pays dans l'immédiat après-guerre, et celui de « *participation* » aux instances internationales dans les années 60.

» L'époque moderne implique en effet de plus en plus une solidarité économique — et par conséquent politique — entre les Etats. Notre économie est fondée sur l'exportation. Nous ne pouvons pas nous passer des autres. La neutralité n'est pas pour nous une fin en soi, mais seulement un moyen de sauvegarder notre indépendance.

— L'adhésion à l'ONU, conclusion logique de cette évolution, est-elle pour bientôt ?

— Nous sommes totalement tributaires de la décision du peuple souverain. Tout dépend de l'évolution de l'opinion publique suisse, qui est pour l'instant — dans sa majorité — hostile à cette décision. Les obstacles intérieurs sont donc plus importants que les obstacles extérieurs. L'opinion a été particulièrement sensible, dans notre pays, aux méfaits de ce qu'on appelle la « *majorité automatique* » des pays non industrialisés à l'Assemblée générale de l'ONU. La condamnation du sionisme a sans doute fait reculer de quelques années chez nous la cause de l'adhésion. Mais celle-ci est inscrite dans les astres et il est impensable que la Suisse, jusqu'à la consommation des siècles, reste en dehors de l'ONU. Le gouvernement et le Parlement sont favorables à l'adhésion. Ils sont — comme il est fréquent chez nous — en avance sur l'opinion publique.

— La Confédération helvétique a joué un rôle plus important qu'on ne l'attendait généralement lors de la conférence d'Helsinki sur la sécurité et la coopération en Europe. Quelle est sa contribution à la préparation de la conférence de Belgrade en juin prochain, qui aura pour tâche de faire le bilan de l'application des accords d'Helsinki ?

— La Suisse a montré à Helsinki qu'elle était capable — par sa diplomatie active — de débloquer certaines situations. Nous croyons que le dialogue engagé doit se poursuivre, même si, comme tous les Occidentaux, nous pensons que le bilan d'Helsinki doit être fait, à Belgrade, en toute sérénité, sans polémique inutile, mais sans faiblesse d'aucune sorte.

— Cela signifie-t-il une fermeté accrue dans la défense des droits de l'homme ? Vous avez parlé, à ce propos, des « jeunes floraisons qu'on a vues se lever sur des terres imprévues ». (Le Monde *du 23 mars.)*

— Nous voulons faire à Belgrade un constat honnête et sans complaisance. Il est difficile de juger la profondeur des mouvements de dissidence à l'Est. On peut penser, cependant, que ceux-ci ne sont pas réversibles. Il y a là des hommes — peut-être isolés — dont l'aspiration à la liberté est irrépressible. Cela nous réjouit, car nous croyons à la liberté.

— Votre dernière visite officielle à Paris, en 1972, avait eu notamment pour objet la préparation de l'accord de libre-échange avec la C.E.E., signé la même année à Bruxelles. Comment a fonctionné cet accord ?

— Nous estimons qu'il a parfaitement fonctionné — à la satisfaction générale, — et que ses bases ne doivent pas être remises en cause, mais seulement étendues.

— L'Association européenne de libre-échange (A.E.L.E.), à laquelle vous appartenez avec la Norvège, la Suède, l'Autriche, etc., a-t-elle encore un avenir — dès lors qu'un autre de ses membres, le Portugal, a demandé à son tour son adhésion à la C.E.E. ?

— Nous comprenons les raisons du Portugal, qui a besoin, pour asseoir son régime démocratique, de l'appui de la C.E.E. Celles d'autres pays méditerranéens sont également très compréhensibles. Mais il restera toujours les trois pays que vous avez cités — et la Suisse.

— La Suisse a lancé, il y a quatre ans, l'idée de la conférence diplomatique sur le développement du droit humanitaire, qui a pour but l'amélioration et la mise à jour des conventions sur la protection des prisonniers de guerre et des populations civiles lors des conflits armés. Cette conférence, qui s'est ouverte il y a quelques jours, doit se terminer le 10 juin. Qu'en attendez-vous ?

— La France a longtemps été réservée, voire sceptique. Cette attitude a changé et nous pensons pouvoir maintenant compter sur son appui. Cette conférence est une aventure difficile, mais il faut arriver à des compromis honorables sur les points névralgiques. Il est ardu, en particulier, de concilier la protection des populations civiles et la définition d'un « statut » du guérillero. Tout semble en revanche en bonne voie en ce qui concerne les mercenaires, qui devraient pouvoir ressortir aux dispositions fondamentales concernant la protection des prisonniers, même si des correctifs sont nécessaires. Le problème est sans doute plus politique que technique. »

Propos recueillis par
DOMINIQUE DHOMBRES.

Le 20e anniversaire des traités de Rome

MM. GISCARD D'ESTAING ET BARRE SOULIGNENT QUE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE EST INDISPENSABLE

« Je rends hommage à la vision historique de ceux qui ont négocié, signé et mis en œuvre le traité de Rome, et ouvert ainsi la voie à l'indispensable Communauté européenne », a déclaré M. Giscard d'Estaing en accueillant à l'Elysée, mardi 22 mars, les personnalités françaises qui ont négocié et mis en œuvre les traités de Rome.

Pour célébrer le vingtième anniversaire de la signature des traités (25 mars 1957), le président de la République avait invité, avec le premier ministre, M. Raymond Barre, l' « inventeur » du système communautaire, M. Jean Monnet, trois anciens présidents du conseil : MM. Pinay, Edgar Faure et Bourgès-Maunoury, deux anciens ministres, MM. Maurice Faure (qui, en tant que secrétaire d'Etat aux affaires étrangères en 1957, fut un des signataires des traités) et Pierre July, puis, dans l'équipe des experts, MM. Guillaumat, Vedel, Uri, Marjolin, Donnedieu de Vabres, Emile Noël, Jean François-Poncet et Alain Peyrefitte. M. Christian Pineau, ministre des affaires étrangères en 1957 et signataire des traités, est en voyage en Egypte.

A la sortie, M. Barre qui fut six ans vice-président de la commission des Communautés, déclara : « *Je suis convaincu que la construction européenne est une nécessité et qu'elle répond aux intérêts fondamentaux de la France et les autres pays d'Europe occidentale.* » A propos des mises en garde de M. Debré, il a ajouté : « *J'ai beaucoup de respect pour M. Debré, mais je pense qu'il exagère certains dangers. Au-delà de toutes les illusions qui sont entretenues sur la construction européenne il y a une réalité. Cette réalité, c'est que nos pays doivent s'unir s'ils veulent jouer dans le monde le rôle qui a été il leur dans le passé.* »

Aux États-Unis

M. STETSON EST NOMMÉ SECRÉTAIRE A L'ARMÉE DE L'AIR

Washington (*A.F.P., Reuter*). — M. John Stetson, ingénieur en aéronautique et homme d'affaires, a été nommé mardi 22 mars secrétaire à l'armée de l'air par le président Carter.

[Né à Chicago en 1920, il a travaillé pour la compagnie aéronautique Douglas et dans de nombreuses entreprises industrielles. Il a présidé les activités de presse de la société Houston (qui édite le *Houston Journal*) de 1963 à 1970. M. Stetson était depuis cette date président de la société A.B. Dick, qui fabrique du matériel de bureau.]

PREMIÈRE LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1977

La limitation de la hausse des tarifs publics amène l'État à accroître ses subventions

Le budget de l'Etat pour 1977 va être remanié. Les modifications qui lui seront apportées devaient être soumises, ce mercredi 23 mars, au conseil des ministres par M. Barre. Mise à part une rallonge de 400 millions de francs destinée à améliorer l'emploi des jeunes, cette loi de finances rectificative a pour seul but de faire mieux coller à la réalités les comptes de l'Etat

Ceux-ci avaient été présentés par le gouvernement en parfait équilibre à la fin de l'année dernière, et le Parlement les avait votés tels en novembre et décembre 1976. Mais M. Barre a reconnu, il y a un mois, que « *le budget initial de 1977 ne pouvait plus être considéré comme reflétant de manière vraisemblable les dépenses réelles de 1977* ».

Les dépenses prévues l'année dernière pour 1977 vont donc être révisées — comme les recettes d'ailleurs — de la manière suivante :

1) *Les charges de l'Etat*, pour cette année, s'alourdissent d'un peu moins de 20 milliards de francs (19,25 milliards) par rapport à ce qui avait été prévu et atteindront donc 355 milliards de francs, soit environ 9 à 10 % de plus que les charges effectives de l'Etat en 1976.

Dans cette rallonge de 19,25 milliards de francs, le quart ira aux entreprises publiques (3,5 milliards à la seule S.N.C.F.), dont le déficit s'est beaucoup accru à la suite de la décision de M. Barre de *limiter à 6,5 % les hausses des* tarifs publics cette année. Le budget de 1977 préparé au printemps 1976 — bien avant l'arrivée de M. Barre à l'hôtel Matignon — était en effet bâti sur l'hypothèse d'un relèvement moyen de 9 à 10 % des tarifs publics : + 17 % pour la S.N.C.F., dont les comptes devaient ainsi être remis à flot ; + 7,5 % pour tous les autres tarifs. La tactique adoptée par M. Fourcade était à l'époque de calquer exactement le relèvement des tarifs publics sur les normes fixées par le gouvernement pour la hausse des prix de détail, cette règle subissant chaque année une exception destinée à remettre à flot les unes après les autres les entreprises publiques déficitaires.

Le blocage des tarifs publics jusqu'au 1er avril 1977 opéré par M. Barre, puis le relèvement de 6,5 %, impliquent un déficit supplémentaire de 5 milliards de francs environ. Encore celui-ci sera-t-il plus lourd si le gouvernement diffère jusqu'à l'été la hausse des tarifs publics (1 milliard de francs pour trois mois).

Les autres dépenses supplémentaires (15 milliards de francs) s'expliquent par la nécessité de tenir compte du montant effectif des dépenses de l'Etat en 1976 et d'appliquer à ces dépenses le pourcentage de progression prévu dans le budget initial de 1977. Pour les anciens combattants, par exemple, il en coûtera 1,7 milliard de francs. Le coût des aides sociales, des bonifications d'intérêt pour les prêts du F.D.E.S. (Fonds de développement économique et social), des aides au chômage, entraînera des dépenses supplémentaires de quelque 8 milliards de francs. Enfin, la charge de la dette publique s'alourdira de quelque 3 milliards de francs notamment à cause du haut niveau des taux d'intérêt.

2) *Les recettes de l'Etat* augmenteront, elles aussi, plus vite que prévu. Le bonu attendu est de 3,3 millions de francs pour la T.V.A. et autant pour l'impôt sur le revenu des personnes ; soit au total 6,6 milliards de francs, auxquels s'ajoutent 2,6 milliards de francs d' « amputation » sur les compensations versées à la Sécurité sociale. Soit, au total 9,2 milliards de francs.

En définitive, le déficit du budget de l'Etat en 1977 est de 10 milliards de francs contre 18,5 milliards en 1976, et 37,8 milliards en 1975. Encore l'impôt des sociétés, dont les rentrées n'ont pas encore été révisées, pourrait-il réserver quelques bonnes surprises. Il n'est donc pas impossible finalement que l'impasse 1977 se situe à mi-chemin entre l'équilibre d'abord prévu et les 10 milliards de déficit maintenant envisagés.

A moins que de nouvelles dépenses ne soient engagées par l'Etat d'ici la fin de l'année pour soutenir l'activité économique, sous forme notamment d'un déblocage des 2,5 milliards de francs de crédits du FAC (Fonds d'action conjoncturelle). Mais nous n'en sommes pas encore là...

ALAIN VERNHOLES.

La rencontre entre MM. Beullac et Charpentié n'aura pas lieu...

Qui est responsable de l'ajournement de la rencontre prévue initialement jeudi 24 mars entre *la C.G.C. et le ministre du travail ?* Selon un communiqué de ce dernier, c'est le président de la C.G.C. lui-même, M. Yvan Charpentié, qui a proposé de reporter l'entrevue « pour des raisons internes » à cette confédération.

Informée par l'A.F.P. de cette explication du ministre, la C.G.C. a aussitôt « opposé un démenti formel ». Elle précise qu'« *à l'annonce, par les soins de M. Charpentié, au ministre du travail, de la composition de la délégation de la C.G.C. qui se rendrait à son invitation, le ministre a pris, seul, l'initiative d'ajourner la rencontre* ».

Effectivement, M. Charpentié a rencontré « en privé » mardi matin M. Beullac pour lui indiquer que la délégation de la C.G.C. serait conduite non par lui-même mais par le secrétaire général, M. Menin. Faut-il comprendre que M. Charpentié, critiqué pour son adhésion aux GIR (Groupes Initiative et Responsabilité) en compagnie des P.M.E. aurait refusé de conduire la *délégation ? A la C.G.C. on dément* cette interprétation : « *Cela n'a rien à voir.* » M. Charpentié, explique-t-on, « *ne veut pas aller au ministère faire de la figuration. La C.G.C. n'entend pas procéder à un énième tour d'horizon, mais discuter de points précis. C'est la raison pour laquelle elle a envoyé des responsables des questions Sécurité sociale et emploi* ».

Faut-il alors parler d'une « gaffe » du ministre du travail ou de l'échec d'un compromis négocié « en privé » entre M. Charpentié et M. Beullac, qui se seraient mal compris ? Au ministère on indique que le président de la C.G.C. a plusieurs fois changé d'attitude *sur la composition de la délégation : « Lorsque M. Charpentié nous a annoncé qu'il ne viendrait pas, nous avons considéré qu'il s'agissait d'un ajournement... »*

Ces « bisbilles » entre la C.G.C. et le ministère desservent en tout cas les deux personnalités : le président de la C.G.C., mais aussi M. Beullac, qui, soucieux de démontrer sa volonté d'ouverture, venait d'annoncer qu'une rencontre aurait lieu avec la C.F.D.T. et qu'il se rendrait vendredi au siège de la C.F.T.C. pour y rencontrer ses dirigeants. Un événement, affirme-t-on; pour la première fois, un ministre du travail se rend au siège d'une confédération ouvrière.

La découverte d'un réseau d'espionnage

L'UN DES CINQ INCULPÉS EST LAISSÉ EN LIBERTÉ

Arrêté le 21 mars et gardé à vue à la D.S.T., M. Raymond Dissard, quarante-quatre ans, a été inculpé d'intelligence avec des agents d'une puissance étrangère par M. Christian Gallut, juge d'instruction à la Cour de sûreté de l'Etat. Mais, contrairement aux quatre autres inculpés qui ont reconnu avoir formé un réseau d'espionnage depuis quatorze ans et ont été écroués (*le Monde* du 23 mars), M. Dissard a été laissé en liberté et placé sous contrôle judiciaire. Chef de fabrication dans une maison d'éditions médicales, il semble n'avoir eu qu'un rôle de « boîte à lettres » dans cette affaire.

STABILITÉ DU FRANC HAUSSE DU YEN

Le franc est resté stable mercredi matin sur les marchés des changes, après son redressement de la veille. Le cours du dollar a même glissé au-dessous de 4,98 F, celui du deutschemark se maintenant à 2,0850 F.

Ailleurs, le fait marquant est la hausse accélérée du yen japonais par rapport au dollar, qui est tombé à son cours le plus bas depuis trois ans, soit 278 yens.